ORIENTALIA LOVANIENSIA ANALECTA

Entre pragmatisme, réformisme et modernisme

PAR
M. TAHTAH

PEETERS

ENTRE PRAGMATISME, RÉFORMISME
ET MODERNISME

ORIENTALIA LOVANIENSIA
ANALECTA
——— 91 ———

ENTRE PRAGMATISME RÉFORMISME ET MODERNISME

Le rôle politico-religieux des Khattabi dans le Rif (Maroc) jusqu'à 1926

PAR

M. TAHTAH

UITGEVERIJ PEETERS en DEPARTEMENT OOSTERSE STUDIES
LEUVEN
2000

CIP Koninklijke Bibliotheek Albert I, Brussel

D. 1999/0602/69
ISBN 90-429-0780-0 (Peeters Leuven)
ISBN 2-87723-455-X (Peeters France)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

Le présent ouvrage est une version légèrement modifiée d'une thèse de doctorat soutenue en mars 1995 à l'université de Leyde (faculté de théologie). Les quelques modifications apportées ça et là n'altèrent d'aucune façon ni la perspective ni la trame de la démarche, encore moins mes conclusions.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui m'ont soutenu pour la réalisation de ce travail durant mes recherches universitaires. Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude à mes promoteurs le Prof. Dr. L. Leertouwer qui a bien voulu superviser ce travail et le Prof. Dr. P.S. van Koningsveld en sa qualité de directeur de recherche et de maître pour l'esprit critique avec lequel il a bien voulu diriger ce travail depuis le début jusqu'à la fin. Son appui, ses encouragements, ses corrections critiques, ses conseils judicieux et la rigueur qu'il a mise dans la formulation de ses commentaires et critiques m'ont été indispensables.

Je suis aussi redevable au Prof. Dr. P. Shinar (Université hébraïque de Jérusalem) qui a accepté d'évaluer mon travail comme rapporteur externe.

Un remerciement spécial va également aux adjoints du service des archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères à Paris qui ont bien voulu me témoigner de leur assistance durant mon séjour de recherche dans les archives de la Bibliothèque.

Ce travail n'aurait pas vu le jour sans l'assistance financière de l'université de Leyde (Faculté de Théologie) qui m'a nommé assistant-en-stage pour une période de quatre ans. L'Organisation Néerlandaise pour la Recherche Scientifique (NWO) a bien voulu financer deux voyages d'étude à Paris. Mon employeur actuel (NWO) m'a permis en ma fonction actuelle d'adjoint chercheur scientifique de préparer la publication de ce livre.

Je tiens à remercier finalement le Prof. Dr. A. Schoors qui a bien voulu me permettre d'insérer ce livre dans la série Orientalia Lovaniensia Analecta (OLA).

Enfin, si des faits erronés se sont malgré tout maintenus dans cet ouvrage, ils engagent ma seule responsabilité.

M. Tahtah, Leiden, 8 octobre 1998

NOTICE

Le système simplifié de transcription des noms et mots arabes que nous avons adopté dans le présent ouvrage est celui de l'Encyclopédie de l'Islam. Nous avons supprimé les traits et les points sous les lettres: le خ est rendu par kh, le ش par sh, le ط par un 't', le ص par un 's' et ainsi de suite. Dans deux cas seulement, nous avons opté pour une transcription particulière: le ق et le ج sont représentés respectivement par un 'q' et un 'j'. De même, nous avons omis le caractère diacritique des voyelles longues â, û et î. Nous les avons tout simplement rendues, respectivement, par a, u et i. Sont exclus de ce système certains noms de villes et de régions du Maroc, transcrits selon l'usage commun au Maroc dans la mesure où ces noms se trouvent consacrés par l'usage. Ainsi Tétouan pour Titwân, Rif pour Rîf, Jbala pour Jibâla….etc. Nous suivons aussi l'usage commun pour ce qui est des mots arabes entrés dans l'usage français: Makhzen pour Makhzan, caïd pour qâ'id, Moulay au lieu de Mûlây ou Mawlây…etc. Pour le pluriel des mots francisés, nous ajoutons au singulier du mot l'article défini au pluriel sans le 's' à la fin: par exemple, les caïd, les Ulama', les pacha…etc.

Dans les références en bas des pages, le lecteur trouvera le nom de l'auteur et l'année de la publication de l'ouvrage, suivie de a, b, c, au cas où l'auteur a publié plusieurs ouvrages la même année. Pour toute autre précision, le lecteur consultera la bibliographie. Dans les notes de notre travail, nous avons omis délibérément l'article défini ال précédant certains noms arabes. Ainsi, nous renvoyons tout simplement à Qadi, Luh et Buʿayyashi au lieu d'al-Qadi, al-Luh et al-Buʿayyashi. Dans la bibliographie classée selon l'ordre alphabétique, on n'en a pas tenu compte de l'article défini ال.

Nous renvoyons à la collection des documents rifains, y compris *Les Papiers d'Abdelkrim,* conservés dans les archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères en France, en indiquant le numéro du volume, suivi de la page numérotée du document dans le dossier. Par exemple, 517/234, veut dire voir dossier 517 page numéro 234.

INTRODUCTION

De par son site stratégique important, le Rif fut à l'aube du XX^e siècle, l'objet d'un grand conflit politique opposant différentes puissances européennes, notamment la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne. En vue de résoudre ce qu'on appelait communément «la question marocaine», les forces européennes concurrentes se sont réunies à Algésiras en janvier 1906. A la suite de la convention d'Algésiras, signée en avril 1906, le Maroc fut coupé en deux. A l'Espagne fut assigné le contrôle de la partie septentrionale, (Le Rif et Jbala) et du Sahara occidental. La ville de Tanger fut placée sous mandat international. Le reste du Maroc dut se soumettre à l'autorité de la France. Néanmoins, le conflit ne s'arrêta pas là entre les puissances européennes, surtout entre la France et l'Espagne. En effet, si la France s'est lancée, directement après l'accord d'Algésiras, (avril 1906), dans la soumission des villes et des tribus du Maroc dans sa zone d'occupation, l'Espagne, au contraire, attendit longtemps pour mener les opérations d'occupation dans le Rif. Elle se contenta d'une sorte de contrôle des tribus du Rif depuis les enclaves de Ceuta et de Melilla, situées sur le littoral méditerranéen[1].

Après l'éclipse graduelle de l'autorité du Makhzen marocain, à partir du début de XX^e siècle, le Rif se trouva tout d'un coup sans gouvernement central. Ceci donna lieu à ce qu'on a l'habitude de désigner par «l'anarchie tribale», ou encore, par l'époque de la *Rifublik,* selon l'expression locale[2]. Certains grands chefs de tribus saisirent l'occasion pour s'emparer du pouvoir en vue de sauver la situation et de remplir le rôle vacant du gouvernement central.

Dans la tribu la plus puissante du Rif surgit un nombre considérable de chefs locaux qui essayèrent de prendre les rênes du pouvoir et de parler au nom de leurs tribus. Au nombre des chefs de tribus qui ont joué un rôle prépondérant dans cette période difficile de l'histoire du Rif, ʿAbd al-Karim al-Khattabi et son fils, Muhammad b. ʿAbd al-Karim, se comptent parmi les plus importants et les plus problématiques. Bien que tous les deux, père et fils, soient désignés dans les écrits contemporains, aujourd'hui encore par le même nom de ʿAbd al-Karim, (Abdelkrim), nous avons affaire à deux personnages différents qui ont joué tous les

[1] Melilla fut occupé en 1497 et Ceuta en 1580.
[2] Hart (1976b), 34-35; Ayache (1981), 115.

deux, chacun de son côté, un rôle important dans cette période de l'histoire du Rif. Le premier, qui est le père, s'appelle ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Khattabi (1860-1920)[3]. Le deuxième est le fils, Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi (1882-1963), que l'histoire a généralement connu par le nom de son père, Abdelkrim tout court[4].

Après la proclamation du Protectorat sur le Maroc, en mars 1912, les grands leaders locaux, tels les Khattabi, se sont trouvés obligés, en l'absence de sultan, de se confier aux nouveaux détenteurs du pouvoir, c'est-à-dire aux autorités françaises et espagnoles. C'était là un phénomène général qui s'est produit dans toutes les régions du Maroc dans lesquelles les forces espagnoles ou françaises ont réussi à imposer leur protectorat, si nécessaire par des moyens militaires. Le père, ʿAbd al-Karim al-Khattabi, qui était un sujet loyal et fidèle à l'égard du sultan[5], a pour des raisons pragmatiques, changé d'attitude vis-à-vis des autorités espagnoles.

A partir de 1906, les Khattabi, père et fils, entamèrent leur collaboration avec les Espagnols, estimant que ceux-ci allaient restaurer l'ordre et la paix et aider le Rif à sortir de son retard. Toutefois, l'Espagne demeura pour longtemps incapable de mettre en œuvre son protectorat sur le Nord du Maroc. Elle essayait d'exercer une sorte de pouvoir indirect par la voie des offices de commandement installés dans les Présidios côtiers, notamment à Ceuta et à Melilla. Une grande partie du Rif demeura, par conséquent, incontrôlée, délaissée, et sans pouvoir central. Dans cette situation incertaine et embarassante, les chefs locaux des tribus du Rif, et en particulier, les Khattabi, se sont trouvés de nouveau obligés de mener une politique qui manœuvrait et oscillait tout à la fois entre, d'une part, l'Espagne et, d'autre part, les autres forces politiques qui cherchaient à s'imposer dans le Rif. Parmi ces dernières, l'on peut mentionner les agents allemands qui travaillaient clandestinement et qui se présentaient comme commerçants, tels les frères Mannesmann et l'Allemand Hermann. Ce dernier s'était installé auprès de ʿAbd al-Malik dans la tribu des Banu Warrayn. Par l'intermédiaire de ʿAbd al-Malik, il essayait d'élargir son influence dans le Rif en contactant les grands chefs des tribus rifaines[6].

[3] Skirj (1927), 29; Ayache (1981), 158.

[4] Quoique certains auteurs sont conscients qu'Abdelkrim est le nom du père, ils le conservent, quand même, pour en désigner le fils Muhammad, pour des raisons d'usage courant. Ladreit de Lacharrière (1925), 89; Ayache (1981), 178 et passim.

[5] 520/98 (=App. Nr. 4), Voir pour les *Papiers d'Abdelkrim* p. 27; Skirj (1927), 58.

[6] Dans une lettre adressée par Hermann aux Banu Warrayn, il annonçait que les troupes turques et allemandes occupent le territoire français, que Paris, bombardé, est évacué. Cf. *BCAF* (1918), 165-67; Ladreit de Lacharrière (1925), 85 et 99; 519/217; 517/152; 517/250; Qadi (1979), 57-58.

Cependant, la pression que les Khattabi tentèrent d'exercer sur les Espagnols ne porta pas ses fruits. La confrontation des deux parties demeurait la seule issue. Durant la vie du père, ʿAbd al-Karim, et juste quelques mois avant sa mort, en 1920, un mouvement de résistance anti-espagnole de grande envergure s'est déclenché dans les tribus du Rif. La résistance anti-coloniale devenait de plus en plus forte dans le Rif. Vers la fin de 1919 et le début de 1920, lorsque la rupture définitive des relations avec les Espagnols atteignit le point de non-retour, Muhammad b. ʿAbd al-Karim s'employa à suivre une politique d'unification des tribus afin qu'elles soient en mesure de mener ensuite une lutte armée contre l'Espagne. Les normes et les idéaux de l'islam jouèrent un rôle primordial dans le processus d'unification et de mobilisation des populations rifaines.

Après la bataille d'Anwal en juillet 1921, remportée par les Rifains sur l'armée espagnole, Muhammad b. ʿAbd al-Karim proclama la «République du Rif» et s'érigea lui-même en Président de cette République. Au début de 1923, à peine deux années plus tard, il fut proclamé «Prince des Combattants pour la Foi» (*amir al-mujahidin*) par les principaux chefs religieux et les grands leaders des tribus rifaines et jbaliennes, conformément à la tradition islamique d'investiture du chef de la communauté musulmane par l'acte d'allégeance *(bayʿa)*.

Durant les cinq années de son gouvernement, Muhammad b. ʿAbd al-Karim introduisit dans le Rif des réformes sociales et administratives importantes. Sur le plan international, il essaya d'obtenir la reconnaissance de son nouvel Etat par les nations européennes. Mais en vain. En mai 1926, Muhammad b. ʿAbd al-Karim se trouva forcé de se soumettre aux autorités françaises. Sa reddition mit fin à cette République de courte durée. Quelques mois plus tard, il fut transféré dans l'île de la Réunion, dans l'Océan Indien. A partir de 1947, il vécut au Caire où il mourut en 6 février 1963.

Il existe une bibliographie abondante concernant le Rif dans les premières décennies du XX^e siècle et, en particulier, dans la période allant de 1920 à 1926[7]. La quasi-totalité de ces écrits présente une image fortement politisée des événements du Rif. L'image du chef d'Etat que fut Muhammad b. ʿAbd al-Karim varie d'un auteur à l'autre, selon les convictions politiques qu'ils professent. Si l'on excepte quelques nuances propres à chaque auteur, l'on peut distinguer trois grandes catégories d'auteurs.

[7] Shinar (1983), 225-234, Adam (1972), 51-64.

Il y a premièrement, les auteurs européens coloniaux. Pour des raisons historiques ou politiques, ce sont d'ailleurs les premiers à s'intéresser au sujet. Ces auteurs, dont la plupart sont Français ou Espagnols, donnent des approches d'ordre politico-militaire et plaident pour la politique de leurs Etats ou de leurs supérieurs. En réalité, les auteurs coloniaux ont toujours tenté de donner à Muhammad b. ʿAbd al-Karim l'image d'un *Rogui* (rebelle), image qui symbolisait, à leurs yeux, la perpétuelle révolte des Berbères contre le pays Makhzen[8]: «Une fois de plus, disait l'un d'entre eux, l'histoire du Maroc est bouleversée par les avatars d'un nouveau rogui»[9]. Muhammad b. ʿAbd al-Karim est dépeint comme un agitateur qui s'est soulevé contre le sultan du Maroc, dans le but de détrôner ce dernier pour prendre sa place. Lorsqu'un auteur français se demande qui était Muhammad b. ʿAbd al-Karim (Abdelkrim), il répond: «Il était simplement un caïd des Béni Ouriaghels et rien de plus, un caïd voulant soulever les tribus voisines pour créer un état bien à lui et prétendant ensuite détrôner le sultan lui-même. C'est donc un révolté»[10]. Dans la même perspective, Montagne considère le mouvement rifain comme un mouvement d'indépendance et de dissidence: «Quatre années ont suffi pour faire du fils du cadi d'Ajdir le Sultan indépendant du nord du Maroc [...] ʿAbd el Kerim rêve alors un instant de conquérir les villes du Maghreb et de devenir le maître de tous les musulmans du Maroc [...]; il devient, aux yeux de l'Islam occidental, un nouveau Moustapha Kemal; des Indes à l'Amérique son nom est connu...»[11].

Il est curieux de remarquer que ces auteurs conçoivent, le plus souvent, le mouvement rifain comme un *rêve* ou une *aventure*[12]. Selon ces auteurs, Muhammad b. ʿAbd al-Krim est non seulement l'opposant au Sultan du Maroc, mais c'est aussi l'ennemi des Européens. C'est «le héros qui incarne, un instant, les forces des tribus du Maroc et les résistances acharnées qu'oppose l'islam traditionnel à l'influence de l'Occident»[13]. L'auteur français Montagne le qualifie aussi de «dernier grand chef de la guerre sainte au Maroc»[14]. Certains auteurs le présentent en-

[8] En fait Rogui est le derivé du nom d'un homme qui s'est révolté contre un sultan du Maroc au XVe/XIXe siècle. Ce titre devint depuis, l'équivalent de tout révolté ou agitateur. Ladreit de Lacharrière(1925), 28; Laroui (1980), 158.

[9] Ladreit de Lacharrière (1925), 108.

[10] Dumas (1927), 111.

[11] Montagne (1930), 403.

[12] Bornons-nous à citer ces titres: *Le Rêve d'Abd el Kerim* de Ladreit de Lacharrière; *L'aventure rifaine et ses dessous politiques* de Hubert-Jacques; *L'étrange aventure rifaine* de Pierre Fontaine...etc.

[13] Montagne (1953), 151.

[14] Montagne (1953), 152.

core sous un jour différent en stigmatisant Muhammad b. ʿAbd al-Karim pour avoir été, selon eux, un agent du communisme et de l'oppurtunisme panislamiste[15].

Quoi qu'il en soit, il s'agissait pour ces auteurs coloniaux de discréditer le mouvement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim en offrant de lui, ou bien une image d'opposant au sultan, ou bien une image de meneur de la guerre sainte contre les peuples européens, alors qu'au fond, on considérait que c'était un révolté contre le colonialisme et un danger qui n'était pas sans inquiéter les forces coloniales, en l'occurrence, la France et l'Espagne. Combien de fois le Résident Général français, le maréchal Lyautey, n'a-t-il pas signalé le péril qui résulterait de la constitution d'un Etat islamique dans le Rif. Un tel Etat aurait menacé, à ses yeux, la présence de la France dans toute l'Afrique du Nord[16]. Inquiet, il écrivait: «Rien ne pourrait être pire pour notre régime que l'établissement, si près de Fez, d'un Etat musulman indépendant et modernisé [...] faisant d'Abd el-Krim un point d'attraction non seulement pour nos propres dissidents, mais aussi pour tous ces éléments marocains, surtout les jeunes, dont les perspectives ont été élargies par les événements récents en Orient et dans les esprits desquels les aspirations xénophobes ont été développées»[17].

Comme on le voit, les auteurs français essayaient de mettre en relief la politique coloniale du Maréchal Lyautey. A vrai dire, la curiosité de certains d'entre eux les poussa à faire tout ce qu'ils pouvaient pour obtenir davantage d'informations sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim et sur son mouvement de résistance. Le meilleur exemple en est le contrôleur civil et chef de service de renseignements à Tawrirt, Léon Gabrielli, qui a fourni dans son livre *Abd-el-Krim et les événements du Rif 1924-1926,* des informations inestimables qui pendant de longues années, ont fait autorité.

Du côté arabe, c'est l'aspect émotionnel et mythique qui l'emporte sur l'aspect objectif et critique. Les auteurs arabes ont en particulier abordé le sujet d'un point de vue nationaliste et islamique. Ils ont vu en Muhammad b. ʿAbd al-Karim un «champion» de l'islam et du nationalisme arabe, et, en quelque sorte un sauveur ou un libérateur. La revue égyptienne *al-Manar* qui avait entamé dès 1924 une série d'articles sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim parlait de celui-ci en termes laudateurs, le

[15] Nous trouvons ces opinions, par exemple, chez Dumas (1927), 65; Ladreit de Lacharrière (1925), 230ss.

[16] Lyautey (1957), 4/264 et 361; Ayache (1979), 371.

[17] Cité par Youssoufi (1976), 86-7.

qualifiant de «grand héros des Arabes et de l'islam»[18]. Le fameux publiciste et leader druse Shakib Arsalan écrivait fièrement: «Ibn ʿAbd al-Karim est le héros de notre temps, pas seulement parmi les Musulmans, mais parmi toutes les nations»[19]. Les auteurs arabes ont ainsi attaché beaucoup d'importance à Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi en tant que personnage héroïque et épique.

A leur tour, les auteurs nationalistes marocains ont surtout mis l'accent sur la lutte de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Cette lutte, selon eux, fait partie intégrante de la résistance marocaine, en général, et constitue une première étape dans le processus de libération de tout le Maroc. Le nationaliste marocain ʿAllal al-Fasi est le premier auteur marocain à avoir propagé cette opinion dans son livre consacré aux *Mouvements d'indépendance dans le Maghreb arabe* paru en 1948. Dans cet ouvrage al-Fasi insiste également, d'une façon anachronique, sur le fait que Muhammad b. ʿAbd al-Karim a toujours été fidèle au sultan du Maroc. A la suite d'al-Fasi, les auteurs marocains trouveront dans cette opinion le point de départ de leur argumentation[20]. Certains sont allés jusqu'à même rechercher dans la politique de Muhammad b. ʿAbd al-Karim les idéaux de leurs propres projets et de leurs propres programmes politiques. Parlant au nom du *Parti du Progrès et du Socialisme* (PPS), El Gharbaoui écrit: «En réalité, le combat d'Abdelkrim concerne tous les révolutionnaires marocains, communistes ou non. Tous les révolutionnaires, tous les progressistes, tous les patriotes sont les continuateurs du combat d'Abdelkrim et des autres révolutionnaires rifains. Aujourd'hui, tous ces militants doivent combattre pour un programme qui est en fait le prolongement du programme d'action du Gouvernement Révolutionnaire Rifain...»[21].

On voit ainsi comment l'attitude des auteurs marocains vis-à-vis de Muhammad b. ʿAbd al-Karim est fortement politisée. C'est la raison pour laquelle leurs écrits contiennent maintes anachronismes.

L'historien marocain Abdallah Laroui occupe, il est vrai, une position un peu à part vis-à-vis du mouvement rifain. Il est plus proche des auteurs coloniaux que des nationalistes marocains: «Tous les historiens soulignent ces concordances (c'est-à-dire la fin de la guerre du Rif (1926) et le début du mouvement nationaliste (1927)); ne s'agit-il pas

[18] *Manar* (1924), 684.
[19] Arsalan (1933), 184.
[20] Dans cette ligne l'on peut mentionner, à titre d'exemple, ʿAlami, ʿAssa, Buʿayyashi...etc
[21] Gharbaoui (1975), 60.

cependant d'une illusion, car si l'on élargit la perspective à tout le Maghreb, le Rif s'éloigne dans le passé pour aller rejoindre les différentes révoltes rurales et montagnardes (le Rif est en effervescence depuis 1860 contre les Espagnols), tandis que l'activité politique se trouve liée au mouvement nationaliste général du Maghreb et de l'Orient. La coupure entre résistance primaire et nationalisme politique s'élargit bien au-delà des deux années reconnues»[22].

Comme on le voit, si les auteurs européens ont adopté une position nettement défavorable vis-à-vis des événements qui se sont produits dans le Rif dans les années vingt, les auteurs arabes et marocains ont opté, au contraire, pour la solidarité et la sympathie. Ces attitudes ont poussé les deux parties à déformer les faits. Dans la majorité des cas les deux parties se sont contentées des informations secondaires qui avaient été produites à des fins de propagande, ainsi qu'à des fins politiques et idéologiques propres à l'époque. Faute d'étude des sources primaires, la réalité rifaine est dans les deux cas fortement défigurée. Néanmoins, ceci ne veut pas dire que ces ouvrages ne contiennent pas des données utiles pour l'historien. C'est pourquoi, à notre avis, il est faux de croire, comme l'écrit Germain Ayache que «la condition de tout progrès, c'est de comprendre l'impérative nécessité de répudier, à quelques exceptions, toutes les sources imprimées»[23].

Dans les années soixante-cinq on a assisté à la montée d'une nouvelle vague d'approches historiques et critiques de l'histoire du Rif, et ce, aussi bien de la part des historiens marocains que de la part des historiens étrangers. Ces nouveaux chercheurs ont essayé, quant à eux, d'étudier les événements à partir des sources primaires. Le chercheur israélien Pessah Shinar est le premier, à mon avis, qui a écrit un article sérieux sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi[24]. Son article, publié en 1965, étudie l'influence de la religion sur la pensée et l'action de l'émir Abd al-Qadir et Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Shinar voit dans Muhammad b. ʿAbd al-Karim un réformiste qui était inspiré par le réfor-

[22] Laroui (1970), 325. Cependant, trois années plus tard, Laroui rectifie ces propos en écrivant: «Le fait de lier la guerre du Rif à d'autres soulèvements de populations paysannes et montagnardes maghrébines, plutôt qu'au mouvement nationaliste urbain, ne porte bien entendu aucun jugement de valeur, contrairement à ce que des lecteurs pressés ou malintentionnés ont voulu y lire. On peut certes nier qu'il y ait coupure totale entre soulèvements ruraux et opposition politique urbaine, mais on ne peut prendre la coïncidence temporelle pour un indice d'influence réelle.» Laroui (1976), 479.

[23] Ayache (1981), 18.

[24] Shinar, P.: Abd el-Kader and Abd el-Krim. Religious influences on their thought and action. *Asian and African studies*. 1 (1965) 139-174.

misme *salafiyya* et qui, vu le nationalisme qu'il professait sur le plan politique, associait traditionalisme et modernisme[25].

Le colloque organisé à Paris en janvier 1973 a marqué une nouvelle période dans l'étude de l'histoire du Rif durant le gouvernement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim[26]. A ce colloque international ont participé différents chercheurs parmi lesquels se trouvaient des spécialistes des études marocaines et en particulier des études rifaines, tel l'anthropologue américain David M. Hart. L'historien marocain Ayache qui préparait à cette époque sa thèse de doctorat sur le Rif n'y avait pas pris part. Plus tard, lorsqu'on lui posa la question sur la raison de son absence à ce colloque, il répondit: «Comment les événements du Rif sont-ils compréhensibles pour quiconque étudie le sujet d'aprés les clichés qui circulaient et circulent encore dans les milieux scientifiques sur l'Etat marocain et la société marocaine d'avant le colonialisme? Il était donc clair dès le départ que ce colloque allait bâtir sur du sable. C'est ce qui a eu lieu en effet. J'ai préféré donc ne pas participer à la construction de ce château de sable»[27].

L'ouvrage d'Ayache sur *les origines de la guerre du Rif,* publié en 1981, a marqué un nouveau tournant dans la recherche sur l'histoire du Rif. Le livre fut une source d'inspiration pour beaucoup de chercheurs et constitua un stimulant pour l'approfondissement des recherches. Par la suite, la revue de l'histoire du Maroc (*Majallat Tarikh al-Maghrib*) consacra, dans le numéro 3 de 1983, un dossier spécial à Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, à l'occasion du centenaire de ce dernier. Le livre d'Ayache occupa une place centrale dans ce dossier. En 1986, le chercheur anglais Richard Pennell publia sa PhD, qui est une thèse révisée datant de 1979. Dans son étude, il s'est basé sur des documents originaux conservés, entre autres, en France au Ministère des Affaires étrangère[28]. En décembre 1987, la chercheuse d'origine espagnole Maria-Rosa de Madariaga a soutenu une thèse de Doctorat à l'Université de Paris I, dans laquelle elle se base, fondamentalement, sur les sources primaires et sur la presse espagnole contemporaine, demeurée jusqu'alors

[25] Shinar (1965), 166.

[26] Publié sous le titre: *Abd el-Krim et la République du Rif.* Actes du Colloque international d'études historiques et sociologiques, 18-20 janvier 1973 sous la présidence de Ch. A. Julien. Paris 1976. Toutefois, Hart, qui a participé au colloque, exprime un avis négatif à propos des actes du colloque publiés par Maspero à Paris. Lettre de Hart à l'auteur, datée de Garrucha (Espagne) 2 juillet 1990.

[27] *Majallat Tarikh al-Maghrib.* 3 (1983), 6.

[28] R. Pennell: *A country with a government and a flag. The Rif war in Morocco: 1921-1926.* London 1986.

inexploitée[29]. S'inscrivant dans la même démarche, le chercheur marocain Mohamed Kharchich a soutenu en 1989 une thèse à l'Université de Lyon, sur la France et la guerre du Rif[30], en se basant sur les *Papiers d'Abdelkrim* conservés à Paris dans les archives du Ministère des Affaires étrangères. Tous ces ouvrages ont contribué à jeter de nouvelles lumières sur des questions restées pendant longtemps obscures. La majeure partie de ces études exploitent des sources primaires dignes de foi. C'est cette tradition de recherche historique que nous voulons continuer dans le présent travail. En nous basant sur les résultats de nos prédécesseurs, nous estimons entamer des recherches plus poussées.

L'objet de notre étude est d'essayer de clarifier le rôle joué par les Khattabi dans l'histoire interne du Rif. Une des questions centrales qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure certaines idées politiques, attribuées aux Khattabi par différents auteurs contemporains, sont reconnaissables dans la réalité des choses. Il s'agit de savoir aussi si dans leur politique, les Khattabi agissaient par pragmatisme, afin de parvenir à des solutions dans de nouvelles conditions et dans des rapports de forces politiques nouveaux. Ou bien avaient-ils opté pour le réformisme islamique du début du XXe siècle, qui présentait aux populations musulmanes l'islam comme moyen de résistance et de mobilisation contre l'emprise européenne, et qui connaissait un succès grandissant? Ou bien au contraire, aspiraient-ils à la modernisation de la société et de l'Etat à l'instar des changements qui se sont produits en Turquie sous le régime de Mustapha Kamal, et qui ont conduit, en somme, à la séparation de la religion et de l'Etat?

Dans le but de répondre à toutes ces questions, il est nécessaire, tout d'abord, de savoir avec plus de précision le rôle réel joué par les Khattabi dans le Rif à l'aube du XX^e^ siècle.

Le chapitre premier a précisement pour thème le problème des sources primaires et secondaires dont dispose l'historien à propos du mouvement de Muhammad. b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Dans une première section de ce chapitre, nous traiterons des sources primaires, notamment des archives personnelles de Muhammad ainsi que de ses mémoires personnels et de ceux de deux participants aux événements du Rif, à savoir Muhammad Azarqan et Muhammad ʿUmar al-Qadi. La seconde section du chapitre premier est consacrée aux sources secondaires. Pour chacune

[29] Maria-Rosa de Madariaga: *L'Espagne et le Rif: Pénétration coloniale et résistances locales (1909-1926)*. Thèse inédite, 2 vols. Paris-Sorbonne 1987.

[30] Mohamed Kharchich: *La France et la guerre du Rif: 1921-1926*. Thèse inédite, 2 vols. Université Lyon 1989.

des trois catégories de sources secondaires que nous avons distingué, nous selectionnerons quelques ouvrages que nous examinerons. Nous proposerons ensuite un aperçu des études historiques les plus importantes qui ont été faites sur le sujet.

Dans le chapitre deux, nous nous attacherons à l'étude historique du rôle politique et social que ʿAbd al-Karim al-Khattabi a joué dans le Rif jusqu'à sa mort, en 1920. Nous mettons l'accent d'une part sur les relations de celui-ci avec les autorités marocaines et espagnoles, et d'autre part, sur ses contacts avec les tribus rifaines. Dans ces relations, son fils Muhammad, le futur leader du gouvernement rifain jouait déjà un rôle important. De cette analyse, il ressort clairement que ʿAbd al-Karim agissait en politicien pragmatique.

Le troisième chapitre traite de la période où Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut au pouvoir, entre 1921 et 1926, en tant que Président de la République du Rif. Nous ne proposons pas là, à proprement parler, une esquisse de l'histoire militaire du Rif. Cela a été fait à maintes reprises par différents historiens contemporains à propos de la guerre du Rif. Il s'agit, dans ce chapitre, d'une étude des réformes politiques, sociales et juridiques introduites dans le Rif sous le commandement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Nous mettons également l'accent sur l'étude de la République du Rif et sur ses différentes institutions.

Le dernier chapitre est consacré, somme toute, à l'étude de la question des idées politiques de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Dans ce cadre, nous traitons, tout d'abord, de son éducation, de sa formation et de l'influence qu'il a subie durant les quatorzes années que compte son séjour à Melilla au service de l'administration espagnole. Nous nous attacherons ensuite au rôle de l'islam dans l'organisation de la résistance et le forgement de l'unité entre différentes tribus rifaines. Au terme de cette analyse Muhammad b. ʿAbd al-Karim apparaîtra comme quelqu'un qui caressait, pour son temps, s'agissant de l'organisation de l'Etat, des idées plus modernes que la majeure partie des populations rifaines. Cela est particulièrement vrai si l'on compare les idées de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à celles des chefs des confréries religieuses et des leaders des tribus. La capitulation de mai 1926 écrasa dans l'œuf le mouvement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Elle mit un terme à l'orientation moderniste du mouvement rifain.

Dans l'appendice, nous avons sélectionné 35 documents particulièrement importants, en arabe et en langues européennes, provenant des Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris et en particulier des quatres volumes numéros 517-520 intitulés les *Papiers d'Abdelkrim*. Or,

il faut l'avouer, les documents disponibles ne permettent malheureusement pas d'élaborer un récit complet de «l'Etat Rifain» embryonnaire, ni de l'évolution de ses diverses institutions.

Notre contribution à «l'archéologie» nécessairement fragmentaire, de cette réalité rifaine compliquée et souvent ambiguë reste limitée. Néanmoins, nous sommes convaincu de la valeur substantielle des données apportées ici pour l'histoire du Rif durant cette période, qui fut fondamentale.

CHAPITRE PREMIER

LES SOURCES

I.1. Les sources primaires.

I.1.1. Les *Papiers d'Abdelkrim.*

L'ouverture, en France, des archives du Ministère des Affaires étrangères (Quai d'Orsay, Paris) vers le début des années soixante-dix, mit à la disposition des chercheurs des documents de la plus grande importance[1]. Les archives diplomatiques dudit Ministère conservent en effet une large série de documents sur le Maroc qui sont regroupés sous l'indication *Maroc 1917-1940.* Cette série correspond aux volumes numérotés de 412 à 720. Beaucoup de ces documents ont trait à la région du Rif. Ce que nous désignons par «archives rifaines» comprend les volumes numérotés de 498 à 544 bis. Parmi ces documents relatifs au Rif, on trouve les *Papiers d'Abdelkrim* conservés dans les volumes 517, 518, 519 et 520. Ils regroupent une grande partie des documents rifains confisqués à Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi après sa soumission, en mai 1926. Chaque dossier compte entre 200 et 380 pièces. Ils sont en majorité écrits en arabe, mais un nombre important de documents est rédigé en espagnol. S'ajoutent à cet ensemble quelques pièces en français et en anglais.

Ces documents dont chaque page est numérotée, sont de diverses sortes: lettres, messages, contrats, rapports, listes diverses, chroniques, décrets, poèmes ...etc. Ils émanent tous, soit de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, soit de son entourage et de ses collaborateurs, que ces derniers aient été à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. La majeure partie de la documentation date de la période qui va de 1920 à 1926, c'est-à-dire de la période de la guerre du Rif et du «Gouvernement rifain». Une partie assez importante des documents a trait aux quatres décennies qui précédent le mouvement rifain. Elle concerne en particulier

[1] Nous ne savons pas à quelle date exacte le Ministère mit ses archives concernant le Rif à la disposition des chercheurs. Pour autant que nous le sachions, le chercheur anglais Pennell serait le premier à avoir fait usage de ces archives dans une thèse soutenue en 1979. Davico écrit qu'en France, les sources du Ministère des Affaires étrangères sont demeurées secrètes jusqu'en 1971. Davico (1976), 413-414.

le père de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, d'une part dans ses relations avec les autorités espagnoles, et d'autre part, dans ses relations avec le gouvernement marocain (Makhzen). A ceci, il faut ajouter quelques documents trouvés épars dans d'autres volumes relatifs au Rif, et ayant trait également à la période qui nous intéresse ici[2]. Le nombre total de notre collection de documents rifains dépasse 400 unités. Ces documents authentiques apportent des éléments importants sur l'organisation interne du mouvement rifain et jettent de nouvelles lumières sur des questions demeurées jusqu'ici obscures.

Nous avons pris cette collection comme source de base dans notre étude de l'histoire du Rif durant la période du père, ʿAbd al-Karim, et du gouvernement de son fils, Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Bien que nous ne soyons pas les premiers à exploiter ces documents restés longtemps inconnus, nous sommes convaincu que c'est là une documentation assez complète pour étudier du dedans l'aspect rifain le plus défiguré dans les publications imprimées sur le sujet et pour reconstruire d'une manière approximative et forcément limitée par la qualité et la nature des documents préservés, ce qui s'est véritablement passé durant cette période compliquée de l'histoire du Rif.

Comment les «archives rifaines» sont-elles arrivées là où elles sont conservées aujourd'hui? On sait qu'après la désagrégation du bloc rifain, en 1926, les Français, devenus les maîtres dans le Rif, s'emparèrent de la fortune de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. La prise de Targuist — un des derniers postes de commandement où Muhammad b. ʿAbd al-Karim entassa les munitions et les archives — le 23 mai 1926 permit aux Français de s'approprier un butin considérable[3]. On sait aussi que Muhammad b. ʿAbd al-Karim et sa suite, durant leur transfert à l'intérieur du Maroc, remettaient à chaque fois leurs documents personnels aux autorités françaises. On connaît les étapes de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et de sa suite. Partis du Rif, ils allèrent à Taza, ensuite à Fès, et enfin, à Casablanca avant d'être mis à bord du paquebot «l'Abda», et de partir vers l'île la Réunion, dans l'Océan Indien[4]. On sait également de source sûre que les documents confisqués à Muhammad b. ʿAbd al-

[2] Par exemple dans les séries *Afrique 1918-1940. Affaires musulmanes* et *Maroc: nouvelle série*.

[3] Dumas (1927), 138.

[4] A en croire Roger-Mathieu, le rédacteur des *Mémoires d'Abdelkrim* et le compagnon de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à bord du bateau l'Abda, Muhammad b. ʿAbd al-Karim détenait encore des documents personnels: «Abd-el-Krim, écrit Roger-Mathieu, me fait lire, alors, cette proclamation «faite à la date de la pleine lune, 14 djemada 1341», c'est-à-dire 1er février 1922 (sic)». Roger-Mathieu (1927), 107.

Karim furent envoyés à Paris, accompagnés d'une note ou d'une traduction in extenso, par la Résidence Générale à Rabat[5]. L'on doute toutefois que Muhammad b. ʿAbd al-Karim ait livré toutes ses archives. On peut supposer qu'il en a détruit une grande quantité, ou bien encore qu'il en aurait confiés un certain nombre à des hommes de confiance restés dans le Rif. Le Résident Général Steeg supposa aussi que le journaliste anglais et correspondant du *Times* à Tanger, Walter Harris, aurait retiré juste avant la soumission de Muhammad b. ʿAbd al-Karim des documents également intéressants[6].

Certains auteurs avancent qu'en bombardant l'école d'Ajdir, les forces d'invasion ont détruit toutes les archives qui s'y trouvaient; parmi elles se seraient trouvé le projet de la Constitution rifaine et la bibliothèque du rebelle Moulay Ahmad ar-Raysuni, confisquée après la capture de son propiétaire par les forces rifaines, en 1924[7]. En plus, l'ancien secrétaire de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, al-Hasan al-Qadiri du Tlemsen déclara à l'officier français Sagnes, en juin 1926, que «Abd el Krim possédait une certaine quantité de documents qui se trouvaient dans une bibliothèque à Ajdir et furent transportés par la suite à Sidi ʿAbd Allah b. Yusuf. Mais il ne sait ce qu'ils sont devenus, car c'est à Sidi ʿAbd Allah qu'il quitte Abd el Krim»[8]. Le chercheur anglais Pennell écrit, en s'en rapportant à l'officier espagnol Sánchez-Pérez, que les troupes espagnoles occupèrent la dernière base de Muhammad b. ʿAbd al-Karim (la *zawiya* de Sidi ʿAbd Allah b. Yusuf) le 28 mai 1926, où ils découvrirent la propriété de celui-ci ainsi qu'un grand nombre de ses papiers et de ses livres. Ils s'en saisirent, ainsi que de la bannière rifaine[9]. Le même Pennell suppose que ce butin se trouverait actuellement au Archivo General de la Administración Civil del Estado fondé en 1969 à Alcala de Henares, dans les environs de Madrid[10]. Sous un sous-titre: «le sort de la bibliothèque de l'émir M'hammad», l'auteur marocain Muhammad Hasan al-Wazzani écrit, s'en rapportant probablement à une source espagnole, que la bibliothèque arabe d'Ajdir, recueillie par le frère de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, tomba dans les mains des Espagnols et fut transportée à Melilla[11]. Malheureusement, on ne sait actuellement absolument rien sur le sort de tous ces livres et de tous ces documents.

[5] 517/8-11, Télégramme de M. Steeg, Résident Général aux Affaires étrangères. Juin 1926.
[6] Idem.
[7] Youssoufi (1976), 92.
[8] 511/157.
[9] Sánchez-Peréz (1930), 121-125, Pennell (1986), 217.
[10] Pennell (1986), 225.
[11] Wazzani (1982), 176.

Après 1947, les autorités françaises saisirent une seconde occasion pour s'approprier les archives de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Ce fut lors du transfert de celui-ci et de sa suite, de la Réunion à la France, après vingt et un ans d'exil. Les circonstances exactes de la fuite de Muhammad b. ʿAbd al-Karim en Egypte restent jusqu'à présent obscures. On ne sait pas encore s'il s'agissait d'une fuite organisée par les prisonniers eux-mêmes ou d'un plan mis au point par les autorités françaises[12]. Quoi qu'il en soit, Muhammad b. ʿAbd al-Karim et sa suite descendirent à Port Saʿid, avec leurs seuls bagages à main, abandonnant leurs autres bagages à bord du paquebot Katoomba qui les transportait vers la France. L'officier français Léon Gabrielli, qui fut chargé de s'occuper des bagages abandonnés estimait leur poids à 7 tonnes. Parmi eux se trouvait la dépouille mortelle de la mère de Muhammad b. ʿAbd al-Karim: «Quant au reste des bagages, le service colonial les prit en charge et les fit mettre sous scellés dans un de ses magasins»[13]. En effet, aux archives du Ministère des Affaires étrangères sont conservés aujourd'hui des documents qui datent de la période de la Réunion. Par exemple, le dossier numéro 516 intitulé *Correspondance d'Abdelkrim à la Réunion*, regroupe des documents datant d'après 1927.

La collection «des archives rifaines» du Ministère des Affaires étrangères s'est complétée avec le transfert effectué, peu après l'indépendance du Maroc, des archives françaises du Protectorat entreposées à Rabat[14]. L'ensemble de ces documents forment ce que nous appelons *les archives rifaines*. Nous avons essayé dans le cadre de notre recherche de les exploiter au maximum, tout en sachant que ces sources sont, pour tout chercheur concerné par ce point d'histoire, d'une richesse inépuisable.

Comme il est hors de question de présenter tous ces documents dans un travail comme le nôtre, nous nous sommes contenté d'en choisir un certain nombre et de les publier dans l'annexe de cet ouvrage. Nous avons retenu, à l'usage des lecteurs, trente-cinq documents particulièrement importants dont la majorité sont rédigés en arabe. Ils jettent de nouvelles lumières sur le rôle politico-religieux des Khattabi et sur le mouvement qu'ils ont déclenché dans le Rif des années vingt. Nous présentons ces documents en appendice dans un ordre chronologique en deux sections, une pour les documents rédigés en langues européennes

[12] Cf. Benaboud (1983) 13-40, Fasi (1948), 388ss.
[13] Gabrielli (1953), 222-23.
[14] Ayache (1981), 344.

et une deuxième section réservée aux documents arabes pourvus d'une traduction française et des annotations nécessaires.

Il a été évidemment difficile de décider qu'un document était plus important qu'un autre, surtout lorsque les différents documents contenaient des informations non négligeables. Le choix n'a donc pas été aisé. Différents éléments sont entrés en ligne de compte pour sélectionner ces trente-cinq documents. En premier lieu, nous avons retenu des documents qui n'avaient jamais fait l'objet d'une publication auparavant. Seuls, les documents numérotés 16 et 17, ne répondent pas à ce critère. Il s'agit d'une part, de la lettre du Haut Secrétaire espagnol Diego Saavedra, résidant à Tétouan, et de la lettre- réponse à celui-ci par Muhammad Azarqan, Ministre des Affaires Etrangères du Rif, d'autre part. Ces deux lettres datent de juillet 1923. Elles ont paru dans plusieurs ouvrages, soit ensemble, soit séparemment[15]. L'auteur arabe Malhas qui est, à notre connaissance, le premier à les avoir publiées — il les a publiées ensemble — n'indique pas la source de ces deux documents. Il apparaît, en tout cas, qu'ils ne sont pas reproduits sur la base de l'original arabe. Aussi présentent-ils quelques variantes avec notre texte[16]. L'auteur marocain Muhammad ʿUmar al-Qadi, qui publia lui aussi la lettre d'Azarqan, ne se base pas non plus sur le document original. Il n'indique pas non plus sa source. En tout cas, son texte présente quelques différences avec le nôtre. Nous avons même remarqué dans son texte, çà et là, quelques falsifications. Par exemple, le mot *Dawla* (Etat) est remplacé, partout où il figure, par le terme *Hukuma* (Gouvernement)[17]. Quoi qu'il en soit, l'importance des deux documents nous a incité à les présenter ici sur la base de l'original arabe retrouvé parmi les *Papiers d'Abdelkrim*. Le texte de la proclamation (*bayʿa*) de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme Prince des combattants pour la foi (*amir al-mujahidin*) en février 1923, se range aussi parmi les documents les plus remarquables et les plus révélateurs [18]. Ce document demeura inconnu jusqu'à une date récente. Il fut découvert par le chercheur anglais Pennell qui le publia dans sa thèse, en en offrant une reproduction photographique difficilement lisible, accompagnée d'une traduction anglaise incomplète et très souvent fautive, en particulier en ce qui concerne les termes juridiques et religieux[19]. Par la suite, d'autres chercheurs reproduisirent des extraits de ce

[15] Malhas (1925), 53-57; Qadi (1979), 147-150; Martin (1988), 64-66.

[16] Malhas (1925), 53-57. Cf. également Saʿid (1936-38), 393-98.

[17] Qadi (1979), 147-150.

[18] 517/180.

[19] Roger-Mathieu avait attiré l'attention sur ce document dès 1927. Il en donna des extraits en français. Roger-Mathieu (1927), 107. Cf. Pennell (1986), 34.

même texte[20]. Nous avons considéré qu'un document d'une telle importance méritait une publication intégrale.

Outre l'importance des documents et leur eventuelle non-publication jusqu'à ce jour, nous avons également retenu, comme critère de sélection des documents présentés, leur représentativité pour les différentes périodes et événements que couvre notre travail. Nous étudions la période qui part des activités politiques du père, ʿAbd al-Karim, au début des deux dernières décennies du XIXᵉ siècle, et qui va jusqu'à la soumission de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, en mai 1926. Les quatres premiers documents arabes de l'appendice, relatifs au père, ʿAbd al-Karim al-Khattabi, et qui paraissent pour la première fois, apportent de nouvelles lumières sur le genre de relations qui liait le père ʿAbd al-Karim au Makhzen marocain. Ils montrent comment celui-ci fut un serviteur loyal des trois sultans marocains qui se sont succédés au pouvoir entre la fin du XIXᵉ siècle et le début du XXᵉ.

On peut considérer que la période collaborationniste avec les Espagnols constitue une deuxième période dans la vie politique des Khattabi. A ce propos, il existe un nombre considérable de documents inédits. Nous en avons sélectionné quelques-uns, aussi bien en arabe qu'en espagnol. Nous avons essayé de choisir les documents qui nous paraissaient les plus importants de cette période. Il va sans dire que nous avons aussi exploité les autres documents dans notre étude. Ce qui nous a paru le plus caractéristique dans les documents relatifs à cette période. Ils permettent en effet d'établir clairement que c'était le pragmatisme qui présidait aux relations — parfois tendues — entre les Khattabi et les autorités espagnoles.

Le fils du fameux chef de la résistance algérienne, l'émir ʿAbd al-Malik b. ʿAbd al-Qadir Muhyi al-Din, fut l'un de ces personnages qui ont joué un rôle politique important dans le Rif, durant cette période, et avec lequel les Khattabi essayaient, par pragmatisme, de collaborer pour le dresser contre les Espagnols. Le document numéro 8 est un exemple de la correspondance entretenue par ʿAbd al-Karim avec ʿAbd al-Malik, le premier invitant le second à collaborer au nom de l'islam avant le déclenchement du mouvement de résistance rifaine.

La confrontation des Rifains avec les Espagnols à Anwal marqua, en effet, le début de la guerre du Rif et constitua un tournant décisif dans les relations entre les parties rifaine et espagnole. A propos de la bataille d'Anwal en juillet 1921, nous publions ici un document historique révélateur à beaucoup d'égards. Il est écrit par Muhammad b. ʿAbd al-Karim

[20] Zniber (1983), 36-37.

et son compagnon ʿAllush b. Haddu des Baqqiwa. C'est un témoignage interne sur les intentions des chefs rifains d'un mouvement qui est à sa première phase dans sa lutte contre le colonialisme. Ce document dément plusieurs affirmations propagées à l'époque par la presse française et la presse espagnole; il fait également la lumière sur les véritables raisons qui ont pu poussé Muhammad b. ʿAbd al-Karim à se soulever contre ses amis d'hier.

Après la bataille d'Anwal remportée par les Rifains, plusieurs chefs puissants dans le Rif, tels Moulay Ahmad Raysuni et l'émir ʿAbd al-Malik, tentèrent de se rapprocher de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. C'est ce que fait apparaître une série de lettres émanant de ces deux chefs et adressées à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, entre août 1921 et novembre 1921. Le document 10 donne une idée du genre de relations qu'entretenait ʿAbd al-Malik avec le mouvement rifain[21]. Le document qui suit dans notre présentation, s'intitule «Considérations stratégiques et militaires». Il daterait de l'automne 1921 et jette des lumières nouvelles sur des projets de conquête de la zone ouest jusqu'au Chaouen et jusqu'à Tétouan. Le document contient aussi quelques tactiques de combat des forces rifaines ainsi que leur politique de guerre qui alliait, à la force, la parole.

Un autre personnage qui a joué un rôle important dans le mouvement rifain, surtout à ses débuts, fut le nommé Haddu b. Hammu des Baqqiwa. En tant qu'homme de confiance de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, il était aussi son agent et l'un des responsables militaires et politiques dans la zone orientale du Rif. Dans les *Papiers d'Abdelkrim* nous trouvons une vingtaine de ses lettres et de ses rapports, datant de la période comprise entre le 31 août 1921 et le 25 octobre 1922. L'ensemble de cette correspondance est une sorte de compte-rendu de la situation qui règne sur le front et de faits politiques divers. A titre de spécimen, nous présentons une lettre extraite de cette correspondance, sans d'ailleurs que ce document revête en soi une importance particulière.

Le document numéro 21 nous a paru, lui, important en ce qu'il présente un double intérêt. D'une part, c'est un texte écrit par un chroniqueur de guerre à l'époque même du déroulement des événements. Les données historiques qu'il contient sont, grâce à leur fiabilité, d'une importance capitale pour l'histoire du Rif. D'autre part, il confirme une opinion répandue en attestant que Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait bien désigné des employés spéciaux pour consigner les événements de

[21] Pour Moulay Raysuli voir 517/241; 517/166-67; 517/161; Tamsamani (1989), 72-76.

guerre. Ce fait est confirmé aussi par le document numéro 24, dont on doit la rédaction à l'un de ces fonctionnaires qui étaient salariés pour la notation des faits de guerre. Le document 22, relatif à l'organisation judiciaire dans le Rif, montre que le haut tribunal de Mazimma disposait d'un département spécial appelé «Conseil de la consultation religieuse» auquel revenait de trancher dans les affaires immobilières, conformément aux textes canoniques, interprétés selon la doctrine Malikite.

Pour ce qui est de la correspondance de Muhammad b. ʿAbd al-Karim avec les affairistes et les correspondants étrangers, nous avons choisi une de ses longues lettres (nous en avons plusieurs) adressée au correspondant du *Times* au Maroc, Walter Harris, destinée à être publiée dans ce journal. Les deux derniers documents que nous présentons datent de la dernière période du mouvement rifain, c'est-à-dire juste un à deux mois avant sa désagrégation. C'est la première fois qu'ils sont publiés. Ils ont trait à la question de l'envoi d'une délégation rifaine pour participer au congrès islamique du califat prévu au Caire pour le 12 mai 1926. Le premier des deux documents est une lettre du secrétaire général de ce congrès, adressée à Muhammad b. ʿAbd al-Karim. La lettre invite ce dernier à envoyer «une délégation rifaine pour représenter la noble nation rifaine au congrès islamique général du califat» au Caire[22]. Le second des deux documents est un message émanant de l'agent de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à Tanger, ʿAbd al-Karim b. ʿAli al-Luh. Dans sa lettre, celui-ci revient, entre autres, sur la question de l'envoi de la délégation rifaine au congrès islamique général du califat au Caire.

Pour cette anthologie, nous estimons avoir choisi les documents les plus importants et les plus représentatifs. Ils permettent de se faire une certaine idée du rôle des Khattabi dans le Rif à partir de 1880, et ce, jusqu'en 1926. Ces documents devraient aider le lecteur à mieux comprendre, peut-être, certains faits de cette période particulièrement complexe de l'histoire du Maroc.

I.1.2. Trois types de *Mémoires* de Muhammad b. ʿAbd al-Karim.

On a beaucoup parlé des *Mémoires* de Muhammad b. ʿAbd al-Karim sans que jamais la question soit épuisée. Si certains auteurs doutent encore de l'existence de ces mémoires[23], d'autres en établissent bien l'existence, mais sans en assurer la publication[24]. D'aucuns disent en avoir utilisé le manuscrit[25].

[22] 517/191.
[23] Anis (1976), 399.
[24] Zniber (1976), 490; Anis 91976), 398-99.
[25] Saʿid (1936-38), 322; Amzyan, 11 et passim.

En réalité, on nous parle de trois types de mémoires, qui datent de trois périodes différentes. Premièrement, il y a *Les Mémoires d'Abd-el-krim,* rédigés par le journaliste français J. Roger-Mathieu en 1927 d'après les déclarations que lui a faites Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même. Le rédacteur de ces mémoires les présenta comme étant «la Confession ou les confidences» de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il dit avoir recueilli ces déclarations tout d'abord dans le Rif (Taghzut), lors d'une visite comme correspondant de guerre du journal *Le Matin,* et ensuite, à bord du bateau l'Abda qui transportait Muhammad b. ʿAbd al-Karim et sa famille vers la Réunion: «Seul de tous les journalistes qui prirent place à bord de l'Abda où furent embarqués les proscrits, écrit-il, j'ai pu réussir, par des moyens dont on me permettra de ne pas éventer le secret, à effectuer aux côtés d'Abd-el-Krim et de son frère Si M'hammed, mes anciens hôtes de Tarzerout, la traversée complète de Casablanca au Frioul [...] C'est sous la dictée directe des deux frères qu'ont été enregistrées en majeure partie les pages qui vont suivre, les autres étant écrites de la main même d'Abd-el-Krim, qui m'en a remis les feuillets à chaque fois, disait-il, qu'il voulait plus intensément prendre ses responsabilités devant l'histoire»[26].

Si ces mémoires sont pour Roger-Mathieu «l'unique document historique»[27], d'autres auteurs mettent leur authenticité en doute. L'auteur espagnol Ruiz Albéniz considère que le livre présente des visées hostiles à l'Espagne: «On y trouve des absurdités de toute nature, des mensonges, des anachronismes [...], en un mot, toute l'ordure qui pouvait tomber des lèvres du rusé Jatabi, lequel conformément à son habitude et se trouvant sur un bateau français et devant un journaliste franchement hostile à l'Espagne [...] parla constamment de notre pays d'une façon injurieuse et dupa son interlocuteur et historiographe par des assertions plaisantes...»[28]. L'anthropologue américain David Hart, reconnaissant une part d'originalité dans ces mémoires, pense qu'ils sont: «often unreliable and must be used with caution»[29]. Pour l'historien marocain Germain Ayache, ces mémoires sont écrits «par un journaliste de renom et dans des conditions, à des dates, en des lieux précisés sinon tout à fait contrôlables. Ils étaient de surcroît, certifiés par des photographies, une dédicace, et même une attestation autographe établie dans les règles. Mais, le moment venu nous soumettrons à examen ces prétendus «Mé-

[26] Roger-Mathieu (1927), 45-6.
[27] Roger-Mathieu (1927), 47.
[28] Ruiz Albéniz (1927), 24-5.
[29] Hart (1976a), 369.

moires» dont on découvrira qu'ils ne sont qu'un montage où le faux pur et simple voisine avec des éléments toujours douteux ou controversés puisés à toutes les sources, excepté celle, peut-être, que le titre annonçait»[30]. Or, il faut l'avouer, Ayache ne donne pas de justification convaincante pour l'attitude qu'il adopte ici. On ne trouve dans son livre aucun élément qui puisse fonder sa prise de position. Nous pensons qu'il est influencé par le point du vue négatif de certains auteurs espagnols vis-à-vis des Mémoires rédigés par Roger-Mathieu[31].

Quoi qu'il en soit, ces mémoires sont les seuls connus du large public, et, depuis longtemps, les plus utilisés, grâce, surtout, à leur traduction en arabe[32]. La version arabe a fait longtemps autorité. Elle a servi de texte de base à plusieurs auteurs arabes et marocains. Bien que ces mémoires soient écrits d'un point de vue colonial et tendancieux, on ne peut cependant s'en passer, puisque, jusqu'à maintenant, il n'en existe pas qui soit davantage crédible. De plus, et bien que l'auteur fasse preuve de chauvinisme, il faut reconnaître que nous y trouvons des données historiques, qui, soumises à vérification, s'avèrent dignes de foi. Bien que l'auteur ne cesse d'exprimer ses doutes sur certains témoignages, il traduit souvent, sans intervention de sa part, ce qu'il a entendu de la bouche de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Par exemple, alors qu'il est lui-même d'un autre avis, il rapporte que les Khattabi sont «les descendants directs des Oulad Si Mohammed ben Abd-el-Krim, originaires du Hedjaz, précisément de Yambo, sur les bords de la mer Rouge. Notre aïeul s'appelait Zarra de Yambo (sic)»[33]. On sait que les Khattabi ont propagé l'idée de leur origine arabe. Ceci est confirmé aussi dans les mémoires de Muhammad Azarqan, le beau-frère de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et son ministre chargé des Affaires Etrangères du gouvernement rifain[34].

Vers les années soixante-dix, Ayache signala un autre mémoire, qu'il nomme *le Mémoire de la Réunion*, désigné également sous le titre *Manuscrit Sagnes*, du nom de l'officier interprète qui l'aurait rédigé en arabe à la Réunion, avant 1929. D'après Ayache, le texte arabe de ces mémoires est considéré comme perdu. Ayache ne disposait que des 60 pages dactylographiées de la traduction française, effectuée par un cer-

[30] Ayache (1981), 18.

[31] Cf. Ruiz Albéniz (1927), 24-25.

[32] La traduction arabe a été effectuée par ʿUmar Abu an-Nasr sous le titre: *Le héros du Rif, l'émir ʿAbd al-Karim* (=*Batal ar-Rif al-Amir ʿAbd al-Karim*). Beyrouth, 1934. Il existe aussi une version allemande intitulée: *Memoiren. Mein Krieg gegen Spanien und Frankreich*. Dresden, 1927.

[33] Roger-Mathieu (1927), 55.

[34] Skirj (1927), 85.

tain Thami Zemmouri[35]. Doutant des mémoires rédigés par Roger-Mathieu, Ayache utilisa largement dans son livre les *Mémoires de la Réunion,* qu'il considérait comme authentiques[36]. Dans un article de 1983, l'écrivain marocain Zniber, qui renvoie aussi à ces mémoires, est plus bref encore qu'Ayache à leur sujet[37]. On ne sait rien sur le sort de ce manuscrit. On ne sait pas ce qu'il est devenu après la mort de son détenteur, Thami Zemmouri[38]. Nous savons que Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait écrit ses mémoires à la Réunion, avant 1929. Dans une lettre, datée du 14 décembre 1928, envoyée de Fès, un certain Abdel karim ben.... prie Muhammad b. ʿAbd al-Karim d'envoyer un exemplaire du livre qu'il appelle «l'histoire de la question rifaine» au capitaine Odinot qui voudrait en effectuer une traduction française[39].

Plusieurs auteurs avancent, cependant, que Muhammad b. ʿAbd al-Karim n'a écrit ce qu'on peut considérer comme étant ses véritables mémoires, qu'après 1947, c'est-à-dire après son installation en Egypte[40]. Ayache affirme que Muhammad b. ʿAbd al-Karim a bel et bien écrit ses mémoires au Caire, mémoires «qu'on doit vraiment et exclusivement considérer comme ses mémoires. Et il est bien certain qu'un document de cette espèce, encore indisponible, hélas, fournira d'importants compléments au récit d'Azerkane...»[41]. Selon ʿAllal al-Fasi, les mémoires que Muhammad b. ʿAbd al-Karim dictait au Caire à son ami ʿAli al-Hammami, n'ont pas pu voir le jour[42]. Muhammad Hasan al-Wazzani, à son tour, affirme que Muhammad b. ʿAbd al-Karim a écrit ses Mémoires, mais qu'il s'est abstenu de les publier de son vivant. Al-Wazzani ajoute qu'il a été chargé, avec M'hammad, frère de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, de réviser ces mémoires et de les annoter. Mais, après un certain temps, il n'a pu terminer ce travail à cause de son départ pour l'étranger et, ensuite, de son séjour à Lausanne[43].

D'un autre côté, certains auteurs disent avoir utilisé le manuscrit des mémoires de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. L'historien arabe Amin

[35] Ayache (1981), 345.

[36] Ayache (1981), 18, 20, 345 et passim; Gallissot (1976), 522-23.

[37] Zniber (1983), 35.

[38] Ayache (1981), 345; Gallissot (1976), 522-23.

[39] 516/203.

[40] ʿAlami (1968), 6; Wazzani (1982), 18-20; Anis (1976), 398. Selon Laroui, ces mémoires s'intitulent *Ce qu'a voulu faire notre révolution*. Laroui (1976), 518.

[41] Ayache (1981), 21.

[42] ʿAlami (1968), 6.

[43] Wazzani (1982), 17-8. Selon d'autres témoignages, quelqu'un aurait acheté le manuscrit des *mémoires du Caire* en vue de le détruire. Woolman (1968), 241; Wazzani (1982), 19.

Saʿid, dans son livre sur *Les révolutions des Arabes au XXe siècle*, dit dans une note se baser sur le manuscrit des mémoires inédits de Muhammad b. ʿAbd al-Karim; il le précise dans le chapitre consacré à la révolution de l'émir ʿAbd al-Karim al-Khattabi[44]. Les deux auteurs égyptiens al-Muhami et As-Sufi, dans leur livre intitulé *Le prince ʿAbd al-Karim al-Khattabi, le héros de l'Afrique du nord*, se basent aussi bien sur les mémoires inédits de Muhammad b. ʿAbd al-Karim que sur ses déclarations orales[45]. Muhammad Sallam Amzyan, auteur marocain résidant à l'époque au Caire, s'est entre autres basé, lui aussi, dans son livre intitulé *ʿAbd al-Karim al-Khattabi et la guerre du Rif*, sur les mémoires inédits et les déclarations orales de Muhammad b. ʿAbd al-Karim[46].

Par ailleurs, il faut dire que les informations empruntées à ces mémoires inédits concernent le plus souvent des statistiques ayant trait à la guerre du Rif. A titre d'exemple, nous relevons ce passage chez Amzyan: «Quant aux dégâts que la guerre du Rif a laissés durant ses années, je les établirai comme ils m'ont été racontés par al-Khattabi et tel qu'il les a consignés dans ses mémoires, la seule source véritable»[47]. Il en va pratiquement ainsi pour tous les auteurs qui disent avoir utilisé les mémoires du Caire. L'apport de ces livres ne s'écarte pas beaucoup de celui des livres écrits d'après les sources secondaires.

La valeur historique de ces mémoires demeure donc controversée, à en croire l'écrivain américain Furneaux, qui, dans son livre intitulé *Abdel Krim Emir of the Rif*, indique que: «[...] Said Khettabi, who conducted me through Northern Morocco and who, with his brothers, interpreted for me their father's unpublished «Story of Our War». This document I found disappointing for it supplies little information of value and only a few quotations. Abdel Krim does not supply the precise details and caustic comment which we have come to expect from modern «Generals». I doubt if a biographer could have obtained more information from Abdel Krim during his lifetime. He would, I think, have politely parried probing questions, not from any intent to be secretive, but rather because of modesty, a Rifian characteristic»[48]. On est donc en droit de se poser différentes questions: Muhammad b. ʿAbd al-Karim a-t-il été très prudent dans les informations qu'il a livrées dans ses mémoi-

[44] Amin Saʿid: *Thawarat al-ʿarab fi al-qarn al-ʿishrin*. Le Caire. s.d., 177-217.
[45] *Al-amir Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi batal ash-shamal al-ifriqi*. Le Caire, 1958. 32, 44, 81...etc.
[46] Amzyan (1971), 11 et passim.
[47] Amzyan (1971), 247.
[48] Furneaux (1967), 242.

res? Ou bien seraient-ce les auteurs qui n'auraient jamais eu sous les yeux la totalité du texte de ces mémoires? Deux raisons pourraient justifier cette dernière hypothèse. Les mémoires — et ce serait la première raison — contiendraient des critiques à l'adresse de personnages politiques arabes. En ce cas, Muhammad b. ʿAbd al-Karim, et, par la suite, ses héritiers ne voulaient pas se créer de problèmes avec la publication de ces mémoires. Il est aussi fort possible — et ce serait la deuxième raison — que Muhammad b. ʿAbd al-Karim n'ait pas laissé de mémoires du tout[49]. Dans l'attente de la publication de ces mémoires ou d'autres révélations à leur sujet, toute spéculation nous semble prématurée.

I.1.3. Ahmad Skirj (1878-1943/44): *L'ombre allongée sur la guerre du Rif.* Mémoires de Muhammad Azarqan[50].

Cet ouvrage inédit est le plus ancien travail qui nous soit parvenu, du côté marocain, sur l'histoire du Rif durant la guerre des années vingt[51]. Ecrit en 1927, ce manuscrit a longtemps échappé à l'attention des chercheurs. Muhammad Azarqan (m. 1969) beau-frère de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, et Ministre des Affaires étrangères de ce dernier, fut l'un de ses plus proches partisans. Après l'éloignement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à la Réunion, Azarqan fut astreint à résidence à al-Jadida (Mazagan) où il dicta, en 1927, ses mémoires au cadi Ahmad Skirj qui en fit un livre intitulé *az-Zill al-warif fi muharabat ar-Rif.*

Abu al-ʿAbbas Ahmad al-ʿAyyashi Skirj fit des études à la Qarawiyyin et devint un lettré célèbre. Après avoir exercé des fonctions dans l'administration du Makhzen marocain, il fut juge (cadi) à Oujda, à Rabat, puis, de 1921 à 1928, à al-Jadida. Skirj a laissé plus de cent vingt ouvrages couvrant diverses disciplines scientifiques. Une grande partie de cette œuvre est encore inédite[52].

Skirj s'intéressa de bonne heure au Rif, avant même sa rencontre avec Azarqan, comme il le dit dans l'introduction de son livre. Il s'était même fait remarquer des autorités françaises en raison de sa sympathie pour la révolution rifaine et pour Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi[53].

[49] Anis (1976), 399.

[50] *Az-zill al-warif fi muharabat ar-Rif.* Le Ms. original est propriété privée de la famille Skirj. Film du manuscrit à la Bibl. Générale de Rabat (Microfilm nr. 1020). Cf. Tamsamani (1986), 58; Manuni (1989), 253.

[51] L'ancien secrétaire de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, M. Hasan b. ʿAbd al-ʿAziz al-Qadiri de Tlemsen écrivait à celui-ci, le 6 septembre 1929, lui annonçant la composition d'un ouvrage sur l'histoire du Rif, qu'il n'a pu terminer à cause de malencontreuses circonstances et de manque d'argent. 516/254.

[52] V. Tamsamani (1986), 49-50; Jirari (1985), 43.

[53] 508/2. Rapport du commandant d'al-Jadida au sujet des proclamations de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi en Algérie et en Tunisie. 2 Jan. 1926.

Dans l'introduction, Skirj écrit que les historiens, depuis longtemps, n'ont pas pu se débarasser de leurs ambitions et de leurs passions personnelles, font exception les historiens européens qui, grâce à la liberté d'opinions dont ils jouissent, peuvent chercher la vérité afin qu'elle se propage[54]. Skirj s'engage à dire la vérité telle qu'elle lui a été transmise oralement par Muhammad Azarqan: «Mon but dans tout cela est de transmettre la vérité à partir de sa source authentique; et il se peut que je traduise [les faits] sans y ajouter quelques vérifications que ce soient...»[55]. Le manuscrit du *Zill* fut signalé pour la première fois, à notre connaissance, vers les années soixante-dix, par l'historien marocain Abdallah Laroui[56]. Depuis lors, quelques historiens l'ont utilisé dans leurs ouvrages. Germain Ayache est le premier auteur, à ce que je crois, qui en ait fait usage dans sa thèse sur *Les origines de la guerre du Rif.* Le manuscrit fut ensuite exploité par le chercheur anglais Richard Pennell, dans sa thèse publiée en 1986. Enfin, le chercheur marocain Mohamed Kharchich, dans sa thèse soutenue en 1989 sous le titre de *La France et la guerre du Rif* s'est appuyé également sur le manuscrit du *Zill.*

L'on peut toutefois se demander si Skirj ne fut pas chargé par les autorités françaises de faire l'interrogatoire d'Azarqan. En ce cas, dans quelle mesure Azarqan, astreint à résidence, pouvait-il s'exprimer librement, et comment aurait-il pu s'abstenir de tenter d'atténuer les faits pour satisfaire les autorités françaises? Il est sans doute vrai que cette part mesurée de la vérité présente une grande valeur en tant que témoignage interne. Confronté avec les *Mémoires* de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, rédigés par Roger-Mathieu, le *Zill* contient des renseignements similaires sur des questions essentielles. Ainsi, l'origine de la famille des Khattabi remonterait, selon les deux sources, à l'aïeul Zarʿa de Yanbuʿ, originaire de la péninsule arabe[57]. Cependant, selon Azarqan, le patronyme al-Khattabi est dérivé des Aith Khattab, fraction des Banu Waryaghil, et n'a rien à voir avec le deuxième calife ʿUmar ibn al-Khattab, comme on l'avait dit[58]. Ce que l'on peut reprocher à Azarqan, à part le flou chronologique, dont lequel se meut son récit, c'est sa tendance à faire de «l'histoire romancée». A maintes reprises, il donne des fragments et des passages qu'il dit citer en substance de la bouche de

[54] Skirj (1927), 1.
[55] Skirj (1927), 2.
[56] Laroui (1976), 486.
[57] Skirj (1927), 85; Roger-Mathieu (1927), 55.
[58] Skirj (1927), 86; cf. Amzyan (1971), 9.

Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Cela semble peu vraisemblable. Il cite, par exemple, à la première personne, un discours que Muhammad b. ʿAbd al-Karim aurait donné juste après sa proclamation comme émir. Le discours, qui s'étend sur presque deux pages, est cité de mémoire[59]. Quoi qu'il en soit, le témoignange d'Azarqan reste, jusqu'à présent, irremplaçable.

I.1.4. Muhammad ʿUmar al-Qadi (né en 1901) et ses mémoires de la guerre du Rif: *Le lion du Rif Muhammad ʿAbd al-Karim al-Khattabi*[60].

L'historien marocain Ahmad Buʿayyashi écrit qu'un certain Muhammad al-Qadi al-ʿAbd al-Hadi avait été chargé par Muhammad b. ʿAbd al-Karim de consigner les annales de la guerre du Rif[61]. En fait, nous avons trouvé deux documents signés Muhammad ʿAbd al-Hadi, datant du mois d'avril 1924, où il est question de la nomination de ce personnage pour la consignation des chroniques de guerre[62]. Il s'agit, à notre avis, de Muhammad ʿUmar al-Qadi, auteur du *Lion du Rif.*

Muhammad ʿUmar al-Qadi fut intimement lié au mouvement rifain. Cousin de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et secrétaire de ce dernier, il fut aussi son collaborateur. Comme il le dit lui-même, il accompagnait Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme son ombre partout[63]. Muhammad b. ʿAbd al-Karim l'aurait chargé pendant les hostilités de consigner les événements et les faits de la guerre. Une grande partie de ces mémoires aurait donc été écrite lors du déroulement des événements: «Après avoir fait appel à quelques événements que j'avais écrits à l'époque, pêle-mêle, et après avoir repris contact avec mes collègues avec lesquels j'étais l'un des participants aux événements de la guerre; j'ai vu qu'il était nécessaire de rédiger ces mémoires historiques pour rendre service à [mon] pays et comme hommage aux héros qui ont sacrifié leur vie pour la cause de leur pays, leur peuple et leur Etat»[64]. Il faut dire aussi que ce livre voulut être une réaction au livre d'al-Buʿayyashi publié en 1975. al-Qadi ne consacre-t-il pas le sixième chapitre de son livre à la réfutation des «fautes figurant dans l'histoire d'al-Buʿayyashi»[65].

59 Skirj (1927), 81-83.

60 *Asad ar-Rif Muhammad ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Mudhakkirat ʿan harb ar-Rif.* Tétouan 1399/ 1979.

61 Buʿayyashi (1974), 1/66-67.

62 V. 520/185 (=App. Nr. 24) et 519/155; cf. 517/266 (=App. Nr. 21).

63 V. Introduction du livre 4-8.

64 Idem, 2.

65 Qadi (1979), 237-280

On voit, par son récit, que al-Qadi fait de l'histoire événementielle. Il ne prend pas lui-même de décisions et s'abrite toujours derrière l'opinion d'historiens marocains, tels Allal al-Fasi, Ahmad ʿAssa ou d'autres encore. Voici, à titre d'exemple, un passage emprunté à ʿAssa, pour s'exprimer à travers lui: «Je suis convaincu que ceux qui disent qu'ibn ʿAbd al-Karim aspirait à la libération du Maroc par étape, afin d'y instaurer un régime monarchique constitutionnel, sont parvenus à comprendre la pensée de cet homme, mieux que les autres. Ceci en dépit du fait que les hommes de la révolution rifaine ont parlé de la République indépendante du Rif et ont fait plusieurs déclarations confirmant cette appellation de la République. En fait, ibn ʿAbd al-Karim voulait libérer tout d'abord une région du Maroc et faire reconnaître son indépendance sur le plan international, pour pouvoir enfin briser la bande du protectorat imposée au Maroc tout entier»[66]. Ainsi, selon al-Qadi, la République du Rif fut proclamée pour des raisons tactiques, c'est-à-dire pour convaincre les Français et les Espagnols qu'on n'envisageait pas de les expulser de la totalité du Maroc et de mettre fin au régime du protectorat. Les arguments avancés par l'auteur pour prouver que le mouvement rifain aspirait à la libération totale du Maroc sont:

1. Les combattants du Rif n'étaient pas que des Rifains.
2. Les pamphlets du mouvement rifain étaient distribués secrètement dans toutes les régions du Maroc.
3. Les négociations insistaient sur le retrait total de tout le Nord du Maroc. Si Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait songé à la fondation d'un Etat indépendant, il se serait limité aux territoires sous son autorité[67].

Ainsi, al-Qadi qui n'est ni historien ni politicien professionnel, s'estimait lui aussi obligé de se mêler à la discussion anachronique des politiciens marocains sur le mouvement rifain. La thèse d'al-Fasi et de ses successeurs est reprise dans ses grandes lignes par al-Qadi[68]. Pourtant, ceci n'amoindrait pas la valeur historique du livre en tant que témoignage interne.

I.2. Les sources secondaires.

I.2.1. Les publications européennes de l'époque coloniale.

Les publications européennes datant de l'époque coloniale et traitant de la guerre du Rif sont, pour l'essentiel, l'œuvre de militaires et de spécia-

[66] Qadi (1979), 79.
[67] Qadi (1979), 79-80.
[68] Cf. infra, 61.

listes coloniaux, dont certains ont été témoins ou acteurs des événements. Ce dernier point est surtout vrai pour les auteurs espagnols. Parmi ces témoignages et mémoires de guerre, quelques ouvrages espagnols sont particulièrement connus. On doit *Campañas en el Rif et Yebala 1921-22. Notas et documentos de mi diario de operaciones* au Général et Haut Commissaire de l'Espagne au Maroc, Damasso Berenguer[69]. L'auteur espagnol Francisco Hernandez Mir publia un ouvrage en quatre volumes sous le titre de *Del desastre a la victoria 1921-26*[70]. Par la suite, le Général Manuel Goded publia un ouvrage intitulé *Marruecos: las etapas de la pacificación*[71]. Ces trois ouvrages fournissent des informations indéniables sur l'organisation de l'armée rifaine, les finances et l'organisation intérieure du camp espagnol. Ils furent pendant longtemps la source essentielle de nombre d'études postérieures consacrées à l'histoire militaire des événements du Rif, que ces études aient été espagnoles, françaises ou arabes.

Du côté français, il y a lieu de mentionner Jacques Ladreit de Lacharrière, membre du Comité de l'Afrique française. Il fut le premier Français à publier un ouvrage sur le sujet. Son livre a pour titre *Le Rêve d'Abd el Kerim*[72]. Pierre Dumas, un officier de guerre français, publia en 1927, un ouvrage qui porte pour titre *Abd-el-Krim*[73]. Certains auteurs français, vu la nature de leur charge, étaient mêlés aux événements du Rif et ont noué des relations avec quelques dirigeants rifains. Le contrôleur civil français à Tawrirt, Léon Gabrielli, en est le meilleur exemple. Ses notes et souvenirs pris au cours de son service en qualité d'agent secret, de 1924 à 1926, ont été publiés dans un livre posthume, en 1953, sous le titre d'*Abd-el-Krim et les événements du Rif1924-26*[74]. Pierre Semard, membre du parti communiste français, dans son livre intitulé *la guerre du Rif,* paru en 1926, à Paris, adopte une attitude sympathisante à l'égard de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et du mouvement rifain.

Du côté anglais, il faut mentionner le fameux correspondant du *Times* à Tanger, dans les années vingt, Walter Burton Harris[75]. Celui-ci avait noué des rapports personnels avec quelques chefs rifains, notamment Muhammad b. ʿAbd al-Karim, avec lequel il correspondait régulière-

[69] Madrid 1923. 267pp.
[70] Madrid 1926-27.
[71] Madrid 1932.
[72] Voir infra, 44.
[73] Voir infra, 48.
[74] Notes et souvenirs recueillis par Roger Coindreau. Casablanca. Pour l'examen de l'ouvrage de Gabrielli, voir infra, 50.
[75] Cf. Doc. 541/218-21

ment. En 1927, et après l'éclatement du mouvement rifain, Harris publia à Londres un ouvrage documenté qu'il a intitulé *France, Spain and the Rif.*

Tous ces auteurs étaient, parfois, au courant des vérités les plus confidentielles, ce qui confère à leurs publications une valeur historique indéniable. En dépit du parti pris de ces ouvrages, on ne saurait pour autant les rejeter[76]. Dans notre travail, nous nous sommes contenté d'examiner quelques-uns de ces ouvrages. Nous avons choisi ceux qui reflètent le plus franchement l'idée qu'on se faisait de la situation durant cette période coloniale. Les livres des spécialistes militaires espagnols, sont d'un grand intérêt pour l'histoire militaire du Rif. Pour des raisons évidemment politiques, les Khattabi, père et fils, qui constituent le sujet central de notre thèse, n'y tiennent qu'une place marginale. L'attention qui leur est accordée dans ces ouvrages est fort loin d'être satisfaisante. Par contre, les auteurs français, qui voyaient les choses d'un autre point de vue, se sont intéressés à la personne de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et à sa famille, encore qu'ils l'aient fait dans le cadre de leur politique coloniale. A titre d'exemple, nous avons choisi trois ouvrages parmi les plus représentatifs pour ce qui est de l'image de Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans les écrits français coloniaux. Ces ouvrages ont contribué à la formation ultérieure de la légende de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme sultan du Rif ou comme *Rogui.*

De par leur parti pris, ces ouvrages reflètent, comme nous en ferons la remarque plus loin, la politique française vis-à-vis du gouvernement marocain en général, et du mouvement rifain en particulier. Nous verrons que c'est la raison pour laquelle ces ouvrages constituent plutôt un plaidoyer en faveur de la politique française au Maroc, et ce, au détriment de l'étude des faits eux-mêmes[77].

I.2.1.1. Jacques Ladreit de Lacharrière, *Le Rêve d'Abd el Kerim. Esquisse d'histoire marocaine*[78].

Ce livre fut le premier à être publié sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim par un auteur français, avant même la capitulation de celui-là. Ladreit de Lacharrière nous est surtout connu pour ses écrits sur le Maroc, où il adopte un point de vue colonial, et par sa participation à la revue semi-officielle *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (BCAF). Cette revue mensuelle était consacrée essentiellement à des recherches ayant pour

[76] Contra Ayache (1981), 18.
[77] Cf. Dumas (1927), 6.
[78] Editions coloniales. Paris, octobre 1925. Cf. *BCAF.* (1925), 502.

but de promouvoir la politique coloniale française en Afrique. Jouissant de la confiance des autorités françaises, Ladreit de Lacharrière et ses camarades de la revue avaient accès aux documents confidentiels. C'est ainsi que l'ouvrage qui nous occupe contient çà et là, des renseignements qui ne peuvent provenir que de quelqu'un tenu au courant des faits. En outre, contemporain des événements, l'auteur puisait ses informations dans les publications et la presse d'alors. Dans un appendice bibliographique, il rassemble ses sources d'information, qui comprennent des publications espagnoles, françaises et anglaises.

Dans le chapitre trois de son ouvrage, qui est consacré à la biographie de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et à son éducation, l'auteur s'attache à la discussion de l'origine des Khattabi. Conformément à plusieurs sources, il écrit que Muhammad b. ʿAbd al-Karim est originaire du clan Ayth Khattab de la tribu des Banu Waryaghil. Pourtant, le qualificatif Khattabi n'est pas dérivé, selon lui, de la fraction Ayth Khattab. Il l'explique en disant que Muhammad b. ʿAbd al-Karim insistait sur ce patronyme pour se prétendre issu d'une famille arabe, et ce, dans le but de favoriser sa renommée et de légitimer son pouvoir. Ce faisant, il pouvait se réclamer, en qualité de descendant, «du deuxième Calife, Omar (ibn) el-Khattab, ou de Omar, fils d'Idris II, le fondateur de Fez, qui reçut en héritage une partie du Maroc septentrional; ou seulement de sidi Omar el Khettab, négociateur, au XVI[e] siècle, de la paix entre le Mérinide Ahmed ben Mohamed et le Saadien Aboul Abbas Ahmed el Aaredj, et qui fut enterré au Djebel Zerhoun. La dernière de ces hypothèses marquerait chez Abd el Kerim le traditionnel souci de tous les *roguis* (révoltés), de s'apparenter avec l'un quelconque des innombrables santons inhumés autour du très vénéré tombeau du sultan Moulay Idris» (91-2)[79]. Cette interprétation rejoint la politique coloniale française au Maroc, qui essayait de distinguer entre les Berbères et les Arabes. Selon cette politique, les familles berbères, pour prétendre au pouvoir, devaient, avant tout, procéder à la fabrication de généalogies d'ancêtres arabes pour légitimer leur pouvoir[80].

Sur le plan local, la famille des Khattabi jouissait d'une réelle notoriété dans la tribu des Banu Waryaghil, depuis deux générations au

[79] Ceci montre que l'auteur ne fait là que des suppositions incertaines. Ailleurs, il écrit: «Abd el Kerim, en visant la Métropole du Nord, avait deux buts. Il voulait légitimer son autorité et l'étendre. Il s'était fabriqué une généalogie d'idrissite utilisant son surnom El Khettabi qu'il faut faire consacrer dans la cité fondée par Idris II.»(190).

[80] Le Maréchal Lyautey serait à l'origine de cette allégation. Dans un rapport au Président Herriot, daté du 20 décembre 1924, il écrivait: «Comme la tradition religieuse exige encore au Maroc que le sultan soit de dynastie chérifienne, voici qu'Abdelkrim s'est forgé une ascendance idrissite». Cité par Ayache (1981), 159. Cf. Cerych (1964), 231.

moins. Se basant sur les dires de M'hammad al-Khattabi, le fils cadet de ʿAbd al-Karim, l'auteur rapporte que ce dernier était un homme de progrès qui aspirait à la modernisation du Rif. Mais ne pouvant réaliser ceci à lui seul, il décida de collaborer avec les Espagnols et de plaider pour leur protectorat. Encore une fois, l'auteur considère l'aspiration moderniste de ʿAbd al-Karim comme une identification avec les anciens revoltés du Maroc: «Ils (les projets de modernisme) sont, au contraire, sinon dans leur fond du moins dans leur forme, la répétition classique de nombreux précédents; il n'y a pas un seul des prétendants marocains qui, parvenu à un certain degré de puissance, n'ait agi ainsi, qu'il ait nom, pour nous en tenir aux seuls contemporains, Bou Hamara, Moulay Hafid, Raisouli»(93). Dans cette perspective aussi, le père ʿAbd al-Karim fit donner à ses deux fils, Muhammad et M'hammad, une éducation moderne dans les écoles espagnoles. Il avait à l'esprit l'aide que ses fils pourraient dans l'avenir lui apporter dans ses projets de modernisation du Rif. Pour ce qui est de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, l'auteur insiste sur le fait que la véritable école où celui-ci a appris la langue espagnole et les méthodes européennes fut l'école de Melilla (94-5). Dès son retour dans le Rif, Muhammad b. ʿAbd al-Karim profita de la notoriété de sa famille et de sa position personnelle, socialement privilégiée, en sa qualité de savant musulman (*faqih*) et de connaisseur des sciences modernes, pour imposer son autorité aux tribus rifaines (112-3).

L'étude de l'organisation et des institutions de la République rifaine occupe d'ailleurs la majeure partie du livre. L'appareil gouvernemental installé dans le Rif par Muhammad b. ʿAbd al-Karim est considéré par l'auteur comme «un embryon d'administration, une *Beniqua*[81], expression traduite souvent, à tort, par Conseil des Ministres, alors qu'elle désigne seulement un ensemble de secrétaires sans aucun pouvoir personnel ni responsabilité. Cette organisation, assimilée par analogie déformante à nos institutions, a donné naissance à la légende de la République rifaine, *Doula Djemaouria Rifia*, munie d'un président, de ministres, d'un parlement (...); dans la réalité, il existe seulement Abd el Kerim et les siens, assistés de quelques collaborateurs de second ordre cherchant et parvenant à dominer les notables des différentes tribus. Ainsi le *rogui* peut jouer au sultan, titre que beaucoup d'indigènes nord-africains, exaltés par les apparences, lui donnent déjà»(135). Le gouvernement rifain, appelé *Beniqa*, est caractérisé par son instabilité. Il changea à maintes reprises. Selon l'auteur, le gouvernement rifain était composé des per-

[81] Terme désignant le bureau administratif du Makhzen.

sonnages suivants: «M'hamed ould Abd el Kerim, *khalifat* de son frère; Si Abdessalem el Khettabi, son oncle, préposé aux finances; Mohammed Azerkan aux affaires étrangères; Ahmed Bou Drah à la guerre; Si liazid ben El Hadj Hamou à l'administration intérieure; Sidi Mhammed Ben Salah aux Habous»(136)[82]. Ce gouvernement est qualifié par l'auteur d'une assimilation déformante des institutions européennes, à l'exception du terme *Khalifat* qui est islamique, comme si celui des Habous, que l'auteur mentionne lui-même, n'était pas islamique (136).

A maintes reprises, dans son livre, l'auteur insiste sur le rôle qu'ont joué les circonstances et le hasard dans la formation du pouvoir de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Voici à titre d'exemple, comment il conçoit les choses: «L'état (sic) rifain, inauguré pour les besoins de la propagande extérieure, était devenu une réalité pour Muhammad b. ʿAbd al-Karim et son entourage. Celui-ci était regardé et se considérait comme sultan, successeur légitime de Moulay Abd el Aziz, car Moulay Hafid n'était qu'un traître qui avait vendu son empire aux chrétiens, et Moulay Youssef, un fantoche entre les mains françaises. On disait la prière en son nom dans le Rif; bientôt, il en serait ainsi dans tout le Maroc rallié autour du libérateur. On le considère comme tel dans le monde musulman, que ses correspondants innondent de tracts où il est représenté pourfendant des armées des chrétiens» (190). Il est compréhensible que l'auteur présente Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme un homme qui veut usurper le pouvoir à ses détenteurs légitimes. A l'appui de l'opinion, qui est la sienne, il rapporte une déclaration de Muhammad b. ʿAbd al-Karim au correspondant de *Chicago Tribune*, Scott Mowrer, dans laquelle il aurait dit: «Le Rif ne reconnaît pas l'autorité du sultan Moulay Youssef, pas plus maintenant qu'en aucun autre temps dans l'avenir. La souveraineté de Moulay Youssef sur le Maroc est un mythe dans lequel toutes les puissances ont résolu de croire mais nous savons que Youssef est le prisonnier des Français et qu'il ne peut, ni ne veut, prendre aucune initiative en son propre nom. Nous ne voulons reconnaître la souveraineté d'aucun prisonnier, même si on lui donne le nom de sultan. En outre, le titre de Youssef au trône est douteux, depuis que les Français ont déposé deux de ces frères, et lui ont donné la souveraineté» (241-2).

D'autre part, l'auteur rapporte, comme preuve de ce qu'il appelle la versatilité de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, que le 23 juillet 1923, paraît dans le *Quotidien*, une lettre de Gordon Canning, mandataire des Rifains

[82] Il est curieux de remarquer que ce personnage figure ailleurs comme Ministre de la Justice. Cf. 519/74.

à Londres, stipulant que: «l'Etat du Rif serait reconnu et garanti par la Société des Nations; Abd el Kerim recevrait le titre d'émir; le Sultan du Maroc serait reconnu par les Rifains comme leur suzerain» (249)[83].

Nous voyons comment Ladreit de Lacharrière traduit la politique coloniale française au Maroc dans ses différents aspects. Non seulement on ne reconnaissait pas Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme chef de la résistance marocaine, mais on s'efforçait de lui fabriquer une image de prétendant au pouvoir. Il était ainsi considéré comme un révolté aspirant au sultanat, mais ce ne pouvait être qu'un rêve pour lui, car il ne disposait pas des qualités nécessaires qui auraient pu l'élever à ce niveau.

I.2.1.2. Pierre Dumas et son *Abd-el-Krim* [84].

L'auteur de ce livre, publié en 1927, était un officier de guerre français qui a participé aux opérations françaises qui eurent lieu dans le Rif en 1925. Sa perspective est purement française, et coloniale: «Parce que la question coloniale est, plus que jamais, une question nationale. De nos colonies dépend notre libération économique, le salut de nos finances, notre pain quotidien en un mot» (5). Evidemment ce n'est pas pour «le plaisir de raconter la vie mouvementée d'un berbère que sont publiées ces pages, mais seulement pour dire aux Français qu'Abd-el-Krim n'a été qu'un épisode de la lutte entre nos ennemis héréditaires et nous; elles sont écrites pour expliquer ce qu'ils ont fait dans le Rif, et ce qu'ils veulent renouveler demain!...» (6).

Parmi les sources de l'auteur figurent des déclarations de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, faites juste après sa reddition[85]. D'après ces déclarations, l'auteur rapporte que Muhammad b. ʿAbd al-Karim collaborait avec les Espagnols en vue d'être nommé *khalifa* [=Représentant du sultan][86] à Tétouan: «Ceux-ci [les Espagnols] m'avaient laissé entrevoir qu'ils récompenseraient mes efforts quand tout serait pacifié, et j'ai une lettre du commandant supérieur me promettant de m'instituer califat du sultan à Tétouan pour toute la zone espagnole. Je souhaitais donc les voir réussir puisqu'ils me laissaient entrevoir la plus haute dignité à laquelle je pouvais aspirer» (17). Dumas serait, à ce que nous croyons, le

[83] Cf. 540/49-53 (=App. Nr. 5)

[84] Editions le bon plaisir. Toulouse 1927. pp. 167.

[85] pp. 15-19 et 26-30.

[86] L'accord franco-espagnol de 1906 stipulait la désignation d'un représentant du sultan (*khalifa*) dans la zone nord du Maroc, muni des pleins pouvoirs. Le premier représentant qui exerça ces fonctions à partir d'avril 1919 fut Moulay al-Mahdi, neveu de Moulay al-Hasan. Cf. Luh (1982), 137-8.

premier qui attribue à Muhammad b. ʿAbd al-Karim de telles intentions pour expliquer la prise de position de ce dernier.

Parlant de la politique religieuse de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, l'auteur écrit que ce n'est pas le sentiment religieux qui faisait épouser aux Marocains la cause de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Celui-ci manipulait habilement l'islam à son profit. Ainsi, il prêchait la guerre sainte et le panislamisme dans des pamphlets qu'il faisait écrire, alors qu'au fond «Abd-el-Krim n'a pas le caractère religieux indispensable aux sultans du Maroc. Il n'est ni chérif ni marabout et malgré ses efforts, il n'est arrivé à donner le change sur ce point à personne. Les confréries religieuses seraient impuissantes à lui reconnaître officiellement les qualités d'un chef de guerre sainte» (65-66). Certains partisans du Chadilisme et du Tijanisme qui étaient du côté de Muhammad b. ʿAbd al-Karim étaient manipulés, selon l'auteur, par la force (66-7).

Se fondant sur des informations fournies par les services de renseignements de Fès, à propos de l'attitude des jeunes nationalistes de Fès vis-à-vis du mouvement rifain, l'auteur rapporte qu'à Fès, un groupe de jeunes gens à peine sortis du collège musulman ont fondé une association, en décembre 1924, à l'instar des «Jeunes Turcs». Ils étaient animés par un sentiment nationaliste, et ont déclaré leur solidarité avec le mouvement rifain. Certains d'entre ces jeunes rejoignirent le Rif. Ce fut le cas des trois fils de Mohamed Tazi, haut fonctionnaire marocain et ancien pacha de Tanger (69-71)[87].

Au sujet de la position de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, l'opinion de Dumas ne s'écarte pas du discours colonial français. Muhammad b. ʿAbd al-Karim «était simplement, écrit-il, un caïd des Beni Ouriaghels et rien de plus, un caïd voulant soulever les tribus voisines pour créer un état (sic) bien à lui et prétendant ensuite détrôner le sultan lui-même. C'est donc un révolté» (111). Il est curieux de remarquer que l'auteur était bien au courant du véritable titre de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. On voit que quand il parle lui-même de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, il le désigne par le titre d'émir, alors que lorsqu'il parle au nom d'autrui, c'est le terme de sultan qu'il emploie (149-52).

Ainsi, bien qu'il ait eu parfois accès aux archives et aux documents confidentiels, Dumas demeure prisonnier du mythe de Muhammad b. ʿAbd al-Karim sultan du Rif, c'est-à-dire du langage commun aux auteurs coloniaux français et aux responsables politiques français.

[87] 517/105; 517/114; Cf. également 538/164-67 (=App. Nr. 4)

I.2.1.3. Léon Gabrielli (m. 1950) *Abd-el-Krim et les événements du Riff (1924-1926)*[88].

Ce livre posthume, publié en 1953, n'est, à l'origine, que les souvenirs et les notes de l'auteur durant les deux années (1924-26) de son service au commandement de la circonscription de Tawrirt dans le Maroc oriental, comme contrôleur civil et agent secret pour le compte de la Résidence Générale à Rabat (23, 122). Trois années après le décès de l'auteur, Roger Coindreau, correspondant de l'Académie des Sciences coloniales, publia, avec quelques annotations, les souvenirs de Gabrielli. Le Maréchal Juin, ancien Résident Général de France au Maroc, écrivit la préface du livre.

Durant la période de son service (1924-1926) à Tawrirt, l'auteur a su rassembler des renseignements et des documents d'une valeur inestimable. Le centre de Tawrirt était alors le lieu de ravitaillement et de passage de nombreux Rifains qui se rendaient en Algérie pour le travail saisonnier. Gabrielli se créa des relations dans l'entourage de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et mit ainsi sur pied un réseau d'information à Tawrirt (4-5). Il fit également la connaissance du caïd Haddu b. Hammu des Baqqiwa, agent de liaison de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Dans le but de rédiger des rapports à son propre usage, Gabrielli se rendit à Ajdir, en juin 1925. Il entreprit ce voyage de mission pour «aller», comme il l'écrit, «se documenter sur place»(65). Le 28 juin 1925, il fut reçu en audience par Muhammad b. ʿAbd al-Karim à la Zaouia Teghza en Timsaman. Il s'est également entretenu avec le Ministre des Affaires étrangères du Rif, Muhammad Azarqan et son adjoint Muhammad Bujibar (83). Ses entretiens sont reproduits dans le livre. On y trouve également une grande partie de sa correspondance avec les dirigeants rifains.

Le 9 janvier 1925, Gabrielli adressait à la Résidence Générale un long rapport secret, d'ordre militaire et politique, sur le Rif. Les passages essentiels de ce rapport ont été reproduits dans le livre[89]. A propos de la composition du Makhzen rifain au 25 décembre 1924, l'auteur nous dit que Muhammad b. ʿAbd al-Karim est le Sultan du Makhzen rifain, avec une double titulature: il est à la fois Prince des Croyants (*amir al-muminin*) et président de la «*Djemaouria riffia*» (=La République rifaine). Pour ce qui est du premier titre, on sait que Muhammad b. ʿAbd al-

[88] Notes et souvenirs recueillis et présentés par Roger Coindreau. Eds Atlantides. Casablanca, 1953, 232 pp.

[89] pp. 42-52.

Karim ne s'en est jamais réclamé, y compris devant Gabrielli. Bien plus, ce dernier rapporte qu'il lui aurait déclaré en substance ce qui suit: «Personnellement, je n'ai aucune ambition, je n'aspire ni au sultanat, ni au pouvoir absolu. Si je suis une gêne, je suis prêt à disparaître pour laisser la place à un autre» (89). On sait, d'aprés les documents conservés, que les gens du Rif, pour la très grande majorité d'entre eux, employait le titre d'*amir al-muminin* pour désigner Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Gabrielli traduirait-il l'opinion de ces gens?[90]. En ce qui concerne le deuxième titre, Gabrielli ne l'a pas non plus entendu de la bouche de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il reste qu'il l'emprunte aux documents officieux auxquels il avait accès. Bien que les deux titres soient contradictoires, ils reflètent néanmoins, la réalité des choses dans le Rif. Au demeurant, la liste des personnes constituant le gouvernement rifain ne s'écarte pas de celle fournie par Ladreit de Lacharrière, si ce n'est que chez Gabrielli, nous ne trouvons pas de Ministre des Habous, mais un Ministre de la Justice. A l'époque, c'est Muhammad b. Amar Abdallah Temsamani qui en remplit la fonction.

Enfin, il est frappant de remarquer que, quoique mieux renseigné que Dumas et Ladreit de Lacharrière, Gabrielli ne pouvait ou ne voulait s'écarter, lui aussi, du mythe de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme sultan du Rif.

I.2.2. Publications arabes de l'époque coloniale.

Par publications arabes, nous désignons ici les écrits arabes émanant de l'Orient arabe. L'enthousiasme des auteurs arabes pour le mouvement rifain, les a poussés de bonne heure à publier des livres de propagande. La montée du nationalisme arabe, au début du XXᵉ siècle, poussait à publier en ce sens. On voyait en Muhammad b. ʿAbd al-Karim le héros idéal du monde arabe et musulman[91]. Bien que leur tendance soit tout à fait opposée à celle des écrivains occidentaux, les écrivains arabes utilisaient, souvent sans critique, les informations qui leur parvenaient par des voies européennes[92].

[90] Cf. 517/164; 519/33; 519/184; 519/206.

[91] Le journaliste druse Shakib Arsalan serait le premier à avoir employé le terme de héros de l'islam (batal al-islam) pour désigner Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Arsalan va plus loin encore en écrivant que Muhammad b. ʿAbd al-Karim est «le héros de notre temps, non pas seulement entre les Musulmans mais entre toutes les nations». Cf. *Manar*, 25, 558; Arsalan (1933), 184.

[92] L'auteur arabe Rushdi Salih Malhas en est le meilleur exemple. Dans son livre sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim paru, en 1925, les sources d'information sont, dans la majorité des cas, des sources étrangères. Malhas (1925), 34, 35, 36, 37, 39, 59, 74, 88 et 89.

La revue réformiste égyptienne *Manar* entama, à partir de 1924, la publication d'une série d'articles laudateurs sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim[93]. Par la suite, l'auteur arabe Rushdi as-Salih Malhas, publia ce qui peut être considéré comme le premier livre sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans le monde arabe *La biographie de l'émir Muhammad b. ʿAbd al-Karim le héros du Rif et le président de sa république*, paru au Caire en 1925[94]. Ce livre servit de source de base pour les auteurs arabes postérieurs. L'auteur arabe ʿUmar Abu an-Nasr, dans son ouvrage intitulé *Le héros du Rif l'émir ʿAbd al-Karim*, reproduisit intégralement le livre de Malhas avec la traduction qu'il contient des *Mémoires d'Abd-el-Krim* rédigés par Roger-Mathieu[95]. Ce livre, à son tour, servira pendant longtemps de source de base pour plusieurs auteurs arabes et marocains.

La même année, en 1925, trois ouvrages d'auteurs arabes consacrés à Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi virent le jour. Le premier fut publié à Baghdad par un certain A. F. al-ʿAmri, sous le titre de *La guerre du Rif et le secret du triomphe de l'émir ʿAbd al-Karim al-Khattabi*[96]. Le deuxième ouvrage intitulé *ʿAbd al-Karim al-Khattabi et la guerre rifaine* fut rédigé par un certain Karim Khalil Thabit[97]. Le troisième ouvrage qui s'intitule *L'histoire illustrée de la guerre rifaine*, est dû à l'auteur égyptien Mahmud Kamil Farid[98]. Nous allons nous attacher ici, en plus des articles de *Manar*, à l'examen du livre de Malhas, non seulement parce qu'il a formé la source de base pour les publications arabes qui parurent plus tard, mais aussi par ce qu'il fut par la suite largement utilisé par les auteurs marocains dans sa transmission par ʿUmar Abu an-Nasr.

L'image de Muhammad b. ʿAbd al-Karim en tant que nationaliste arabe, propagée par les auteurs arabes et notamment par Malhas, trouvera en effet des continuateurs. Citons parmi eux, à titre d'exemple, le publiciste druse Shakib Arsalan, qui publia en 1933 un chapitre sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim présenté comme le héros de l'islam et des arabes[99].

[93] Voir infra, 53.

[94] *Sirat al-amir Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi batal ar-rif wa ra'is jumhuriyyatiha*. Ed. as-Salafiyya Dhu al-Qiʿda 1343/1925. 94pp.

[95] *Batal ar-Rif al-amir ʿAbd al-Karim*, Beyrouth 1934, 236pp.

[96] *al-harb ar-rifiyya wasirru intisar al-Amir ʿAbd al-Karim al-Khattabi*. Eds. Dar as-Salam Baghdad, 1925.

[97] *ʿAbd al-Karim al-Khattabi wal harb ar-rifiyya*. Eds. al-Muqtataf wal Muqattam. al-Qahira 1925.

[98] *Tarikh al-harb ar-rifiyya bi 's suwar*. Eds. At-taqaddum. al-Qahira 1925. Du même auteur: *al-batal al-ʿazim, al-Amir Muhammad b. ʿAbd al-Karim*. Matbaʿat at-Taqaddum. al-Qahira décembre 1925.

[99] Cf. infra, 58.

Après qu'on l'ait pratiquement oublié, le personnage de Muhammad b. ʿAbd al-Karim refit surface vers les années soixante dans de nouveaux ouvrages d'auteurs arabes. Ce qui aurait poussé ces auteurs à écrire sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim, c'est le séjour qu'il fit au Caire. Certains furent autorisés à utiliser les *Mémoires* de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, rédigés au Caire. Ce fut le cas d'Amin Saʿid, dans son livre sur *Les révolutions des arabes au XXe siècle*[100], et de deux auteurs égyptiens, Muhami et Sufi, dans un livre intitulé *L'émir ʿAbd al-Karim al-Khattabi, héros de l'Afrique du nord* [101]. Bien que ces deux derniers auteurs aient eu l'avantage de rencontrer Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même ou de consulter ses *Mémoires du Caire*, il est frappant de constater que celui-ci demeura le modèle du champion de l'islam et des Arabes.

I.2.2.1. La revue réformiste *al-Manar*.

Dans la série des articles que la revue égyptienne *al-Manar* publia sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim[102], celui-ci est considéré comme un héros arabe et musulman, continuateur de l'histoire musulmane d'Andalousie. Il est le seul homme qui mérite d'être appelé, à juste titre, le héros des Arabes et des Musulmans: «Muhammad b. ʿAbd al-Karim est plus important que Mustapha Kamal et est plus important que tous les héros d'aujourd'hui»(685) [103]. Le mérite de Muhammad b. ʿAbd al-Karim est dû à ce que personne parmi les leaders du monde, ne saurait atteindre ce

[100] Amin Saʿid, *Thawarat al-ʿarab fi 'l-qarn al-ʿishrin*. Le Caire. s. d., [1958?].

[101] Muhami/Sufi. *al-amir ʿAbd al-Karim al-Khattabi batal ash-shamal al-ifriqi*. Le Caire. 1958.

[102] En voici quelques titres:
1° *Batal al-ʿarab wa 'l islam al-ʿazim, al-qa'id al-kabir Muhammad ʿAbd al-Karim*. (Le grand héros des Arabes et de l'islam: le grand chef Muhammad ʿAbd al-Karim). Tome 24, 684-91.
2° *Batal al-ʿarab wal islam wa andalusihima 'th-thaniyya*. (Le héros des Arabes et de l'islam et leur deuxième Andalousie) Tome 25, 557-60.
3° *Harb ar-Rif aw al-Andalus al-jadida: musaʿadatu mankubiha wa durub mina al-ʿibar fiha*.(La guerre du Rif ou la nouvelle Andalousie. L'assistance à ses victimes et le genre de ses leçons) Tome 26, 217-222.
4° *Batal al-ʿarab wa 'l-islam wa andalusihima al-jadida. al-amir Muhammad ʿAbd al-Karim wa qawlu katibin isbani fihi*. (Le héros des Arabes et de l'islam et leur nouvelle Andalousie. l'émir Muhammad ʿAbd al-Karim et la déclaration d'un écrivain espagnol à son propos) Tome 26, 147-155.
5°*Jahl zuʿama' al-muslimin wa mafasid ahl at-turuq wa 'sh- shurafa' wa kawnihim sababan li fashali zaʿim ar-Rif al-maghribi*. (L'ignorance des chefs musulmans et les abus des gens des confréries et des chérifs et leur responsabilité de la défaite du chef du Rif marocain). Tome 27, 630-634.

[103] Ce premier article publié par *Manar*, serait de la plume de Shakib Arsalan, comme le laisse voir une note de comité rédactionnel. (Son Excellence le grand écrivain politique) 684.

que lui a pu accomplir (687). *Manar*, en vue de rationaliser l'image populaire de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, s'efforçait de lui trouver des fondements historiques. C'est ainsi qu'il est représenté comme étant le héros d'une deuxième Andalousie[104]. Muhammad b. ʿAbd al-Karim est, selon *Manar,* le héros des Arabes parce que lui et ses combattants sont d'origine arabe; il est également le héros de l'islam parce qu'il défend un pays musulman contre l'invasion étrangère: «Ce qui nous attache à ʿAbd al-Karim et à ses hommes n'est pas seulement qu'ils sont aussi musulmans ou bien qu'ils font partie des nations orientales, mais aussi parce que nous sommes tous attachés par une longue chaîne d'anneaux continus, sans rupture du début jusqu'à la fin» (691). *Manar*, considère que la lutte menée par les Occidentaux contre Muhammad b. ʿAbd al-Karim est une guerre de croisade[105].

Un peu plus tard, le 5 novembre 1926, *Manar* publia un commentaire d'un langage tout à fait différent à propos d'une déclaration donnée par Muhammad b. ʿAbd al-Karim, juste après sa reddition, à un journaliste occidental. La déclaration fut par la suite publiée dans le journal cairote *Shura*. *Manar* l'a reproduite sous le titre de *L'ignorance des chefs musulmans et les ravages des confréries et des chérifs, causes de la défaite du leader rifain du Maroc* [106]. Dans sa déclaration, Muhammad b. ʿAbd al-Karim insistait sur deux points essentiels:

1. L'indépendance et l'union nationale des Rifains: «J'ai voulu faire du Rif un pays indépendant comme la France et l'Espagne; pour y fonder un Etat libre avec sa [propre] souveraineté, [...] C'est-à-dire, j'ai voulu que mes compatriotes sentent qu'ils ont un pays comme ils ont une religion [...] Nous avons, moi et mon frère, appelé notre pays «la République du Rif» dès 1923. Nous avons fait imprimer à Fès des papiers officiels portant ce nom» (631)[107].

2. Les confréries religieuses et leurs maîtres forment un obstacle sur la voie du progrès: «Le fanatisme religieux fut la plus grande cause de ma défaite, pour ne pas dire la seule. Car les maîtres religieux[108] ont une

[104] Voir par exemple l'article: harb ar-Rif aw al-Andalus al-jadida (La guerre du Rif ou la nouvelle Andalousie). *Manar*, Tome 26, 217-222.

[105] *Manar*, Tome 25, 557.

[106] *Jahl zuʿama' al-muslimin wa mafasid ahl at-turuq wa 'sh- shurafa' wa kawnihim sababan li fashali zaʿim ar-Rif al-maghribi.* Partie 8, Tome 27, nov. 1926-27, (1344-45), 630-634.

[107] Série Afrique 1918-40: Affaires musulmanes. vol. 22, 273-4. *Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères de France.*

[108] Muhammad b. ʿAbd al-Karim fait allusion ici aux chefs religieux influents qui contrecarraient sa politique, tels Ahmad Raysuli des Jbala, Hamidu des Marnisa et ʿAbd ar-Rahman ad-Darqawi des Banu Zarwal. Cf. Skirj (1927), 141.

grande influence dans le Rif, plus grande que celle qu'ils ont dans le reste du Maroc ou dans les pays de l'islam. J'étais incapable de travailler sans leur soutien; [de même] j'étais contraint à chaque fois de demander leur aide» (631). Plus loin, on lit: «J'ai fait tout mon possible, disait-il, pour libérer mon pays du joug des maîtres des confréries; ceux-là sont un obstacle sur la voie de la liberté et de l'indépendance. La méthode de la Turquie m'avait beaucoup plu, parce que je sais que les pays musulmans ne peuvent accéder à leur indépendance que le jour où ils se débarrasseront du fanatisme religieux et où ils suivront l'exemple des peuples européens [...] J'ai été convaincu par les intrigues de ces fanatiques ignorants, que l'évolution d'un pays, là où ils exercent une certaine influence, ne peut s'effectuer que lentement et par le recours à la force et à la violence» (632).

Manar, porte-parole du mouvement salafite, ne pouvait passer tout cela sous silence. On ne pouvait pardonner à Muhammad b. ʿAbd al-Karim son plaidoyer pour le régionalisme et le factionalisme, qui étaient précisément ce que les réformistes musulmans étaient en train de combattre. Ainsi, il n'est plus «le champion de l'islam» qu'il était hier encore. Il est, au contraire, qualifié de chef ignorant fasciné par les apparences des choses: «Ce que Muhammad ʿAbd al-Karim appelle fanatisme religieux en le blâmant et en ne trouvant d'autre façon de le réprimer que d'imiter les Turcs Kémalistes, n'est pas un fanatisme religieux, mais plutôt de l'ignorance qui ne peut être combattue par la répression menée par la force, mais par la diffusion de l'instruction [...] Le leader aurait pu parler de son combat comme étant un combat pour la cause de Dieu, car la loi religieuse le prescrit et les textes dans tous les livres de la jurisprudence, sont explicites à ce propos. Or, [ceci est dû à] l'incapacité [de Muhammad b. ʿAbd al-Karim] à cause de son manque de connaissance des livres de la loi, et [son] illusion de la possibilité de substituer le nationalisme à la religion, ainsi qu'à cause de son ignorance de la possibilité de faire la synthèse des deux [sentiments] à la fois» (633). Ainsi selon *Manar*, Muhammad b. ʿAbd al-Karim «a été séduit par les aspects de la civilisation occidentale à tel point qu'il voulait l'imiter dans ce qui affaiblirait la force spirituelle de son peuple et défait leur lien religieux, voulant le remplacer par ce sentiment patriotique ou par le chauvinisme. Il voulait suivre l'exemple des Turcs Kémalistes athées, ignorant que les Turcs ne se sont lancés dans cette grave affaire qu'après s'être longuement préparés durant un siècle à peu près» (633).

Nous assistons ici à un changement fondamental dans l'attitude du porte-parole du mouvement salafite vis-à-vis des idées politiques de Muhammad b. ʿAbd al-Karim.

I.2.2.2. Rushdi as-Salih Malhas: *La biographie du Prince Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, le héros du Rif et le président de sa république*[109].

Ce livre, publié en 1925, vit le jour avant le changement radical de l'attitude du groupe autour de la revue *Manar* vis-à-vis de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. On ne sait pas grand-chose sur son auteur, sauf qu'il s'agit d'un Palestinien originaire de Naplouse. L'ouvrage témoigne, en premier lieu, du nationalisme arabe ou de l'arabisme de l'auteur et de son islamisme même. La biographie *(Sira)*[110] de Muhammad b. ʿAbd al-Karim servira de leçons aux générations à venir. L'histoire du Rif est, pour ainsi dire, partie intégrante du processus historique de la lutte nationaliste arabe moderne (3). Sans indiquer ses sources, Malhas rapporte que Muhammad b. ʿAbd al-Karim aurait étudié à l'université de Salamanque, où il aurait reçu le titre de Docteur en Sciences Juridiques et en Lettres[111]. Insistant sur le sentiment nationaliste arabo-musulman, l'auteur écrit que durant son séjour en Espagne, Muhammad b. ʿAbd al-Karim étudiait l'histoire des Arabes en Andalousie et parcourait le pays, contemplant les monuments de ses ancêtres, lesquels attestent de la grandeur et de la civilisation arabo-islamique. Ceci éveilla en lui les sentiments du nationalisme arabe et de la nostalgie des temps glorieux. Ainsi, son soulèvement contre les Espagnols dans les années vingt est vu par l'auteur dans ce cadre, c'est-à-dire comme une revanche contre les ennemis du peuple marocain. La providence divine l'a élu pour s'acquitter de cette grande œuvre (25-27).

A propos de la première phase de l'organisation de la résistance, l'auteur écrit, sans indiquer sa source d'information, que Muhammad b. ʿAbd al-Karim convoqua, tout d'abord, les grands responsables des tribus à une conférence dans son Quartier Général, afin de donner à son mouvement un sens nationaliste où le peuple tout entier serait impliqué dans la gestion du pays[112]. Il leur fit un discours dans lequel il expliqua que le mouvement consiste à libérer le pays des occupants. Ensuite, il blâma les actes des colonialistes et appela ses compatriotes à s'unir et à le soutenir dans le combat pour la victoire et le succès. Tous les assis-

[109] *Sirat al-amir Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi batal ar-rif wa ra'is jumhuriyyatiha*. Ed. Salafiyya. Le Caire 1925.

[110] Le terme de *Sira* a une connotation religieuse, et se réfère souvent à la vie du Prophète (*sirat an-nabi*). Il désigne aussi une manière de vie exemplaire digne d'être suivie. Il semble que l'auteur utilise ce terme à dessein.

[111] Certains auteurs considèrent ceci comme un mythe. Cf. Amzyan (1971), 21.

[112] L'auteur emploie l'expression: *haraka qawmiyya ʿamma* au sens limité. Sinon comment admettre que les grands chefs des tribus rifaines représenteraient tout le Maroc.

tants se sont mis alors d'accord pour défendre le pays jusqu'au dernier souffle (30-31).

Ensuite, un conseil général fut fondé pour établir le programme de travail et constituer le gouvernement national, qui reçoit le nom de «l'Assemblée nationale» (*al-jamʿiyya al-wataniyya*) et qui est composée des députés des conseils des tribus et des autochtones (*jamaʿat al-qaba'il wa 'l-ahlin*), suivant en cela la tradition du pays. L'Assemblée nationale représentait la volonté de la nation et assumait la responsabilité de défendre le pays et de gérer ses affaires. Au cours d'une séance inaugurale tenue le 19 septembre 1921, l'Assemblée prit la décision de proclamer l'indépendance du pays (Rif) et de former un gouvernement constitutionnel républicain sous la direction de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, en qualité de chef de la révolution (31).

L'Assemblée élabora ensuite une Constitution (*Dustur*), qui reconnaît la souveraineté du peuple. Les pouvoirs législatifs et exécutifs sont remis à l'Assemblée nationale, sans distinction entre eux, contrairement à l'usage des lois constitutionnelles européennes. Le président de la République est aussi le président de l'Assemblée nationale. L'auteur n'indique pas la source où il a puisé ces renseignements, mais l'on peut noter que l'expression *al-Jamʿiyya al-wataniyya* est en quelque sorte l'équivalent de «l'Assemblée nationale», qui désigne en France le Parlement français.

Tous les conseillers, maîtres, chefs et commandants (*shaykh, zaʿim, qa'id*) sont tenus d'exécuter les décisions de l'Assemblée. Ils sont responsables devant le doyen de l'Assemblée, en sa qualité de président du gouvernement. Celui-ci est responsable, à son tour, devant l'Assemblée, conformément aux coutumes du pays. Quant aux Ministères, la Constitution n'en prévoyait que quatre, Chancelier du président, (en quelque sorte un premier ministre), un Ministre de l'Extérieur, un Ministre des Finances et un Ministre du Commerce. L'Intérieur et la Guerre ont été confiés au président de la République (31-2). Le gouvernement rifain, tel qu'il est décrit ici, renvoie vraisemblablement, aux premières tentatives d'organisation de la résistance sous forme de gouvernement, juste après la bataille d'Anwal, en juillet 1921.

L'Assemblée nationale élabora également une Charte nationale (*al-mithaq al-qawmi*) en six articles, qui devait être l'idéal suprême du peuple rifain:

1. Non-reconnaissance de tout traité violant les droits du Maroc, surtout le traité de 1912 [qui établissait le Protectorat au Maroc. M. T][113].

[113] Signé entre la France et Moulay ʿAbd al-Hafiz le 30 mars 1912.

2. Evacuation par les Espagnols de la zone rifaine qui ne se trouvait pas sous leur domination avant la conclusion de l'accord franco-espagnol de 1912. Seules, Ceuta et Melilla, ainsi que leurs environs seraient laissées à l'Espagne.

3. Reconnaissance de l'indépendance complète de l'Etat rifain républicain.

4. Formation d'un gouvernement républicain constitutionnel.

5. Indemnisation par l'Espagne des dégâts subis par les Rifains à cause de l'occupation des 12 années écoulées et rançon des prisonniers tombés entre leurs mains.

6. Etablissement de rapports d'amitié avec tous les pays sans distinction, et conclusion de contrats commerciaux avec eux (32).

Après le rétablissement de l'ordre et de la sécurité dans le pays, Muhammad b. ʿAbd al-Karim entreprit des réformes sur plusieurs plans. Il organisa les finances, l'administration, le commerce et l'agriculture du pays. Il fonda également des écoles, envoya des missions scientifiques en Europe, fit construire des hôpitaux et acheta les moyens techniques nécessaires (37).

Ainsi, parmi les auteurs arabes, Malhas n'est pas seulement le premier à avoir composé un livre sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim, il est aussi le premier auteur arabe à parler de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi comme d'un nationaliste arabe. Ainsi l'auteur plaçait la guerre de résistance rifaine dans le cadre idéologique qui est le sien. Cette image sera reprise par plusieurs auteurs arabes, jusque dans les années soixante[114].

I.2.2.3. Shakib Arsalan. *Le Prince Muhammad b. ʿAbd al-Karim, héros du Rif*[115].

Le mythe du nationalisme arabe de Muhammad b. ʿAbd al-Karim inauguré par l'ouvrage de Malhas, connaîtra des prolongements chez d'autres auteurs arabes. L'œuvre du fameux leader du nationalisme arabe qu'est Shakib Arsalan en est un exemple significatif. Arsalan a écrit un ouvrage d'ensemble, en trois volumes, sur le monde islamique au XX^e^ siècle. Dans le troisième volume, il consacre une vingtaine de pages à Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi[116]. Ces pages sont empreintes

[114] Voir par exemple Amin Saʿid (1936-38), 386ss. Fasi (1948), 139ss, via Abu al-Nasr. Muhami/Sufi (1958), 21, 106ss.

[115] Dans *Hadir al-ʿalam al-islami* (le monde musulman d'aujourd'hui) *al-Amir Muhammad b. ʿAbd al-Karim zaʿim ar-Rif.* Le Caire 1933, vol. 3, 184-207.

[116] Cf. note précédente.

d'une sympathie profonde à l'égard du mouvement de libération de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et de la lutte des Rifains pour leur indépendance: «L'on peut dire, sans exagération, que l'émir Muhammad b. ʿAbd al-Karim, meneur de la révolution contre les Espagnols, dans le Nord du sultanat marocain, est à présent le héros de l'islam [...] Bien plus, il est équitable de dire qu'il est le héros de notre temps, non seulement entre les Musulmans, mais entre toute les nations»(184). L'auteur s'étend sur l'énumération des mérites et des triomphes de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Ainsi, c'est une personne distinguée et unique (*ʿalam*). Sa grandeur va au-delà de celle des plus grands chefs du monde moderne, comme le maréchal Foch, Mustapha Kamal, Lénine... etc (184). Grâce à ceci, il a réussi à battre une des plus grandes forces de l'Europe qui se vante de sa civilisation et de son développement devant le monde arabo-musulman. Les victoires de Muhammad b. ʿAbd al-Karim sont considérées par l'auteur comme la victoire de l'islam sur le christianisme. Aussi, la dignité arabe et islamique fut-elle portée plus haut et l'image de l'Arabe musulman eut d'autres dimensions chez les Européens (186-7).

Comme l'écrit Arsalan lui-même, il obtint des renseignements divers sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim de la bouche d'un certain *sharif* idrisside appelé par lui, Ahmad ibn Muhammad ath-thamthaman (sic)[117]. Il s'agit, toujours selon Arsalan, d'un sharif de Fès qui avait des relations dans le Rif (194). Quant au livre de Malhas, il ne l'a pas eu sous ses yeux: «J'ai appris qu'un Palestinien a établi une biographie de l'émir [...] or, je n'ai lu de ce livre que des extraits publiés dans [le journal égyptien] *Shura* » (194).

Pour ce qui est de l'origine des Khattabi, l'auteur rejette l'opinion qu'il attribue au Parti Touranien[118] des Turcs, selon laquelle les habitants du Rif, y compris les Khattabi, seraient d'origine berbère. Le patronyme Khattabi semble désigner, selon l'auteur, l'ascendance arabe de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Mais, à défaut de preuves convaincantes, Arsalan exprime ses incertitudes: «Seules les mémoires de Muhammad b. ʿAbd al-Karim pourraient faire des révélations sur cette question. A présent,

[117] Lire Tamsamani, de la tribu Tamsaman du Rif. On ne sait pas qui serait ce personnage rifain résidant à Fès.

[118] L'auteur fait allusion ici à la vocation des Touraniens Turcs partisans du pantouranisme, doctrine qui prétend que les Turcs sont en premier lieu Turcs et que l'islam vient en deuxième lieu. Après l'échec du panislamisme, ce courant de pensée apparut comme pouvant offrir une alternative. On voit comment Arsalan, en nationaliste arabe, rejette l'idée d'un nationalisme rifain en miniature, motivé par un sentiment racial. Cf. The cambridge history of islam. vol. 1, 556-565.

on ne sait pas grand-chose de certain sur ses ancêtres. Nous savons seulement qu'il s'appelle Khattabi, mais on ne sait comment interpréter ce surnom. Il se peut que ce soit un *sharif* fatimide ou qurayshite, mais il faut vérifier ceci» (194).

En ce qui concerne l'explication que l'auteur donne du titre d'émir attribué à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, il rapporte de source française que Muhammad b. ʿAbd al-Karim se contenta du titre d'émir en raison de sa position vis-à-vis du Sultan. S'il avait accepté de se faire nommer sultan, il lui aurait été difficile d'obéir au Sultan du Maroc (204). Cette idée fut signalée par plusieurs journalistes et propagandistes français qui prétendaient que ce titre avait été suggéré à Muhammad b. ʿAbd al-Karim par les autorités françaises afin d'être reconnu par le Sultan du Maroc[119].

Nous voyons donc comment Arsalan, applaudissant Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, esquisse de lui une image de nationaliste arabe qui se dressa contre le colonialisme européen. La mythification de la personne de Muhammad b. ʿAbd al-Karim est facile à comprendre si l'on pense à l'oppression que subissaient les peuples arabes pendant cette période coloniale, et au fait qu'ils étaient maintenus en état de soumission par la force. On le voit, l'engagement nationaliste arabo-musulman de l'auteur l'emporte sur une connaissance objective du phénomène en question. Or, malgré la renommée du grand ouvrage d'Arsalan sur *Le monde islamique d'aujourd'hui*, les pages consacrées à Muhammad b. ʿAbd al-Karim demeurèrent pour longtemps inconnues des chercheurs.

I.2.3. Publications marocaines politiquement orientée.

Nous ne connaissons pas de publication marocaine sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi datant d'avant les années quarante[120]. L'historien marocain Tuhami Wazzani est le premier à avoir consacré un chapitre à la guerre du Rif dans un ouvrage qu'il a intitulé *L'histoire du Maroc*[121]. En 1948, ʿAllal al-Fasi publia un ouvrage devenu classique, *Les mouvements de l'indépendance dans le Maghreb arabe*. Ensuite, un long silence régnera sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim. C'est seulement vers les années soixante-dix que renaîtra, pour des raisons politiques, l'intérêt pour Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Ce dernier devient alors,

[119] Cf. par exemple Fontaine (1958), 56.

[120] Si l'on excepte les Mémoires de Muhammad Azarqan rédigés par le cadi Ahmad Skirj. Manuscrit inédit. Voir notre examen de l'ouvrage supra, 39.

[121] *Tarikh al-Maghrib*. Matbaʿat ar-Rif. Tétouan, 1940. vol. 3, 156-195.

dans une série d'ouvrages politico-historiques, un symbole historique. Nous allons traiter de quelques-uns de ces ouvrages. Nous les présenterons selon un ordre chronologique en nous fondant sur l'année de parution de chacun des ouvrages. L'on remarquera que chaque auteur tente d'interpréter le mouvement rifain conformément à ses convictions politiques, au programme politique de son parti et à son idéologie. Nous allons aborder tout d'abord le livre de ʿAllal al-Fasi, lequel exerça une remarquable influence sur les attitudes adoptées par les historiographes marocains postérieurs vis-à-vis du mouvement rifain.

1.2.3.1. ʿAllal al-Fasi: *Les mouvements de l'indépendance dans le Maghreb arabe*[122].

ʿAllal al-Fasi, le grand chef du Parti de l'Indépendance (*Hizb al-istiqlal*) et le prestigieux nationaliste marocain, a joué un rôle fondamental dans la formation de l'image de Muhammad b. ʿAbd al-Karim au sein de l'historiographie nationaliste marocaine. Dans son livre classique sur *Les mouvements de l'indépendance dans le Maghreb arabe*, paru pour la première fois au Caire, en 1948, l'auteur consacre quelques passages à ce qu'il appelle «la guerre rifaine» et «la Constitution de la République du Rif»[123]. Au Caire al-Fasi a connu de près Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Selon différents témoignages, il participa à l'organisation de l'évasion de celui-ci du bateau qui le ramenait, lui et sa famille, de leur exil à la Réunion. Al-Fasi fournit tout d'abord un résumé de l'histoire militaire du Rif, pour lequel il s'appuie fondamentalement sur des publications d'auteurs français. Les *Mémoires d'Abd-el-Krim* rédigés par Roger-Mathieu, constituent, dans leur traduction arabe due à ʿUmar Abu an-Nasr[124], sa source de base.

Il ne s'agit pas ici d'une étude historique approfondie, mais tout simplement d'une évaluation ultérieure des événements du Rif des années vingt, vus dans un cadre historique qui est celui de la lutte pour la libération nationale dans le Maroc des années quarante. Dans la vision d'al-Fasi, la guerre du Rif se proposait la libération du Rif de l'emprise étrangère comme première étape pour la libération du Maroc tout entier. Al-

[122] *Al-harakat al-istiqlaliyya fi 'l maghrib al-ʿarabi*. al-Qahira 1368/1948. Réédité ensuite plusieurs fois. 2ᵉ éd. Matbaʿat ar-Risala. Rabat,?; 3ᵉ éd. Amal, Tanger, s. d.; 4e éd. Tétouan; 5e éd. ar-Risala, Rabat, 1980. Dans les lignes qui suivent nous nous référons à l'édition du Caire de 1948. Il existe une traduction anglaise due à Hazem Zaki Nuseibeh: *The independance movements in Arab north Africa*. Washington 1954.

[123] Fasi (1948), 125-141.

[124] Dans son livre: *Batal ar-Rif al-Amir ʿAbd al-Karim*. Damas 1934.

Fasi insiste sur le fait que les négociations entamées avec l'Espagne au nom du «Gouvernement du Rif» (*Hukumat ar-Rif*) en 1922, se proposaient l'indépendance du Nord du Maroc *à l'égard de l'Espagne*[125].

Le caractère national du mouvement de résistance de Muhammad b. ʿAbd al-Karim devint, selon al-Fasi, plus clair encore en 1924, lorsque des tribus non-rifaines se rallièrent aux combattants du Rif. En outre, le sentiment national se manifesta chez Muhammad b. ʿAbd al-Karim, une fois de plus, la même année, lorsqu'il réclama l'évacuation des territoires marocains jusqu'à Melilla et Ceuta (130). L'Espagne garantirait aux Rifains le droit de contrôler toutes leurs affaires agricoles, économiques et administratives, sous la souveraineté nominale du Sultan du Maroc. En échange de telles concessions, les forces françaises et espagnoles exigeaient la livraison d'une grande partie des armes et du matériel de guerre de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Ce qui contrecarrait totalement, selon al-Fasi, l'objectif de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, qui était de libérer toutes les régions du Maroc (135).

S'inspirant d'une déclaration donnée par Muhammad b. ʿAbd al-Karim après sa reddition et reproduite dans la revue égyptienne *al-Manar*, al-Fasi écrit que la défaite du mouvement rifain en 1926, est due à l'influence de prétendus chefs religieux sur les masses populaires (136-37)[126]. Les leaders du Rif combattaient ces chefs religieux, parce que ces derniers préféraient servir l'occupant étranger plutôt que de défendre l'islam et la patrie. Ces chefs religieux jouissaient d'une grande influence dans les masses populaires. Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait tenté de changer la mentalité des gens en soutenant la propagation des directives du mouvement réformiste *Salafiyya*, mais il n'était pas facile de réaliser un tel changement en quelques années. Le *faqih* Muhammad b. ʿAli, dit Bullihya, (le barbu) Ministre de la Justice lors de la guerre du Rif et exilé ensuite à Safi, aurait déclaré à al-Fasi que Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui ordonnait la lecture de l'exégèse du Coran de *shaykh* Rashid Rida[127] ainsi que des autres livres du réformisme religieux, afin d'éclairer son esprit[128]. Al-Fasi mentionne ensuite un article du rédacteur militaire du journal *Le Matin*, où Muhammad b. ʿAbd al-Karim est dépeint comme un partisan des idées caractéristiques du mou-

[125] Fasi (1948), 128-29.
[126] Cf. *Manar*, 27, 630-634.
[127] Disciple du grand réformiste musulaman de début du XXe siècle, Muhammad ʿAbdu. Rashid Rida (m. 1935) succédera à son maître à la tête de mouvement salafite et de la revue réformiste *Manar*. Il a participé aussi à la composition de l'exégèse du Coran qui reçut le titre de *Tafsir al-Manar*.
[128] Cf. Kattani (1964-65), 27.

vement réformiste musulman. Muhammad b. ʿAbd al-Karim aurait dit en substance: «Nous les Musulmans, nous vivons encore dans une naïveté excédante. Il est vrai que les réformateurs religieux nous recommandent le retour à la source islamique première et le renoncement aux habitudes et traditions qui se sont emparées de l'islam et des Musulmans, alors qu'elles n'ont absolument rien à voir avec la religion» (137)[129].

Al-Fasi s'attache aussi à rejeter la propagande coloniale française qui présentait Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme un révolté aspirant au sultanat. Il rapporte que celui-ci lui déclara qu'il ne voulait que la libération de son pays, et «qu'il ne s'est pas soulevé et ne se soulèvera jamais contre le trône marocain auquel ses ancêtres ont toujours été fidèles. L'émir avait également confirmé, dès son arrivée au Port Saʿid, qu'il restait toujours loyal à sa Majesté le roi (sic) du Maroc»[130] (137-38).

Dans la deuxième section consacrée à «la Constitution de la République rifaine», al-Fasi s'attache, tout d'abord, à dire ce qui a justifié, à ses yeux, la fondation de la République rifaine: «La fondation de la République [rifaine] n'était pas aux yeux des leaders Rifains une aversion de la monarchie; certes, ils ne pouvaient pas parler au nom du roi (sic) qui était contraint de vivre dans la zone d'influence française. [Les leaders rifains] voulurent éviter l'erreur d'al-Hiba et de son père Ma' al-ʿAynayn[131], qui se proclamèrent rois, alors qu'ils étaient — eux aussi — parmi les plus fidèles et les meilleurs défenseurs du trône. [Les Rifains et à leur tête Muhammad b. ʿAbd al-Karim] ont trouvé une solution intermédiaire consistant à instaurer un régime provisoire qui leur permettrait d'organiser le gouvernement [de leur pays] et de préparer le peuple à se gouverner lui-même. Une fois la libération totale de tous les habitants du pays achevée, ils rendraient le pays libéré au Maître du trône. Ils ne réclamaient rien de plus que l'application d'un système constitutionnel qui répondrait aux espoirs du peuple, qui voulait contrôler les opérations de l'Etat et participer à son fonctionnement» (139)[132]. En plus de

129 Cf. Roger-Mathieu (1927), 153.

130 Sultan a été le titre officiel des souverains du Maroc. En 1956, il était remplacé par celui de roi.

131 Au début du XXe siècle Ma' al-ʿAynayn organisa dans le Sous la résistance contre l'invasion étrangère. Il prêchait la guerre sainte en se nommant le Maître de l'Heure *(al-Mahdi)*. Son fils al-Hiba, qui lui succèda, se nommait aussi commandant de la guerre sainte. Montagne (1932), 114-16, 139-40. Ayache (1981), 55-59, 68-70; EI^2, V, 899-892.

132 Dans le manuel éducatif intitulé L'*Histoire du Maroc*, on retrouve les traces de la thèse de Fasi: «Abdelkrim lutte pour un idéal. Son rêve est de réaliser l'unité rifaine et de faire du Rif un état indépendant, discipliné et riche. L'indépendance du Rif une fois acquise et consolidée, il serait possible de conquérir l'indépendance du Maroc entier.» Brignon (1968), 388-9.

l'anachronisme évident que constitue cette justification, il y a là une confusion entre la conception moderne de la République et la conception classique de l'émirat[133].

Pour ses renseignements sur les appareils gouvernementaux de la République du Rif, al-Fasi est dépendant de Malhas qu'il reproduit littéralement, et qu'il reprend du livre d'Abu an-Nasr[134]. Dans son analyse assez formelle de la Constitution rifaine, al-Fasi, suivant Malhas, relève, que celle-ci n'avait pas distingué le législatif de l'exécutif contrairement aux constitutions des pays démocratiques (140)[135].

En guise de conclusion, al-Fasi écrit que «la guerre du Rif» visait, au-delà de son attachement à l'unité des territoires marocains sous les auspices du trône ʿalawite, deux objectifs, à savoir, «l'indépendance du pays et l'instauration d'un gouvernement constitutionnel. Ces deux objectifs sont demeurés le but de tous les nationalistes marocains, de l'aube de XX^{e} siècle jusqu'à maintenant» (141)[136].

C'est ainsi qu'al-Fasi, en rompant le silence qui s'était fait autour de Muhammad b. ʿAbd al-Karim durant à peu près vingt ans, c'est-à-dire à partir de sa reddition, en 1926, jusqu'à son installation au Caire, en 1947, est à l'origine de l'image qui allait dominer le discours nationaliste marocain sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Il s'agissait pour al-Fasi, et pour ses successeurs, de redécouvrir dans le mouvement rifain deux des éléments essentiels du mouvement nationaliste marocain des années quarante, à savoir la politique du mouvement salafite et le mouvement libéral démocratique constitutionnel. Ainsi, l'élément militaire, mythique et nationaliste l'emporte sur l'analyse objective du mouvement rifain.

I.2.3.2. Muhammad al-ʿAlami et son *Le leader du Rif*.

Muhammad al-ʿAlami est le premier auteur marocain à avoir consacré un livre entier à la guerre du Rif[137]. Cet ouvrage paru vers 1968, a pour

[133] Cf. Laroui (1976), 482.

[134] Dans son livre intitulé *Batal ar-Rif al-Amir ʿAbd al-Karim*. Damas, 1934.

[135] Cf. Malhas (1925), 31; Abu Nasr (1934), 133.

[136] Considérant la guerre du Rif comme un protonationalisme marocain, Fasi fait allusion ici aux revendications constitutionelles proposées par un groupe de nationalistes marocains vers le début du XXe siècle, qui était en quête d'une réforme démocratique du sultanat marocain. Témoignent des revendications d'une constitution des documents comme le Mémoire constitutionnel adressé à Moulay ʿAbd al-ʿAziz et la Constitution de Moulay Hafiz de 1908. Cf. Laroui (1980), 374ss. Ibn Salama (1980), 24, 34-52.

[137] Muhammad al-ʿAlami, *Zaʿim ar-Rif Muhammad ʿAbd al-Karim al-Khattabi*.. s. d. [1968]. Achevé le 15 mai 1968. Introduction de l'auteur datée du 14 mai 1968. Préface de ʿAllal Fasi datée du juillet 1968. 2e éd. Casablanca 1978.

titre *Le leader du Rif Muhammad ʿAbd al-Karim al-Khattabi*. L'auteur milite au sein du mouvement national et est l'ami de nombre de ses dirigeants. Il est surtout connu par ses biographies des grands noms du nationalisme marocain. Il a écrit une biographie de Muhammad V[138], et une autre de ʿAllal al-Fasi[139]. Le livre dont nous parlons maintenant se propose de faire l'histoire du chef du mouvement rifain Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, considéré lui aussi comme l'une des grandes figures du nationalisme marocain. Bien qu'il y ait à peu près vingt ans qui séparent la publication du livre d'al-Fasi de celle du livre d'al-ʿAlami, on peut considérer qu'al-ʿAlami est le continuateur d'al-Fasi. Al-ʿAlami, reproduit des passages entiers du livre d'al-Fasi[140]. Al-Fasi et al-ʿAlami sont tous les deux, en premier lieu, des politiciens qui partagent les mêmes idées sur la question du nationalisme marocain.

Comme le livre d'al-Fasi, le livre d'al-ʿAlami ne constitue pas une analyse scientifique, mais témoigne plutôt d'un renouveau d'intérêt pour l'œuvre de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, ce dernier étant présenté comme un héros légendaire et un symbole historique. Al-ʿAlami, comme tant d'historiens marocains, étudie le passé au nom de l'avenir national marocain et pour son plus grand bénéfice[141].

Certes, l'auteur s'est proposé d'écrire la biographie complète de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il divise son travail en trois parties: Dans la première partie qui s'intitule «La révolution» (*thawra*), il traite de la vie de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, de sa naissance jusqu'à sa reddition. Il résume ses sources d'information ainsi: «J'ai voyagé dans le Rif et j'ai visité les régions, les villages et les villes où se sont déroulés les événements du Rif entre 1921-26. J'ai eu des contacts avec des personnes âgées qui ont combattu à côté des *mujahidin* du Rif. Je les ai écoutées raconter leur histoire. J'ai lu aussi tous les livres et documents qui ont trait à ce sujet et qui sont conservés à la Bibliothèque Générale de Rabat» (9-10)[142]. En réalité, l'auteur se base fondamentalement, dans cette première partie de son livre, sur les ouvrages d'auteurs coloniaux français, comme ceux de Gabrielli[143], de Dumas[144] et de Fontaine[145]. Plu-

138 *Mohammed V ou l'histoire de l'Indépendance du Maroc*. Rabat 1974 (édition arabe), 1981 (édition française).

139 *Allal El Fasi, patriarche du nationalisme marocain*. Rabat 1972.

140 Voir par exemple, al-ʿAlami, p. 29 et 99.

141 Morsy (1976), 382.

142 Quoi qu'il en soit, le livre de Skirj, *az-Zill al-warif fi muharabat ar-Rif*, (Microfilm Bibl. Gén. Rabat) semble avoir échappé à l'auteur.

143 *Abd-el-Krim et les événements du Riff (1924-1926)*. Casablanca, 1953.

144 *Abd-el-krim*. Toulouse, 1927.

145 *L'étrange aventure riffaine*. Paris, 1943.

sieurs passages dans le livre ne sont que des paraphrases de ces trois ouvrages[146].

Dans la deuxième partie, il examine la période qui s'étend de l'exil de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à la Réunion jusqu'à son installation au Caire en 1947. Dans la troisème partie, il traite de Muhammad b. ʿAbd al-Karim après l'indépendance, et jusqu'à sa mort.

Quant à la thèse de l'auteur, il suit dans ses grandes lignes celle d'al-Fasi: «Lorsque j'ai lu quelques-uns de ces livres[147], j'ai jugé de mon devoir national de composer un livre sur le leader du Rif et sur la guerre qu'il a menée contre le colonialisme, comme complétant les pages écrites par certains leaders marocains» (9)[148]. Comme al-Fasi, l'auteur soutient que la lutte de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi visait la libération du Rif comme première étape vers la libération du Maroc tout entier (97). Il donne aussi la même justification subtile qu'al-Fasi de la fondation du Gouvernement rifain et la République rifaine. Selon al-ʿAlami aussi, l'établissement de la République rifaine était une solution provisoire à un moment où le pouvoir central, sous la domination coloniale étrangère, n'arrivait pas à contrôler toutes les régions du Maroc (99). L'auteur cite à l'appui de cette thèse le passage anachronique que nous avons souligné chez al-Fasi.

C'est ainsi qu'al-ʿAlami, en se réclamant des opinions d'al-Fasi, fait un examen politique des événements du Rif au détriment d'une étude historique et objective. Cette façon de voir les choses non seulement consacre l'image mythique de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, mais aussi contribue à geler les recherches sur le sujet.

I.2.3.3. Muhammad Sallam Amzyan: *ʿAbd al-Karim al-Khattabi et la guerre du Rif*[149]

Les années soixante-dix virent la parution de certains ouvrages d'auteurs marocains d'origine rifaine sur la guerre du Rif. La question se pose de savoir pour quelle raison les auteurs rifains allaient justement parler de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à ce moment. Avant de répondre à cette question, il faut préciser que l'initiative n'est pas venue des Rifains eux-mêmes. La redécouverte de cette figure n'est donc pas d'origine rifaine[150]. En effet, vers les années soixante-dix, on verra surgir un nouvel

[146] Cf. à titre d'exemple al-ʿAlami p. 18 et Dumas p. 18; al-ʿAlami p. 28 et Fontaine p. 42-44: al-ʿAlami p. 42-43 et Gabrielli p.81-4.

[147] C'est-à-dire les livres des auteurs coloniaux sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim.

[148] Parmi ces leaders ʿAllal al-Fasi.

[149] Amzyan, *ʿAbd al-Karim al-Khattabi wa harb ar-rif.* éd. al-Madani, le Caire 1971/ 1391. 315pp.

[150] Morsy (1976), 382-84.

intérêt pour Muhammad b. ʿAbd al-Karim en tant que symbole historique. Les partis politiques marocains, notamment le *Parti de l'Indépendance* avaient intérêt à faire revivre l'image de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Après 1971, le Parti de l'Indépendance tint à commémorer chaque année la bataille d'Anwal. Les auteurs rifains se sont donc trouvés mêlés à la question bon gré mal gré.

Muhammad Sallam Amzyan, originaire du Rif, publia son livre au Caire, en 1971. Après l'indépendance du Maroc en 1956, il adressa, avec deux de ses camarades, une requête au Roi Muhammad V, réclamant le retour de Muhammad b. ʿAbd al-Karim au Maroc. Il fut l'un des responsables du soulèvement rifain de 1958, après quoi il s'enfuit en Espagne puis en Egypte[151]. Au Caire, il entra personnellement en contact avec Muhammad b. ʿAbd al-Karim, aux alentours de 1960. Son livre témoigne d'une admiration profonde pour Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi: «Ce qui m'incita à écrire [ce livre] c'est ma foi en cet homme qui s'acquitta de servir sa nation dans les moments les plus obscurs...» (3).

L'auteur puise ses informations dans des déclarations orales, et dans des *Mémoires* écrits de Muhammad b. ʿAbd al-Karim[152]. Il s'appuie également sur des témoins de la guerre du Rif ainsi que sur ses propres observations durant différents voyages d'études effectués dans plusieurs régions du Rif et à Jbala dans les années cinquante[153]. En deuxième lieu, l'auteur utilise plusieurs ouvrages secondaires arabes et occidentaux, comme, par exemple, la biographie de Malhas[154] et un ouvrage politico-historique de l'auteur français Fontaine[155].

Quoi qu'il en soit, Amzyan nous a laissé une histoire romancée et légendaire des événements du Rif[156]. Mais ceci ne veut pas dire que le livre ne contient pas de données historiques qui méritent d'être prises au sérieux.

A propos de l'origine des Khattabi, l'auteur écrit que le surnom d'al-Khattabi remonterait au huitième aïeul de la famille qui se nommerait

[151] Hart (1976), 428-31.
[152] Amzyan (1971), 8, 11, 13, 24, passim.
[153] Amzyan (1971), 24, 181, 183 et passim.
[154] Dans son livre, *La Biographie de l'émir Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi le héros du Rif et le président de sa république*. Caire 1925. Voir notre examen du livre supra, p. 56.
[155] Pierre Fontaine: *Abd-el-Krim. Origine de la rébellion nord-africaine*. Paris 1958. 205 p.
[156] Dans le chapitre premier, «Contes d'enfance et de jeunesse», l'auteur essaie à l'aide d'images et d'histoires, d'illustrer la vie de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. p. 23-75.

Khattab. Mais il s'arrête là et ne dit rien sur l'origine de ce Khattab (9). S'il emprunte ceci aux *Mémoires du Caire* de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, cet emprunt implique que ce qui est dit dans les *Mémoires d'Abd-el-Krim* dus à Roger-Mathieu et dans ceux d'Azarqan[157] est faux, ou alors cet emprunt implique que ce que dit Amzyan est le fruit de son imagination.

Après avoir parlé des années d'études de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à Fès, l'auteur poursuit immédiatement en indiquant que celui-ci avait fondé à Fès, avec quelques camarades, une association appelée «Le Comité du Salut» (*Lajnat al-inqadh*). On prévoyait la constitution d'un gouvernement d'unité nationale qui lutterait pour créer une armée régulière et préparer le peuple marocain à confronter l'agresseur étranger. Mais cette tentative échoua au dernier moment à cause de l'arrivisme (*wusuliyya*) de certains personnages (35-6).

Dans le deuxième chapitre, «Le grand s'acquitte de sa mission», l'auteur présente Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme une sorte de sauveur qui apparu au bon moment pour tirer son peuple de la société de l'ignorance (*mujtamaʿ al-jahala*) et le guider vers la société de la liberté (*mujtamaʿ al-hurriyya*) (82-85). Pendant une période de sept mois, il réussit à atténuer les conséquences dramatiques des calamités sociales les plus dangereuses, au rang desquelles il faut mettre les conflits sanglants qui opposaient les familles. Ensuite, il commença à enseigner la religion et le sens des devoirs religieux, tel l'accomplissement des cinq prières journalières. Il expliquait à ses compatriotes la loi religieuse (*shariʿa*), d'une manière simple et accessible à tous. Enfin, il leur apprit les méthodes modernes de défense contre l'agresseur étranger (90-102).

Abstraction faite des causes de la rupture avec les Espagnols, l'auteur rapporte que juste après la mort du père (1920), le fils convoqua ses compatriotes à une réunion générale à al-Qama, où il installa «le camp de rassemblement national» pour recruter les combattants de la foi (*mujahidin*). Après deux semaines environs, 300 hommes du Rif se rallièrent à son camp. Tout le monde s'était mis d'accord pour défendre le pays. Pour ce faire, il fallut organiser la résistance au nom d'un Etat pour lequel nombre de projets ont été élaboré:

1. Projet de déclaration du Rif comme Etat indépendant sous le nom de la «République rifaine».
2. Projet de formation d'un gouvernement constitutionnel.
3. Projet de constitution d'une «Assemblée nationale» par voie d'élections publiques.

[157] Roger-Mathieu (1927), 55; Skirj (1927), 85.

4. Projet de création d'une «Charte nationale» comme étant l'idéal suprême pour la réalisation des objectifs du peuple marocain. Ces projets ont été unanimement confirmés le 15 décembre 1920 (3 Rabiʿ I 1339) (130).

Bien que l'auteur n'indique pas explicitement la source de ces renseignements, l'on comprend que les événements dont certains auteurs parlaient, n'étaient en effet que des projets et des programmes. Par ailleurs, nous déduisons de ces éléments que l'idée de l'instauration de «la République rifaine» émanait bel et bien de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi et de ses partisans; et ceci dès décembre 1920.

Comme tout chercheur qui se penche sur les événements de cette période, l'auteur se demande pourquoi, dans le cas d'une guerre de résistance nationale qui se proposait la libération du Maroc tout entier, on voulait faire du Rif indépendant une «République». L'auteur énumère plusieurs justifications possibles. Par exemple, la République rifaine fut proclamée pour restreindre la dimension du mouvement de libération à une lutte anti-espagnole. Ainsi la France ne pourrait intervenir tant que la résistance ne s'étendrait pas à sa zone d'influence au Maroc. Selon une autre explication, on a opté pour la République afin que le mouvement rifain ne puisse paraître dirigé contre le Trône marocain, contrairement à ce qui s'était passé avec des mouvements de révolte antérieurs. Les colonialistes devaient alors exploité de telles circonstances pour déclarer la guerre aux mouvements de résistance (131-32)[158].

L'auteur considère Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme un homme extraordinaire, un homme né parfait, de par la faveur divine. Dieu l'a élu pour accomplir une grande mission humaine (127). C'est la raison pour laquelle il peut être le leader infaillible, le nationaliste par excellence, exempt de toutes les souillures de la vie ordinaire. Son unique objectif était de substituer la société de liberté à la société d'ignorance, pour établir «la cité idéale» (93). Si al-Fasi et al-ʿAlami représentaient Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme un héros légendaire, Amzyan va encore plus loin en tendant à le sacraliser[159]. Pour Amzyan aussi, Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi était un héros nationaliste qui luttait pour un idéal suprême. Cet idéal était le salut du peuple marocain et sa libération du colonialisme européen.

[158] Ce fut le cas, par exemple, pour le mouvement de résistance d'al-Hiba et de son fils Ma' al-ʿAynayn, dans le sud du Maroc. Cf. Fasi (1948), 139.

[159] «Wa huna ja'a al-qadar bi 'l-Khattabi fa-habba musriʿan yulabbi nida' al-wajib». (127).

I.2.3.4. Ahmad ʿAbd as-Salam al-Buʿayyashi (1917/1980), auteur rifain et fils de ʿAbd as-Salam Buʿayyashi, Ministre de la Guerre dans le Gouvernement rifain[160], a écrit un ouvrage en deux volumes sur la guerre du Rif; le premier volume est paru en 1974 et le second en 1975. Cet ouvrage a pour titre: *La guerre de la libération rifaine et les étapes de la lutte*, et pour sous-titre: *Un épisode de la grande unité nationale à travers l'histoire du Maroc*[161].
L'on peut se demander pourquoi al-Buʿayyashi publie son livre juste à ce moment-là. Y a-t-il là une relation avec la parution du livre de Muhammad Amzyan? Une relation directe n'est en tout cas pas envisageable puisque le nom d'Amzyan ne figure nulle part dans le livre.

En réalité, al-Buʿayyashi avait commencé à écrire l'histoire du Rif bien avant cette date[162]. Le deuxième volume est entièrement consacré à la guerre du Rif. L'auteur, à travers son travail, est guidé par la volonté de prouver qu'il existe une sorte de continuité dans les mouvements de résistance au Maroc. Le mouvement rifain constitue un épisode (*halqa*) de cette résistance: «La guerre du Rif n'est qu'un élément de ces soulèvements successifs qui incarnait une forte intégrité territoriale dans tous ses aspects» (1/6). Al-Buʿayyashi publia son livre au moment, ou juste après le regain d'intérêt qui se faisait pour Muhmmad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, après 1971. Pour al-Buʿayyashi aussi, il s'agit de faire revivre, avec Muhammad b. ʿAbd al-Karim, un héros légendaire. Si pour al-Fasi et al-ʿAlami, il était question de gagner, en jouant sur ce symbole historique, l'adhésion populaire et rifaine à la cause nationaliste, l'on peut se demander quel était le motif d'al-Buʿayyashi, qui est, en premier lieu, un historien. Est-on en présence d'une réaction aux écrits politiques qui avaient été consacrés à Muhammad b. ʿAbd al-Karim?

L'auteur reproche tout d'abord aux historiens marocains d'avoir négligé la révolution rifaine: «Cette omission m'a incité à faire mon possible pour chercher dans les marges des livres historiques, dans les sources religieuses et dans les recoins des coffres où sont conservés les documents personnels que chaque famille [a l'habitude] de garder dans ces régions, surtout les décrets royaux et les généalogies nobles, comme

[160] Voir sur ce personnage, Skirj (1927), 91.

[161] *Harb ar-Rif at-tahririyya wa marahil an-nidal. Halqa min halaqat al-wahda 'l-wataniyya 'l-kubra ʿabra tarikh al-maghrib*. 2 vols. Tanger, 1974-75. Resp. 460 et 515 pp. Cf. Hart (1976), 378.

[162] Le premier volume intitulé *ar-rif baʿda 'l-fath 'l-islami*. (le Rif après la conquête islamique) parut en 1954, à Tétouan. Le deuxième volume était en préparation dès 1966. Cf. Hart (1976a), 378.

étant le plus cher de leur propriété [...] J'ai fais tout mon possible pour donner à cette œuvre un caractère historique réel, lequel exige qu'on écarte [les jugements] affectifs quant à l'évaluation des faits historiques, pour qu'ils apparaissent clairement, rejetant ainsi ce qu'on a composé en faveur de tel ou tel parti»(1/8).

Les sources d'information d'al-Buʿayyashi sont, certes, en grande partie, espagnoles et arabes. Plusieurs renseignements proviennent également de témoins rifains, survivants de la guerre: «Si j'ai réussi maintenant à narrer ces événements sous forme d'histoire entière, c'est parce que ceci a été un travail continu qui eut lieu en relation avec plusieurs personnes qui ont vécu cette guerre. J'ai recueilli également mes informations auprès de témoins, dans plusieurs cas, surtout en ce qui touche à l'état intérieur de la révolution, au-delà de la consultation des ouvrages qui ont trait à notre livre» (1/10).

Al-Buʿayyashi est, à mon avis, après al-ʿAlami, le deuxième auteur marocain qui a essayé de développer la thèse d'al-Fasi, d'une façon «historique». Ainsi, il étudie la lutte de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi dans le cadre du mouvement nationaliste et dans le contexte de l'histoire marocaine: «La guerre (*jihad*) de Muhammad b. ʿAbd al-Karim n'était pas née de son temps, elle était plutôt un héritage laissé par les prédécesseurs [...] L'œuvre [de Muhammad b. ʿAbd al-Karim] ne fut nullement improvisée en vue d'acquérir la réputation ou l'honneur, elle était plutôt puisée dans la doctrine qui lui a été enseignée lors de ses études à l'université de Qarawiyyin, à un moment où les Européens étaient en train de se partager le butin» (1/22). Plus loin, Muhammad b. ʿAbd al-Karim est représenté comme un héros, et comme un combattant pour la cause de Dieu et de la patrie: «L'engagement [de Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans la lutte] lui a été dicté par sa foi en Dieu et par sa foi dans le principe du nationalisme. [Ce choix] n'avait nullement pour but de s'emparer du pouvoir et ne voulait pas non plus la chute du système intérieur de l'Etat marocain qui jouissait de sa souveraineté internationale même si les pays coloniaux ont essayé de l'abolir. Le *jihad* [de Muhammad b. ʿAbd al-Karim] visait plutôt à arrêter les envahisseurs étrangers. C'était son premier et dernier but» (1/21).

Ainsi, Muhammad b. ʿAbd al-Karim devient avant tout un symbole de l'histoire marocaine, et, en particulier, du nationalisme marocain. Cette perspective empêcha al-Buʿayyashi d'aborder le sujet dans sa singularité rifaine, indépendamment de tout engagement idéologique. Quoi qu'il en soit, et si l'on fait abstraction de son caractère politique, le livre d'al-Buʿayyashi peut être considéré comme l'un des plus riches ouvrages qui

existent sur la guerre du Rif. Il est d'une valeur historique indéniable pour quiconque l'utilise de façon critique.

I.2.3.5. Ahmed El Gharbaoui, *Enseignements de la guerre populaire anti-colonialiste du Rif*[163].

Avec El Gharbaoui, membre du Parti du Progrès et du Socialisme[164], le lecteur s'attendrait à un langage différent de celui des clichés ressassés depuis les années cinquante. Pourtant, avec cet auteur encore, il ne s'agit pas d'une étude historique, mais d'un renouveau d'intérêt de la part d'un parti marocain de la gauche. Seule, la méthode change. Les mythes reconstitués autour de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi continuent d'exister. Les sources de l'auteur sont toutes secondaires. Ce sont, en particulier, les ouvrages des auteurs coloniaux français, et tout particulièrement, le livre de Gabrielli[165].

Pour El Gharbaoui, qui s'inscrit dans la ligne adoptée par les auteurs marocains, Muhammad b. ʿAbd al-Karim est étudié dans le but de promouvoir l'avenir national marocain: «L'étude de l'épopée rifaine est donc un devoir pour tout militant révolutionnaire de notre pays, désireux de trouver la meilleure voie pour accomplir la révolution nationale démocratique et réaliser le socialisme» (7). L'auteur ne saurait se débarrasser du voile de mensonges et de mythes tissé depuis la fin des années quarante pour d'évidentes raisons politiques: «Mohammed et M'hammed ont dirigé la révolution et représenté le mouvement de libération maghrébin pendant des décades et continuent d'inspirer les révolutionnaires au Maroc et ailleurs. Mais en démocrates authentiques, les Khattabi n'ont jamais voulu établir un pouvoir personnel, et Muhammad b. ʿAbd al-Karim a refusé d'être proclamé Sultan. C'est donc une véritable direction collégiale qui a été établie à la tête de la révolution sous l'autorité de l'assemblée nationale» (32). Muhammad b. ʿAbd al-Karim était un homme démocrate et populaire dont l'idéal n'était que l'indépendance du Rif, comme première étape vers l'indépendance du Maroc, «d'Ajdir à Agadir», comme on dit (37).

[163] Ed. al-Bayane, Casablanca, février 1975. Paru séparément, du 31 janvier 1973 au 28 février 1973, dans l'édition française du journal *al-Bayane*, numéros 9, 10, 11, 12 et 13.

[164] Dans la présentation du livre, ʿAli Yaʿta, le chef du parti, écrit: «L'épopée du Rif n'appartient pas à un passé révolu de l'histoire marocaine. Elle nous donne une leçon des immenses possibilités de lutte, de sacrifices et aussi d'édifications qui sont dans notre peuple et qui ne demandent pour se manifester, que l'organisation démocratique et l'union des forces patriotiques».(p.5)

[165] Voir notre examen du livre, p.50.

L'auteur pense qu'il «est difficile de donner à la Révolution Rifaine une autre dimension que nationale, seule dimension qu'elle a toujours revendiquée. Honte aux «esprits» obscurs qui cherchent à la dénaturer et à la présenter sous un jour mystique et religieux. Malgré le profond respect observé par les dirigeants rifains envers les principes démocratiques et scientifiques modernes, il serait également faux de chercher à donner à tout prix un aspect «social» à la Révolution Rifaine, alors qu'elle n'a pas joui de la paix nécessaire à l'application d'un vrai programme de gouvernement. Mais progressiste, la Révolution Rifaine le fut incontestablement» (49-50).

C'est ainsi que El Gharbaoui, engagé par les idées de son Parti et par celles de ses prédécesseurs, ne fait pas une étude inspirée par l'esprit de recherche. Il demeure prisonnier de l'image traditionnelle de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, laquelle est le résultat d'anachronismes et de suppositions admises a priori.

I.3. Études modernes de tendance objective.

A l'encontre des études politiques nous entendons, par études modernes, les études écrites d'un certain point de vue objectif et critique, et qui parurent à partir des années soixante. Celles-ci rompirent avec les études produites à des fins politiques, et se fondèrent directement sur les sources primaires.

L'étude de l'histoire du Rif demeura, jusqu'aux alentours des années soixante, empreinte de caractère politique ou du moins, de caractère politico-historique. Vers le milieu des années soixante et le début des années soixante-dix, une nouvelle tendance s'affirma dans les études rifaines. Le chercheur israélien Pessah Shinar serait le premier à avoir écrit un article sérieux, basé sur des sources primaires, aussi bien orales qu'écrites[166]. La voie frayée par Shinar en 1965 trouvera ses prolongements dans le congrès international tenu à Paris, à l'occasion du cinquantenaire de la République du Rif, du 18 au 20 janvier 1973 [167]. A ce colloque ont participé des chercheurs venus du monde entier. Parmi les spécialistes des études rifaines, se trouvaient, entre autres, l'anthropologue américain D. Hart. Ces chercheurs, chacun dans son domaine, ont abordé différents aspects de la question rifaine.

166 Shinar P.: Abd el-Kader and Abd el-Krim. Religious influences on their thought and action. *Asian and African studies* 1 (1965), 139-174.

167 Le recueil rassemblant les travaux de ce colloque fut publié en 1976 à Paris sous le titre de *abd el-krim et la république du rif. Colloque international d'études historiques et sociologiques.*

En ce qui concerne les participants européens, ils jetèrent de nouvelles lumières sur le mouvement rifain dans ses relations avec les puissances étrangères. Ainsi, l'auteur français Rivet, dans un article détaillé, étudie *Le commandement français et ses réactions vis-à-vis du mouvement rifain. 1924-1926*[168]. Paul Isoart dans un article documenté, étudie *La guerre du Rif et le Parlement français*[169]. Certains articles sont consacrés à la relation des socialistes et des communistes français et espagnols avec le mouvement rifain. Ainsi, l'historienne d'origine espagnole Maria-Rosa de Madariaga étudie longuement le *Parti socialiste espagnol et le Parti communiste d'Espagne face à la révolte rifaine*[170]. Certains auteurs arabes s'attachèrent à l'examen du retentissement de la guerre du Rif dans certains pays, et en particulier, dans des pays du monde arabe tels l'Egypte et la Tunisie[171].

Du côté marocain, trois chercheurs ont pris part au colloque: Abdallah Laroui, Mohamed Zniber et Abderrahman Youssoufi. Nous allons traiter de l'exposé de ce dernier parce qu'il touche directement à notre sujet et nous paraît innover sur certains points. Quant à Laroui et Zniber, ils traitent, en réalité, de l'influence de Muhammad b. ʿAbd al-Karim sur le nationalisme marocain, de 1926 à 1963. Les deux auteurs proposent une évaluation qu'on ne peut guère qualifier autrement que d'objectivo-impressionnistes.

I.3.1. Abderrahman Youssoufi dans *Les institutions de la République du Rif*, a écrit un article sérieux sur le sujet[172]. L'image de Muhammad b. ʿAbd al-Karim qu'il nous transmet est différente de celle que nous trouvons chez les auteurs politiques marocains précédents. Youssoufi essaie, en effet, d'examiner la République du Rif et ses institutions à partir des sources disponibles. Tout d'abord, il considère Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme un homme d'Etat qui a introduit nombre de réformes et d'innovations d'ordre politique, social, économique et militaire dans la société rifaine. Selon lui, ce qui occupa le plus Muhammad b. ʿAbd al-Karim «fut la tentative de résoudre la problématique marocaine de l'Etat» (81). Après une brève analyse du système *Makhzen* et du celui de *Siba*, il conclut que Muhammad b. ʿAbd al-Karim tira profit de ce

[168] pp. 101-136
[169] pp. 173-217.
[170] pp. 308-366.
[171] M. Chérif: la guerre du Rif et la Tunisie, 456-471; M. A. Anis: Abd-el-Krim et l'Egypte, 398-401
[172] pp. 81-100. Il a aussi consacré une étude à *La résistance marocaine à la pénétration étrangère (1904-1934).* DES de sciences politiques. Thèse inédite. Nice 1971.

qu'il y avait d'intéressant dans les deux systèmes. Il tira profit du patrimoine socio-culturel marocain et des acquis de la société politique moderne pour en faire une synthèse au profit de son Etat aux institutions républicaines (81). En se fondant sur la déclaration de Muhammad b. ʿAbd al-Karim du 30 novembre 1962, en réaction à la première constitution présentée par le roi du Maroc Hassan II, l'auteur voit en Muhammad b. ʿAbd al-Karim un homme moderniste, pragmatique et puritain: «Abd el-Krim était plutôt hostile à la conception formelle du califat exploitée par de nombreux potentats; il était partisan de la conception matérielle, applicable en tous pays et compatible avec la conception moderne de l'Etat» (84-86).

Citant une déclaration du maréchal Lyautey, où celui-ci s'inquiétait de la fondation d'un Etat musulman et moderniste dans le Rif, l'auteur souligne le fait que la tradition et la modernité ont été deux éléments qui ont joué un rôle important dans la politique de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Le modernisme se concrétise, selon l'auteur, dans la tentative d'instituer un Etat composé de trois éléments, à savoir le peuple, le territoire et la souveraineté (87). Or, plus loin, il avertit son lecteur de ne pas entendre ceci comme un mouvement séparatiste ou de dissidence. Certes, dans ses messages aux chefs de la résistance marocaine, Muhammad b. ʿAbd al-Karim parlait de «nation marocaine» et de «peuple marocain»: «Qu'il limitât officiellement ses ambitions à l'édification d'un Etat réduit à la zone nord était certainement l'expression d'une stratégie sage et réaliste à moyen terme, dictée par les exigences de l'équilibre des forces. C'est précisément cette *real politik* qui l'amenait à faire ressortir constamment le problème de la délimitation du territoire de son Etat» (87).

Le mérite de Muhammad b. ʿAbd al-Karim est, selon l'auteur, d'avoir mis en œuvre le processus d'institutionalisation du pouvoir dans le Rif. Se basant sur des renseignements de témoins parmi lesquels se trouvent des membres de la famille des Khattabi, l'auteur écrit que ce qui a fait réussir l'unification des tribus, c'est l'introduction de la loi religieuse (*shraʿ*) dans le règlement des conflits de sang, en lieu et place de la loi coutumière. Ainsi, l'aspect juridictionnel de la politique de Muhammad b. ʿAbd al-Karim joua un rôle décisif dans l'intégration des tribus du Rif pour former un fédéralisme agrégatif appelé plus tard la République du Rif (90). La loi religieuse fut appliquée non seulement dans tous les domaines réglant les litiges et définissant les droits et les devoirs des individus, mais aussi dans la législation fiscale de la République (94).

Notre auteur s'attache, ensuite, à l'examen de la question de la Constitution de la République rifaine. Nombre d'auteurs ont parlé de cette constitution élaborée par L'Assemblée Nationale, mais personne n'en a donné le texte[173]. L'auteur se contente lui aussi de confirmer cet événement en ajoutant que ce document qui se trouvait parmi les archives et les documents entreposés dans l'école d'Ajdir a été détruit avec le reste, lors de l'incendie criminel allumé par les troupes d'invasion. Se reportant à la même déclaration de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, du 30 novembre 1962, déjà citée, l'auteur essaie de retracer ce qu'aurait été la Constitution rifaine des années vingt. Celle-ci prévoyait le principe de l'élection des organes dirigeant de l'Etat (91).

Quant à l'organisation administrative interne, l'auteur fournit quelques informations empruntées à un article de 1960 publié par l'historienne soviétique. N. S. Loutskaia[174]. D'après un renseignement donné par Hasan Baghdadi, ancien secrétaire de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, l'auteur rapporte qu'il y avait un Ministère de l'Instruction qui se proposait le développement d'un enseignement primaire moderne (95).

La deuxième innovation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim sur laquelle l'auteur s'étend largement est l'organisation de l'armée populaire. Sur ce sujet, l'auteur est, certes, dépendant des sources secondaires, et notamment des ouvrages espagnols (96-8).

Au terme de son exposé, Youssoufi s'interroge sur les causes qui ont fait échouer le mouvement rifain. Il pense que la passivité de l'élite marocaine et des notables religieux et économiques vis-à-vis de la République du Rif, en a été la principale cause. Cependant, l'on sait que ce n'est pas là toute la vérité, car Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait aussi des partisans parmi les intellectuels de Fès; il jouissait également du soutien de certains chefs religieux aussi bien dans le Rif qu'ailleurs[175].

Quoi qu'il en soit, parmi les historiens marocains, Youssoufi adopte une attitude particulière. Il considère que le mouvement rifain et le nationalisme marocain n'étaient pas au même niveau. Selon lui, le nationalisme marocain n'était pas encore apte à assimiler le contenu révolutionnaire du mouvement rifain. Ce qui a été une des causes de l'échec de ce dernier.

[173] Le premier auteur qui signala ceci, à notre connaissance, est Malhas. Amin Saʿid, Abu Nasr, ʿAllal Fasi le retransmettent d'après lui. Cf. Loutskaia (1960), 16.
[174] A propos de la structure intérieure de la République du Rif. *Recherches africaines* (1960), 14-21.
[175] Cf. 517/111 (=App. Nr 26).

I.3.2. Germain Ayache (m. 1990), et *les origines de la guerre du Rif.*

L'ouvrage du fameux historien marocain Germain Ayache est paru en 1981, avec pour titre, *Les origines de la guerre du Rif.* C'est le premier volume d'une thèse de Doctorat soutenue en France[176]. Le deuxième volume qui traite de la guerre du Rif elle-même, et que l'auteur avait annoncé dans le premier volume n'a pas, hélas, vu le jour[177]. Dans un travail qui s'avère pionnier, Ayache s'est basé sur une documentation très riche exploitée pour la première fois. Il a en effet pu faire des recherches dans les archives espagnoles du Servicio Historico Militar à Madrid et dans les archives du palais royal à Rabat. S'ajoute à cela les entretiens qu'il a eut avec quelques collaborateurs encore en vie de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Ce qui est frappant aussi dans le travail d'Ayache, c'est sa large utilisation des documents imprimés et manuscrits, parmi lesquels se trouvent des sources qu'il est le premier à exploiter, tels le journal Melillien *El Telegramma del Rif* et les mémoires de Muhammad b. ʿAbd al-Karim appelés les *Mémoires de la Réunion*[178]. Pour ce qui est des *Papiers d'Abdelkrim* conservés aux archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères français, Ayache ne les a pas consultés, puisque, précise-t-il, «Aux Affaires Etrangères, à Paris (A.E.P.) où, pour une part notable, les documents sont les mêmes qu'à Vincennes (Archives du Ministère de l'Armée de Terre), nous avons pu, en outre, avoir communication de dossiers essentiels de la série M, cartons 10 et 11 concernant la zone espagnole du Maroc» (344). Il s'est contenté de rappeler, dans une notice, qu'il a trouvé quelques documents provenant des *Papiers d'AbdelKrim* depuis que son livre a été écrit[179]. Les archives du Ministère des Affaires étrangères ont été accessibles aux chercheurs dès le début des années soixante-dix[180]. Il se peut que la découverte des *Papiers d'Abdelkrim* par Ayache ait eu lieu juste après la cristallisation définitive de sa thèse. On le comprend lorsqu'on sait que

[176] *Les origines de la guerre du Rif. 1909-1921.* 2 vols. 604 f. Thèse Lett. Paris IV: 1979. Ed. en 1981 Paris/Rabat. Réimprimé 1990. Rabat. Le livre a été récemment traduit en arabe par Muhammad al-Amin al-Bazzaz et ʿAbd al-ʿAziz Tamsamani Khalluq. Rabat 1992.

[177] Ayache (1981), 24 et 336.

[178] Cf. Ayache (1981), 170, 344.

[179] Notamment les documents 520/4, 520/154 et 520/100. Ayache (1981), 159, 160 et 162.

[180] Comme il a été déjà signalé, nous ne savons pas à quelle date exacte ce Ministère mit ses archives concernant le Rif à la disposition des chercheurs. Le chercheur anglais Pennell serait le premier à avoir fait usage de ces archives dans une thèse soutenue en 1979. Davico écrit que les sources du Ministère des Affaires étrangères français sont demeurées secrètes jusqu'en 1971. Davico (1976), 413-414.

l'ouvrage d'Ayache est en quelque sorte le résultat d'un travail dans lequel il s'était engagé depuis environ un quart de siècle[181].

En effet, l'objet du premier volume, selon l'auteur, est «les origines réelles, logiques, intelligibles de l'important événement que fut la guerre et dont un autre livre, auquel nous travaillons, racontera prochainement le cours» (24). Ayache a essayé, en effet, de tirer la guerre du Rif de l'oubli pour en faire un récit neuf. Sur les débuts et les origines de la guerre du Rif, il a réalisé une œuvre jusqu'à maintenant irremplaçable. Il mit ainsi à la disposition du lecteur l'histoire des origines de la guerre du Rif telle qu'elle était, grâce à son exploitation érudite des archives du temps, encore que ces archives soient majoritairement d'origine espagnole[182]. Pour comprendre ce qui s'est passé, Ayache commence par des investigations approfondies sur la famille des Khattabi avant son engagement dans la résistance.

Trois points principaux retiennent l'attention d'Ayache et forment l'épine dorsale de sa thèse. Pour lui, il s'agit en premier lieu, de démontrer que la société rifaine n'était pas anarchique et insoumise au pouvoir central marocain, comme on le prétendait. Il rejette ainsi la dichotomie de l'historiographie coloniale, Makhzen/Siba, comme représentation de la réalité marocaine. La société rifaine entretenait, au contraire, de bonnes relations avec le Makhzen marocain. Ayache attribue la détérioration de ces relations à la pénétration étrangère (104-6).

Il s'ensuit que la question qui retint le plus l'auteur est le problème de la collaboration des Khattabi avec les Espagnols, et leur soutien à la mission civilisatrice de l'Espagne dans le Rif. Presque la moitié du livre traite de la carrière des Khattabi, père et fils, et de leur relation avec l'Espagne et la France entre à peu près 1900 et 1920. Ayache dépeint les Khattabi comme des pro-espagnols et des anti-résistants. Parmi les documents à l'appui de sa thèse, Ayache cite une lettre que le père ʿAbd al-Karim aurait envoyée aux autorités espagnoles les félicitant de leur victoire sur les Rifains et de la mort du chef de ces derniers, Muhammad Amzyan[183]. Pour ce qui est de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, il avait décidé de collaborer avec les Espagnols en vue de sauver son pays: «Muhammad avait l'amour de son pays. Et s'il servait l'Espagne, c'est qu'il voyait en elle une amie, une alliée apte à aider les Marocains à se sauver.

[181] Certains chapitres du livre ont été publiés séparement dans la *Revue historique* et *Hesperis-Tamuda*.

[182] Cette question a été soulevée par Tahiri dans un article intitulé: Pour l'écriture de notre histoire, les archives coloniales auront-elles le dernier mot? paru dans le quotidien *L'Opinion* du 3 septembre 1982.

[183] Voir nos remarques à ce sujet infra, 96.

Il le croyait vraiment. Il avait même besoin d'y croire. Sans cette foi, il eût désespéré» (188-89). L'auteur essaie de présenter Muhammad b. ʿAbd al-Karim tel qu'il était, c'est-à-dire un homme comme les autres, avec ses qualités et ses faiblesses. Il procède à un examen détaillé de ses relations avec les Espagnols. Pourtant, l'on a reproché à Ayache d'avoir accordé beaucoup d'importance à un aspect personnel de la vie du personnage Muhammad b. ʿAbd al-Karim[184]. De plus, l'image de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi comme collaborateur des Espagnols pose déjà un problème. Nous savons que le personnage auquel on se réfère quand on voit en lui un héros est le Muhammad b. ʿAbd al-Karim de la guerre du Rif et non le collaborateur avec les Espagnols. Celui qui est connu comme figure mythique et symbole historique est le Muhammad b. ʿAbd al-Karim d'après la rupture avec les Espagnols.

D'autre part, l'auteur s'attache à traiter des signes qui font que le mouvement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim fait partie des résistances nationales marocaines: «Mais ces Rifains n'étaient pas que rifains. Ils étaient marocains. Et nous avons montré que par delà le bout de champ qu'ils entendaient défendre, il y avait un peuple qui les avait, depuis toujours, faits musulmans, et un pays dont ils avaient la mission séculaire de défendre les côtes contre l'invasion des chrétiens. Contrairement aux apparences, la guerre qu'entreprenaient les seuls Rifains, n'allait donc pas être une affaire locale ou régionale. Ce serait un haut fait national, car c'est un peuple entier dont, en définitive, la volonté latente fut à son origine» (340).

En guise de conclusion, l'auteur écrit que le collaborateur Muhammad b. ʿAbd al-Karim devint, vers 1920, un patriote marocain qui «s'épanouissait en des concepts étonnamment modernes de nation, de progrès, de liberté d'esprit et de démocratie que pourraient bien lui envier ceux qui depuis se sont nommés «nationalistes» (338). En fait, la thèse du nationalisme marocain défendue par Ayache néglige le rôle de l'islam dans le mouvement rifain. Ayache prétend que ce qui rattachait les Rifains au Maroc, c'était plutôt le sentiment national que le sentiment religieux. En réalité, la marginalisation du rôle de l'islam et la distinction par l'auteur entre le sentiment religieux et le sentiment national dans un contexte comme le contexte marocain n'a pas de sens au Maroc[185].

I.3.3. La Revue de l'histoire du Maroc (*Majallat tarikh al-maghrib*) a consacré en 1983, dans son numéro 3, un dossier spécial à Muhammad

[184] Cf. Benaboud (1982), 375.
[185] Cf. Benaboud (1982), 378-9.

b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, à l'occasion du centenaire de ce dernier. L'historien marocain Mohamed Zniber participa au dossier avec un article intitulé *Muhammad b. ʿAbd al-Karim et la formation de la pensée nationaliste marocaine*[186]. Cet article paraît le plus important du dossier[187]. En effet, l'auteur y développe des thèses déjà soutenues dans ses écrits précédents, notamment: *Le rôle d'Abd el-Krim dans la lutte pour la libération nationale dans le Maghreb* [188] et *La guerre du Rif: Mohamed Ben Abdelkrim*[189].

En tant qu'historien, Zniber essaie d'aborder le sujet avec une certaine objectivité. Son approche ne peut être comparée à celle des écrivains politiques, tels al-Fasi, al-ʿAlami, El Gharbaoui...etc. Dans l'article qui nous occupe, l'auteur revient sur le sujet de l'influence de Muhammad b. ʿAbd al-Karim sur la genèse du nationalisme marocain. De nombreux auteurs marocains voient en Muhammad b. ʿAbd al-Karim un proto-nationaliste marocain. Sans s'écarter de cette thèse, Zniber essaie de démontrer que la lutte de Muhammad b. ʿAbd al-Karim est partie intégrante de la lutte du peuple marocain contre l'invasion étrangère. Le mouvement rifain est une période de ce qu'il appelle «les attitudes du refus», dans l'histoire du Maroc (27-8).

C'est ainsi qu'il essaie tout d'abord d'établir une continuité entre le mouvement rifain et son héritier, le mouvement nationaliste marocain. Pour l'auteur, seule, la méthode a changé, car le nationalisme marocain gardera les mêmes principes et les mêmes objectifs pour lesquels on a lutté dans le Rif. Il se demande ensuite si ce changement de méthode représente une coupure entre les deux mouvements. En réalité, il pense qu'il y a là, au contraire, un rapport et même une continuation entre les deux périodes: «Ce qui suscite aujourd'hui notre admiration, c'est que la révolution rifaine a porté tous les thèmes et les contenus auxquels le mouvement nationaliste a abouti ultérieurement» (29)[190]. Ainsi, malgré «la rupture méthodique», et en dépit de moyens de lutte différents, l'influence de Muhammad b. ʿAbd al-Karim sur le nationalisme marocain demeure. Simplement, après l'échec de la résistance armée rifaine, les nationalistes marocains allaient essayer de lutter par la voie politique (29).

[186] *Muhammad b. ʿAbd al-Karim wa nushu' al-fikr 'l-watani al-maghribi*. pp. 27-39

[187] En plus d'un entretien avec Germain Ayache, le dossier contient l'exposé des livres suivants: *Les origines de la guerre du Rif*, de Ayache (pp. 11-26), *Abd el-Krim*, de Dumas (pp.40-48) et *Rebels in the Rif. Abd el Krim and the Rif rebellion*, de Woolman (pp. 49-62).

[188] *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 489-503.

[189] *Le Mémorial du Maroc, 1912-1934*. Tome V.

[190] Cf. Zniber (1976), 496.

L'auteur s'attache ensuite à l'étude des programmes et des réalisations de la révolution rifaine, lesquels seront plus tard la source d'inspiration du nationalisme marocain: «Il nous suffit de nous arrêter un petit moment devant la révolution rifaine en vue d'analyser quelques-uns de ses aspects pour nous assurer qu'elle contient tous les germes qui s'épanouiront dans le nationalisme marocain» (30). Selon l'auteur, les institutions et les innovations du mouvement rifain témoignent d'idéaux qui furent aussi ceux du peuple marocain et du nationalisme marocain. A l'appui de sa thèse, l'auteur énumère les points suivants:

1. L'unification du droit par l'abolition du code coutumier et son remplacement par la loi religieuse: «C'est là la preuve de l'orientation idéologique suivie par la révolution [rifaine], *orientation islamique réformiste salafite ouverte sur la civilisation moderne et ses acquis dans le domaine du progrès scientifique et technique*» (33). L'auteur considère donc le retour aux principes du réformisme musulman comme un facteur qui démontre la continuité entre Muhammad b. ʿAbd al-Karim et le nationalisme marocain.

2. Muhammad b. ʿAbd al-Karim œuvrait pour réaliser l'unité marocaine au sens large du terme. Ce qui était aussi l'idéal des nationalistes qui lui succèderont.

3. L'un des principaux objectifs de Muhammad b. ʿAbd al-Karim était d'introduire la démocratie moderne au Maroc. Dans ce cadre, l'auteur considère l'institution islamique traditionnelle, la *bayʿa,* comme un aspect démocratique de la révolution rifaine. Le texte dont il est question ici, et qui est resté longtemps inconnu des chercheurs, vient jeter de nouvelles lumières sur le titre de Muhammad b. ʿAbd al-Karim ainsi que sur son mouvement[191]. Le texte de la *bayʿa* auquel Zniber fait allusion ici n'a pas bénéficié de l'attention qu'il mérite en tant que document historique important. L'auteur se contente de le désigner par le mot *wathiqa* (document ou pièce officielle). Après en avoir donné un passage qui n'est pas des plus significatifs, il en fait le commentaire suivant:

1. La proclamation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme Prince des combattants pour la foi (*amir al-mujahidin)* émanait du peuple, qui jouissait d'une totale liberté.

2. Cette nomination est le résultat des qualités exceptionnelles qui le distinguaient de ses semblables.

3. La désignation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme émir a été faite pour lui permettre d'assumer des fonctions de représentation.

[191] Voir notre examen de ce document infra, 138-142 et 160-162.

4. Ce document affirme également le penchant de la révolution vers l'unification des différents éléments afin de créer une nation moderne supérieure au régionalisme et au tribalisme.

L'esprit démocratique de la révolution rifaine ne se manifestait pas seulement, selon l'auteur, dans la *bayʿa* comme mode d'élection du chef de l'Etat, mais aussi dans des institutions comme la Constitution de la République du Rif, qui devait comporter 40 articles. Ces articles devaient, entre autres, retenir le principe de l'élection des organes dirigeants de l'Etat. L'Assemblée Nationale, ou Conseil de la Nation, en tant que pouvoir suprême, était constituée des représentants du peuple, et le Conseil de guerre mettait à exécution les décisions du Conseil de la nation. Ces deux institutions constituaient deux autres aspects démocratiques de la révolution rifaine (37-8).

L'auteur conclut son étude en ouvrant de nouvelles perspectives de recherche. Voyant en Muhammad b. ʿAbd al-Karim le pionnier de plusieurs idées qui seront adoptées par le mouvement nationaliste à partir des années trente, l'auteur dit: «Nous connaissons beaucoup sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme dirigeant militaire, mais nous devons le connaître aussi en tant que penseur politique». C'est qu'il est en effet l'inventeur d'une nouvelle méthode qui allia l'action militaire à l'action politique. Son importance réside également en ce qu'il est une source importante de la pensée nationaliste moderne concernant les affaires du pays et son avenir (39).

On voit ainsi que Zniber, tout en étudiant le mouvement rifain dans le cadre du nationalisme marocain, essaie de retrouver les idées qui animaient aussi bien Muhammad b. ʿAbd al-Karim que les nationalistes marocains. Toutefois, en se concentrant sur ce seul aspect des choses, l'auteur a été conduit à une conception partiale de la réalité, et à réduire des faits complexes à de simples événements.

I.3.4. Richard Pennell. *A country with a governement and flag. The Rif war in Morocco 1921-1926.*

Nombre de thèses académiques ont été soutenues au sujet des événements du Rif des années vingt[192]. Le travail accompli par le chercheur

[192] Parmi ces thèses inédites, signalons: Shannon Fleming, Primo de Rivera and Abd el Krim. The struggle in Spanish Morocco 1923-27. Thèse soutenue en décembre 1974, à l'université de Wisconsin (Etats-Unis)· El Ghazi Sabhallah, Les institutions de la République des tribus confédérées du Rif marocain. Thèse de 3e cycle soutenue en 1980. Toulouse. 248pp. ElMenzhi, A., La bataille d'Anoual et Mohammed Ben AbdelKarim dans la presse espagnole et marocaine. Thèse de 3e cycle. Lyon. 1987. Mohamed Kharchich, La France et la guerre du Rif 1921-1926. Thèse du Doctorat d'histoire soutenue en 1989. Univ. Lyon II.

anglais Richard Pennell dans son livre intitulé *A country with a governement and flag. The Rif war in Morocco 1921-1926*, est un exemple des dernières thèses sur le sujet[193]. Le livre de Pennell est, en effet, la version corrigée et révisée de sa Ph.D. présentée à l'Université de Leeds en 1979[194].

L'objet du livre selon les propres termes de l'auteur, s'énonce ainsi: «The Rif at war, and how new political and social structures were established, how bin ʿAbd al-Karim was able to seize the leaderschip of the resistance, and having seized it to retain it and lead his followers to a series of victories and then finally to defeat»[195]. L'étude de Pennell occupe ainsi un terrain inexploité en se basant sur un grand nombre d'archives jusque là inexploitées, et qui se trouvent aussi bien en France qu'en Espagne. Cependant, sur un total de plus de 400 documents que comptent les *Papiers d'Abdelkrim*, Pennell n'en a utilisé qu'une centaine.

Le mouvement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim est, selon l'auteur, beaucoup plus complexe que ce que l'on a imaginé jusqu'à présent. C'est bel et bien un mouvement de résistance contre le colonialisme, mais c'est également un mouvement de réformes, qui visait la transformation de la société rifaine, en s'inspirant du mouvement islamique réformiste salafite du début du XXe siècle. Ainsi, nous voyons pour la première fois un chercheur s'intéresser à Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, non seulement en tant que bon stratège et meneur d'une guerre de résistance contre le colonialisme espagnol, mais aussi en tant que chef politique et réformiste social qui a essayé d'établir un Etat modernisé tout en préservant les valeurs culturelles de la société rifaine (237). L'auteur insiste, à plusieurs reprises, sur la tentative faite par Muhammad b. ʿAbd al-Karim de rétablir la loi islamique sans que cela l'ai empêché par ailleurs de poursuivre dans la voie du progrès (128). Cependant, l'aspect moderniste du mouvement, dans ses manifestations sociales et politiques, n'a fait l'objet que d'un examen superficiel.

I.3.5. L'historienne espagnole Maria-Rosa de Madariaga a écrit une thèse de Doctorat, en France, sous le titre: *L'Espagne et le Rif. Pénétration coloniale et résistances locales: (1909-1926)*[196]. Le livre traite

[193] Publié en 1986 par Middle East and North African Studies Press Ltd. Leeds.

[194] *A critical investigation of the opposition of the Rif confederation led by Muhammad bin ʿAbd al-Karim al-Khattabi to Spanish colonial expansion in Northern Morocco. 1920-1925 and its political and social background.* Cf. index to theses by the university of Great Britain. vol. 28, part 1, 209.

[195] Pennell (1986), 4.

[196] Thèse de Doctorat soutenue en décembre 1987. Université de Paris I. Panthéon-Sorbonne, 2 vols.

d'une large période de l'histoire des relations entre l'Espagne et le Nord du Maroc. La plus grande partie de la thèse, à peu près le tiers, est consacrée à la question des mines du Rif et du conflit international qu'il y eut à ce sujet. Comme elle l'explique dans l'introduction de son livre, Madariaga a travaillé au sujet durant une vingtaine d'années, avec des interruptions durant lesquelles elle fut obligée d'occuper divers postes (1/19). Ce qui nous intéresse le plus dans cette étude sont les chapitres 6 et 7 du deuxième volume. Ces chapitres sont en effet consacrés à Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi durant la période de sa collaboration, puis de sa brouille avec les autorités espagnoles et pendant la période, enfin, de son soulèvement contre la politique espagnole dans le Rif en 1920.

Les sources d'information de Madariaga sont les fonds d'archives diplomatiques français, où sont conservés aussi les *Papiers d'Abdelkrim*. Cependant, l'historienne se contenta de consulter ces documents tels qu'ils sont traduits en français, parfois sommairement, et tels qu'ils sont traduits de l'espagnol ou de l'arabe. Plusieurs documents arabes ont été mis de côté. Là où les documents sont donnés en français, Madariaga s'étend largement sur le sujet. C'est la raison pour laquelle la première période concernant les relations des Khattabi avec les autorités espagnoles retient le plus l'attention de l'auteur[197]. En plus des recherches menées dans les bibliothèques et dans les archives, Madariaga put rencontrer des personnes qui ont participé à la guerre ou ont rencontré Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Cependant, la version espagnole des choses telle qu'on la retrouve dans les publications espagnoles reste dominante, quoique l'historienne ait voulu, et ce, dès le début de son livre, prendre ses distances vis-à-vis de l'histoire officielle espagnole: «Etant habituée chez moi à ne jamais croire ce que la presse franquiste racontait et cherchant donc à avoir une autre version du personnage d'Ibn Abdelkrim, j'ai demandé à ma mère de m'en parler. Ce qu'elle m'a répondu, m'a en effet, donné une autre vision de l'homme» (1/3).

La thèse principale de Madariaga peut se résumer de la façon suivante: les Khattabi, père et fils, étaient des hommes de progrès, qui souhaitaient engager le Rif dans la voie du progrès économique. C'est dans cette perspective que l'historienne voit la collaboration des Khattabi avec les Espagnols. De même, la cause directe de leur rupture avec l'Espagne réside dans le fait que celle-ci s'est montrée incapable d'offrir l'aide économique souhaitée et de remplir sa fonction de modernisation

[197] pp. 78-144.

dans le Rif. Les Khattabi ont essayé vainement, et jusqu'au dernier moment, de plaider pour une assistance pacifique espagnole. Leur dernière tentative fut d'attirer les investissements des groupes capitalistes espagnols dans le Rif. Ils espéraient ainsi écarter le péril d'une occupation militaire. Mais, cette tentative ne fut pas davantage couronnée de succès, car les hommes d'affaires espagnols étaient liés aux milieux gouvernementaux et ne pouvaient travailler qu'avec eux. Sur les débuts de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et sur les origines du conflit rifano-espagnol, Madariaga suit dans ses grandes lignes la thèse d'Ayache. Toutefois, elle tend à voir la collaboration de Muhammad b. ʿAbd al-Karim avec les Espagnols dans le cadre d'une politique pragmatique plutôt que dans le cadre d'un souci patriotique ou d'une collaboration aveugle.

A Madariaga revient le mérite d'avoir exploité des périodiques et des journaux espagnols contemporains, ainsi que les publications espagnoles sur le sujet rarement utilisées jusqu'ici. Cela a enrichi son ouvrage de données fondamentales sur lesquelles nous avons basé l'approfondissement de nos propres recherches.

CHAPITRE DEUX

LE PÈRE, ʿABD AL-KARIM AL-KHATTABI, JUSQU'À SA MORT EN 1920

Le but de ce chapitre est de mettre en relief le rôle historique joué par les Khattabi, père et fils, dans l'histoire moderne du Rif. Le rôle politique des Khattabi se manifeste tout d'abord, dans leurs relations avec le Makhzen marocain, et ensuite, avec les autorités espagnoles considérées, à partir de la convention d'Algésiras de 1906, comme le remplaçant du sultan. La période de collaboration qui s'est étendue sur une quinzaine d'années, occupera la plus grande partie de ce chapitre. Nous aurons l'occasion de mettre à nu les relations pragmatiques qui associaient les Khattabi aux Espagnols, et vice versa.

II.1. ʿAbd al-Karim al-Khattabi et ses relations avec le Makhzen marocain: 1880-1908.

Nous connaissons mal la famille des Khattabi dans le Rif avant 1880. La première information certaine que nous ayons sur le père, ʿAbd al-Karim, le présente déjà comme juge (cadi) en vertu d'une nomination de Moulay al-Hasan b. Muhammad (1873-1894), à la date du 10 juin 1879 (= fin Jumada II 1297)[1]. ʿAbd al-Karim avait à ce moment-là une vingtaine d'années[2].

Dans le Rif, les Khattabi jouissaient d'un prestige incontestable au sein de la communauté d'Ajdir. Mais ne souffraient pas pour autant la comparaison avec les familles du Rif à caractère proprement religieux, tels par exemple les Khamlishi et les Wazzani. Les Khattabi n'étaient ni une famille noble, c'est-à-dire des *Shurafa'*, ni des marabouts ou des saints. A en croire Ayache, c'était tout simplement une famille de culture et d'éducation. Cette position leur procurait un grand crédit moral dans la région[3]. D'après al-Tuhami al-Wazzani, les Khattabi étaient les chefs de la tribu des Banu Waryaghil[4]. Pour notre part, nous pensons que

[1] 520/24 (= App. Nr. 1).

[2] Azarqan dit que ʿAbd al-Karim était âgé de 63 ans lorsqu'il mourut en 1920, ce qui fait qu'il serait né aux alentours de 1857. Skirj (1927), 63. Cf. Ayache (1981), 158.

[3] Ayache (1981), 156.

[4] Wazzani (1940), 160.

les Khattabi, appartenant à la tribu la plus puissante du Rif, jouissaient d'une position importante sur le plan local, laquelle n'était pas due à leur culture ou à leur éducation comme le prétend Ayache, mais à leur influence dans la tribu des Banu Waryaghil. C'est justement à cause de cette influence que le Makhzen marocain chercha à les attirer à lui et que, par la suite, les autorités espagnoles firent de même. Nous savons aujourd'hui que certains membres de la famille des Khattabi exerçaient des fonctions politiques dans le Makhzen marocain. Ainsi, on rapporte qu'un certain oncle de ʿAbd al-Karim, nommé Si Zayyan al-Waryaghli, était désigné par Moulay al-Hasan comme gouverneur des Banu Waryaghil[5]. De même, un frère de ʿAbd al-Karim, nommé Muhammad, dit al-Manfushi, était, nous dit-on, instituteur des enfants de Moulay al-Hasan, à Fès[6]. Quant à la fonction de ʿAbd al-Karim comme cadi des Banu Waryaghil dès 1879, il faut voir ici sa première nomination à un tel poste. Lorsque Azarqan dit que dans la famille de ʿAbd al-Karim, on héritait du poste de juge du père en fils, peut-être faut-il entendre par là que chaque lettré (*faqih*) est considéré conseiller et juge dans sa tribu[7].

Dans le décret de nomination, on lit que ʿAbd al-Karim a été nommé juge (cadi) en vertu de «sa compétence»[8]. Or, on ne sait pas où il fit ses études pour acquérir la dite compétence. Certains auteurs disent qu'il étudia à Fès[9]. D'ordinaire, quiconque faisait ses études à Fès recevait automatiquement le titre de *faqih* dès son retour dans la tribu. Ce titre lui permet en tant que connaisseur des sciences religieuses de réclamer le droit d'être juge, arbitre et conseiller dans sa tribu. ʿAbd al-Karim était vraisemblablement l'un de ces hommes. Serait-ce là peut-être la compétence désignée dans la lettre de nomination de Moulay al-Hasan? En tout cas, il n'est pas question que ʿAbd al-Karim ait rempli la fonction de juge proprement dite, car, ce sont d'autres besognes dont il a dû s'acquitter. Il était plutôt une sorte d'agent de renseignements, dans le Rif, au service du Sultan, comme le montrent les documents disponibles à ce sujet. Une telle nomination signifiait pour les notables locaux des tribus, la confirmation de leur position chez le Sultan. Ils utilisaient la reconnaissance sultanale pour affirmer leur prestige politique dans leurs tri-

[5] Cf. Skirj (1927), 6; Amzyan (1971), 10. Dans une lettre de Moulay al-Hasan, il est désigné par les titres: *ʿAmil* (= gouverneur) et caïd (= chef, commandant). *Lettres chérifiennes*. Mawlay al-Hasan à Muhammad Bargash. 14 hijja 1298. Planche nr. LV.

[6] Skirj (1927), 86; Ayache (1981), 158. Amzyan ajoute que ʿAbd al-Karim était professeur à l'université Qarawiyyin. Amzyan (1971), 11.

[7] «Waqad tawarathu mansib al-qada' fi r-rif min qadim». Skirj (1927), 86.

[8] 520/24 (= App. Nr. 1).

[9] Qadi (1979), 17; Luh (1982), 249.

bus. Le Sultan, à son tour, gagnait par là une certaine autorité nominale et une certaine influence dans la région.

En fait, le Makhzen marocain, qui craignait de perdre son contrôle sur le Rif, avait plutôt besoin de collaborateurs et de serviteurs pour l'aider à affirmer son autorité et à lui fournir des renseignements sur la situation locale. Ainsi les activités de ʿAbd al-Karim après sa nomination comme juge étaient toutes consacrées à ce genre de corvées[10]. Les correspondances de ʿAbd al-Karim avec le Makhzen avaient fondamentalement pour objet de fournir des renseignements, ou encore des conseils (*nasa'ih*) comme on les appelaient dans le langage makhzenien[11]. C'est apparemment en ce sens que ʿAbd al-Karim était utile au Makhzen. ʿAbd al-Karim était, quant à lui, satisfait d'un titre qui l'honorait sur le plan local. C'est pourquoi on le vit faire son travail sans défaillance.

ʿAbd al-Karim fut maintenu dans ses fonctions par le successeur de Moulay al-Hasan, Moulay ʿAbd al-ʿAziz (1894-1907). Celui-ci, pour confirmer la nomination du père qui avait été le premier dans sa famille à assumer cette fonction, nomma également ʿAbd al-Karim juge (cadi) dans la tribu des Banu Waryaghil, le 15 décembre 1906 (= 29 Shawwal 1324)[12]. Quelques mois plus tard, il fut investi *amin*, homme de confiance du Sultan, le 6 février 1907 (= 20 Hijja 1324) «pour servir d'intermédiaire entre la tribu des Banu Waryaghil et le Makhzen»[13].

A cette époque, al-Jilali al-Zarhuni, connu sous le nom de Buhmara (l'homme à l'ânesse), fit son apparition dans le Rif, se présentant comme le successeur légitime du sultan. Bien que l'attitude adoptée par ʿAbd al-Karim à l'égard de celui-ci demeure obscure, certains auteurs marocains nous le présentent comme opposé à la conquête de Buhmara[14]. Quoi qu'il en soit, l'attitude de ʿAbd al-Karim éveillait des soupçons chez le Makhzen. Dans une lettre du 15 avril 1906, le représentant du Sultan à Tanger, Muhammad b. al-ʿArbi al-Torris, invite ʿAbd al-Karim à prouver son loyalisme au Sultan en le sommant d'envoyer une délégation de notables des Banu Waryaghil à Tanger[15].

[10] Ayache (1981), 159-60. Bien entendu, le Makhzen marocain avait d'autres représentants dans le Rif. Ainsi, les Sultans marocains nommaient leurs gouverneurs (*ʿummal*), et ce, y compris dans le Rif. Ceux-ci devaient s'occuper de l'exécution du règlement des litiges entre les tribus et les fractions.

[11] 520/154.

[12] 520/25.

[13] 520/26.

[14] Qadi (1979), 17-20; Buʿayyashi (1974), 1/417-24; Luh (1982), 60. David Hart rapporte que ʿAbd al-Karim disait qu'il valait mieux se soumettre à Buhmara pour éviter les pillages. Hart (1976a), 366.

[15] 520/40 et 520/41.

Le Sultan Moulay ʿAbd al-Hafiz (1907-1912) poursuivra la même politique que ses prédécesseurs vis-à-vis de ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Celui-ci fut formellement maintenu dans ses fonctions comme cadi et, dans la pratique, comme agent de renseignements. Or, son rôle prendra avec ʿAbd al-Hafiz davantage d'envergure à la fois comme agent de renseignements et comme personnage chargé de faire reconnaître le Sultan, dont la position, dans le Rif risquait de devenir précaire. La proclamation du Sultan et le combat de Buhmara dans le Rif est le leitmotiv qui revient inlassablement dans la correspondance qu'échangent le Sultan ʿAbd al-Hafiz et ʿAbd al-Karim. Ceci est confirmé aussi par son fils Muhammad, dans ses mémoires rédigés par Roger-Mathieu, lorsqu'il parle de son père comme serviteur loyal des Sultans ʿAbdal-ʿAziz et ʿAbd al-Hafiz[16]. Moulay ʿAbd al-Hafiz adressait le 20 septembre 1908 (=22 Shaʿban 1326) au cadi ʿAbd al-Karim une lettre lui rappelant son effort pour le faire reconnaître Sultan dans le Rif, et lui promettait l'envoi des renforts demandés[17]. Dans une autre lettre, datée du 31 octobre 1908, le Sultan parle du retour des tribus «dans le droit chemin» et du refuge de l'agitateur Buhmara dans la forteresse de Salwan. Le Sultan l'informa qu'il lui laissait la liberté d'agir comme bon lui semblerait à condition que ça soit dans l'intérêt public[18]. Enfin, dans une lettre datée du 29 décembre 1908, Moulay ʿAbd al-Hafiz accuse réception de la lettre de ʿAbd al-Karim qui l'informait de la fuite de l'agitateur Buhmara vers la région de Moulouyya, et de la prise de sa *qasba* à Salwan par les Qalʿiyya. Le Sultan lui apprend également qu'il a pris note de sa plainte contre les Banu Waryaghil qui l'ont molesté, et qui lui ont imposé une amende après ces événements[19].

II.2. L'origine de la famille des Khattabi du Rif et l'origine de leur nom.

De nombreux auteurs ont parlé de l'origine de la famille des Khattabi. Deux thèses principales nous sont connues. La majorité des auteurs arabes et marocains considèrent que les Khattabi sont d'origine arabe. Parmi ces auteurs, il y a ceux qui avancent que le patronyme al-Khattabi remonterait à ʿUmar ibn al-Khattab, le deuxième calife qui régna du 13/

[16] Roger-Mathieu (1927), 57-59.
[17] 520/98.
[18] 520/99.
[19] 520/100.

634-23/644[20]. D'aucuns disent que les Khattabi descendraient directement de la famille du Prophète[21]. Quant aux Khattabi eux-mêmes, on rapporte du père, ʿAbd al-Karim, que ses aïeux descendraient d'une famille arabe noble de Tlemsan, en Algérie, ou de Darʿa, dans le Sous[22]. Le fils Muhammad lui-même aurait dit au rédacteur de ses Mémoires, Roger-Mathieu, que son aïeul Zarʿa était originaire du Hijaz, et plus précisément, de Yanbuʿ. Il vint s'installer dans le Rif vers le III^e siècle de l'Hégire (vers l'an 900)[23]. Les auteurs européens soutiennent, au contraire, que la famille de ʿAbd al-Karim est d'origine berbère pure[24]. Ayache rejoint remarquablement lui aussi cette dernière thèse[25].

De ces points de vue divergents et contradictoires l'on peut retenir pourtant que les Khattabi sont venus de l'extérieur pour s'installer dans le Rif. Mais, nous ne savons pas d'où ni quand, quoique leur émigration ne semble pas remonter très loin dans l'histoire. Le chercheur américain Hart, se basant sur des informations orales, situe la venue dans le Rif du premier grand-père de la famille vers la deuxième moitié du XVIII^e siècle[26]. Quoiqu'il en soit, une famille importante du nom d'al-Khattabi ne semble pas avoir été connue dans le Rif avant le XIV^e siècle. Sinon, le biographe ʿAbd al-Haqq al-Badisi (qui vivait en 722/1322) n'aurait pas manqué de lui consacrer quelques lignes, comme il l'a fait pour toutes les familles célèbres du Rif, dans son ouvrage sur les saints et les notables du Rif[27]. De même, d'après al-Buʿayyashi, le nom d'al-Khattabi ne figurait pas parmi les familles qui ont vécu dans les îles de Badis et de Nukur[28].

Pour notre part, non seulement nous pensons que les Khattabi sont descendus dans le Rif à une date récente, mais aussi que ce patronyme a été adopté par ʿAbd al-Karim plus tard, pour des raisons politiques. A défaut de sources, nous ne pouvons étudier les activités de la famille des

[20] Wazzani (1940), 160; Gharbaoui (1974), 18; Youssoufi (1976), 85; Yahya (1968), 27.

[21] Muhami/Sufi (1958), 16; Buʿayyashi (1974), 1/47; Amzyan (1971), 9.

[22] Buʿayyashi, 51; Luh, 248.

[23] Roger-Mathieu (1927), 55.

[24] Ladreit de Lacharrière (1925), 149. Shinar ajoute que ce que rapporte Roger-Mathieu, rédacteur des Mémoires de Muhammad b. ʿAbd al-Karim ne doit pas être pris au sérieux. Shinar (1965), 160.

[25] Ayache (1981), 158.

[26] Selon Hart, le premier Si ʿAbd al-karim serait un Sharif émigré des Igzannayen.»It would place the scission of the lineage and the departure of the original Si ʿAbd al-Karim for Waryagherland and Ajdir at about a hundred or so years prior to the birth of his great-grandson.» Hart (1976a), 371.

[27] *al-Maqsad ash-sharif wal manzaʿ al-latif fi dhikri sulaha' ar-Rif.* Rabat 1982.

[28] Buʿayyashi (1975), 51.

Khattabi dans le Rif qu'à partir du dernier quart du XIXe siècle. Comme nous l'avons déjà signalé, le plus ancien document certain qui nous soit parvenu à propos du père, ʿAbd al-Karim al-Khattabi, date de juin 1879[29]. Dans ce document, il est désigné comme ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Waryaghli. C'est là aussi le nom employé par Moulay al-Hasan dans ses correspondances jusque vers la fin du XIX^{e} siècle. Dans une lettre de Moulay al-Hasan, l'oncle de ʿAbd al-Karim al-Khattabi, Si Zayyan, est désigné également de Zayyan al-Waryaghli[30]. La première lettre que nous avons où ʿAbd al-Karim est désigné par le patronyme d'al-Khattabi au lieu d'al-Waryaghli, date de février 1902. La missive émane de l'adjoint du représentant du Sultan à Tanger, Muhammad al-Saffar[31]. De plus, ses amis espagnols ne le connaîtront sous son nouveau patronyme qu'à une date ultérieure. Ainsi, Fransisco Marin, interprète de la base de Nukur, continua de s'adresser à ʿAbd al-Karim après 1902, en l'appelant ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Waryaghli[32].

Il semble que dès sa nomination comme juge (cadi), ʿAbd al-Karim ressentit la nécessité d'adopter un nom qui conviendrait à son prestige et à sa nouvelle fonction. Il choisit donc le patronyme d'al-Khattabi qu'il fera consacrer au fil du temps. Il est fort possible que ʿAbd al-Karim prétendait à ce nom parce qu'il faisait partie de la fraction des Ayth Khattab, une des cinq fractions de la tribu des Banu Waryaghil[33]. Avant sa nomination comme cadi, le qualificatif de Waryaghli revêtait pour lui bien davantage d'importance, peut-être, parce qu'il indiquait l'appartenance de ʿAbd al-Karim à la tribu la plus forte du Rif. La nouvelle *nisba* était destinée en premier lieu aux autorités du Makhzen marocain. En apparentant son détenteur à une famille arabe noble, elle devait le doter d'un prestige dépassant sa tribu d'origine. Le cognomen d'al-Khattabi lui permettait de se réclamer d'une telle descendance. D'ailleurs, ʿAbd al-Karim n'était pas le premier à prétendre à ce patronyme[34].

[29] Il s'agit du décret de nomination d'Abd al-Karim comme cadi des Banu Waryaghil (= Représentant du Makhzen) par le sultan Moulay al-Hasan (1873-1894). Cf. 520/24 (= App. Nr. 1).

[30] *Lettres chérifiennes*. Moulay al-Hasan à Muhammad Bargash, 14 hijja 1298. Planche Nr. LV.

[31] 519/62, 63.

[32] 520/19. Ainsi un certain al-Hajj Budra est désigné dans un document de 1917, par al-Khattabi. Mais il semble que seule, la famille de ʿAbd al-Karim retiendra ce patronyme comme nom de famille.

[33] Hart (1976a), 245. Les cinq fractions de la tribu sont Aith Khattab, Aith Abd Allah, Aith Buʿayyash, Aith Hadhifa et Imrabden.

[34] Dans un document de 1883, un certain Muhammad b. ʿIsa Asrih du Rif faisait suivre son nom du patronyme d'al-Khattabi. Cf. 519/278 et 295.

Avec le règne de Moulay ʿAbd al-ʿAziz (1894-1908), le patronyme d'al-Khattabi fit son entrée définitive dans l'usage du Makhzen. C'est ce que font apparaître deux décrets, l'un qui nomme ʿAbd al-Karim cadi, et l'autre qui le nomme *amin*[35]. Cependant, avec l'ascension de Moulay ʿAbd al-Hafiz (1907-1912), on remarquera une régression dans l'usage de ce patronyme. Le Sultan ʿAbd al-Hafiz s'abstenait parfois d'appeler ʿAbd al-Karim de son qualificatif honorifique, peut-être pour mettre son loyalisme à l'épreuve. Dans sa correspondance, il employait tantôt l'ancien cognomen d'al-Waryaghli seulement, tantôt celui-ci suivi d'al-Khattabi. Parfois ʿAbd al-Karim est désigné tout simplement comme le cadi ʿAbd al-Karim b. Muhammad. Ainsi le titre de cadi fut conservé à ʿAbd al-Karim, sans que la nomination soit jamais renouvelée.

Les Espagnols se rendirent compte, peu à peu, eux aussi, de l'envie de ʿAbd al-Karim de prendre ses distances vis-à-vis de son patronyme d'al-Waryaghli. C'est peut-être la raison pour laquelle son ami Fransisco Marin s'adressa à lui en 1911 avec la qualification d'Al-Ajdiri en lieu et place d'al-Waryaghli[36]. A partir de 1912, le patronyme d'al-Khattabi sera utilisé communément par les Espagnols. Dorénavant, ʿAbd al-Karim est le cadi ʿAbd al-Karim al-Khattabi[37]. Ainsi, ʿAbd al-Karim prendra progressivement l'habitude de signer ses lettres: le cadi de la tribu des Banu Waryaghil ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Khattabi[38].

Néanmoins, encore en 1915, il y avait dans le Rif des gens influents pour lesquels le patronyme d'al-Khattabi n'était pas encore connu. Ainsi le *sharif* ʿAbd Allah al-Wazzani et trois autres notables du Rif s'adressèrent à ʿAbd al-Karim en le saluant de «*faqih* ʿAbd al-Karim al-Ajdiri/al-Wajdiri»[39]. Cette *nisba* refère à la bourgade d'Ajdir d'où celui-ci est originaire.

II. 3. ʿAbd al-Karim comme *Moro Pensionado.*

Depuis que les Espagnols se sont installés dans les présides méditerranéens du littoral marocain, dès le XVe siècle, ils avaient souvent affaire à deux genres de Marocains. A côté de ce qu'on appelait «les Maures ennemis», il y avait «les Maures amis». Ces derniers formaient le soi-di-

[35] 520/25 et 520/26 du 1906 et 1907.
[36] 520/30.
[37] 519/17, 519/19, 519/40 et 519/213.
[38] Voir par exemple ses lettres à ʿAbd al-Malik de septembre et d'octobre 1915. 519/217.
[39] 519/ 126 et 127.

sant «Parti espagnol». Ceux qui, parmi eux, touchaient un traitement mensuel, s'appelaient communément *Moros pensionados*[40].

En tant qu'habitant de la bourgade d'Ajdir, tout près de la base de Nukur, ʿAbd al-Karim al-Khattabi était l'un des amis de l'Espagne. Il entretenait des relations d'amitié et de bon voisinage aussi bien avec les militaires qu'avec la population civile de cette base. Nous ne savons pas exactement quand ces contacts commencèrent, mais on rapporte qu'il y avait depuis longtemps des échanges commerciaux entre les petits oligarques rifains et les Espagnols installés dans l'île de Nukur[41]. ʿAbd al-Karim s'entretenait par exemple avec l'interprète militaire de la base de Nukur, M. Francisco Marin. Celui-ci aurait, selon différents témoignages, exercé une grande influence sur son ami ʿAbd al-Karim. Selon Azarqan, il l'aurait poussé à s'intéresser à la politique étrangère. Il l'encouragea à se rapprocher davantage de l'Espagne et à faire un choix avantageux pour son avenir et celui de ses enfants[42]. Dès 1906, ʿAbd al-Karim envoya son fils Muhammad comme instituteur à Melilla et son frère germain ʿAbd as-Salam comme secrétaire du commandant de la base de Nukur. Même les agents du Makhzen marocain sollicitaient l'intervention de Marin auprès de son ami ʿAbd al-Karim. Nous en avons la preuve, dans la lettre de Muhammad al-Saffar, adjoint du délégué du sultan à Tanger, adressée le 23 février 1902 à Francisco Marin. Dans cette missive l'adjoint exhortait F. Marin à aider son messager, Muhammad al-Qannawi, par l'intermédiaire de son ami ʿAbd al-Karim, pour mener à bien ses affaires dans le Rif[43].

Nous ne savons pas à quel moment ʿAbd al-Karim décida définitivement de collaborer avec les Espagnols, bien que l'envoi de ses fils en Espagne dès 1906 en ait été le signe. Les Espagnols utilisaient tous les moyens pour gagner ʿAbd al-Karim à leur cause. Ils voyaient en lui, en sa double qualité de *faqih* et de cadi, un personnage digne de servir l'Espagne. C'est aux environs de 1906 que ʿAbd al-Karim se vit attribuer un salaire mensuel de 15 *douros* (75 pesètes)[44]. L'Acte d'Algésiras de 1906, signé par le Sultan ʿAbd al-ʿAziz, et qui plaça le Maroc sous un Protectorat international, aurait donné à ʿAbd al-Karim, selon Ayache, le feu vert pour se lancer dans le service de l'Espagne. Car à partir de ce moment-là, l'Espagne fut la remplaçante légitime du Makhzen maro-

40 Madariaga (1987), 78; Ayache (1981), 115.
41 Ayache (1981), 149.
42 Skirj (1927), 13; Ayache (1981), 163.
43 519/62 et 63.
44 Ayache (1981), 164.

cain. C'est dans cette perspective qu'il faut juger l'attitude de ʿAbd al-Karim vis-à-vis de l'Espagne, et sa «mission civilisatrice» pour faire sortir le Rif de son retard. La première information certaine sur la collaboration de ʿAbd al-Karim avec l'Espagne date de novembre 1907, lorsqu'un billet de voyage lui fut délivré pour qu'il puisse faire gratuitement la navette entre Nukur et Melilla[45].

II.4. Exil de ʿAbd al-Karim à Tétouan: 1911-1912.

Les populations locales qui désapprouvaient le rapprochement des Rifains avec les Espagnols, le considéraient comme une compromission avec les «chrétiens». ʿAbd al-Karim n'ignorait pas ce fait. Mais, à en croire certains auteurs, il était convaincu que l'assistance étrangère était indispensable pour le développement du Rif et son progrès[46]. Lorsque la population locale s'est rendue compte de la préparation d'un débarquement des Espagnols dans la baie d'Alhucemas, en 1911, des proclamations ont été lues sur les marchés, appelant à combattre les collaborateurs de l'Espagne, et, en particulier, ʿAbd al-Karim al-Khattabi. En novembre 1911, la maison de ce dernier fut incendiée, et sa fortune saccagée. Il dut se réfugier avec sa famille dans l'île de Nukur, d'où il fut par la suite transféré à Tétouan par les autorités espagnoles en vue de mieux le protéger[47].

Après son installation à Tétouan, ʿAbd al-Karim adressa au mois d'août 1912, une lettre à Gomez Jordana, le commandant général de Melilla, où il se plaignait de sa situation financière difficile. Quelques mois après, le 8 décembre 1912, Jordana lui adressa une réponse qui lui annonçait l'arrivée de deux mille *douros* pour le dédommagement des pertes qu'il avait subies dans le Rif. Le montant de son traitement mensuel fut élevé à 50 *douros* (250 pesètes), un salaire que «personne ne touchait à part lui», selon les mots de Jordana[48].

A Melilla, son fils Muhammad continuait sa collaboration avec l'Espagne. Mais quelle collaboration? Dans une lettre significative adressée à son père, le 17 mai 1912, Muhammad exprime comment son cœur est partagé et déchiré entre les deux parties, la partie espagnole et la partie rifaine. Voici ce qu'il écrivait à son père à propos de la mort de celui que

[45] Ayache (1981), 165-66.
[46] Madariaga (1987), 81; Ayache (1981), passim.
[47] Skirj (1927), 13; Qadi (1979), 58-59, Buʿayyashi (1974), 1/24.
[48] Ayache (1981), 198 et 519/17.

l'on considère comme étant le premier chef de la résistance rifaine, Muhammad Amzyan: «Les civils dansaient de joie. Je le reconnus (Amzyan) au premier regard; son visage exprimait le courage et la bravoure-que Dieu lui fasse miséricorde»[49]. Mais avant ce sentiment d'admiration profonde pour Amzyan, il y a la réalité des affaires et du commerce. Dans la même lettre, Muhammad conseille à son père d'écrire «par politesse apparente» au capitaine général de Melilla, Garcia Aldave, une lettre pour le féliciter de sa victoire sur les Rifains. ʿAbd al-Karim a bel et bien écrit cette lettre. Ayache qui ignore la première lettre du fils Muhammad, se base sur la lettre du père ʿAbd al-karim, pour en déduire des conclusions erronées. Voici ce qu'il écrit à son propos: «Document qui accablerait sa mémoire (c'est-à-dire la mémoire de ʿAbd al-Karim), si notre rôle était de le juger»[50].

II.5. ʿAbd al-Karim de retour dans le Rif: tension dans les relations avec les Espagnols et arrestation de son fils Muhammad: 1913-1915.

Nous ne savons pas combien de temps dura l'exil de ʿAbd al-Karim al-Khattabi à Tétouan. Mais malgré ses hésitations à rentrer à Ajdir, par crainte d'être de nouveau molesté par ses contribules, les Espagnols réussirent enfin à le convaincre de regagner sa tribu en été 1913. A ce moment-là, les Espagnols s'apprêtaient une nouvelle fois à effectuer un débarquement dans la baie d'Alhucemas. Une fois à Ajdir, au sein de ses contribules, ʿAbd al-Karim se trouva contraint de mener une politique allant dans le sens souhaité par les Rifains pour les gagner à sa cause[51].

Vers la fin de 1913 et le début de 1914, les Espagnols envisagèrent également d'avancer leurs positions de Melilla en direction du territoire rifain. Mais pour préparer les esprits à ce projet d'occupation dans les tribus du Rif central et surtout auprès des Banu Waryaghil, il fallait demander l'aide de ʿAbd al-Karim et de son fils. Muhammad fut chargé de former un parti ami des Espagnols en octroyant des salaires aux notables des tribus. Ainsi, les troupes espagnoles pourraient avancer dans le territoire rifain sans rencontrer de résistance[52]. Nous retrouvons l'écho de ce

[49] Cf. 519/123 (= App. Nr. 5).

[50] Ayache (1981), 192. Dans le *Telegrama del Rif* du 9-7-1909, Muhammad b. ʿAbd al-Karim écrivait: «Il a essayé [Amzyan] avec un effort continu d'amener la question sur une voie embarrassante (...) Mais le plus grand fléau, c'est qu'il se soit réclamé de sa qualité de sharif. Est-ce la tâche d'un sharif est d'amener les gens vers la catastrophe?»

[51] Ayache (1981), 192-93.

[52] Ayache (1981), 197-98.

succès militaire dans la lettre du Général Jordana, adressée le 17 septembre 1914, au cadi ʿAbd al-Karim. Dans cette missive, Jordana le remercie ainsi que son fils, pour l'action qu'ils ont menée au service de l'Espagne. Dans la même lettre, il charge ʿAbd al-Karim de faire échouer une mobilisation qui est en train de se former dans les tribus des Banu Bu Yahi[53]. Une deuxième lettre de Jordana à ʿAbd al-Karim, datée du 22 décembre 1914, montre elle aussi les bonnes relations qui existaient à cette époque encore, entre les deux personnages et la disposition de ʿAbd al-Karim à travailler pour la cause espagnole. Le fils Muhammad servait à ce moment-là de messager entre son père et les autorités espagnoles[54].

Cependant, au même moment, ʿAbd al-Karim allait faire preuve d'une certaine réticence. Il cessera de servir la cause espagnole de la même manière qu'auparavant. Il s'ensuivit une période d'hésitation durant laquelle il s'interrogea sur ce qui serait l'avenir de ses fils, et celui de l'Espagne dans le Rif, après la guerre mondiale[55]. D'après une lettre de Jordana adressée à ʿAbd al-Karim, et datée du 4 juin 1915, l'on peut voir que ce dernier était encore en bons termes avec l'Espagne. Jordana le remercie de ses conseils et du soutien qu'il a apporté aux Espagnols dans leur occupation de Tigrim, dont il s'est lui-même beaucoup réjoui[56].

Or, au même moment, c'est-à-dire début juin 1915, ʿAbd al-Karim s'employait à convaincre les Rifains de renoncer aux salaires qu'ils touchaient des autorités espagnoles, en leur promettant d'autres sources de revenu, notamment l'argent provenant des agents allemands[57]. ʿAbd al-Karim se rapprocha de ʿAbd al-Malik, petit-fils du héros de la résistance algérienne au XIXe siècle, l'émir ʿAbd al-Qadir. Celui-ci, après une longue carrière au service du Makhzen marocain, finit par prendre la direction d'un mouvement anti-français dans la région de Taza. Il était, dans cette action, soutenu par les Allemands. Il sollicita d'abord l'appui des Rifains, avec à leur tête le cadi ʿAbd al-Karim. Dans une lettre du 30 septembre 1915, ʿAbd al-Karim l'invite à descendre dans le Rif avec ses troupes pour réunir les croyants. Il s'excusait de ne pas pouvoir lui rendre lui-même visite, et lui envoya son fils M'hammad à sa place[58].

Quelques jours après, le 3 octobre 1915, ʿAbd al-Karim écrivait à ʿAbd al-Malik, se plaignant du manque d'attachement des Rifains à l'islam. Ils préfèraient l'argent à l'islam. Il conseille à ʿAbd al-Malik de fournir de l'argent aux notables des tribus, seule manière de les gagner à

53 519/19.
54 519/40.
55 Ayache (1981), 204.
56 520/132.
57 Ayache (1981), 209.
58 517/217.

sa cause. En insistant sur ce point, ʿAbd al-Karim voulait que les gens qui recevaient encore leur traitement de l'Espagne y renoncent. Dans sa deuxième lettre à ʿAbd al-Malik, il l'invite de nouveau à descendre dans le Wad Nukur dans le Rif[59]. L'on peut voir ici la volonté de ʿAbd al-Karim d'entraîner les Rifains dans une opposition armée contre les Français et les Espagnols.

A cette époque, un agent allemand du nom de Fransisco Farle fit son apparition à Melilla. Après s'être entretenu avec Muhammad, il suggéra d'approvisionner deux mille Rifains en provisions et en armes, pour défendre la liberté de leur pays sous les ordres de ʿAbd al-Malik[60]. Muhammad le fit rencontrer son père à Ajdir.

Averti par Gavila, commandant de l'île de Nukur, de la rencontre de Farle avec ʿAbd al-Karim à Ajdir, le colonel Riquelme convoqua Muhammad pour un interrogatoire sur la propagande en faveur de la Turquie dans le Rif. Muhammad déclara que ni lui ni son père ne trempaient dans cette affaire. Bien que ce mouvement pro-allemand et anti-français n'était pas dirigé en premier lieu contre l'Espagne, il la plaçait devant une situation embarassante. Tant que ce mouvement surgirait des régions non occupées par l'Espagne, la France n'aurait rien à lui reprocher. Mais on pensait que le mouvement se répandrait prochainement dans le territoire occupé par l'Espagne. Dans une lettre de Muhammad à son père, dictée par les dirigeants de Melilla, il établissait ce qu'il fallait faire. Il fut ordonné de ne favoriser aucun mouvement étranger dans le Rif et de se consacrer uniquement à la cause espagnole. Dans sa réponse, ʿAbd al-Karim déclarait que cette politique pro-turque lui était indispensable pour retrouver la confiance des gens des tribus[61].

Or, un tel prétexte ne pouvait convaincre les autorités espagnoles. Ainsi, le colonel Gavila, de l'île de Nukur, adressa le premier juillet 1915 un télégramme à Melilla mettant en garde contre la venue de Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans le Rif. Car son père l'y attendait, disait-il, pour mener une action contre l'Espagne. Ayant remarqué que les autorités de Melilla ne prêtaient pas suffisament attention à la question, Gavila décida d'envoyer sur place le capitaine Sist, le chef du Bureau des affaires indigènes de Nukur, afin d'interroger Muhammad sur ses intentions à l'égard de l'Espagne[62].

Le capitaine Sist obtint de Muhammad des déclarations qu'il présenta en 12 points dans un rapport présenté le 15 août au Général Aizpuru.

[59] Cf. 519/217 (= App. Nr. 7).
[60] Skirj (1927), 18-19; Ayache (1981), 210.
[61] Ayache (1981), 214-15.
[62] Ayache (1981), 216-17.

Voici le texte tel qu'il nous est transmis dans sa traduction française par Ayache et Madariaga:

«1° Il déteste les Français. Il cherche donc et cherchera à les combattre par tous les moyens à sa disposition.

2° Il rêve à la grandeur du peuple musulman et souhaite ardemment l'indépendance du Rif encore non occupé.

3° Il se peut bien qu'avec la fin de l'actuel conflit européen, la zone et les modalités du protectorat espagnol subissent des modifications: la zone en serait limitée et le Protectorat réduit aux régions occupées à ce jour.

4° Le parti des Jeunes Turcs s'emploie à soulever tout le monde musulman contre les Alliés.

5° Soulèvement veut dire proclamation de la guerre sainte contre tous ceux qui cherchent à opprimer l'Islam.

6° Son père, le fquih si Abdelkrim, ainsi que lui, se sont d'enthousiasme, ralliés à l'idée. Ils s'en font les champions et rien ne peut les détourner de leur dessein.

7° La première tâche à réaliser sera de nommer, en zone non occupée, un gouvernement qui pourra, dès sa formation, traiter avec l'Espagne.

8° Le premier résultat de l'action menée par lui et par son père, sera de rétablir chez les Banu Waryaghel et dans toutes les tribus, la contribution pour la guerre.

9° Puis on mettra sur pied des troupes qu'on lancera sur les Français, sans rien qui, en cela, puisse menacer l'Espagne. Sans doute une forte garde sera-t-elle postée sur le Kert. Mais elle ne fera pas un geste hostile tant que nos propres troupes s'abstiendront d'avancer. Elle ne s'opposerait qu'à cette avance avec l'espoir qu'un des accords signés au moment de la paix en Europe, reconnaîtrait l'indépendance du Rif non occupé.

10° Son père ne mettra plus les pieds dans l'île d'Alhucemas, et il ne viendra pas non plus à Melilla pour visiter Votre Excellence.

11° Lui-même, considère que l'occupation [des Banu Waryaghil] serait la mort du [peuple espagnol] et ils se dresseront contre lui.

12° L'Espagne devra se contenter du terrain occupé et renoncer au reste»[63].

Comme on le voit, ces déclarations constituaient un grand danger pour l'Espagne. Il fallait donc prendre des mesures. Ainsi, le congé de Muhammad et de son frère M'hammad à l'occasion de la fête de la fin de Ramadan, qu'ils avaient l'habitude de passer auprès de leur famille à Ajdir, leur fut, cette fois, refusé. Une autre mesure contre le père fut manquée, car celui-ci ne s'était pas présenté le 24 août 1915 à l'île de Nukur, où on l'attendait avec les autres amis de l'Espagne qui devaient venir saluer le Général Aizpuru lors de sa visite à Nukur[64].

On rapporte que lors d'une perquisition dans la maison de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, à Melilla, les autorités espagnoles ont mis la

[63] Cité par Ayache d'après les Archives de S. H. M de Madrid. Ayache (1981), 217-8; Madariaga (1987), 94 d'après Ruiz Albéniz (1927), 17-18.

[64] Ayache (1981), 219-21.

main sur des lettres échangées avec des personnalités nationalistes de tout le Maroc, et sur des documents concernant la contrebande des armes de Melilla, destinées aux résistants. On y découvrit également des tracts du Calife ottoman Muhammad Rashad appelant les Marocains à lutter contre les Français, des lettres du Sultan destitué ʿAbd al-Hafiz sur l'organisation des Rifains dans leur combat contre les Français ainsi que des documents sur les activités de ʿAbd al-Malik et de l'agent Allemand Fransisco Farle, l'un et l'autre développant au Maroc, une activité hostile à la France. En plus, on y trouva des papiers concernant des plans et des projets de résistance et d'organisation des combattants[65]. S'étant assuré des activités politiques anti-espagnoles de Muhammad, le Général Jordana décida de le destituer de toutes ses fonctions et ordonna son emprisonnement le 6 septembre 1915.

En gardant Muhammad comme otage à Melilla, les autorités espagnoles espéraient contraindre son père à mettre un terme à sa politique anti-espagnole dans le Rif, et en même temps, espéraient l'obliger à collaborer. ʿAbd al-Karim ne tarda pas à écrire des lettres de repentir à différentes personnalités espagnoles dont Aizpuru, Jordana et Ybancos Llorca. Dans une lettre adressée au premier, le 9 septembre 1915, il se plaint de ce qu'a été sa récompense après tant de services et de sacrifices pour la cause espagnole[66].

Le Général Jordana, dans sa réponse du 3 octobre 1915, rappelle à ʿAbd al-Karim comment l'Espagne l'a récompensé pour son service, non seulement dans sa personne, mais aussi dans celles de ses enfants. Il considère que ce qui s'est passé est dû au fait qu'il s'est écarté du «droit chemin». Jordana lui reproche d'aspirer, avec son fils, à la constitution d'un gouvernement indépendant dans le Rif. Il l'avertit que le changement de cette situation est entre ses mains. Il lui apprend qu'il est encore temps de parler et de revenir dans «le droit chemin», et qu'on pourrait oublier le passé. Comme on le voit, Jordana espérait encore gagner ʿAbd al-Karim à sa cause[67]. Le Général Aizpuru, dans la réponse qu'il adressa à ʿAbd al-Karim le 19 octobre 1915, se contenta, lui aussi, de lui rappeler que son action était érronée. Il se montra disposé à lui pardonner à condition de reprendre la collaboration avec l'Espagne, et de s'abstenir de toute activité politique. Il le somma, comme Jordana, de rentrer dans «le droit chemin»[68].

[65] Amzyan (1971), 61; Cf. Ayache (1981), 323.
[66] Ayache (1981), 223-4.
[67] Cf. 519/17 (= App. Nr. 6).
[68] 517/235.

Dans quelle mesure ʿAbd al-Karim a-t-il cessé ses activités politiques, après les avertissements réitérés des autorités espagnoles? La réponse est que ʿAbd al-Karim commença à chercher de nouveaux partenaires[69]. D'après une lettre sans date mais qui aurait été écrite au mois d'octobre 1915 par Ahmad b. Ibrahim al-Hasani al-Wazzani, celui-ci, accusant réception de la lettre de ʿAbd al-Karim, lui proposait de le rencontrer au marché des Matalsa. Cette rencontre avait vraisemblablement pour objet de susciter une agitation contre les Espagnols[70]. D'une autre lettre, datée du 27 octobre 1915, et adressée par trois notables Rifains, Haddu b. Afqir, Tuhami b. (?) et Muhammad Aqarqash, l'on peut déduire que ʿAbd al-Karim leur avait écrit à propos d'une rencontre. Dans leur missive, les trois notables proposaient à ʿAbd al-Karim une rencontre à la *zawiya* de Sidi Muhammad b. ʿAbd Allah al-Wazzani[71].

Comme on le voit, ʿAbd al-Karim ne s'est pas abstenu de se livrer à des activités politiques. Bien au contraire, tout en négociant avec les Espagnols la libération de son fils, il travaillait à créer un parti anti-espagnol dans le Rif, qui lui servirait dans l'avenir comme moyen de pression sur les Espagnols.

II 6. Négociation pour la libération de Muhammad et reprise de la collaboration: 1915-1917.

Le 5 novembre 1915, le juge d'instruction conclut qu'il n'y avait pas de délit, et que les poursuites devraient être arrêtées. L'intervention du colonel Riquelme en faveur des Khattabi n'est pas étrangère à ces conclusions[72]. Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut donc acquitté. Pourtant, bien que le Général Aizpuru ait déclaré que le dossier était désormais clos, Muhammad ne fut pas libéré. Le Haut Commissaire Jordana ordonna son maintien en prison afin d'exercer une pression sur le père, ʿAbd al-Karim, et l'obliger à se mettre à nouveau au service de l'Espagne qu'il avait déserté[73].

Le père allait entreprendre de nouveau une correspondance avec les autorités espagnoles. En plus des hommes politiques de l'Espagne tels Aizpuru et Jordana, il sollicita l'intervention de ses anciens amis de l'île

[69] Le 3 octobre 1915, ʿAbd al-Karim adressa une lettre à ʿAbd al-Malik l'invitant à descendre avec ses troupes dans le Rif. Cf. 519/217.
[70] 519/126.
[71] 519/127.
[72] Ayache (1981), 227-29.
[73] Ayache (1981), 230-231.

de Nukur. Il écrivit par exemple à Antonio Ybancos Llorca, commerçant dans l'île de Nukur. Nous ne connaissons pas la lettre de ʿAbd al-Karim, mais la réponse, que celui-ci lui adressa le 7 décembre 1915, nous donne une idée du contenu de la lettre de ʿAbd al-Karim. Ybancos, précisant qu'il ne savait pas quand son fils serait libéré, se disait disposé à se renseigner pour lui sur cette affaire. Il le rassurait également, en lui disant qu'il n'avait pas à s'inquiétier pour son fils Muhammad, car celui-ci se portait bien. Son frère M'hammad pourrait venir le voir à Melilla. Ybancos concluait sa lettre par le conseil suivant: «Je vous conseille d'être en bonne amitié avec l'Espagne, comme vous l'avez toujours été. (...) Travaillez pour le bien de l'Espagne et je vous répondrai à tout ce que vous me dites dans votre lettre»[74]. Ce sont là les mêmes conseils que ceux que ʿAbd al-Karim entendait des hommes politiques.

Malgré les «bonnes conditions de détention» de Muhammad, ses tentatives d'évasion réitérées attestent qu'il était devenu désespéré[75]. En dépit de la requête de ʿAbd al-Karim et de son fils, présentée à Aizpuru, Jordana donna l'ordre, en 19 février 1916, de maintenir Muhammad en prison en attendant que le père définisse clairement son attitude[76]. En fait, la politique pro-allemande, par l'intermédiaire de l'agent des Allemands ʿAbd al-Malik, a été entamée par ʿAbd al-Karim juste avant l'arrestation de son fils[77]. En se tournant vers les Allemands et ʿAbd al-Malik, il voulait exercer une pression sur les Espagnols. Mais, les Rifains nourrirent des soupçons quant à la nouvelle attitude de ʿAbd al-Karim. Pour les résistants rifains, les Allemands étaient des ennemis au même titre que les Espagnols. Ils n'arrivaient pas à comprendre comment ʿAbd al-Karim les incitait à combattre la France alors que c'étaient les Espagnols qui occupaient leur pays[78]. D'autre part, les autres amis de l'Espagne ne tardèrent pas à dénoncer les activités pro-allemandes de ʿAbd al-Karim [79]. ʿAbd al-Karim n'avait donc qu'un seul choix, celui de demander l'appui des résistants rifains pour combattre l'Espagne[80]. Pour contrecarrer l'action des Espagnols, il dénonça un projet de débarquement des troupes espagnoles dans la baie d'Alhucemas. Or l'opposition au

[74] 518/155.
[75] Amzyan (1971), 63; Roger-Mathieu (1927), 65.
[76] Ayache (1981), 231.
[77] V. sa lettre du 30 septembre 1915, (517/217).
[78] Lorsque ʿAbd al-Malik vint à Tafarsit chez les Banu Tuzin, la proposition qu'il fit de combattre les Français fut rejetée pour la même raison par les chefs des tribus qui vinrent le rencontrer. Cf. Skirj (1927), 18-19.
[79] Ayache (1981), 232-34.
[80] Ayache (1981), 234.

débarquement projeté ne fut pas cachée aux autorités espagnoles de l'île de Nukur. Une lettre de la part d'Antonio Ybancos à Abd al-Karim, datée du 13 avril 1916, y fait allusion. Evoquant des incidents qui eurent lieu au marché al-Arbaʿ d'Ajdir, Ybancos reproche à ʿAbd al-Karim d'en avoir été l'instigateur: «(...) Et comme cette affaire pourrait me porter préjudice, c'est pour cela que j'ai recours à vous pour que vous vouliez bien me dire la vérité sur ce qui s'est passé et pour voir si vos renseignements coïncident avec d'autres que j'ai». Enfin, Ybancos le somme «de répondre d'une façon bien claire et détaillée» à sa lettre[81].

Suite à ces relations tendues, les autorités espagnoles envisagèrent l'assassinat de ʿAbd al-Karim, ou de celui de son fils M'hammad. Mais Jordana et Aizpuru ne tardèrent pas à rejeter cette idée. Car on croyait encore en la possibilité d'amener de nouveau ʿAbd al-Karim à collaborer, et ce, dans le but de mener à bien un nouveau débarquement projeté. En récompense, les autorités espagnoles lui promettaient de libérer son fils et de le réintégrer dans ses fonctions[82].

A la même époque, le Colonel Riquelme, ancien ami de ʿAbd al-Karim, venait d'être nommé par les autorités de Melilla, commandant militaire de l'île d'Alhucemas[83]. Le père, ʿAbd al-Karim, s'étant réjoui de la nouvelle, souhaita la bienvenue à son ami. A la lettre de félicitations de ʿAbd al-Karim, Riquelme répondait le 6 avril 1916. Dans sa lettre, on apprend que ʿAbd al-Karim lui aurait proposé de travailler de nouveau avec l'Espagne. Mais le Colonel Riquelme lui demandait, cette fois, une garantie, et lui rappelait aussi que c'était dans son intérêt et celui de sa famille d'être en bons termes avec l'Espagne[84]. Dans une autre lettre, datée du 23 avril 1916, le Colonel Riquelme, annonçant son arrivée à la base de Nukur, écrivait: «Il est nécessaire que nous ayons vite une entrevue, au besoin de nuit et sans que cela se sache, pour nous mettre d'accord sur des affaires qui nous intéressent tous et vous particulièrement (...) Ton fils se porte bien, bien qu'il soit las de sa détention, et tu dois penser que sa liberté est entre tes mains, aussitôt que tu abandonneras ce travail et cette attitude, en te plaçant de nouveau du côté du Gouvernement [espagnol]»[85].

Quelques jours après, le 27 avril 1916, Riquelme écrivait de nouveau à ʿAbd al-Karim. Revenant sur l'entrevue proposée, il lui disait de la re-

[81] 518/160.
[82] Ayache (1981), 234.
[83] Ayache (1981), 235-36.
[84] 518/11.
[85] Cf. 518/10 (= App. Nr. 1).

porter à plus tard en attendant sa réconciliation avec les siens et la libération de son fils Muhammad. Il l'invitait aussi à venir en personne demander la libération de son fils à «Son Excellence» et à donner les garanties nécessaires. Car, selon Riquelme, c'était la seule voie pour arriver à oublier le passé et à rétablir l'amitié. Il lui promit aussi de faire transmettre au gouvernement espagnol ce qu'il lui avait demandé[86].

Conscient des problèmes que posait la reprise de la collaboration, ʿAbd al-Karim reportait à chaque fois sa visite à l'île de Nukur en invoquant pour excuse la présence du «Colonel». Antonio Ybancos lui adressa une lettre le 2 mai 1916, l'invitant à venir dans l'île maintenant que ce «Colonel» est parti: «Le Colonel est parti; vous n'avez plus maintenant de prétexte à invoquer et c'est maintenant le moment de démontrer si vous êtes ou non un ami de l'Espagne. En conséquence, il est indispensable que vous veniez, soit de nuit, soit du jour, afin qu'on voie clairement si ce que vous dites est vrai»[87]. En réalité, la libération et la réhabilitation de son fils Muhammad dépendaient également de cette visite. De même, les allocations octroyées pour les personnes sous ses ordres lui seraient remises. Sa visite dans l'île pour rencontrer le Général serait une preuve et une condition préalable à toute démarche future[88].

Malgré tout cela, ʿAbd al-Karim se montra réticent et ne se présenta pas aux rendez-vous fixés. Ybancos rappelait son absence à un rendez-vous fixé le 15 juin 1916, dans une lettre datée du même jour. Il lui disait que c'était maintenant urgent de venir prouver s'il était ou non ami de l'Espagne[89]. A la même époque, ʿAbd al-Karim proposa aux Espagnols son soutien pour faire réussir un débarquement à Ajdir. D'après une lettre réponse de Riquelme, datée du 18 juin 1916, l'on peut voir que ʿAbd al-Karim demandait en échange, entre autres, une certaine somme d'argent. A ce propos, le Colonel Riquelme lui disait que le gouvernement espagnol voudrait réduire cette somme à 100.000 pesètes. De même, il voudrait savoir également le nombre de personnes qui voudraient collaborer à cette affaire et quelle serait la somme d'argent qu'il faudrait attribuer à chacune d'elle. Mais pour que le débarquement réussisse «sans tirer un coup de fusil», Riquelme demandait également une garantie signée par ʿAbd al-Karim[90].

[86] 518/13-15.
[87] 518/189-90.
[88] 518/189-90.
[89] 518/165.
[90] 518/6-8.

Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut libéré au début du mois d'août 1916. ʿAbd al-Karim, tout en reprenant sa collaboration avec l'Espagne, resta en contact avec ʿAbd al-Malik, afin de faire la preuve, devant ses contribules, de son opposition aux Espagnols. Cependant, ses relations avec ʿAbd al-Malik ne manqueront pas de susciter des inquiétudes dans les milieux espagnols. ʿAbd al-Karim s'excusait devant eux en appelant ceci «de la ruse et de la politique»[91]. Pourtant, les résistants rifains ont vite compris que ʿAbd al-Karim travaillait encore en faveur de l'Espagne. Il s'était de nouveau exposé aux menaces qu'on avait brandies d'incendier sa maison s'il continuait à collaborer avec les chrétiens. Les seuls Rifains qu'il pouvait encore gagner à son camp étaient les amis de l'Espagne tel le chérif Ahmad Burjila[92].

Depuis son retour à Ajdir, en août 1916, Muhammad b. ʿAbd al-Karim assumait nombre de responsabilités de son père au service de l'Espagne. Les autorités de l'île d'Alhucemas étaient en contact constant avec lui. On lui écrivait à chaque fois qu'il s'agissait de savoir quelque chose sur les tribus. Ainsi, le 6 octobre 1916, Candido Lopez, chef du Bureau indigène d'Alhucemas, adressa une lettre à Muhammad où il le chargeait de lui fournir des renseignements sur une rencontre entre le chérif Sidi Hamidu et quelques notables d'Ajdir, qui s'apprêtaient à former une campagne pour combattre les Espagnols[93]. Dans une autre lettre, datée du 20 décembre 1916, et adressée par R. de Aguilar, capitaine chef du Bureau indigène d'Alhucemas, Muhammad est chargé de surveiller les activités d'un Anglais qui devrait débarquer à Ajdir, et de s'informer sur ce que «cet oiseau» venait faire dans le pays[94]. Dans une lettre sans date mais écrite vraisemblablement vers la fin de 1916, Candido Lopez annonça à Muhammad l'envoi de 3550 pesètes par l'intermédiaire de ʿAbd as-Salam Burjila pour les remettre aux collaborateurs de l'Espagne selon sa demande.

Les autorités espagnoles étaient bien au courant des conflits à l'intérieur du «Parti espagnol», surtout après l'assassinat de ʿAbd as-Salam Burjila, fils d'Ahmad Burjila. Peu après, la maison de ʿAbd al-Karim fut incendiée. Les autorités de la base de Nukur considéraient que ce n'était pas dans leur intérêt que les amis de l'Espagne s'engageassent dans un

[91] Lettres du 26 septembre 1916 à Aizpuru. Cf. Ayache (1981), 236-37.

[92] Ayache (1981), 238-39. Le parti de Burjila fut créé, selon certains auteurs par les Espagnols pour contrecarrer celui de ʿAbd al-Karim. Qadi va jusqu'à dire que c'est ʿAbd al-Karim qui avait préparé le plan de liquidation de son adversaire ʿAbd as-Salam Burjila. Qadi (1979), 60-62; Amzyan (1971), 71-72.

[93] 518/17.

[94] 518/19.

conflit inutile. L'ordre du Général fut que les partisans de ʿAbd al-Karim devraient rejoindre le parti de Burjila et de son allié Muhammad Shaddi, dans l'espoir d'attirer les autres amis qu'avait l'Espagne parmi les Banu Tuzin et à Timsaman, en vue de former un seul parti[95]. Antonio Ybancos adressa une lettre, le 26 mars 1917, à Muhammad b. ʿAbd al-Karim l'informant que les autorités espagnoles étaient prêtes à mettre tous les éléments de guerre de la base de Nukur à sa disposition pour châtier les ennemis: «Tu peux compter sur tous les éléments dont dispose cette place, en cartouches et en fusils. En outre, la place fera feu sur la tribu si tu le juges à propos. Tu me diras ce que tu en penses et m'enverras une note des maisons qui appartiennent à nos ennemis pour les aligner d'ici avec les canons»[96].

Tout en travaillant pour la cause espagnole, les Khattabi continuèrent à demander le soutien et l'aide matérielle de l'Espagne, afin de renforcer leur camp et de multiplier le nombre de leurs partisans par l'octroi de nouvelles pensions. Ainsi le 15 avril 1917, Candido Lopez écrivait à Muhammad: «(...) Je suis au courant du travail que vous êtes en train d'effectuer, ainsi que le Lt Colonel. Tout cela nous paraît très bien et j'en fais part à S. E. Nous étudions la liste des subsides et des pensions (...); de toute façon nous étudions le tout et vous ferons part en son temps de ce qui aura été décidé»[97]. De même, les autorités espagnoles ne tardèrent pas à répondre favorablement à la demande de ʿAbd al-Karim de reconstruire sa maison. Nous apprenons ceci d'une lettre du 22 avril 1917, de la part de Candido Lopez. Celui-ci insiste sur la nécessité d'être en bons termes avec les autres partisans de l'Espagne surtout avec «sidi Hamid Borjila qu'on ne pouvait abandonner, disait-il, en raison du passé»[98].

Rassuré de nouveau sur la fidélité des Khattabi et sur leur collaboration, non seulement on doubla le montant de la pension de ʿAbd al-Karim, dont il était privé depuis 1915, mais aussi, son fils Muhammad fut réintégré dans ses fonctions à Melilla. De même, son frère cadet, M'hammad reçut de nouveau sa bourse d'études. C'est ce que Manuel Civantos communiqua à Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans une lettre du 15 mai 1917[99]. Maintenant qu'il avait repris sa collaboration avec les

[95] 518/23-24.

[96] 518/194. Une lettre de Candido Lopez du 10 avril 1917 fait allusion à l'état de décomposition dans lequel se trouvait les différents groupes du parti espagnol.

[97] 518/28.

[98] 518/82. D'après une lettre adressée à al-Hajj Budra al-Waryaghli par Hermann, représentant de l'Etat allemand, il lui apprend que les choses vont bien: «Ne vous désespérez pas, car nous tenons encore à nos engagements». 519/152.

[99] 518/34; Ayache (1981), 242.

Espagnols et que ses deux fils étaient retournés poursuivre leur travail en Espagne, c'était ʿAbd al-Karim lui même qui allait demander l'assistance de l'Espagne. Il insista sur la mise en œuvre du débarquement tant de fois annulé. Il pensait que la présence espagnole sur les lieux pourrait le protéger, lui et sa famille, contre les offensives éventuelles de la part des siens. Pour cela, il partit pour Tétouan à la rencontre du Résident Général. Lors de son entrevue avec celui-ci, il insista sur la nécessité d'effectuer le débarquement espagnol surtout maintenant, disait-il, que les conditions sont favorables. Il défendit son point de vue en ces termes: «(...) par suite de l'insuffisance des récoltes une aide de l'Espagne aux indigènes, sous forme de vivres et d'argent, est indispensable (...) les luttes intérieures entre les différentes tribus et les différentes fractions d'une même tribu ont produit une fatigue générale comme à la suite de toute guerre civile; un intense désir d'ordre et de paix se fait jour»[100].

Entre le mois de juillet et d'août 1917, nous avons des lettres de différentes personnalités espagnoles adressées à ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Elles traitent toutes de la question des prisonniers rifains à Melilla. Désirant faire de sa collaboration avec les Espagnols œuvre humanitaire, ʿAbd al-Karim demandait aux Espagnols de temps à autre de libérer les prisonniers rifains à Melilla. Il voulait, bien entendu, démontrer aux Rifains qu'il collaborait avec les chrétiens dans leur intérêt. Les responsables espagnols répondaient le plus souvent favorablement à ses demandes[101].

II.7. Collaboration, neutralité et opposition ouverte: 1918-1920.

Le débarquement proposé par ʿAbd al-Karim ne tarda pas à être annulé. Ce fut là une grande déception pour ʿAbd al-Karim, alors que sa situation devenait de plus en plus difficile. Ses contribules d'Ajdir même le menaçaient d'incendier sa maison. Dans cette situation d'isolement et à cause de l'hésitation des Espagnols, il s'empressa d'indiquer un autre lieu pour effectuer le débarquement. Après avoir consulté les notables de Timsaman, il proposa aux Espagnols de débarquer à Trugguth, fraction de Timsaman[102]. Mais ceux-ci, bien au contraire, préféraient l'effectuer

[100] 518/48-49. Note faite à Madrid sans date et sans signature. Elle est basée sur le compte rendu de l'entretien d'Abd al-Karim avec le colonel Cogolludo à Tétouan. Ayache (1981), 243-45.
[101] 519/15; 520/28; 520/29; 520/133; 519/172.
[102] Ayache (1981), 245.

à Ajdir. Dans une lettre du 28 avril 1918 adressée à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, José Riquelme écrit: «Mais en pensant à la question du débarquement et surtout aux difficultés et aux conséquences qui pourraient en résulter si on le faisait à Trugguth et non à Ajdir, il conviendrait que tu en parles à ton père et que tu lui demandes si on pourrait essayer cette année de l'effectuer au village d'Ajdir, au lieu de le faire à Trugguth; ou des deux côtés en même temps»[103]. Mais une fois encore, ce projet de débarquement, qui était le cinquième, fut annulé. Ce qui plaça ʿAbd al-Karim dans une situation d'isolement total. Il comprit que la collaboration risquait de devenir impossible. Pour surmonter ces difficultés, il chercha à se rapprocher de ses frères rifains dès juillet 1918, juste après l'avortement du projet de débarquement. Mais la rupture définitive avec l'Espagne ne sera ouvertement déclarée qu'après la rentrée de ses deux fils Muhammad et M'hammad à Ajdir, entre la mi-décembre 1918 et la mi-janvier 1919[104]. Comme on le voit, ce qui a altéré, au fond, les relations entre l'Espagne et ses amis dans le Rif, et en particulier entre l'Espagne et la famille des Khattabi, fut l'incapacité matérielle du pays européen à imposer et à effectuer son protectorat sur la zone septentrionale du Maroc[105]. C'est là, à notre avis, une évidence historique importante dans la brouille des Khattabi avec l'Espagne.

Le séjour des deux fils auprès de leur père constitua une nouvelle préoccupation pour les autorités espagnoles. Manuel Civantos, commandant de la base de Nukur se chargea de cette affaire. Le 9 février 1919, il écrivait à Muhammad. Il lui disait que son frère M'hammad devait se présenter à Melilla lors d'une revue que devrait passer le Haut Commissaire[106]. Le 20 février 1919, Civantos adressa une deuxième lettre dont nous reproduisons ci-dessous quelques extraits:» Je t'invite Si Mohand à réfléchir sur les raisons que je t'expose et si tu les crois de poids et bien fondées, agis suivant ta conscience, en tenant compte qu'en m'adressant à toi, je le fais à l'homme qui pense et qui connaît sa situation ainsi que celle où sa légèreté peut le placer.

Est-ce que tu trouves correct qu'après tant de temps et tant de sacrifices de la part de l'Espagne et de votre part, on jette tout par terre sans plus de motifs que ceux que vous donnez?

[103] 518/38.

[104] «le 12 janvier 1919 on lui accorda l'autorisation de rendre visite à sa famille...» Rapport de directeur de la Residencia Estudiantes, Madariaga (1987), 117.

[105] Azarqan écrit qu'à l'issue d'une réunion avec le capitaine M. Lobera chargé de la politique dans l'île de Nukur, ʿAbd al-Karim n'arrivait pas à s'entendre avec lui sur le traitement à réserver aux indigènes. ʿAbd al-Karim sortait de chez lui enragé, et d'Ajdir, il convoqua ses deux fils pour rentrer». Skirj (1927), 27.

[106] 518/76.

Et relativement à ta personne et à tes fonctions, est-il logique de procéder ainsi et de répondre ainsi à l'amitié et à la confiance que depuis le Général jusqu'au dernier, tu sais qu'on t'accorde? Allez-vous couper les études de ton frère qui, avec application et un enthousiasme digne d'éloges aspire à ce que ta famille soit la plus distinguée de ton village, parce qu'il aura été le premier à apprendre une des carrières les plus brillantes de l'Etat?

(....) Ma situation en la circonstance est par ailleurs embarrassante car, bien que le Général m'ait répété le télégramme que je te disais dans ma lettre pour que tu viennes à Melilla avec les étudiants avant la visite du Haut Commissaire, je me suis borné à lui répondre que tu ne peux pas le faire parce que tu es malade, car tu peux te figurer le mauvais effet que tout cela fera si je dis à Melilla le message et les lettres que j'ai reçus de vous. (...) Comme ami, je te conseille de venir ou de me dire ta décision définitive, car tu comprendras que je ne peux pas tenir cela caché plus longtemps au Général. Si tu te décides, tout cela restera entre nous et tout continuera comme auparavant»[107]. Un jour après, le 21 février 1919, le même Civantos adressa une lettre à Muhammad l'avertissant de porter les faits devant le commandant général de Melilla. Mais il ajoute: «Il est encore temps de réfléchir, et je suis persuadé que si tu venais cette nuit par ici et que nous parlions, nous trouverons le moyen de nous expliquer»[108].

Les Espagnols ont tenté d'exercer différents moyens de pression pour récupérer les Khattabi, mais en vain. D'un côté, ils eurent recours à la suppression des salaires. Ainsi, Juan Soler, capitaine du bureau indigène d'Alhucemas, écrit à Muhammad b. ʿAbd al-Karim le 2 mars 1919, le menaçant de retirer son salaire s'il ne se présentait pas dans l'île d'Alhucemas. La même menace concernait son père[109]. D'un autre côté, on essayait de tenter ʿAbd al-Karim par de l'argent. Dans une lettre du 5 mars 1919, Juan Soler annonça l'arrivée de 2700 pesètes destinées à ʿAbd al-Karim.

Tout en refusant les offres du gouvernement espagnol, la famille des Khattabi se voua à une retraite totale après son regroupement à Ajdir. Son attitude consistait surtout à ne faire montre d'aucune hostilité à l'égard de l'Espagne. Ce changement dans la position des Khattabi est dû entre autres aux circonstances de la politique internationale. La première guerre mondiale marqua la défaite de l'Allemagne et la victoire

[107] 518/51.
[108] 518/41.
[109] 518/43.

des Alliés. La position de l'Espagne au Maroc devenait de plus en plus incertaine, surtout après s'être montrée incapable d'accomplir «sa mission civilisatrice» dans la zone du Protectorat qui lui avait été assignée par les Nations. Cette zone ne lui apportait pas grand-chose, mais obligeait à d'énormes dépenses militaires. Les milieux politiques parlaient d'un abandon du Maroc[110]. Mais l'Espagne ne voulait pas perdre la face devant les nations européennes. Cette situation ne manquait pas d'inquiéter les Khattabi, eux qui avaient consenti à tant de sacrifices pour l'Espagne[111]. En plus, ils craignaient la France, car si celle-ci s'emparait un jour du Rif, ils seraient ses premières victimes, en raison de leur passé. Malgré tout, les Khattabi gardèrent une position neutre, ce qui donnait encore de l'espoir aux différentes personnalités espagnoles de les voir un jour de nouveau travailler pour elles[112].

Mais rien n'y fit. La période d'expectative a duré presque une année, soit jusqu'au début de 1920. Dans sa réclusion à Ajdir, avec le reste de sa famille. Muhammad b. ʿAbd al-Karim s'était abstenu de toute activité politique et avait interrompu ses relations avec ses vieilles connaissances. Des lettres lui parvenaient de la part de ses amis espagnols. L'existence de ces lettres témoigne de la réclusion dans laquelle se confinait Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Candido Lobera, ancien ami de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à Melilla, exprimait dans une lettre du premier mai 1919, ses sentiments de tristesse car il n'avait plus de nouvelles de son ami[113]. Michel Santa Cruz, chef du Bureau indigène du Peñon de Velez de Ghomara, un autre ami, ayant remarqué la réclusion de Muhammad à Ajdir, lui annonça dans une lettre du 9 septembre 1919, l'envoi de journaux «pour que tu passes un moment en te mettant au courant des nouvelles de ce monde que tu as abandonné volontairement»[114]. Une autre lettre de Pierre Gisb...? lui parvint le 20 janvier 1920 de Melilla. Dans cette missive, l'expéditeur se plaignait de l'absence de son ami, et se demandait si ce n'était Muhammad qui l'avait oublié[115].

Mais si Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait oublié ses anciennes connaissances, il n'avait pas oublié d'entretenir durant sa réclusion des relations avec les hommes d'affaires et les prospecteurs de mines. Il les invi-

110 On parlait en 1919 de la vente de la zone du Protectorat espagnol à la France pour un milliard de francs. Offre que le comte Romanones avec l'approbation du Roi, aurait faite au chargé d'affaires françaises à Madrid. Madariaga (1987), 125-26.

111 Madariaga (1987), 125-26.

112 Madariaga (1987), 127-28.

113 520/145.

114 518/72.

115 518/70.

tait à passer avec lui des contrats pour l'exploitation des richesses du Rif. On peut se demander ici s'il s'agissait pour lui de tirer un profit personnel, ou bien s'il faut reconnaître là le même idéal qui animait son père pour faire développer et moderniser le Rif. D'ailleurs, ce n'était pas la première fois que Muhammad entretenait ce genre de relations commercialles, car déjà, à Melilla, il s'intéressait à la question de l'exploitation des mines du Rif[116]. Juste avant son retour dans sa tribu, il signait des contrats de concession de recherche de mines de pétrole (sic) chez les Banu Tuzin[117]. Bien avant cette date, et après son installation à Melilla, en 1907, il faisait de même[118]. A Ajdir, dans le but d'intéresser les Sociétés étrangères aux richesses du sous-sol rifain, Muhammad b. ʿAbd al-Karim essaya d'attirer la Compagnie Espagnole des Mines du Rif C.E.M.R. Dans une lettre du 14 juin 1919, le directeur de cette compagnie, Guillermo Preus, lui promettait de venir dans le Rif pour voir ce qu'il y avait à faire[119]. S'étant rendu compte de l'entrée de son ancien ami Candido Lopez au service de la C.E.M.R., Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui dépêcha une lettre l'invitant à venir dans le Rif. Celui-ci, dans sa réponse du 17 juin 1919, se montrait disposé à entamer des affaires avec lui[120].

Pourquoi Muhammad b. ʿAbd al-Karim recourait-il à une telle intervention des étrangers dans son pays au moment de sa rupture avec les dirigeants et les hommes politiques espagnols? Cherchait-il par cette voie pacifique à éviter une éventuelle intervention militaire des Espagnols? Ou bien voulait-il acquérir des fonds pour pouvoir ensuite imposer son autorité aux tribus, et qui sait, même aux Espagnols? Pourtant, cette démarche a été sans résultats, car la C.E.M.R. ne pouvait travailler indépendamment des milieux gouvernementaux[121].

Par ailleurs, Muhammad b. ʿAbd al-Karim cherchait d'autres partenaires en Espagne, plus indépendants que la C.E.M.R. Ainsi, un dénommé Raphaël..., représentant de la Compagnie Espagnole de la Colonisation pour Melilla et sa zone, répondait, le 19 novembre 1919, à une lettre de Muhammad lui demandant «ce qu'on peut faire dans ce pays (Rif), en comptant, bien entendu, sur votre amitié et votre participation»[122].

116 Voir 519/123. Ayache (pp.194 et 323) écrit que lors de l'arrestation de Muhammad à Melilla, on avait saisi chez lui plus de 276 lettres concernant des achats de terrains et de mines.

117 Contrat entre lui et Saadia Cohen Benaim, à Melilla, le 28 mai 1918. 518/176.

118 V. contrat passé avec Juan de Olavarriaga. 518/262-63.

119 518/169.

120 518/85.

121 Madariaga (1987), 132.

122 518/149.

Ce rapprochement basé sur les relations économiques, pouvait signifier pour les autorités politiques espagnoles que Muhammad b. ʿAbd al-Karim était toujours disposé à collaborer. Mais, seulement à sa manière. Autrement dit, il était favorable au protectorat économique, mais non à la colonisation. L'on peut voir ici les premiers signes de l'aspiration de Muhammad b. ʿAbd al-Karim au pouvoir dans le Rif.

Les autorités militaires et politiques espagnoles, mises au courant des négociations de Muhammad b. ʿAbd al-Karim avec les entrepreneurs espagnols, commencèrent à se préparer pour une intervention armée. En effet, la prise du pouvoir par le Général Damasso Berenguer dans la partie occidentale du Rif et à Jbala, et du Général Manuel Fernandez Silvestre dans le Rif oriental avait fait hâter l'offensive. Le Général Silvestre qui succéda au Général Aizpuru, comme commandant général de Melilla dès le 30 janvier 1920, prit ses fonctions au cours de février 1920. Il mit en application le programme d'avance dans le Rif oriental, lancé par Berenguer. Il occupa une partie des Banu Tuzin, des Banu Oulishek, des Banu Saʿid et une partie des Timsaman. Le 15 mai 1920, il entra à Dar Driwash[123]. Ceci ne manqua pas de provoquer la colère des populations locales. Toutes les tribus se sentaient menacées; les Banu Waryaghil étaient les plus concernés. On a envisagé, dans cette période, des plans de défense communs. Sans attendre la progression de Silvestre dans le pays, Muhammad b. ʿAbd al-Karim et son oncle ʿAbd as-Salam allèrent le rencontrer alors qu'ils étaient en chemin pour rejoindre la résistance à Tafarsit, vers la fin de février 1920[124].

Le père, ʿAbd al-Karim, mettant fin à sa retraite vers le mois de mai, commença à aller sur les marchés pour prêcher la guerre sainte et rassembler des contingents autour de lui[125]. C'est vers mai ou juin qu'il partit lui-même rejoindre les résistants à Tafarsit, chez les Banu Tuzin. L'historien marocain d'origine rifaine Muhammad ʿumar al-Qadi écrit dans ses mémoires que ʿAbd al-Karim établit là-bas, à un endroit appelé *Wadhiʿ*, un Quartier Général qui faisait face aux troupes espagnoles placées à Tafarsit. Il y demeura à peu près deux mois. Ensuite, il tomba malade. Le 19 juillet 1920, il fut transféré à Ajdir, où il mourut après quelques jours, le 7 août 1920[126].

Les deux fils de ʿAbd al-Karim continuèrent à défendre la politique de modernisation du Rif par l'assistance espagnole. Voici ce qu'ils disaient

[123] Ayache (1981), 276, 298 et 300; Skirj (1927), 29.
[124] Ayache (1981), 300.
[125] Roger-Mathieu (1927), 80.
[126] Ayache (1981), 303; Qadi (1979), 64; Skirj (1927), 29; Roger-Mathieu (1927), 81.

après le décès de leur père: «(...) deux jours après la mort de mon père, nous décidions d'écrire aux Espagnols pour les conjurer de renoncer à cette politique belliqueuse et d'essayer encore d'organiser, avec notre collaboration loyale, un régime profitable à leur pays comme au nôtre»[127].

Après son installation à Ajdir, au début de 1920, Muhammad continua à correspondre avec les affairistes espagnols, les invitant à venir investir dans le Rif. De leur côté, à l'issue de l'échec des pourparlers avec les hommes politiques espagnols, certains représentants de compagnies minières sont intervenus encore une fois dans l'espoir d'éviter la guerre, et de gagner Muhammad et son frère à la cause espagnole. Ainsi, Alberto Suarez Lorenzana, ingénieur prospecteur, au service de la compagnie néerlandaise H. Müller, adressait aux deux frères, le 11 février 1921, une lettre redigée dans les termes suivants: «J'ai profité de l'occasion d'un voyage à Madrid, aussitôt après être allé à Alhucemas, et de là-bas j'ai parlé à différents personnages pour voir ce qu'ils pensaient au sujet de la possibilité pour vous, d'occuper de nouveau aux côtés de l'Espagne, les mêmes situations que vous aviez auparavant (...).

En venant à Melilla, j'ai parlé au Général Silvestre qui me dit que, quant à lui, il verrait d'un bon œil que tout redevienne normal, c'est-à-dire que vous reveniez du côté de l'Espagne, mais que ce n'était pas à lui à vous faire signe, que c'était à vous de le lui demander (...).

Ce qui n'a pas arrangé les choses, c'est la sottise que vous avez faite en allant avec la Harka chez les Temsaman. Comme vous devez le comprendre cela s'est su ici tout de suite et il est possible que cela me gêne dans les démarches que je vais faire auprès du Général Berenguer. Pensez que l'occupation de ce territoire se fera d'ici à peu de temps et qu'il ne sert à rien qu'il y ait quelques entêtés qui s'y opposent et qu'il ne vous convient pas d'être séparé de l'Espagne, parce que, dans ce pays certains doivent avoir la prépondérance que leur donnera l'appui officiel et ça doit être vous.» Nous voyons comment l'affairiste Lorenzana emploie le même langage que celui des hommes politiques. La question de l'exploitation des mines ou du commerce est à peine évoquée ici[128].

De leur côté, les Rifains, en vue d'une entente politique, ont envoyé Muhammad Azarqan comme émissaire auprès des autorités de Melilla. Azarqan, évoquant sa mission, nous dit dans ses mémoires qu'il était

[127] Roger-Mathieu (1927), 84.
[128] 518/172. Le même accent politique se retrouve dans les négociations entre le millionnaire basque De Etchevarrietta et Muhammad, son frère M'hammad et son oncle ʿAbd as-Salam. Ayache, (1981), 324-5.

chargé par Muhammad b. ʿAbd al-Karim et par les notables du Rif de transmettre aux Espagnols l'avis suivant: «Le Rif ne souhaite que le bien-être de tout le monde. Il ne voit aucun intérêt à combattre les Espagnols pour autant que ceux-ci se tiennent dans leurs positions. C'est seulement dans ces circonstances qu'on pourrait entamer les pourparlers à propos de leur vœu. Ils devraient cesser toute avance en attendant de finir la discussion»[129]. Cependant, le Général Silvestre ne voulait voir qu'une seule chose, le soutien effectif de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à l'avancée espagnole dans le territoire rifain. En outre, sa réponse à la demande d'Azarqan était ferme et résolue: «Nous n'avons rien à discuter ensemble tant que [nos troupes] ne sont pas au cap Sidi Shuʿayb de Timsaman et au cap [sidi] ʿAbid des Baqqiwa»[130].

A partir de 1920, les autorités militaires espagnoles se sont résolument lancées dans l'occupation armée des territoires rifains. Les avanceés espagnoles s'opéraient des deux côtés, oriental et occidental. Le Général Silvestre avançait chaque jour dans le Rif oriental en direction de la baie d'Alhucemas. Le Général Berenguer, de son côté, avançait dans la région occidentale. Ressentant le danger que représentait l'avancée des Espagnols les tribus se réunirent pour former une alliance ou confédération tribale (*Liff*). La première démarche fut la lecture des proclamations sur tous les marchés des Banu Waryaghil pour appeler les populations à combattre les Espagnols et leurs collaborateurs. En janvier 1921, suite à l'occupation des Banu Saʿid et d'une grande partie des Banu Ulishik, une confédération tribale regroupant les Banu Waryaghil, les Baqqiwa, les Banu Bufrah, les Banu Yattaft, Zarqat et Targuist était constituée pour venir en aide aux tribus récemment occupées[131].

A ce moment-là, Muhammad b. ʿAbd al-Karim ne jouissait pas encore de la confiance de toutes les populations rifaines. On ne voulait pas oublier facilement son passé auprès des Espagnols. Le père et ses fils étaient tous considérés comme les serviteurs des chrétiens. Combien de fois n'injuriait-on pas le père, en le traitant de chrétien et de serviteur de la cause espagnole[132]. Son fils, Muhammad b. ʿAbd al-Karim, était confronté aux mêmes représailles lorsqu'il commença à exercer le pouvoir. Les résistants ne cessaient de lui demander des garanties d'engagement dans la résistance[133]. Plus tard, il dira à Roger-Mathieu: «Pendant six

[129] Skirj (1927), 34.
[130] Skirj (1927), 34; Ayache (1981),328.
[131] Madariaga (1987), 168-9; Pennell (1986), 52.
[132] Qadi (1979), 58-59.
[133] Luh (1982), 256-57; Amzyan (1971), 128.

mois nous dûmes, mon frère et moi, faire des efforts surhumains pour détruire la légende des fils d'Abd-el-Krim vendus aux Espagnols»[134].

Néanmoins, même après le déclenchement de la guerre, les pourparlers se sont poursuivis entre les deux frères et les représentants des compagnies minières. Ainsi, un certain E. Cabera, employé de la société minière «Setolazar» de Francisco Caballero à Melilla, écrivait, le premier juillet 1921, à Muhammad et M'hammad, essayant une fois encore de les détourner de leur choix:

«Mes chers amis: (...).

Je sais que vous avez écrit une lettre à Don Francisco et bien que j'en ignore les termes, je ne doute pas qu'à la réflexion vous avez décidé d'accepter les propositions loyales et désintéressées que vous a faites M. Caballero pour s'entremettre entre vous et les autorités et pour que vous cessiez, pour toujours, cette attitude, en apparence si étrange, dans laquelle vous vous êtes placés par suite peut-être de causes que vous pourriez invoquer»[135].

Alors que les négociations étaient encore en cours, on se préparait, des deux côtés, à la guerre. Partout dans le Rif, on entraînait les combattants et on rassemblait l'argent pour les besoins de la mobilisation. Muhammad b. ʿAbd al-Karim gagnait chaque jour de nouveaux partisans[136]. A al-Qama en pays Timsaman, camp de regroupement des combattants, il s'employait dès février 1921 à former un parti armé entraîné au port des armes. Il disait aux gens qu'il voulait former dans le Rif une police comparable à la police indigène espagnole. Tout d'abord, il mit sa propre fortune à la disposition des *mujahidin*[137]. Il acheta les armes à Hamidu al-Wazzani et à Muhammad b. Sadiq al-Khamlishi. Ensuite, il ordonna de recencer les populations aptes à porter les armes. Il s'employa également à recruter des soldats salariés. Vers la fin de mai 1921, Muhammad b. ʿAbd al-Karim nomma son premier commandant de la campagne (*harka*) à Timsaman, Muhammad b. ʿAli. Puis l'on s'est mis à amasser l'argent nécessaire pour entretenir l'armée. En plus des revenus des amendes utilisés dans ce but, les revenus des fondations religieuses

[134] Roger-Mathieu (1927), 86.

[135] 518/183.

[136] Mais la famine générale et le manque de vivres dans le Rif contrariaient l'opposition à l'armée espagnole. L'Espagne utilisait cet état de choses pour gagner les Rifains à son camp. Elle fournissait la nourriture et levait les restrictions à l'importation des produits alimentaires. Situation provisoire, bien entendu, car dès l'été 1921, suite aux bonnes récoltes, les populations devaient renoncer à leur soutien à la cause espagnole. Madariaga (1987), 169.

[137] Ayache (1981), 316.

ont été mis également à profit pour subvenir aux frais entraînés par la guerre[138].

Les combattants qui ont pris part à la bataille d'Anwal de juillet 1921, pensaient qu'après la victoire, ils reviendraient à leur système politique antérieur. A l'encontre des gens des tribus, Muhammad b. ʿAbd al-Karim aspirait, lui à l'unité durable des tribus; il aspirait à une unité rifaine basée sur la restructuration politique du Rif faite sous son contrôle. Il allait d'ailleurs être confronté au problème de l'unité rifaine durant toutes les années de son gouvernement. Plus tard, il allait s'exprimer là-dessus dans une interview donnée à un journaliste occidental, reproduite par la suite, dans la revue égyptienne *al-Manar*: «Mais, j'ai été incompris, les gens ont cru que j'allais, après la victoire, redonner leur autonomie aux tribus, ce qui aurait signifié le retour à l'anarchie et à la barbarie»[139]. Or, la bataille d'Anwal de juillet 1921, qui fut couronnée par une victoire en faveur des Rifains, stimula Muhammad b. ʿAbd al-Karim à aller plus loin dans les plans qu'il projetait pour réaliser l'unité rifaine. En tant que chef, il fut, bien entendu, la personne qui profita le plus du succès remporté sur les Espagnols. Les messages lui parvenaient des tribus voisines, le saluant déjà du titre de «premier chef des combattants»[140]. Les grands chefs du Maroc septentrional, tels Ahmad al-Raysuni et l'émir ʿAbd al-Malik b. Muhyi al-Din, cherchèrent à se rapprocher de lui[141].

Muhammad b. ʿAbd al-Karim saisit cette occasion, et s'employa dès lors à travailler à un embryon de gouvernement dans le Rif. Il prit tout d'abord des mesures de politique intérieure, en vue de fortifier son pouvoir, et ce, à différents niveaux de la vie politique rifaine. Dans le chapitre suivant, nous allons essayer d'examiner les différentes institutions de la République du Rif, ainsi que ses organes de commandement locaux.

138 Pennell (1986), 80; Ayache (1981), 317.

139 *Manar* (1926-27), 631. Cité par Laroui (1976), 483.

140 Ayache (1981), 333-34.

141 V. lettres de ʿAbd al-Malik et Raysuni à Muhammad b. ʿAbd al-Karim 517/241; 517/161; 517/166-67.

CHAPITRE TROIS

MUHAMMAD B. ʿABD AL-KARIM AL-KHATTABI, CHEF DE «L'ÉTAT RIFAIN»: 1921-1926.

Dans ce troisième chapitre, nous tenterons d'analyser les institutions et les organes gouvernementaux de «l'Etat du Rif» dans une perspective interne. Il est pourtant difficile de dégager le modèle d'un système qui n'a joui ni du temps nécessaire ni des conditions favorables à son expression et à son développement, aussi notre démarche se limitera-t-elle à fournir quelques éléments et à dégager les grandes structures de l'organisation étatique dans le Rif. Notre analyse sans prétendre être achevée, donnera une idée globale des institutions et des structures étatiques de la République du Rif.

III.1. La «République du Rif».

Certains auteurs contemporains nient l'existence historique de la «République du Rif», ou du moins la passent sous silence pour une raison ou une autre[1]. L'existence de cette République constitue en effet un sujet litigieux. Ceux qui reconnaissent l'historicité de «la République du Rif» ne donnent pas de raisons fondées[2]. Ceux qui la dénient le font également sans preuve convaincante, se contentant de dire qu'il s'agit d'une invention étrangère[3]. Pour nous, l'essentiel, c'est de savoir pourquoi la «République du Rif» a été proclamée. La seconde question que nous nous posons est de savoir comment on concevait cette République dans le Rif et à l'étranger.

En effet, pour ce qui est de la création de la «République du Rif», les sources font référence à plusieurs dates. Selon certains, le projet de la proclamation de l'indépendance du Rif sous le nom de «la République du Rif» remonterait au 15 décembre 1920 (3 Rabiʿ II 1339)[4]. Dans un document intitulé «Declaration of State and proclamation to all Na-

[1] Un chercheur marocain parla récemment de la République rifaine comme d'un malentendu historique. Boutbouqalt (1992), 28.

[2] Amzyan (1971), 131; Malhas (1925), 23.

[3] Buʿayyashi (1974), 1/23; Montagne (1953), 157-8; Fontaine (1958), 147; Cerych (1964), 10.

[4] Amzyan (1971), 130.

tions», daté du premier juillet 1923, signé par le président de la République du Rif, par le président du conseil des ministres, par le Ministre des Finances et de l'Intérieur, par le Ministre de la Justice, par le Ministre de la Guerre et par le Ministre des Affaires Etrangères, il est dit: «The governement of the Riff Republic reorganised and constituted since 10th June 1920, notifies to all the powers the following Declaration»[5]. D'après un autre document portant le même titre, sans date ni signature, la République rifaine aurait été établie en juillet 1921[6]. L'auteur arabe Rushdi as-Salih Malhas situe son instauration le 19 septembre 1921 (15 Muharram 1340)[7]. L'anthropologue américain David Hart, confondant la proclamation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme émir et la proclamation de la République du Rif, situe, à tort, la proclamation de cette dernière le premier février 1923[8]. Dans ses mémoires rédigés par Roger-Mathieu, Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même dit que c'est: «(...) de ces derniers jours (c'est-à-dire juste après la bataille d'Anwal en juillet 1921) que date notre idée de la république»[9].

Nous trouvons le terme de «République du Rif» ou de «République rifaine», dans les *Papiers d'Abdelkrim.* Il figure dans une lettre du 10 septembre 1921, adressée par Daniel Bourmancé-Say, commerçant français à ʿAjrud (Port Say) en Algérie, à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, qualifié de «Presidente de la Republica Riffeña»[10]. Dans une autre lettre datée du 5 décembre 1921, le même Daniel Bourmancé-Say salue Muhammad b. ʿAbd al-Karim de «Président de l'Etat républicain rifain» (= *Ra'is ad-dawla al-jumhuriyya ar-rifiyya*)[11]. Ce commerçant français a joué un grand rôle dans l'affaire de la République du Rif, sur le plan commercial et sur le plan diplomatique international. C'est lui qui a aidé les dirigeants rifains à porter la revendication de leur indépendance devant les Nations Unies. Il aurait préparé également du papier officiel pour la République du Rif et lui aurait fait de la propagande à l'étranger[12]. En effet, la reconnaissance de Muhammad b. ʿAbd al-Karim

[5] D'après les archives du Foreign Office selon Madariaga (1987), 252; Wazzani (1982), 78-80; Furneaux (1968), 83; Woolman (1969), 120.

[6] 538/23. Annexe 3 à la lettre de K. Hæcklander du 17/10/1925. Furneaux et Wazzani reproduisent le document comme étant signé d'Abd el-Krim. Furneaux (1968), 83-4; Wazzani (1982), 81-83.

[7] Malhas (1925), 31; Cf. ég. Abu Nasr (1924), 130; Farid (1925b), 32; Fasi (1948), 140; Saʿid (1936-38), 386 et 178.

[8] Hart (1976a), 377.

[9] Roger-Mathieu (1927), 88.

[10] 518/142.

[11] 518/357.

[12] 518/357; 518/124; 518/370.

comme «Président de la République du Rif» par les financiers et les affairistes étrangers avait des fins commerciales et financières. Ceci expliquerait, dans une certaine mesure, pourquoi certains auteurs étrangers croyaient, au fond, qu'il ne s'agissait pas d'une République au sens propre du mot: «J'étais convaincu, écrivait l'un d'eux, qu'après avoir été au Rif, Doriot (député parlementaire communiste) perdrait beaucoup de ses illusions. Je me chargeais de le faire revenir tout à fait 'dégonflé'»[13].

Voyons maintenant ce qu'était la conception locale de la République du Rif. Dans une déclaration donnée juste après sa reddition, Muhammad b. ʿAbd al-Karim déclarait: «Nous avons mon frère et moi, donné à notre pays le nom de la République du Rif (*jumhuriyyat ar-Rif*) dès 1923, et nous avons fait imprimer à Fès, à cet effet, des imprimés officiels sur lesquels était inscrit le mot [République du Rif] pour exprimer le fait que nous étions un Etat composé de tribus indépendantes fédérées, et non pas un Etat représentatif ayant un Parlement élu. Le nom de «République» ne devait, dans notre esprit, prendre sa signification véritable qu'après un certain temps, parce que tous les peuples, lorsqu'ils viennent à se constituer, ont besoin d'un gouvernement décidé, d'une autorité forte et d'une organisation nationale vigoureuse»[14]. Pour ce qui est de la masse des gens, ils n'employaient pas ce terme, et même ceux qui en avaient entendu parler parmi les combattants ne savaient pas ce que cela signifiait au juste[15].

Les sources internes donnent une autre version des choses. Dans ses mémoires, Azarqan, qui n'évoque nulle part la République rifaine, note que lors de la réunion d'al-Qama, au début de mai 1921, Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut élu Chef des Combattants de la Foi (*Ra'is al-mujahidin*). D'après Ayache, puisant dans les *Mémoires de la Réunion*, Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut nommé chef du commandement vers la mi-juillet 1921[16]. Al-Qadi, qui a vécu les événements, écrit que Muhammad b. ʿAbd al-Karim n'était à cette période qu'un combattant pour la foi (*mujahid*) parmi d'autres. Tous les ordres étaient au nom des combattants même après Anwal: «Ibn ʿAbd al-Karim était à ce moment-là (juillet 1921) un parmi les *mujahidin* et les notables du Rif. L'élite ainsi que la masse des gens l'appelaient de son titre commun *faqih*. Or, ses conseils, ses prônes et ses suggestions jouissaient souvent de l'agrément des gens»[17]. Dans une lettre adressée à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, à

[13] Gabrielli (1953), 11; Cf. Fontaine, 56.
[14] *Manar*, 27, 1926-27, 630-34; Cité par Laroui (1976), 483.
[15] Madariaga (1987), 9.
[16] Skirj (1927), 33; Ayache 91981), 322 et 335; Pennell (1986), 73;.
[17] Qadi (1979), 257; Hart (1976a), 373.

son frère et à son oncle, le 29 mai 1921, Muhammad b. ʿAli al-Ghalbuni, collaborateur direct de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, salue ce dernier et son oncle ʿAbd al-Salam, du titre d'*imam,* et son frère M'hammad, du titre de chef (*ra'is*). En sollicitant leur intercession le jour de jugement dernier, il reconnaît aux trois hommes une dignité religieuse[18]. Pour la majorité des Rifains, même pour les plus proches de ses collaborateurs, Muhammad b. ʿAbd al-Karim était jusque là le *faqih* Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi[19]. Pour les chefs locaux les plus puissants, il était le *mujahid* ou le lettré *(talib)* et le chevalier[20].

A vrai dire, Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait proclamé la République pour des raisons pratiques. Ce qui l'intéressait, au même titre que les affairistes étrangers, était le commerce. Voici ce qu'écrivait Bourmancé-Say, un des financiers les plus enthousiastes vis-à-vis de la république rifaine, à Muhammad b. ʿAbd al-Karim: «Ma manière de penser est que les Rifains devraient exploiter eux-mêmes une mine de plomb ou de cuivre et vendre le minerai brut, en contrebande, à des vapeurs ou à des navires de petit tonnage qui les prendraient sur la plage, de nuit. Votre distingué frère pourrait très bien avec quelques ouvriers organiser cela, et ainsi la république rifaine se procurerait beaucoup de crédit»[21]. On verra plus loin, lorsqu'on abordera les institutions de la République du Rif, comment celle-ci était un leurre aux yeux de ses fondateurs.

III.2. Le Gouvernement rifain.

Le gouvernement rifain était la clef de voûte de tous les organes politiques et administratifs de la structure étatique dans le Rif. C'est peut-être la raison pour laquelle les dirigeants rifains désignaient l'ensemble de leur appareil gouvernemental par l'expression de «Gouvernement rifain» ou de «Gouvernement du Rif» (*hukumat ar-Rif/al-hukuma ar-rifiyya*), insistant par là sur la gestion de leur pays indépendamment de toute force étrangère. Muhammad Azarqan, Ministre des Affaires étrangères, dans une lettre adressée en juillet 1923 au secrétaire général du haut commissaire espagnol à Tétouan, Diego Saavedra, emploie à maintes reprises cette expression. Il dit par exemple: «Le gouvernement rifain fondé sur des bases modernes et des lois civiles se considère indé-

[18] 519/170.
[19] 517/178; 517/154; 517/221; 517/225.
[20] V. les lettres de ʿAbd al-Malik et Raysuni à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, 517/217; 517/250.
[21] 518/141.

pendant politiquement et économiquement»[22]. Muhammad Bujibar, agent du gouvernement rifain emploie, lui aussi, dans un document officiel interne, l'expression de gouvernement rifain soutenu par Dieu (*al-hukuma al-mu'ayyada billah/al-hukuma ar-rifiyya*)[23].

Certains agents et caïd rifains de même que le peuple employaient l'expression: «Makhzen rifain» ou «Makhzen» tout court, par assimilation au Makhzen marocain[24]. Se basant sur des informations orales, Hart écrit que les Rifains désignaient ce gouvernement par l'expression de Front rifain (*jabha rifiyya*)[25].

Quoi qu'il en soit, le gouvernement rifain, au sens restreint, tel que nous l'entendons ici, est constitué de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi qui en est le président, du premier ministre et des ministres. Disons tout d'abord que dans la situation de guerre où se trouvait le Rif, il s'agissait d'un gouvernement rudimentaire et, si l'on peut dire, d'un gouvernement miniature. Les titres des ministres rifains sont inspirés, en partie, du «Makhzen marocain», et, en partie, des systèmes politiques étrangers. L'auteur marocain Youssoufi écrit, non sans raison, que «l'expérience de la République du Rif a été non seulement une rupture avec la tradition Makhzen, mais aussi une tentative de synthèse de ce qu'il y avait de valable dans le patrimoine socio-culturel marocain, et des acquis de la société politique moderne»[26].

Ce qui frappe en premier lieu dans la constitution du gouvernement rifain, c'est que tous les ministres et tous les collaborateurs sont originaires des Banu Waryaghil, les contribules de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, dont certains ont des liens de parenté avec lui[27]. Il ne s'agit pas, à notre sens, d'un arrangement familial, comme on serait tenté de le croire. Au contraire, Muhammad b. ʿAbd al-Karim suit sur ce point la tradition des grands chefs des tribus marocaines qui choisissent leurs chefs, leurs conseillers et leurs représentants dans la tribu d'origine. Ainsi, il est normal que le premier noyau du gouvernement rifain soit constitué par la grande tribu des Banu Waryaghil et par la famille des Khattabi, famille qui a joué un rôle historique dans la résistance à la pénétration coloniale. Par la suite, lorsque le gouvernement rifain aura élargi sa base sociale, il intégrera des éléments appartenant à des tribus diverses[28].

22 518/299-300.
23 519/247; 517/266.
24 517/147; 517/154; 520/185.
25 Hart (1976b), 44.
26 Youssoufi (1976), 81.
27 Gabrielli (1953), 45.
28 Rhazi (1980), 185. Cf. Hart (1976a), 377-78.

A la tête du gouvernement rifain se trouvait Muhammad b. ʿAbd al-Karim, en qualité de président de tous les organes politiques et administratifs. Il exerçait un pouvoir absolu, soit directement, soit par délégation des pouvoirs. En tant que Président de la République du Rif (*Ra'is ad-dawla al-jumhuriyya ar-rifiyya*) et en tant qu'émir du Rif, Muhammad b. ʿAbd al-Karim était président du gouvernement rifain et président du Conseil de la Nation (l'Assemblée Nationale). Il avait sous son contrôle et sous ses ordres tous les rouages du gouvernement rifain.

M'hammad, frère de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, en sa qualité de vice-président (*khalifa*) était le bras droit et le plus proche des collaborateurs de l'émir/président. Il avait sous ses ordres toute l'armée rifaine du secteur occidental. Dans plusieurs documents, il figure comme Prince héritier (*Waliyy al-ʿahd*), successeur (*Khalifa*) ou comme Premier ministre, en quelque sorte (*As-sadr al-aʿzam*)[29]. Dans la situation de guerre où se trouvait le Rif, il existait une confusion quasi totale des domaines militaires et politiques, tout l'Etat étant mobilisé par l'effort de la guerre. Ainsi, M'hammad, en tant que tel, assumait tout à la fois des charges militaires, politiques et administratives. Lors de sa mission diplomatique à Paris au cours de l'année 1923, il représenta le gouvernement rifain en qualité de vice-président héréditaire et de Ministre des Affaires Etrangères. Il signait des contrats et nommait des agents à l'étranger au nom du gouvernement rifain. Ainsi, au nom de «l'Etat rifain», il nomma Ahmad Ballul conseiller et délégué commercial du gouvernement rifain à Paris[30]. Il nomma également «Ambassadeur, Ministre plénipotentiaire Extraordinaire et conseiller du gouvernement de la République du Rif» le Capitaine Charles Alfred Gardiner, qui était sujet anglais[31]. M'hammad nommait aussi les fonctionnaires de l'Etat. Pour citer un exemple, un certain Muhammad b. ʿUmar Abu Muhammad az-Zayyani al-ʿAbdallawi, lui écrit les lignes suivantes: «Notre Seigneur, suite à votre message téléphonique qui dit d'accorder votre décret chérifien à Muhammad b. al-Hadi, le désignant administrateur de ses frères, les Ayth Kammun, nous sollicitons que notre Seigneur le désigne à cette fonction, maintenant qu'il est approuvé par ses contribules»[32]. Mais le commandement militaire absorbait la plus grande part de son activité. Il avait souvent affaire à des caïd et à des chefs militaires avec lesquels il entretenait des contacts directs. Les caïd le consultaient au préalable dans toutes leurs démarches.

[29] 519/297; 520/141.
[30] 517/167.
[31] 517/45.
[32] 519/297.

Le Ministère des Finances (*Nazir al-maliyya*) était dirigé par ʿAbd al-Salam al-Khattabi. Il était oncle de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et avait été son compagnon d'enfance. Il était tenu au courant de tout. Il formait avec Muhammad et son frère M'hammad le triumvirat qui, en fait, régissait le Rif: «Le Rif était gouverné uniquement par Abdelkrim, son frère Si M'hamed et Si Abdesselem, qui ne prenaient jamais de décision sans se consulter»[33]. Le Ministre des Finances avait la haute direction sur le Trésor public des Musulmans (*Bayt mal al-muslimin*). Les versements étaient effectués, sur son autorisation, aux divers payeurs (*ʿAllaf*) des corporations des fonctionnaires. Les payeurs (*ʿAllaf*) eux-mêmes étaient rémunérés directement par le Ministre des Finances[34]. Azarqan écrit que le Ministre des Finances avait sous son autorité le Ministre des biens religieux (*Awqaf*), Ahmad Ugarudh[35]. Il était également responsable des dépenses faites sur les revenus des récoltes agricoles. Un certain caïd Muhammad Amzyan Tamsamani et ses deux compagnons écrivent au *nazir maliyyat al-umma al-islamiyya* pour lui demander ce qu'il fallait faire avec l'argent des olives, et s'il les autorisait d'en dépenser une partie pour l'achat des cartouches[36].

Le Ministère des Affaires étrangères (*Nazir al-kharijiyya*) était confié à Muhammad Azarqan, beau-frère et compagnon intime de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Azarqan se désigne lui-même sous le titre de chargé du Ministère des Affaires étrangères (*Mukallaf bi-nazarat al-kharijiyya*), dans un document du 26 juillet 1923[37]. Les attributions de ce ministre étaient proprement politiques. Azarqan représenta son pays à l'étranger en qualité d'ambassadeur (*safir*). La formule de politesse employée pour s'adresser à lui était «son excellence le ministre» (*hadrat al-wazir*)[38]. En tant que Ministre des Affaires Etrangères du gouvernement rifain, il mena, en 1923, les pourparlers de paix avec les autorités espagnoles[39]. En 1926, il était l'un des trois membres de la délégation rifaine à la conférence de paix d'Oujda qui réunit les gouvernements espagnol, français et rifain.

Le poste de Ministre de la Justice (*Nazir al-ʿadliyya*) a été occupé par plusieurs personnages. Les sources secondaires indiquent Muhammad b. ʿAli al-Ghalbuni/al-Wakili at-Tuzani, dit Bullahya (le barbu), comme

[33] 511/156; Gabrielli (1953), 43.
[34] 519/6.
[35] Skirj (1927), 89; cf. Hart (1976a), 378.
[36] 519/67.
[37] Cf. 518/299-300 (= App. Nr. 17).
[38] 517/237;517/109; 517/116.
[39] 518/299-300, (= App. Nr. 17)

Ministre de la Justice dans le gouvernement rifain. Or, dans les *Papiers d'Abdelkrim,* celui-ci ne figure nulle part en cette qualité. Il semble que le gouvernement rifain ait connu plus d'un personnage portant ce nom. Trois d'entre eux étaient des lettrés et ont joué un rôle primordial à côté de Muhmmad b. ʿAbd al-Karim. Le premier est Muhammad b. ʿAli des Ghumara du Rif. Il fut le rédacteur du texte qui proclama Muhammad b. ʿAbd al-Karim émir des combattants pour la foi (*amir al-mujahidin*). Al-Buʿayyashi indique ce même personnage comme agent du trésorier Muhammad Bujibar[40]. Le deuxième Muhammad b. ʿAli, est ash-Sharghi at-Tuzani, cadi au haut tribunal d'al-Mazimma[41]. Le troisième et le plus connu est Muhammad b. ʿAli al-Ghalbuni/al-Wakili/al-Tuzani. Le considérant aussi comme Ministre de la Justice, Azarqan rapporte que c'était un homme pieux, un *faqih* et un prédicateur éloquent. Il était le plus âgé des ministres de l'émir[42]. En décembre 1921, il est le représentant personnel de Muhammad b. ʿAbd al-Karim au poste de Nador, en qualité de chef militaire principal (*Kabir al-mahalla*)[43]. Le 15 janvier 1923, il est le deuxième chef du commandement (*ar-ra'is at-thani*) et vice-président de Conseil de la Nation. Le 30 avril 1924, il est désigné sous le titre de *Sadr al-aʿzam*, ce qui correspond en quelque sorte, à un titre de Premier Ministre[44]. Le 20 juillet 1925, il est désigné comme «Ministre de notre seigneur» sans plus de précision[45]. Le Ministre de la Justice dispose, entre autres attributions, du pouvoir de proposer les juges. Muhammad b. Al-Salah, alors Ministre de la Justice, proposant les nouveaux juges à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, formulait ses messages comme suit: «S'acquittant du devoir de la sauvegarde des droits et vu l'importance de la section judiciaire dans ce pays, le ministre de la justice, sous-signataire, voit convenable de désigner le *faqih* X juge à la place Y. Il m'est honorable d'exposer ceci devant sa Majesté. Salut. Date. Signature»[46]. Le choix du ministre de la justice était lui-même confié au «Conseil de la Nation». D'après un document du 29 janvier 1923, le vice-président du conseil, Muhammad b. ʿAli, proposa au conseil la nomination de Muhammad al-Shams comme ministre de la justice. Après délibération, les membres du conseil votent tous non. L'établissement de leur témoignage est rapporté devant le grand émir (Muhammad b. ʿAbd al-Karim).

[40] Buʿayyashi, 2/174.
[41] 519/247.
[42] Skirj (1927), 90; cf. Shinar (1965), 169.
[43] 518/332.
[44] 519/241.
[45] 519/43.
[46] 519/74; 519/185.

Dans un document datant d'avril 1923, al-Shams est désigné comme ministre de la justice[47].

Le Ministre de la Guerre (*Nazir al-harbiyya*), dans la situation de guerre que connaissait le Rif, comptait parmi les ministres les plus importants. Ahmad Budra, qui succéda à ʿAbd as-Salam al-Buʿayyashi al-Buqayyadhni dans ce poste, prenait lui-même part aux campagnes militaires[48]. En plus, il assurait le paiement des troupes et nommait les caïd et les chefs de guerre. Les nominations qu'il faisait devaient cependant être approuvées, au préalable, par les gens de la tribu. Les payeurs (*ʿAllaf*) et les caïd étaient responsables devant lui[49]. Le ministre de la guerre était, sur le terrain, le représentant du chef suprême: c'est peut-être la raison pour laquelle il est parfois salué de *khalifa* du sultan ou de *khalifa* tout court[50].

Le gouvernement du Rif comprenait également un Ministre de l'Intérieur et un Ministre des Protocoles, souvent appelé *caïd al-mishwar*. Parmi les fonctions de ce dernier figurait le paiement des *ʿAllaf* (payeurs)[51]. Il intervenait aussi devant les hauts responsables rifains pour soustraire quelqu'un au service militaire (*haraka*)[52].

III.3. Le Conseil de la Nation ou l'Assemblée Nationale.

Durant le processus d'unification des tribus, Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi fut confronté à une nouvelle problématique: il devait trouver un système politique qui saurait intégrer toutes les tribus rifaines. Il s'agissait de remplacer le sentiment tribal par un sentiment supratribal: «(...) Notre but, disait-il, était le même que celui de notre père: préparer les esprits à la lutte que nous allions être contraints d'engager contre l'Espagne, et, avant tout, par-dessus tout, arrêter l'anarchie, créer l'unité rifaine»[53]. Ainsi, après la retentissante victoire d'Anwal, fin juillet 1921, Muhammad b. ʿAbd al-Karim s'employa à former un gouvernement transtribal dans le Rif, territoire qu'on désignait alors sous le nom de la République du Rif ou de Makhzen rifain. Il dota cette république des institutions politiques qui lui étaient nécessaires.

47 Madariaga (1987), 252 d'après Foreign Office 371/9474; Wazzani (1982), 78-80; Furneaux (1968), 83.

48 Un neveu de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Voir sur lui, Skirj (1927), 92.

49 519/208.

50 V. par exemple 519/208.

51 519/241.

52 519/70.

53 Roger-Mathieu (1927), 86.

Parmi ces institutions, l'Assemblée Nationale était l'organe politique suprême qui dirigeait les affaires du pays. L'Assemblée Nationale, dont le siège était à Ajdir, ne figure que dans les messages destinés à l'étranger. Par exemple, dans un document du gouvernement rifain adressé à la Société des Nations (S. D. N.), on parle d'une «Assemblée représentative dûment élue». On la trouve également désignée par la formule: «Parlement» qui est «élu tous les trois ans»[54]. D'après les sources secondaires, l'Assemblée Nationale aurait été constituée juste après Anwal en juillet 1921. Elle se composait des chefs et des notables des tribus (*Kubara' al-qaba'il wa 'l-ahlin*), et disposait à la fois des pouvoirs législatif et exécutif. Le président de l'Assemblée était le président de la république[55]. Suivant un autre témoignage, l'Assemblée était composée de 80 députés (*Nuwwab*) élus directement par les tribus. Selon le même témoignage, elle ne disposait que du pouvoir législatif, le pouvoir exécutif étant confié au Conseil des Ministres[56].

Parlant, en 1962, du Conseil de la Nation, Muhammad b. ʿAbd al-Karim le qualifiait de représentant véritable et authentique de la Nation, en tant qu'organe chargé de résoudre tous les problèmes et d'exterminer l'anarchie et la corruption[57]. Selon Azarqan, le Conseil de la Nation existait bien avant la proclamation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il était constitué des notables des tribus, notables qui étaient choisis par les populations pour les représenter à l'échelle nationale[58].

Le président permanent du conseil était Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même. Le vice-président, en janvier 1923, était Muhammad b. ʿAli, dit Bullihya. Le Conseil tenait deux réunions par semaine (le mercredi et le dimanche), en plus des séances extraordinaires[59]. Les décisions de cet organisme devaient s'exposer devant le Président du Conseil. Le 15 janvier 1923, Muhammad b. ʿAli propose au Conseil de la Nation la nomination de Muhammad al-Shams comme Ministre de la Justice. Après concertation, les membres du conseil émirent un vote négatif. La question fut ensuite transmise au grand émir qui devait trancher. Dans un document du 30 avril 1923, Muhammad al-Shams figure comme Ministre de la Justice.

Le Parlement du Rif et l'Assemblée Nationale du Rif qui figurent uniquement dans les contrats passés avec des étrangers et dans les docu-

[54] 518/231-33; 518/228-29; Madariaga (1987), 269.
[55] Malhas (1925), 31.
[56] Semard (1926), 34; Gharbaoui (1974), 30; cf. Laroui (1980), 299.
[57] Kattani (1962), 3-4.
[58] Skirj (1927), 84.
[59] Skirj (1927), 84.

ments destinés aux services internationaux, étaient-ils deux institutions différentes ou bien une seule et même institution désignée de deux façon? Dans les sources secondaires, on trouve aussi le renvoi à «l'Assemblée Nationale» (*al-jamʿiyya al-wataniyya*), alors que dans les documents originaux et internes, nous trouvons le «Conseil de la Nation» (*majlis al-umma*). Il semble que l'on soit en présence d'une seule institution désignée par différentes appellations. La nécessité, dans la formation de l'Etat, d'une institution gouvernementale telle que «le Conseil de la Nation», semble avoir été l'une des convictions politiques de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. En 1962, il écrit que la constitution d'un tel conseil était nécessaire pour la résolution de tous les problèmes intérieurs et extérieurs du pays. Commentant l'œuvre de Moulay ʿAbd al-Hafiz, il écrit que celui-ci n'a pas fait son devoir à l'égard de son pays, car il n'avait pas constitué un conseil d'Etat dans le pays[60].

Le chercheur anglais Pennell prétendait que ce n'était là qu'un fait provisoire et une institution sans pouvoir qui devait disparaître avec le temps[61]. Nous pensons, bien au contraire, et malgré la rareté des documents qui attestent de l'éxistence de ce conseil, que le Conseil de la Nation a fonctionné durant le gouvernement rifain. «L'Assemblée Nationale» que nous trouvons dans les sources secondaires et les documents destinés à l'étranger, n'est, à notre avis, que la désignation, à l'usage des étrangers, du «Conseil de la Nation». Celui-ci aurait été l'équivalent de l'Assemblée Nationale française. Les auteurs arabes et marocains ont retraduit le terme emprunté aux sources européennes par l'expression *al-jamʿiyya al-wataniyya.*

On rapporte aussi que l'Assemblée Nationale élabora un pacte national (*mithaq qawmi*) qui fixait, en six articles, les objectifs de la lutte de libération[62]. L'Assemblée Nationale élabora également une Constitution. D'après différents rapports, la Constitution rifaine stipulait la remise des pouvoirs législatif et exécutif à «L'Assemblée Nationale», dont le président était Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui même. On relève également que la Constitution rifaine n'avait pas distingué entre le législatif et l'exécutif, et ce, contrairement aux lois constitutionnelles européennes[63]. D'aucuns disent qu'elle serait inspirée de la Constitution britannique: «Abdel krim, Boujibar explained, wished to adopt the British constitution as the model for his Rifian State, and he instructed the Minister for

[60] Kattani (1962), Introduction, 1.
[61] Pennell (1981), 34.
[62] V. notre examen du livre de Malhas, supra, 56.
[63] Malhas (1925), 31.

foreign affairs to obtain a copy from his agent in Tanger. It astounded him to learn that no written British constitution existed»[64]. Le chercheur marocain Youssoufi, se basant sur une déclaration de Muhammad b. ʿAbd al-Karim datant de 1962, essaie de reconstruire ce qu'aurait été la Constitution rifaine. Elle se serait composée d'une quarantaine de matières et aurait stipulé l'élection des organes dirigeants de l'Etat[65]. Pourtant, c'est toute une enquête qui reste à faire[66].

III.4. L'institution judiciaire.

Dans ses mémoires sur la guerre du Rif, al-Qadi rapporte que la première initiative prise par Muhammad b. ʿAbd al-Karim sur le plan judiciaire, fut la fondation du tribunal des mujahidin (*Mahkamat al-mujahidin*) à al-Qama. Il s'agissait aussi bien d'un centre militaire que d'un tribunal tranchant des affaires civiles et pénales. Muhammad b. ʿAbd al-Karim exerçait la fonction de juge (cadi). Il s'acquittait de sa tâche avec justice et équité. On ne reculait pas devant les peines exemplaires contre les meurtriers et les traîtres, conformément aux prescriptions islamiques. Les exécutions des coupables se faisaient en plein air[67]. L'auteur marocain d'origine rifaine, al-Luh, traitant du même sujet, parle de la constitution d'un Conseil de Fuqaha' (*Majlis al-fuqaha'*), qui jugeait conformément à la loi islamique[68]. Al-Buʿayyashi, quant à lui, rapporte qu'il s'agissait «d'un conseil consultatif» constitué d'un groupe de *fuqaha'*, c'est-à-dire d'un ensemble de connaisseurs de la loi islamique, qui jugeaient conformément à cette loi après consensus[69].

L'unification du droit par l'introduction de la loi islamique (*shari'a*) au détriment du droit coutumier (*ʿurf*/*qaʿida*) a joué un rôle déterminant dans l'abolition du tribalisme dans la société rifaine, et dans la consolidation de la structure étatique. Les notables du Rif se sont mis d'accord avec Muhammad b. ʿAbd al-Karim, lors de leur première réunion à al-Qama en février 1921, sur l'application scrupuleuse de la loi islamique et sur l'interdiction des conflits familiaux et intertribaux, et ce, dans le but de préparer les gens à la lutte anti-coloniale. Cette clause fut réitérée deux ans plus tard, lors de la proclamation de Muhammad b. ʿAbd al-

64 Furneaux (1968), 88.
65 Youssoufi (1976), 90-92; Zniber (1983), 37.
66 Darif (1986), 144.
67 Qadi (1979), 98, 102.
68 Luh (1982), 267.
69 Buʿayyashi (1975), 2/60-61.

Karim, en 1923, comme prince des combattants pour la foi (*amir al-mujahidin*): «Nous t'avons proclamé et nous t'avons revêtu de l'autorité pour présider à nos destinées avec justice et charité, prouver la foi et juger entre nous avec équité suivant les paroles de Dieu»[70].

L'importance accordée par Muhammad b. ʿAbd al-Karim à l'organisation judiciaire se manifeste même dans l'organisation administrative. Ce n'est pas par hasard si les postes de commandements implantés partout dans le Rif et à Jbala s'appelaient *Mahakim* (litt. tribunaux). La *mahkama* était plutôt le siège de différents services du gouvernement, assurés par les cadi, les caïd et les pacha. Les juges, que le Sultan désignait dans le Rif, exécutaient des corvées qui ne faisaient pas toujours partie de leur charge[71]. Ces cadi ne recevaient pas de salaire officiel de l'Etat. Muhammad b. ʿAbd al-Karim nomma, pour la première fois peut-être, des juges (cadi) salariés dans différentes tribus du Rif. C'est peut-être pour la première fois aussi dans l'histoire du Rif que les cadi allaient juger dans toutes les affaires entre les gens et trancher les litiges sur base de sources législatives islamiques[72]. Les délits ne sont pas seulement des questions individuelles, mais ils sont considérés aussi comme une atteinte à l'unité de la communauté musulmane et à l'ordre public[73]. Le *faqih* Muhammad al-Shargi fut nommé, en décembre 1921, cadi à Dar Driwash par Muhammad b. ʿAli (Bullahya), qui était à l'époque chef militaire principal (*kabir al-mahalla*)[74]. Plus tard, c'est Muhammad b. ʿAbd al-Karim qui nommera les cadi sur proposition du Ministre de la Justice. Celui-ci formulait ses propositions dans les termes suivants: «S'acquittant du devoir de la sauvegarde des droits et vu l'importance du département de la justice dans ce pays, le Ministre de la justice, sous-signataire, considère convenable la nomination d'un tel comme cadi à la place telle»[75]. On ajoute que Muhammad b. ʿAbd al-Karim «institue même des juges spéciaux (*qadi al-bath*) pour punir les infractions dont les règlements échappent au droit coranique, ou impliquent un accomodement entre le *haqq* (droit coutumier) et le *sharʿ* (droit islamique)»[76]. Le haut tribunal d'al-Mazimma (*Mahkamat al-mazimma*) disposait d'un département spécial appelé Conseil de la concertation religieuse (*majlis al-shura al-sharʿi*). D'après un document du 29 janvier 1924, le conseil

[70] 517/180.
[71] V. chapitre premier, supra, 61ss.
[72] Buʿayyashi (1975), 2/182.
[73] Pennell (1981),35.
[74] 518/332.
[75] 519/185; 519/45; Hart (1976a), 389.
[76] Rivet (1988), 263

se composait de sept personnes dont le cadi des cadi, Muhammad b. ʿAli al-shargi al-Tuzani, sous la supervision de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Le conseil se réunissait à plusieurs reprises, et traitait des affaires conformément à la loi religieuse. C'est ce que fait apparaître un jugement prononcé dans une affaire de terrain, qui divisait les gens de Truguth, fraction des Timsaman. Le jugement du conseil est basé sur les recueils de codes musulmans qui font autorité dans la jurisprudence musulmane établie selon la doctrine malékite (al-Sijilmasi, ibn Rushd, ibn ʿArafa...etc)[77].

Ce qui est frappant dans la politique judiciaire de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, c'est que les responsables de la justice (cadi, cadi des cadi, Ministre de la Justice) étaient recrutés dans différentes tribus, et ne lui étaient aucunement apparentés, contrairement à ses autres ministres et collaborateurs, qui, eux, étaient presque tous au nombre de ses contribules ou de ses proches. Ceci s'explique, peut-être, par le fait que Muhammad b. ʿAbd al-Karim voulait soustraire la justice aux sentiments tribaux ou familiaux.

Tout en abolissant certaines institutions traditionnelles, Muhammad b. ʿAbd al-Karim en conserva d'autres, essayant de les exploiter pour ses propres objectifs. Ainsi, les charges de «l'assemblée des grands» (*jamaʿa*) furent réduites, par exemple, à la notation des témoignages destinés aux instances compétentes. Par exemple, le 4 octobre 1925, les notables des Banu ʿAkki se sont réunis dans la maison de l'un d'entre eux, et rédigent une déclaration dont le contenu est le témoignage d'un meurtrier en faveur des hautes autorités[78]. De même, tout en éliminant certains chefs religieux, Muhammad b. ʿAbd al-Karim en garda d'autres afin qu'ils soient en mesure de continuer leur fonction d'arbitrage dans les litiges entre les gens. C'est ainsi que les hommes influents et les chefs religieux disposés à collaborer ont été les uns et les autres investis de postes de commandement. Ce fut le cas des shurafa' al-Bujadayni des Banu Tuzin, des shurafa' al-ʿAmraniyyun de Banu Massara et des Khamlishi de Targuist[79].

Traditionnellement, les meurtriers étaient jugés dans le Rif par l'assemblée des notables (*jamaʿa*), qui imposait le plus souvent des amendes (*haqq*) aux coupables. Muhammad b. ʿAbd al-Karim introduisit, dès le début de son mouvement, la nouvelle norme: «Qui tue sera tué sous les

[77] Cf. 520/162 (= App. Nr. 22).

[78] 520/163.

[79] Cf. Edit d'annoblissement *(Tawqir wa ihtiram)* de Muhmmad b. ʿAbd al-Karim aux shérif ʿAmraniyyun. Bakkari (1984), 288; cf. 520/55.

ordres de la tribu»[80]. En décembre 1922, un certain Shuʿayb b. al-Hajj al-Tuhami fut exécuté pour avoir été à l'origine de l'agitation dans les tribus. Deux autres personnes (Haddu Burras et ʿUmar Sintu), accusées d'avoir essayé de faire évader des prisonniers espagnols, ont été également exécutées la même année, sous l'ordre des *mujahidin*[81].

Cette nouvelle politique ne manquait pas de soulever l'opposition de certains *fuqaha'* pour lesquels la peine de mort, ainsi appliquée, n'avait pas de fondement dans la religion. Al-Buʿayyashi, qui rapporte la nouvelle, se contente de signaler l'opposition de certains *fuqaha'*. Le nommé Muhammad b. Fwit était l'un d'entre eux[82]. Malgré tout, la peine capitale semble avoir été en vigueur durant toute la durée du gouvernement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, mais plus tard, elle ne s'appliquera qu'aux meurtriers. En mars 1926, à peine deux mois avant la désagrégation du bloc rifain, deux caïd écrivaient au ministre de la guerre, ʿUmar b. ʿAllush. Ils lui demandaient l'exécution de deux meurtriers si la loi divine (*shari'a*) le recommande[83]. Suite à cette affaire, un certain jurisconsulte (*mufti*) rédige une déclaration dans les termes suivants: «... Le meurtre est la négation de ce qui a été l'objet de la création même. Dieu ordonna l'exécution du meurtrier pour éviter le meurtre, ainsi l'exécution du meurtrier est une peine tendant à réduire le nombre des meurtriers... L'imam (Muhammad b. ʿAbd al-Karim) est chargé donc de punir le meurtrier. Le meurtre ne peut être pardonné et personne n'en a le droit, ni la famille du tué, ni les saints, ni l'imam. Seul Dieu en a le droit»[84].

III.5. L'appareil administratif.

Au fur et à mesure qu'il imposait son autorité sur les tribus, Muhammad b. ʿAbd al-Karim s'appliquait avec assiduité à reconstruire une armature administrative et politique pour maintenir le pouvoir et contrôler les tribus réintégrées. A chaque fois qu'on s'emparait de nouveaux territoires, on y instituait des postes de commandement appelés par les dirigeants rifains *mahakim* (sg. *mahkama* =litt. tribunal). Comme on vient d'établir, ce n'est pas par hasard qu'on a choisi ce terme emprunté au langage juridique[85]. Une vingtaine de ces *mahakim* étaient répartie sur l'ensem-

[80] Hart (1976a), 378; Pennell (1981), 27, 28, 31.
[81] 518/315; 517/219; Buʿayyashi (1975), 2/184; Qadi (1979), 98.
[82] Buʿayyashi (1975), 2/ 63; Pennell (1981), 31.
[83] 519/136.
[84] 519/45.
[85] Voir nos remarques, supra, 129.

ble du territoire du Rif et à Jbala. Elles étaient sous le contrôle de Muhammad b. ʿAbd al-Karim par l'intermédiaire des hommes d'autorité qui y étaient préposés tels les pacha, les caïd, les cadi, les *faqih* et les prédicateurs.

La *mahkama* telle qu'elle est introduite par Muhammad b. ʿAbd al-Karim désigne plutôt un poste, un centre ou un établissement de commandement gérant les affaires politico-militaires et religieuses d'une ou de plusieurs tribus. Chacune des *mahkama* régionales était en contact étroit avec la grande *mahkama* centrale d'Ajdir (*al-mahkama al-ʿulya d'al-Mazimma*)[86].

Parlant dans ses mémoires de «l'organisation des affaires administratives, de l'armée et des *mahakim* dans le Rif», Azarqan distingue deux sortes de chefs locaux: les caïd et les pacha. Le plus haut caïd était appelé *qa'id ar-raha* (=commandant de deux bataillons). Il était responsable de mille âmes, alors que le pacha administrait deux mille personnes et plus. Le siège de ce dernier était le plus souvent dans une *mahkama*[87]. Cela dit, l'emploi de ces deux titres se trouve parfois confondu. Le terme de caïd était un mot clé dans le gouvernement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il s'employait parfois au sens propre pour désigner toute personne investie d'un certain pouvoir ou assumant une responsabilité quelconque dans le Rif[88].

Azarqan rapporte que la désignation des premiers caïd eut lieu après Anwal, en juillet 1921[89]. D'après une lettre adressée le 22 novembre 1921 par l'officier Thierry, vicaire du commandant de Tawrirt, nous apprenons que Haddu b. Hammu des Baqqiwa fut nommé au poste de caïd politique (*khuttat al-qiyada as-siyyasiyya* =en quelque sorte un agent politique) par Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même[90]. Les auteurs rifains écrivent que les notables des tribus choisissaient eux-mêmes leurs commandants[91]. Mais il revenait à Muhammad b. ʿAbd al-Karim d'entériner les décisions prises par les notables des tribus. Pour ne citer qu'un exemple, évoquons ce groupe de notables des circonscriptions (*jamaʿa*) Amzar et Tizgan de la tribu Ghazzawa. Après avoir délibéré à propos du choix de la personne compétente pour le commandement de leurs affaires, ils rédigent la déclaration dont voici le texte: «Nous attestons en

[86] Skirj (1927), 92.
[87] Skirj (1927), 92-4.
[88] 519/268; 517/262; 517/258.
[89] Skirj (1927), 62-3; Pennell (1986), 100.
[90] 517/147.
[91] Skirj (1927), 63; Qadi (1979), 125-26; Luh (1982), 271; Buʿayyashi (1975), 2/115; cf. 518/320.

notre nom et au nom du reste de nos frères des deux cantons pré-cités que nous approuvons le commandement du pacha Ahmad b. Human al-ʿAbbudi al-Darwadi... Nous nous engageons à ne point nous écarter de son commandement conforme à la loi religieuse pure et à la politique makhzenienne établie par notre Seigneur»[92]. Les notables des tribus choisissaient également leurs agents et gouverneurs (*amin* et *ʿamil*). Par exemple, les gens de Burid (Al Burid) rédigent, le 18 février 1924, deux déclarations à l'adresse de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, où ils approuvent Muhammad Amzyan b. Hajj Muhammad al-Taʿjunti à la fois comme *amin*, intermédiaire entre eux et le Makhzen, et comme *ʿamil* (gouverneur)[93]. Parfois, c'était M'hammad, en tant que chef en second, qui désignait les caïd. Or, ceci ne se passait pas toujours sans problème. Par exemple, dans une lettre non signée, adressée à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, mais émanant probablement de son frère M'hammad, on lit: «... Vous n'ignorez pas les dissensions qui avaient éclaté entre les gens de Targuist au sujet des caïd... Je les avais réconciliés une première fois en partageant les commandants suivant les aspirations des habitants. Aujourd'hui la discorde s'est élevée à nouveau au sujet des jamaʿa de Turirt et Msaʿdiyya... Certains de la circonscription de Turirt désirent le caïd Ahmad et refusent d'entrer sous le commandement du caïd ʿAllush. D'autres sont d'un avis contraire»[94]. Selon Azarqan et Gabrielli, les caïd administratifs étaient nommés pour chaque tribu. Dans un document il est question de la désignation d'un caïd pour chaque groupe de gens (*Ta'ifa*)[95]. Le texte des édits de nomination des caïd était conçu comme suit: «Que l'on sache par notre présent écrit, que Dieu en réhausse la teneur, que nous avons désigné X comme caïd de la tribu Y, afin qu'il en gère les affaires civiles et militaires. Que tous ceux qui en prennent connaissance agissent en conséquence. Salut. Date. Signature manuscrite»[96].

Par la désignation des caïd, Muhammad b. ʿAbd al-Karim limita, en quelque sorte, le pouvoir des *jamaʿa* en confiant certaines de leurs charges aux caïd: «Pour pouvoir mieux commander aux tribus, Abd el Krim les a presque partout remplacés (les Imgharen) par des jeunes gens de 25 à 35 ans, choisis sur place, dociles instruments entre ses mains, qui ont pour mission principale de faire rentrer les contributions, lever les contingents pour la guerre sainte et exécuter les corvées»[97]. Quand les gens

[92] 517/258.
[93] 519/53; 519/206.
[94] 519/177; Kharchich (1989); 95-6.
[95] Skirj (1927), 62; Gabrielli (1953), 47; cf. 520/174.
[96] Youssoufi (1976), 95; cf. 519/196.
[97] Montagne (Dumaine) (1926), 94.

des tribus s'interrogeaient sur l'utilité de la nomination des caïd, Muhammad b. ʿAbd al-Karim leur disait que «Le but de [la nomination des caïd] est d'arriver au consensus pour que les affaires soient organisées en général. Alors quiconque entreprend quelque chose devrait auparavant bénéficier de l'accord commun. Cet accord n'est accessible qu'en désignant des hommes vertueux pour donner [tous] les ordres particuliers et généraux en ce qui concerne l'affrontement de l'ennemi et son combat»[98].

Que demandait Muhammad b. ʿAbd al-Karim des caïd ainsi nommés? D'après les rapports que Haddu b. Hammu adressait de son poste de commandement à Dar Driwash, il apparaît que leur fonction consistait à prélever les impôts, et aussi à démilitariser la population, à payer les soldats et surtout à fournir des renseignements sur la situation dans les tribus[99]. La correspondance s'effectuait directement et sans intermédiaire. Les caïd étaient dépendants de leurs chefs supérieurs, y compris à propos des affaires les plus menues. Un certain Shuʿayb b. ʿAzzuz, caïd sur le front de Wargha, après avoir fourni des renseignements sur la situation dans son secteur, demande à M'hammad ce qu'il fallait faire avec les émigrés qui viennent de Fès et qui tombent aux mains des *mujahidin*[100]. De même, au sujet d'une affaire d'assassinat, deux caïd constatant le délit, au lieu de renvoyer l'affaire au cadi, s'adressent, au contraire, au Ministre de la Guerre pour lui demander «si le législateur (*shariʿ*) recommande la mort des meurtriers. En cas de réponse positive, on ferait mieux de les exécuter dans le village; car les gens d'ici aimeraient que le Makhzen ordonne leur exécution sur place»[101].

A part les caïd et les pacha, le haut commandement faisait encore appel, pour exercer son pouvoir, à d'autres fonctionnaires, par exemple, aux contrôleurs des marchés (*muhtasib*). C'était là, dans le Rif, une autre innovation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, qui tendait à monopoliser le pouvoir. Mais, vu l'instabilité créée par la guerre, certains *muhtasib* n'étaient pas sûrs de l'étendue de leur charge. C'est ce que fait apparaître une note sans date, adressée au nom d'un certain ʿUmar al-Galmami:

«Seigneur,

Son Excellence le *muhtasib* Mr. ʿUmar al-Galmami voudrait la clarification de sa fonction. [Il demande] s'il entre dans son pouvoir de juger ou non dans les affaires des anciennes dettes conclues sur son marché, après des réclamations réitérées l'invitant à les accepter?

[98] Skirj (1927), 63.
[99] 517/178; 517/154; 517/221; 519/166; 517/225; 518/332; 518/363.
[100] 520/189; 519/198.
[101] 519/136.

Quelle est sa juridiction dans l'affaire de deux antagonistes à l'issue d'une dispute au marché. Si l'un refuse de rencontrer le deuxième qui vient se plaindre devant nous, est-ce que nous le laissons partir ou bien lui envoyons-nous nos auxiliaires pour l'arrêter et le présenter devant la cour de justice? Nous avons déjà renvoyé leur affaire aux *ʿamil*, mais ceux-ci refusent de trancher entre eux.

Ensuite, si quelqu'un qui vend et achète dans les animaux et les vaches, nous vient muni d'une permission de son *ʿamil*, l'autorisant à acheter et vendre, est-ce que cette autorisation lui est suffisante, ou bien lui interdisons-nous ceci?»[102]. Ceci montre, encore une fois, combien les fonctionnaires, en l'occurrence le *muhtasib*, étaient dépendants dans leurs charges du haut commandement d'Ajdir, qui contrôlait tous les secteurs. Comme on le voit, de même que le pouvoir central était organisé selon une formule jusqu'alors inconnue au Rif, les pouvoirs locaux ont eux aussi été modifiés. Certaines structures tribales ont été transformées, de nouvelles fonctions ont été créées.

III.6. La «République du Rif» et ses activités dans la diplomatie internationale et dans le commerce international.

Dans le paragraphe suivant, nous essayerons de retracer brièvement les efforts diplomatiques déployés par les dirigeants rifains pour faire reconnaître leur république à l'échelon international.

Avec à leur tête Muhammad b. ʿAbd al-Karim, les chefs rifains proclamèrent «la République rifaine» aux alentours de septembre 1921. Ils prirent aussitôt des initiatives pour la faire reconnaître sur le plan international. Le premier document qui fait allusion à ces démarches remonte au 10 septembre 1921. Il s'agit de la lettre déjà citée de Bourmancé-Say, qui contenait en appendice la copie d'un télégramme qu'il avait envoyé à la Société des Nations[103].

Quelques mois plus tard, une délégation rifaine constituée de Haddu b. Hammu, agent de liaison de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, de Muhammad Azarqan, de ʿAbd al-Karim b. Haddu Si Zayyan, Ministre des Affaires intérieures et de Bourmancé-Say, se rendit en France. La délégation arriva à Marseille le 26 juin 1922. Haddu b. Hammu et son ami Bourmancé-Say écrivaient de Marseille: «Ici l'affaire de l'Etat rifain va très bien». Ils ajoutent qu'à leur arrivée prochaine à Paris, ils vont ren-

[102] 519/183.
[103] 518/142.

contrer les chefs de l'Etat français et discuter également de l'achat des avions[104]. Azarqan, faisant le récit de ce voyage, nous parle de la rencontre avec Monsieur Dutaillis[105] qui les avait invités plusieurs fois dans son bureau, ainsi qu'avec Monsieur Letellier, le directeur du *Journal*. Ils rencontrèrent également le chef des investigations marocaines, le Colonel Huot, qui leur aurait exprimé le désir de la France de s'enretenir avec le Rif[106]. Ainsi, sous couvert d'une mission politique, la délégation rifaine se proposait d'acheter du matériel de guerre et des avions[107].

Dans cette perspective, les responsables rifains s'employaient à gagner à leur cause des sympathisants européens. Le sujet anglais John Arnall, nommé plus tard «Agent général du gouvernement rifain» en raison de la sympathie qu'il avait exprimée pour le Rif, déposa, le 5 septembre 1921, une requête à «la Société des Nations» en faveur du peuple du Rif, qui réclamait son indépendance et sa reconnaissance comme pays libre. Il y indiquait que la reconnaissance du Sultan comme chef religieux par les Rifains, n'avait jamais empêché ces derniers de vivre dans la liberté et dans l'indépendance. Après l'examen de la demande, la section politique de la Société des Nations ne donna pas de suite[108]. A cette même date, Bourmancé-Say envoya lui aussi une requête à la Société des Nations pour réclamer la reconnaissance de la République du Rif par les Etats[109].

Malgré l'échec de ces démarches, les chefs rifains continuèrent de lutter par la voie politique pour leur indépendance. Le 25 juin 1922, Haddu b. Hammu écrivait à Muhammad b. ʿAbd al-Karim pour lui annoncer que «l'affaire du Rif est mise aussi en délibéré au Conseil des Nations». Pour ceci, il l'invitait à envoyer un avocat français accompagné de «deux grands hommes du Rif», pour aller assister à la réunion, qui serait organisée prochainement par le Conseil des Nations, et pour pouvoir exposer le droit du peuple rifain à disposer de lui-même et à vivre librement comme tout autre peuple[110]. Cette invitation fut réitérée par un certain Muhammad Bal-Hajj dans une lettre du 16 octobre 1922, adressée à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, où il déclare: «Après avoir bien pensé, j'ai jugé convenable que vous chargiez quelques hommes de vos proches

[104] 518/370; cf. 517/176 (23/1/1922).
[105] Commerçant et financier français.
[106] Skirj (1927), 53-4.
[107] Cf. 518/366.
[108] Document S.D.N. Genève. D'après Madariaga (1987), 267; Wazzani (1982), 69-70.
[109] 518/142.
[110] 517/119

de venir à Paris dans un mois, munis de vos pouvoirs. Je les accompagnerai après pour aller exposer la revendication de l'indépendance du Rif devant la Societé des Nations. De même, ils pourront eux-mêmes prendre connaissance de toutes les affaires...»[111]. En effet, Muhammad b. ʿAbd al-Karim envoya deux délégations, l'une à Paris et l'autre à Londres. Celle de Paris était constituée de son frère M'hammad, qui représentait le Rif en qualité de vice-président et de ministre des affaires étrangères, et de Muhammad Hitmi, en qualité de secrétaire des affaires politiques et commerciales du gouvernement rifain[112]. Bien qu'il se soit agi d'une mission politique, la documentation relative à ce voyage nous informe essentiellement de relations commerciales et d'activités elles aussi commerciales, qui concernent en particulier l'équipement du Rif en infrastructures. Des contrats commerciaux et miniers ont été conclus avec différents affairistes anglais, français et allemands. Parmi ces contrats, signalons le fameux contrat passé avec le capitaine anglais Alfred Percy Gardiner, financier, constructeur de navires et ingénieur. Dans le contrat commercial en 26 articles, arrêté avec lui le 30 avril 1923, il est dit que les chefs rifains cèdent au capitaine Gardiner l'exploitation des richesses «des territoires domaniaux». Pour sa part, Gardiner s'engageait à procurer un emprunt d'un million de livres anglaises au profit du gouvernement rifain. Sur cette somme, 300.000 livres anglaises seraient réservées à l'achat de marchandises. Le contrat stipulait également que Gardiner travaillerait à créer des écoles ainsi que d'autres établissements d'éducation, des théâtres, des cinémas, un opéra et des lieux de distraction, par exemple des casinos[113]. Durant son séjour à Paris, la délégation rifaine nomma Gardiner ambassadeur, ministre plénipotentiaire extraordinaire et conseiller de la République du Rif à Londres. Un certain Ahmad Ballul fut nommé ambassadeur et conseiller économique du gouvernement rifain à Paris[114]. Pourtant, tous les contrats signés par la délégation rifaine à Paris ne furent que chiffons de papier. Ils ne furent suivis d'aucun effet[115].

La deuxième délégation arriva à Londres le 10 juillet 1922. John Arnall essaya de présenter les deux délégués rifains, ʿAbd al-Karim b. al-Hajj ʿAli al-Luh[116] et Muhammad Bujibar[117], au gouvernement britan-

[111] 520/190

[112] 517/19; 517/34; passim. Il y a divergence sur la date de ce voyage. Mais nous savons que la délégation séjournait encore à Paris au mois de juin 1923. Des documents signés à Paris portent cette date. Cf. 517/95; 517/96; 518/292; 518/290.

[113] 517/19-24.

[114] 517/45; 517/34. 517/41.

[115] Skirj (1927), 101.

[116] Agent de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à Tanger. Cf. 518/317 (= App. Nr. 30).

[117] Adjoint de Muhammad Azarqan, Ministre des Affaires étrangères.

nique[118]. Il essaya également, auprès du Foreign Office britannique, d'obtenir la reconnaissance des Rifains comme belligérants[119]. Il adressa aussi une requête, en date du 6 septembre 1922, à la Société des Nations pour réclamer l'indépendance du Rif, deux mois après l'arrivée des délégués rifains. A cette requête fut annexée la lettre des deux délégués rifains et une proclamation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim «aux nations civilisées». Dans sa lettre adressée au secrétaire général de la Ligue des Nations, John Arnall exprimait la volonté des Rifains de vivre dans l'indépendance, dans la paix et dans la liberté. Bujibar et al-Luh, qui signaient la lettre, écrivaient: «Nous avons une assemblée représentative dûment élue qui gouverne notre pays en conformité totale avec les objectifs de la Société des Nations. Notre Parlement est élu tous les trois ans. Notre gouvernement est constitué de membres que nos représentants au Parlement élisent entre eux»[120].

Dans son appel «aux nations civilisées», Muhammad b. ʿAbd al-Karim mettait l'accent sur l'indépendance du Rif et sa reconnaissance par les nations conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes: «Le Rif aspire à l'établissement d'un gouvernement local (...). Le Rif est soucieux d'établir un système de gouvernement pour lui seul, qui dépende uniquement de sa propre volonté. (...) Tout ce qu'il (le Rif) veut est se débarrasser de l'oppression espagnole, de l'agression militaire et établir son propre gouvernement local, avec une administration qu'il contrôlera lui-même»[121]. On remarque que la dénomination de «la République du Rif» ne figure dans aucun de ces documents.

III.7. La conception locale de «l'Etat du Rif» et la conception de son chef Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi.

Nous avons vu comment Muhammad b. ʿAbd al-Karim était désigné sous différents titres. Il était tantôt *faqih*, tantôt *mujahid, imam* ou président de la République du Rif. Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même se donnait l'un ou l'autre titre selon les personnages auxquels il s'adressait[122].

Le premier février 1923 (14 Jumada II 1341), il reçut le titre de Prince des combattants de la foi (*amir al-mujahidin*) en vertu d'un texte écrit,

[118] Les deux délégués portaient des lettres pour le gouvernement britannique et le Croissant Rouge. Cf. Madariaga (1987), 203.

[119] Madariaga (1987), 204.

[120] Madariaga, 269; cf. Wazzani, 69-70.

[121] Madariaga (1987), 269-272, Wazzani (1982), 69ss.

[122] 518/51; 519/155; 519/257; 519/254; cf. Madariaga (1987), 194.

dit *bay*ʿ*a*, signé par les notables et les hommes d'autorité les plus influents dans le Rif et Jbala[123]. La *bay*ʿ*a* de Muhammad b. ʿAbd al-Karim est conçue conformément aux textes des *bay*ʿ*a* marocaines traditionnelles. Elle reproduit des passages protocolaires et théoriques provenant de proclamations prêtées à trois Sultans ʿalawites. Ce sont la proclamation des gens de Fès de ʿAbd Allah b. Ismaʿil (1729-1757), la proclamation de Moulay Yazid b. Muhammad (1790-1792), et enfin, la proclamation de Moulay Sulayman (1792-1822)[124]. Après une longue introduction sur les bienfaits du califat, on aborde le vif du sujet en soulignant l'état de la société rifaine et jbalienne avant l'avénement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, et l'évolution de la situation depuis le déclenchement du mouvement rifain en 1921, et jusqu'au début de 1923. La société rifaine et jbalienne se caractérisait par l'anarchie, le tribalisme et l'injustice, parce qu'elle s'était écartée de la loi religieuse: «C'est ainsi que les tribus du Rif et Jbala vivaient il y a deux ans au sommet de l'orgueil et de la corruption, dans la grande ignorance, la tyrannie et l'implacabilité. Les gens s'étaient écartés et déviés de la loi religieuse; l'injustice s'est répandue alors entre les hommes»[125]. Pour mettre fin à cette situation accablante, les notables des tribus confièrent, à titre représentatif (=ʿ*ala sabil al-istinaba*), la gestion de leurs affaires à Muhammad b. ʿAbd al-Karim dès 1921, après approbation publique. Celui-ci s'est engagé dès lors dans le service de son pays par l'application de la loi religieuse, l'organisation de la société et l'enseignement des méthodes de guerre.

Deux ans après, les Rifains connurent le succès, la prospérité, la gloire et la sécurité des âmes. Après ces réjouissants succès, les notables et les responsables des tribus se réunirent de nouveau pour proclamer Muhammad b. ʿAbd al-Karim Commandeur des combattants de la foi (*amir al-mujahidin*), à cause de sa noblesse et de son haut courage. Les auteurs de la proclamation, qui signèrent la déclaration, prêtèrent serment d'obéissance à tous les ordres de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, qu'ils leur fussent agréables ou non. Cette proclamation engagea toutes les personnes sans distinction de classe. A son tour, Muhammad b. ʿAbd al-Karim s'engagea à appliquer la loi religieuse, à suivre la voie de la communauté et à défendre le pays contre l'envahisseur étranger.

La proclamation du premier février 1923 marque bien une nouvelle période dans la carrière politique de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Son

[123] 517/180 (= App. Nr. 16). Comme le montrent leur patronyme, les signataires sont liés à différentes tribus du Rif, ainsi Ghumari, Tamsmani, Walishki…etc.
[124] Nasiri (1954-6), 7/126-28, 8, 87-89.
[125] 517/180 (= App. Nr. 14).

autorité n'est plus controversée, maintenant que les délégués des tribus qui ont signé cette proclamation le reconnaissent officiellement pour leur chef légitime politique et religieux. C'est aussi une victoire sur les chefs rivaux, en particulier le sultan des Jbala, Moulay Ahmad ar-Raysuni, qui se nommait déjà Sultan du jihad[126]. Le texte de la *bayʿa* reflète la pensée de Muhammad b. ʿAbd al-Karim ainsi que celle des gens d'autorité dans le Rif et à Jbala, car il a été rédigé avec l'accord des deux parties. La question se pose cependant de savoir pourquoi il fut opté pour le titre d'*amir al-mujahidin*. Que faut-il entendre par cette expression? Le mot *amir* du verbe *amara* veut dire «donner ordre, commander ou gouverner». Ainsi, *amir al-mujahidin* signifierait, tout simplement, «le chef ou le commandeur des combattants pour la cause de Dieu». Or, cela, Muhammad b. ʿAbd al-Karim l'était, en fait, bien avant sa proclamation. Mais son investiture officielle en tant qu'*amir al-mujahdin* n'a eu lieu qu'après qu'il dit faire preuve de capacité et de compétence: «C'est ainsi que la réflexion s'imposa et le consensus s'établit pour proclamer celui dont la félicité apparaît à l'horizon et celui dont le croissant s'élève très haut, apparaissant ainsi dans le ciel des connaissances. Celui à qui l'imamat a remis les rênes du pouvoir et que les hommes illustres ont choisi grâce à son mérite devant eux. Celui vers qui le Califat est venu traînant les queues [de sa robe]. Il s'en est approprié sans que personne de ses semblables ne le lui contesta. [En effet, le califat] était fait pour lui comme lui était fait pour le califat. C'est [un homme] qui jouit de l'estime [naturelle] des cœurs de tous les êtres humains et qui est accueilli dans tout [le monde] de l'islam, grâce à sa noblesse et son haut courage: l'émir des Combattants pour la Foi — secouru par l'aide de Dieu puissant — notre Seigneur Muhammad fils du savant, de l'illustre seigneur ʿAbd al-Karim al-Khattabi al-Waryaghli du Rif»[127].

La proclamation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme émir émane donc bel et bien du Rif, et ne fut pas, contrairement à ce qu'on a dit, dictée de l'extérieur[128]. Après cet événement, la population ne semble pas avoir compris la distinction subtile, mais importante, entre, d'une part, le titre de commandant des *mujahidin*, et, d'autre part, celui de commandant des croyants (*amir al-mu'minin*) et d'autres titres analogues à couleur religieuse. Des lettres et messages parvenaient à Muhammad b. ʿAbd al-Karim de la part de différents sujets le saluant de prince des croyants, de sultan, ou de seigneur[129].

[126] Raysuni (1975), 150-51.
[127] 517/180 (= App. Nr. 14).
[128] Fontaine (1958), 56.
[129] 591/11; 519/12; 519/156.

Il est vrai que dans la *bay'a*, surtout dans les passages théoriques et protocolaires, il est question du califat et de l'imamat. Les termes de calife, d'imam et d'émir sont employés dans la même signification. Tous ces termes sont attribués au Sultan. Cependant, Muhammad b. 'Abd al-Karim est élu tout simplement prince des combattants pour la foi (*amir al-mujahidin*). Cela confère à la *bay'a* un caractère ambivalent. Comment expliquer cette ambivalence, si ce n'est cette contradiction? Les protagonistes pensaient-ils à la fausse généalogie qu'on a forgée à Muhammad b. 'Abd al-Karim? La tradition selon laquelle le calife devait appartenir à la tribu des Quraysh est citée dans le texte. Ce rappel de la tradition est suivi d'un verset coranique, «Dieu confère ses pouvoirs à qui bon lui semble», et d'une sentence de 'Umar b. al-Khattab, qui dit qu'on devrait obéir à l'émir même si c'est un esclave abyssinien. Pourtant, il n' y a là rien de particulier à la *bay'a* de Muhammad b. 'Abd al-Karim, car les mêmes passages théoriques se trouvent aussi dans les proclamations prêtées aux sultans marocains[130]. Il reste que c'est Muhammad b. 'Abd al-Karim lui-même qui a choisi de se faire nommer *amir al-mujahidin*. A vrai dire, celui-ci n'a jamais revendiqué le titre de Commandeur des Croyants (*amir al-mu'minin*).

Dans le chapitre intitulé «La proclamation de l'émir Muhammad b. 'Abd al-Karim, l'unanimité des Musulmans à son propos, et son acquittement le plus parfait de sa tâche», Azarqan écrit que Muhammad a été investi émir en 1341 de l'hégire, lors d'une conférence à Ajdir (Dhar as-Sallum), à laquelle plusieurs notables et responsables rifains ont pris part. Il semble qu'Azarqan parle ici de la cérémonie qui aurait précédé la rédaction du texte de la proclamation qui nous est parvenue, et qui date du 14 Jumada II 1341 (1er février 1923). Lorsque Muhammad b. 'Abd al-Karim apprit la nouvelle de sa proclamation, «son âme se serra» parce qu'il n'aspirait pas à ce titre, qu'il aurait préféré voir attribuer à quelqu'un d'autre. Il ne fut rassuré que trois jours après. Il convoqua alors les notables des tribus et leur tint un discours où il fit l'éloge de l'émirat, mais il les avertit qu'ils ne doivent pas voir dans sa dignité d'émir une dignité monarchique. Il déconseilla également la glorification de sa nouvelle position. Ensuite, il blâma les objectifs abominables des Espagnols, ordonnant à ses compatriotes de se réunir pour combattre leur ennemi commun qui voulait les priver du droit à la vie[131].

Quel effet la *bay'a* eut-t-elle sur l'étendue du pouvoir de Muhammad b. 'Abd al-Karim? A vrai dire, elle n'était que la légitimation d'un pou-

130 Cf. Nasiri (1954-6), 7/126-28, 8, 87-89.
131 Skirj (1927), 80-82.

voir déjà acquis. Mais par son effet unificateur, elle marque un changement profond dans la structure politique rifaine: c'est le sentiment transtribal qui l'emporte, et c'est l'application de la loi religieuse qui unifie la communauté, et non le droit coutumier. Muhammad b. ʿAbd al-Karim est dorénavant le symbole de l'unité des Rifains. Par la confiance que les populations lui confèrent, il devient le seul porte-parole de la communauté. Il est seul autorisé à introduire au nom de la religion les réformes religieuses et politiques nécessaires. Comme le dit la *bayʿa,* «Nous t'avons proclamé et nous t'avons revêtu de l'autorité pour présider à nos destinées avec justice et charité, prouver la foi et juger entre nous avec équité suivant les paroles de Dieu»[132]. On a dit aussi, non sans raison, que la *bayʿa,* par son caractère non seulement politique, mais religieux, transformait la guerre hispano-rifaine en guerre sainte (jihad), non seulement contre l'Espagne mais contre tous les chrétiens[133]. Reste à montrer que l'investiture de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme prince des combattants pour la foi portait en elle le début de l'échec de la République du Rif.

[132] Cf. Texte de la bayʿa dans l'appendice à ce livre
[133] Roger-Mathieu (1927), 109.

CHAPITRE QUATRE

LA PENSÉE POLITIQUE DE MUHAMMAD B. ʿABD AL-KARIM AL-KHATTABI

Comme tant de réformistes et de penseurs musulmans du début du XX^{e} siècle, qui étaient frappés par la décadence musulmane, Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi fut lui aussi soucieux de la problématique de la Renaissance arabo-musulmane (*an-nahda al-ʿarabiyya*). Il s'agissait de savoir pourquoi le monde arabe constituait par rapport à l'Occident européen, un monde arriéré. Comment mettre en œuvre une société de progrès? Quelle était l'attitude de l'islam à l'égard du monde moderne? Autrement dit, l'islam était-il contre la modernité? Comment Muhammad b. ʿAbd al-Karim voyait-il le rattrapage du retard? Quelle conception se faisait-il du progrès? Comment envisageait-il la relation de l'islam avec les temps modernes? Pour répondre à ces diverses questions, ou plus exactement pour suggérer quelques éléments de réponse, il nous faut, tout d'abord, traiter des différentes étapes de la vie de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi dans le Rif, puis à Fès et enfin, à Melilla, où il passa une quinzaine d'années.

IV.1. Éducation et formation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim: 1882-1906.

Selon différents témoignages, Muhammad b. ʿAbd al-Karim serait né à Ajdir en 1882[1]. Se basant sur sa mémoire, Azarqan écrit que Muhammad b. ʿAbd al-Karim est né en 1304 (= 1887). Léon Gabrielli, agent de renseignements français à Tawrirt (Maroc oriental), situe la date de naissance de Muhammad vers 1883[2]. Muhammad Sallam Amzyan avance, non sans raison, mi-safar 1300 (= décembre 1882)[3].

Pour notre part, nous sommes enclin à situer cette date non pas au cours de l'année 1882, comme le fait Ayache[4], mais entre la fin de 1882 et le début de 1883. Cette datation concorde avec les données que nous

[1] Selon une légende propagée par Malhas, il serait né à Melilla. Malhas (1925), 25.
[2] Skirj (1927), 86; Gabrielli (1953), 42; cf. Qadi (1979), 89.
[3] Amzyan (1971), 9.
[4] Ayache (1981), 167.

possédons sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim pour les phases ultérieures de sa vie. Par exemple, en 1896, il alla s'installer avec son père à Tétouan, à l'âge de quatorze ans. Après, il fut envoyé à Fès en 1902 pour y poursuivre ses études, alors qu'il avait vingt ans[5].

Nous ne savons presque rien sur les premières années d'enfance de Muhammad, si ce n'est qu'il les passa auprès de sa famille à Ajdir. Après que Muhammad eut fréquenté l'école coranique, c'est son père qui se chargea de son instruction première, assisté par son frère, ʿAbd as-Salam[6]. Le père transmit à son fils les premières bases des sciences religieuses qu'il avait lui-même apprises[7]. En 1896, le père alla s'installer à Tétouan pour que ses fils y puissent continuer leurs études[8]. On rapporte que Muhammad, alors jeune homme de quatorze ans, fréquentait l'institut religieux de Tétouan[9]. A l'âge de vingt ans, il fut envoyé à Fès pour y poursuivre ses études à l'université Qarawiyyin. Nous ne savons à propos de cette période, hélas, que peu de choses certaines. On ne sait pas avec qui il était en contact à Fès ni non plus quels étaient ses maîtres. On ne sait pas non plus avec certitude s'il s'est affilié à la grande université religieuse Qarawiyyin de Fès ou non. De nombreux auteurs mentionnent ce séjour de Fès, mais leurs dires sont divergents. Certains prétendent que ce séjour dura quatre années durant lesquelles Muhammad était étudiant à l'université Qarawiyyin. Azarqan se contente de dire que Muhammad séjourna à Fès pour une courte période[10]. Dans ses Mémoires, Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même déclare: «Je me rendis ensuite à Tétouan et, de là, à Fez, où je vécus deux ans dans les medersas ou universités Attarine et Saffarine, afin de préparer mon entrée à la grande université Karaouine»[11]. Il s'agissait donc d'un séjour de préparation pour l'entrée à l'université de Fès. L'on sait aussi que lors d'une mission diplomatique à Fès en 1906, Muhammad séjourna dans la ville six mois durant lesquels, nous dit-il, il poursuivit des cours à la Qarawiyyin[12].

Quoi qu'il en soit, le séjour d'études qu'il fit à Fès ne semble pas avoir marqué profondément sa vie. Il semble que cette courte période ne l'a pas mis en état d'acquérir une connaissance profonde des sciences

[5] Amzyan (1971), 31; Ayache (1981), 167.

[6] Roger-Mathieu (1927), 56. Qadi (1979: 67) écrit que le père, ʿAbd al-Karim, enseignait dans le Rif l'arabe, la théologie et la jurisprudence.

[7] Qadi (1979), 89; Skirj (1927), 86; Amzyan (1971), 11; Ayache (1981), 161.

[8] Laroui avance que ʿAbd al-Karim s'est retiré à Tétouan, après l'expédition de Baghdadi, comme preuve de son obéissance au Sultan. Laroui (1980), 383.

[9] Roger-Mathieu (1927), 56; Shinar (1965), 162; Amzyan (1971), 31-33.

[10] Amzyan (1971), 13; Qadi (1979), 89; Skirj (1927), 86.

[11] Roger-Mathieu (1927), 56; Amzyan (1971), 38; cf. Ayache (1981), 167.

[12] Roger-Mathieu (1927), 56; Amzyan (1971), 38.

théologiques, juridiques et littéraires: «From the qur'anic school at Ajdir he went to Tetwan and then to Fas, where he attended for two years the Qarawiyyin University, which at that time still offered mainly courses in Maliki jurisprudence and Arabic grammar, prosody and rhetoric, taught after the medieval fashion. It is not likely that his relatively short stay at Fas enabled him to acquire a solid Arabic and Islamic culture, neither did it encourage him, given his eminently pragmatic turn of mind to poetic or literary activity of any kind»[13].

Selon un témoignage, certes invérifiable, Muhammad b. ʿAbd al-Karim aurait fondé à Fès, avec d'autres étudiants, une association appelée «Comité du salut»*(Lajnat al-Inqadh)*, dont il était lui-même le président. Le comité se proposait de réaliser un putsch. Parmi ses objectifs figurait la mise à écarter toute responsabilité du Sultan ʿAbd al-ʿAziz, parce que ce dernier était déjà réduit à l'impuissance. On projetait également la formation d'un gouvernement d'unité nationale pour restaurer l'ordre dans le pays par:

1. La formation d'une armée régulière.
2. L'établissement d'une unité nationale.
3. L'imposition d'un terme aux interférences étrangères au Maroc.

Pourtant, ce projet avait échoué au dernier moment à cause de l'opportunisme de certains personnages[14]. On voit que les idées politiques de Muhammad b. ʿAbd al-Karim concordaient avec celles quc propageait à l'époque le groupe des savants marocains (*ʿUlama'*) dont Muhammad b. Jaʿfar al-Kattani était le principal porte-parole[15].

IV.2. L'homme de progrès au service de l'administration espagnole: 1906-1920.

On a vu dans le deuxième chapitre comment le père, ʿAbd al-Karim, après une période durant laquelle il entretint des relations d'amitié avec les personnalités militaires et civiles de l'île de Nukur, devint un collaborateur loyal des autorités espagnoles. Cette nouvelle orientation impliquait dès lors toute la famille des Khattabi. Pour ce qui est de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, il se vit tout d'abord offrir, fin 1906 ou début 1907, le poste de maître dans l'école indigène de Melilla, qui venait d'ouvrir ses portes aux fils des notables rifains. Ensuite, Candido Lobera, directeur d'*El Telegrama del Rif*, le quotidien de Melilla, décida de

[13] Shinar (1965), 162.
[14] Amzyan (1971), 35-36.
[15] Kattani (1962), 185 et passim.

publier une chronique arabe en première page de son quotidien, et choisit Muhammad comme rédacteur de cette rubrique. Celui-ci remplit cette nouvelle fonction avec enthousiasme durant huit années, de mars 1907 à avril 1915. Il le fit en plus de sa fonction permanente de cadi[16].

Mais quelle était à cette époque, la situation politique générale au Maroc? La disparition de Moulay al-Hasan, en 1894, marqua le début d'une ère troublée suivie d'une crise politique intérieure grave, appelée par certains «l'anarchie marocaine». Moulay ʿAbd al-ʿAziz, jeune homme âgé de 14 ans, fut élevé alors au trône, par les soins de son entourage ministériel avec à leur tête, le grand vizir Ba Ahmad. Ceci donna naissance à des dissensions dans le Makhzen marocain, entre les hommes politiques et les savants. Les conservateurs, autour du Grand vizir Feddoul Gharnit, voyaient le salut du Maroc dans la collaboration avec les étrangers, et surtout avec la France. Un groupe de notables et de savants marocains, constituant le «Conseil des notables»*(Majlis al-aʿyan)*, étaient d'un avis contraire[17]. Les puissances européennes saissirent cette occasion pour intervenir dans les affaires politiques intérieures du Maroc en prétendant y introduire des réformes politiques et économiques. La signature de la Convention d'Algésiras entre les Etats européens, avec l'accord du Sultan ʿAbd al-ʿAziz, le 16 avril 1906, plaça le Maroc sous un Protectorat international. En riposte, des mouvements de résistance surgirent en différents endroits du pays, et proclamèrent la guerre sainte (*jihad*). Ainsi, le célèbre chef de la résistance saharienne, Ma' al-ʿAynayn, ainsi que son fils al-Hiba, se soulevèrent dans le sud du Maroc. Moulay Ahmad ar-Raysuni dirigea un mouvement de résistance dans la région des Jbala. Enfin, Jilali Zarhuni, dit Buhmara, qui prétendait devenir sultan, fit son apparition dans le Rif oriental, où il conduisit un mouvement de dissidence entre 1907 et 1909.

Dans le Rif, les tribus s'entretuaient dans des conflits interminables à cause de l'absence d'autorité du Makhzen. Le désordre et l'insécurité régnaient partout. Le souci majeur des populations rifaines était de voir revenir la paix et l'ordre. Les puissances étrangères se présentaient comme des garantes de la paix et de l'ordre. L'élite des Rifains était fa-

[16] Ayache (1981), 169-70.

[17] Brignon (1967), 322. Dans une *fatwa* des *ʿUlama'* avec, à leur tête, al-Kattani, nous lisons: «Nous souffrons de nous savoir en décadence et le spectacle de notre situation nous afflige. Mais tout effet ayant une raison, nous nous sommes demandés d'où provenaient nos malheurs. Nous avons réfléchi sur notre situation qui a été l'objet d'un examen attentif. Il nous a semblé que les étrangers sont la cause originelle de nos malheurs. C'est à eux qu'il faut imputer notre décadence, notre anarchie, nos luttes intestines, la disparition de notre indépendance et notre anéantissement.» D'après El Rhazi (1980), 151.

vorable à l'accueil d'une puissance européenne dans leur pays. C'est dans ce cadre qu'il faut voir le rapprochement du père, ʿAbd al-Karim, avec les Espagnols, puis sa collaboration ouverte avec eux. Ceci pour au moins deux raisons: premièrement, l'Espagne, en sa qualité de puissance européenne était estimée capable d'apporter l'aide nécessaire au Rif; deuxièmement, elle était reconnue comme étant la remplaçante légitime du Sultan, en vertu de l'acte d'Algésiras d'avril 1906[18]. C'est avec ces idées que Muhammad b. ʿAbd al-Karim est allé à Melilla pour servir l'Espagne. Ses articles dans le quotidien espagnol de Melilla, *El Telegrama del Rif*, plaidant pour l'intervention de l'Espagne dans le Rif, traduisent franchement cette politique de collaboration entamée par son père.

A Melilla, Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut mis, en effet, en contact avec la culture occidentale et les sciences pratiques modernes qui allaient l'orienter vers le modernisme et le progrès. Ses rapports étroits avec les Espagnols et la civilisation occidentale étaient une occasion précieuse pour connaître de près un milieu européen. Grâce aussi à ses contacts suivis avec les milieux occidentaux, il se familiarisa avec les règles juridiques et les lois internationales des Etats, et en particulier, avec le nationalisme moderne[19]. Il était fasciné par le progrès des pays européens. Les chroniques qu'il rédigeait pour le *Telegrama del Rif* témoignent d'un réformisme progressiste. Il essayait ainsi, dès 1908, et ce jusqu'à 1912, d'expliquer à ses compatriotes que l'intervention de l'Espagne dans les affaires du Rif était pour le bien-être de leur pays. La présence de l'Espagne dans le Rif était légitime au même titre que l'était celle du Makhzen marocain. Dans ses appels aux Rifains, il insistait sur le fait que l'Espagne venait dans le Rif restaurer la paix et rétablir le calme, en attendant la réhabilitation du sultan. Ce n'était pas là une colonisation ou une soumission aux chrétiens comme le pensaient «les fanatiques qui ne comprennent rien»[20]. Il distinguait ainsi dans ses articles deux sortes de Marocains, les sensés et les insensés. Ce ne sont que ces derniers qui s'opposent, selon lui, à l'intervention de l'Espagne, parce que ce sont des orgueilleux, des agitateurs, des fanatiques et des ignorants[21]. Les bienfaits de l'intervention de l'Espagne dans le Rif étaient nombreux[22]. Il citait, par exemple, l'exploitation des richesses du sous-

[18] Ayache (1981), 175.
[19] Shinar (1962), 163.
[20] Telegrama du 15-6-1909.
[21] Telegrama du 18-2-1909 et passim.
[22] Telegrama du 20-2-1909.

sol rifain, qui allait améliorer la condition matérielle des Rifains. Il leur serait ainsi possible de ne plus émigrer en Algérie[23]. En outre, l'Espagne se proposait de développer le pays et d'aider les Rifains à rattrapper leur retard tout en les considérant comme «ses enfants»[24]. Il écrivait que l'objectif de l'Espagne ne consistait pas dans le détournement des Rifains de leur religion ou de leurs mœurs. L'Espagne, bien au contraire, voudrait stimuler l'éducation religieuse des populations musulmanes en fondant des écoles coraniques (*msid/jamiʿ islami*) où les enfants musulmans pourraient recevoir une éducation religieuse conformément à leur foi[25]. Les autorités espagnoles sauvegarderaient ainsi la loi religieuse autant que le faisait le Makhzen marocain[26].

D'un autre côté, Muhammad b. ʿAbd al-Karim attaquait ardemment la France et la politique qu'elle menait dans l'autre partie du Maroc. La France, selon lui, était une force colonisatrice: «Pour arriver à s'emparer du royaume marocain, la France a recouru aux mêmes moyens que pour coloniser les autres pays d'islam: elle a usé de la force, elle a frappé les guides des Musulmans et elle a su par ses excitations ruiner leur unité, elle a semé la division entre tribus pour les dresser les unes contre les autres, elle a égaré les notables qu'elle alléchait par la promesse de hauts emplois s'ils choisissaient son amitié et se mettaient à son service, cependant qu'à l'inverse, elle menaçait tous les récalcitrants»[27].

La cible principale des attaques de Muhammad b. ʿAbd al-Karim était la presse française au Maroc. A propos du journal du protectorat français au Maroc *al-Saʿada*, il écrivait: «L'Etat français a donné à son journal arabe un nom métaphorique. Il l'a appelé du nom *al-saʿada* (= Bonheur). Or s'il l'avait appelé au sens propre, il aurait dû le nommer *al-shaqawa* (= Malheur) (...) le titre qui convient le mieux au journal. Ceci concorde avec ses intérêts et sa tentation de renforcer son influence politique dans le pays où paraît la *Saʿada*. Mais, ce qui nous porte préjudice, c'est de voir un écrivain arabe dont on ne connaît pas la foi, critiquer nos docteurs musulmans les qualifiant de faiblesse, d'altération, de manque de virilité et de religion; tel un caméléon, tantôt il se montre donnant des avis en niant alors leur faiblesse et leur paresse et tantôt il se moque d'eux...»[28]. Ainsi, nous voyons que Muhammad considérait au

[23] Telegrama du 9-5-1909.
[24] Telegrama du 4-3-1909.
[25] Telegrama du 15-3-1909 et 14-5-1909.
[26] Telegrama du 21-4-1909.
[27] Telegrama du 11 juillet 1911. Cité par Ayache (1981), 182-3. Voir Tamsamani (1989), 63.
[28] Telegrama du 11 juillet 1911.

moins jusqu'à 1912 que l'Espagne était une amie avec laquelle les Marocains devraient faire des affaires au profit du Rif, alors que la France, à l'encontre, constituait un danger pour les Marocains, car elle cherchait à prendre le Maroc. C'était donc l'ennemie. Il n'est pas aisé de savoir pourquoi Muhammad avait pris cette attitude à l'égard de la France. Est-ce les Espagnols qui lui dictaient ceci, ou bien était-il lui-même contre l'intervention armée de la France au Maroc à partir de 1911?

Comment Muhammed b. ʿAbd al-Karim voyait-il la relation entre l'islam et la présence des forces chrétiennes au Maroc? Nous savons que la majorité des Rifains éprouvaient de la répugnance à vivre sous la domination des chrétiens (= infidèles). Les docteurs de la loi islamique enseignaient que la prospérité de la communauté musulmane résidait dans l'application de la loi religieuse. Ce qui fait la force de l'islam, selon eux, c'est la guerre sainte (*jihad*) prêchée comme devoir individuel à tous les Musulmans contre la colonisation de leur pays par les Européens[29]. Certains docteurs de l'islam conseillaient à leurs compatriotes d'émigrer après la conquête de leur pays par les mécréants. Par contre, d'autres intellectuels marocains soutenaient que le jihad serait un appel au désordre (*fitna*) devant la force des Européens[30]. Ainsi, Muhammad b. ʿAbd al-Karim, comme beaucoup de Marocains à l'époque, était pris dans le dilemme qui consistait à choisir entre la souveraineté de l'islam ou la connivence avec les Européens.

De bonne heure, Muhammad b. ʿAbd al-Karim s'est exprimé sur la problématique de la Renaissance arabe. Il était passionné par la question du progrès (*Ruqiyy/Taqaddum*). Voici, à titre d'exemple, le genre d'appels qu'il lançait de Melilla aux Musulmans, dès 1910: «Musulmans, ô mes frères, écoutez mon conseil, car le seul but que je poursuis de toutes mes forces et avec l'aide de Dieu à qui je m'en remets pour le succès, c'est la réforme et le progrès. Soyez persuadés que nous n'avons en vue que votre bien et la rénovation de ce pays... La plupart d'entre vous vivent dans la pauvreté... Eh bien, prenez modèle sur les Européens, et votre terre vous comblera aussi de biens et de profits... Elle abonde en ressources. Quelle bonne et belle terre si on la cultivait comme on fait en Europe...Là-bas, vous le savez, on étudie les choses pour épargner sa peine. Face aux difficultés de la culture, les gens y ont conçu et fabriqué les machines agricoles. Mais vous hélas, vous en êtes à l'araire, à la houe et autres vieilleries»[31].

[29] Parmi ces *ʿUlama'*, se compte Muhammad b. Jaʿfar al-Kattani. Laroui (1980), 321ss.

[30] Cf. Laroui (1980), 323.

[31] Telegrama du 4 octobre 1910; Ayache (1981), 181.

Comme on le voit, Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait une conception concrète du progrès. Nombre de réformistes arabes appelaient aussi au progrès, mais jamais personne n'a été aussi clair que lui. Il voyait l'avenir des pays musulmans non pas dans un appel au passé le plus lointain, mais dans l'imitation des Européens. Son admiration pour le progrès de l'Europe, en l'occurrence l'Espagne, le poussa à applaudir le Protectorat espagnol. Ainsi, il crut un moment que l'Espagne pourrait tirer le Maroc de son retard et l'aiderait à se moderniser. Le plaidoyer de progrès allait de pair avec sa défense du Protectorat espagnol. Un jour il allait lancer en ces termes un appel aux Marocains: «Le Maroc tout entier est en proie à un désordre si général que le soleil lui-même est sur le point de s'en voiler la face... Comment trouver la paix en des temps si troublés, à moins de se placer sous la protection de l'étranger, ou d'en finir avec la vie?»[32]. Le salut économique et politique du Rif consistait donc dans sa soumission au Protectorat espagnol.

Mais plaider pour le progrès signifiait, pour Muhammad b. ʿAbd al-Karim, combattre le fanatisme religieux. En approuvant le progrès et, par conséquent, le Protectorat espagnol, il se dressait contre ce qu'il appelle l'ennemi du progrès, à savoir le fanatisme religieux. Selon lui, le fanatisme religieux appartenait à un passé révolu et faisait partie des ères de l'obscurantisme. Evoquant le passé des Musulmans en Andalousie, il écrivait: «A cette époque régnaient les préjugés et l'ignorance. Or, maintenant, nous sommes à l'âge des lumières et de la civilisation. Jadis, les relations entre les hommes étaient réglées par le fanatisme religieux, cependant qu'aujourd'hui, la politique est une chose, la religion en est une autre»[33]. Cette manière de voir les choses poussa Muhammad b. ʿAbd al-Karim à aller plus loin encore en disant que la religion, «cette belle chose», peut servir d'instrument d'égarement: «Car nous disons que nous non plus, patriotes que nous sommes, nous ne regardons pas les choses sous l'angle religieux, mais sous les angles et du patriotisme, et de l'indépendance et de la liberté. Et entre les deux pôles ainsi constitués croie et prie qui voudra, et ne prie pas quiconque n'a pas la foi. (...) A nous alors de ne pas nous laisser égarer au nom de la religion et du respect que l'on étale pour elle. Que Dieu l'anéantisse cette religion si nous ne savons pas lui assurer l'indépendance pour base, et si nous la privons du nerf de notre action et de liberté»[34]. Comment interpréter ces mots? Faudrait-il y voir un souci patriotique au détriment de la religion

[32] Telegrama du 14 octobre 1910; Ayache (1981), 178.
[33] Telegrama du 29 juillet 1911; Ayache (1981), 185.
[34] Telegrama du 29 juillet 1911. Cité par Ayache (1981), 186.

comme le fait Ayache, qui, sans nier le rôle de l'islam dans la pensée de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, essaie de minimiser son importance par rapport au sentiment nationaliste. Ayache écrit: «Patriotisme est bien le mot, car c'est de patrie qu'il s'agit et non de religion. Non que l'islam soit répudié. Bien au contraire, il crée entre les peuples qui le professent une solidarité d'autant plus nécessaire que tous ces peuples sont ou soumis, ou menacés de l'être au même dominateur européen»[35]. A notre avis, on peut dire que Muhammad b. ʿAbd al-Karim serait l'un des premiers politiciens à avoir essayé d'introduire dans le monde arabe la distinction entre religion et politique[36].

IV.3. Mobilisation de l'islam pour la résistance et pour les réformes de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi.

Sur la genèse du mouvement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, nous ne disposons que de renseignements fragmentaires. Nous n'avons affaire qu'à quelques témoignages d'auteurs qui ont pris part aux événements. Basés principalement sur des souvenirs et des mémoires, les récits sont souvent vagues et parfois divergents. L'auteur marocain d'origine rifaine al-Qadi rapporte qu'après la mort du père, ʿAbd al-Karim, en août 1920, son fils Muhammad b. ʿAbd al-Karim, s'employa à parcourir les tribus, rassemblant les partisans et appelant les gens à combattre l'envahisseur étranger conformément au Coran et à la voie du Prophète. Il allait sur les marchés et les lieux publics pour inciter les gens à s'unir contre le colonisateur. Il enseignait la religion et expliquait la signification de certaines pratiques religieuses comme la prière. Il blâmait devant ses auditeurs les objectifs du colonisateur et prêchait l'union comme seul moyen de surmonter les difficultés[37]. Quelques mois plus tard, il organisa une conférence à Imzuran, le 12 Jumada II 1339 (= 23 février 1921). Il fit un discours dans lequel il expliqua les desseins blâmables du colonisateur. Il évoqua l'histoire de l'Andalousie expliquant comment les Musulmans avaient été expulsés, privés de leurs biens et de leurs fortunes. Ensuite, il appela les assistants à s'affermir dans leur lutte contre l'envahisseur étranger. Il leur dit que pour garantir le succès, il faudrait tout d'abord réunir leurs forces et oublier les anciennes rancunes pour affronter le seul ennemi qui était le colonialisme. Il se réclama du Coran

[35] Ayache (1981), 187. Cf. Benaboud (1982), 379
[36] Cf. *Manar* (1926-27), 631-36.
[37] Qadi (1979), 92 et 102; Amzyan (1971), 87-99.

et de la voie du Prophète dans toutes les œuvres. Enfin, il recommanda aux gens de s'organiser, cela devant garantir leur succès.

Après en avoir délibéré, les notables décidèrent unanimement de le soutenir et prêtèrent serment sur le Coran:

1. de défendre la patrie et la dignité jusqu'au bout.
2. d'appliquer les peines religieuses contre quiconque commettrait un crime même si c'était un proche parent[38].
3. de rejeter les anciennes rivalités et les vengeances familiales[39].

Muhammad Sallam Amzyan, auteur d'origine rifaine, se basant sur les déclarations orales de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, fait un récit fort identique à celui d'al-Qadi. Il écrit qu'un jour, alors que Muhammad b. ʿAbd al-Karim était en train d'expliquer que l'union était nécessaire pour combattre l'envahisseur étranger, quelqu'un lui aurait demandé: «Mais avec quoi devrons-nous nous préparer en l'état actuel où nous sommes? Et Muhammad de répondre: «Avec le rejet du passé tout d'abord, avec la foi ensuite et avec l'organisation enfin»[40].

Après délibération, les notables choisirent le Jabal al-Qama en Timsaman comme camp et lieu de rassemblement des combattants (*Ribat*) (= litt. fortification d'ascètes). La guerre sainte (jihad) fut proclamée par les Rifains parce que le devoir religieux qui voulait qu'on défende l'islam menacé dans son territoire l'exigeait. Et puisqu'il s'agissait d'une défense de l'islam attaqué dans sa propre maison, on déclara que la guerre sainte est un devoir individuel (*fard ʿayn*)[41]. La mobilisation générale fut promulguée. Les volontaires commençaient à affluer vers le camp de rassemblement des combattants à al-Qama. On vendait son bétail pour se procurer les armes[42]. On voit déjà comment le mouvement rifain, en débutant, avait un caractère sacré[43].

Muhammad b. ʿAbd al-Karim insistait dans ses discours sur le fait que la guerre qu'il avait entreprise était une guerre sainte, destinée à combattre l'étranger qui voulait détruire la religion islamique. Cette idée revenait souvent dans ses appels aux Musulmans du Rif et du Maroc[44]. Il essayait de faire comprendre aux gens que la défense de la patrie et la religion ne font qu'une seule chose. Car, disait-il, les Espagnols qui ve-

[38] Qadi (1979), 92-95. Cf. Buʿayyashi (1974), 1/57-58.

[39] Buʿayyashi (1974), 57. Cf. Luh (1982), 257.

[40] «Binabdhi al-madi awwalan, wa-bi'l-ʿaqidati thaniyan wa-bi-'n nizam wa-'l-khuttati thalithan». Amzyan (1971), 89-90.

[41] Peters (1979), 106-8.

[42] Qadi (1979), 79.

[43] Qadi (1979), 97.

[44] Dumas (1927), 65; *BCAF* (1921), 547.

naient occuper le pays n'épargneraient pas la religion, puisqu'ils ignoraient la religion et la dignité[45]. Selon al-Qadi, jusqu'à ce moment-là, on a vu en Muhammad b. ʿAbd al-Karim un combattant pour la foi (*mujahid*) parmi d'autres. Mais il jouissait, nous dit al-Qadi, du droit de tenir des discours et de présider la prière collective dans le camp, qu'il ne quittait qu'à de rares occasions[46]. On voit déjà là sa reconnaissance comme *imam*. Azarqan raconte que lors de cette «première convention entre les *mujahidin* pour combattre leur ennemi», Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut élu «Chef des Combattants pour la Foi» (*Ra'is al-mujahidin*), vers le début du mois mai 1921[47].

A vrai dire, la question de savoir s'il faut considérer la guerre du Rif comme un mouvement jihadien ou non, divise les auteurs. Les auteurs coloniaux s'accordent à voir dans la guerre du Rif un mouvement jihadien. Ils considèrent Muhammad comme le chef de la guerre sainte, ou, selon les mots de l'un d'entre eux, comme «le dernier grand chef de la guerre sainte»[48]. D'autres y voient, au contraire, une guerre de libération nationale inspirée par le mouvement réformiste du Salafisme[49].

On a dit, non sans raison, que ce qui maintenait le mouvement rifain en vie et ce qui maintenait sa cohésion n'était pas un certain territoire ou un certain peuple, mais la notion de jihad et de guerre contre les chrétiens[50]. En effet, le jihad islamique était le moyen par excellence pour favoriser le processus d'unification des tribus rifaines. Muhammad b. ʿAbd al-Karim essaya d'orienter les gens vers leur ennemi commun, qui était le colonialisme. Il prêcha que la défense de l'islam était obligatoire, surtout à ce moment-là où il était en danger. Il faisait usage aussi, dans ses discours de la notion de martyre coranique: «Ne croyez pas que ceux qui meurent pour la cause divine disparaissent totalement. Non, ils sont considérés comme vivant dans l'au-delà»[51]. En islam, tout combattant (mujahid) qui meurt au combat est béni. Car cette mort efface toutes les fautes commises et ouvre les portes du paradis. D'après une nouvelle rapportée par David Hart, Muhammad b. ʿAbd al-Karim aurait condamné un agent convaincu d'inceste — proscrit en islam — à mourir sur le champ de bataille pour racheter ses péchés[52].

[45] Amzyan (1971), 153; Qadi (1979), 97.
[46] Qadi (1979), 102; Amzyan (1971), 98-99.
[47] Skirj (1927), 33.
[48] Montagne (1953), 152.
[49] Fasi (1948), 137; Shinar (1965), 143; Hart (1976a), 378, Zniber (1983), 33.
[50] Pennell (1986), 235.
[51] Cor. 14/2.
[52] Hart (1976a), 375.

Muhammad b. ʿAbd al-Karim propageait également la conviction islamique qui dit que c'est la foi qui décide du sort des batailles. Les Musulmans peuvent remporter la victoire s'ils font preuve d'une foi inébranlable dans leur religion. Amzyan raconte à ce propos une anecdote fort significative: un jour, les combattants auraient posé à al-Khattabi la question suivante: «Comment voulez-vous combattre les Espagnols avec ce petit groupe, alors que l'adversaire possède des troupes, des armes et de l'argent et que les pays [étrangers] sont derrière lui pour le soutenir? Pourquoi n'essayez-vous pas [vous aussi] de demander l'aide d'un pays puissant». Et lui de répondre: «(...) C'est la force de Dieu, la force du droit, ô frères. Il [nous] suffit le soutien et l'aide du droit (*al-haqq*)»[53].

Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même faisait preuve d'attitudes ambivalentes et contradictoires. Par exemple, dans une déclaration à un responsable étranger, il condamne le jihad parce qu'il est périmé: «Je déclare que lorsqu'on me reproche de faire la guerre sainte, on commet une erreur, pour ne pas dire plus. Le temps des guerres saintes est passé; nous ne sommes plus au moyen âge ou au temps des Croisades. Nous voulons simplement être et vivre indépendants et n'être gouvernés que par Dieu»[54]. Mais s'adressant aux Musulmans, il disait, dans un appel aux Algériens et Tunisiens: «Au nom du peuple rifain qui s'est acquitté du devoir de lutter pour la cause de sa liberté et combat pour élever la parole de Dieu et pour le triomphe des Musulmans, je te salue ô nation noble!». Et il continue: «Je vous invite (...) à nous envoyer vos délégations et à éveiller les gens à cœurs sensibles pour qu'ils se mettent à aider le peuple rifain et à coopérer avec lui dans son jihad pour la cause de Dieu, sa vraie lutte pour élever la pure religion persécutée». Dans le même appel il dit encore: «O, frères Algériens et Tunisiens!... Formons un seul camp pour pouvoir repousser les ennemis et pour nous préparer à constituer une grande république dont les bases seraient tous les pays de l'Afrique du Nord»[55].

Comme on le voit, Muhammad b. ʿAbd al-Karim s'appuie à la fois sur le sentiment national et sur le sentiment religieux pour se rallier les Musulmans algériens et tunisiens. Dans un appel adressé cette fois aux Musulmans du Maroc, le sentiment religieux l'emporte: «Nous agissons ainsi par devoir religieux et en considération de notre fraternité dans l'islam». Plus loin, on lit encore: «C'est pourquoi nous faisons appel à

[53] Amzyan (1971), 102.
[54] Gabrielli (1953), 85.
[55] Appel aux Musulmans algériens et tunisiens du 15 août 1925, 507/304-309.

vous, afin que par tous vos moyens, vous vous associiez à nous, dans cette grande guerre sainte»[56].

Si Muhammad b. ʿAbd al-Karim considérait le jihad traditionnel comme dépassé, dans la réalité, il était entraîné par les tribus à mener une guerre jihadienne. Dans la pratique, sa politique était une politique de jihad. Il désignait des *faqih* spéciaux pour provoquer et mobiliser les populations contre les Espagnols[57]. Il disait aussi à ses subordonnés que le jihad contre les chrétiens était nécessaire[58]. La terminologie de guerre utilisée dans le Rif était celle du jihad, on parlait des soldats rifains comme des *mujahidin*. Une ballade (*Izri*) composée par les filles du Timsaman lors de la bataille de Dhar Abarran en juin 1921, qualifie les combattants rifains de *mujahidin* et leur combat du jihad[59]. Muhammad b. ʿAbd al-Karim est lui-même un *mujahid*, dirait aujourd'hui un vieux Rifain. Cependant, ce qui était pour les populations rifaines un but en soi n'était pour l'élite et la minorité cultivée autour de Muhammad b. ʿAbd al-Karim qu'un instrument. En effet, dans sa pensée, la guerre du Rif n'était pas une guerre contre l'infidèle, contre le Chrétien, mais une guerre de défense nationale, le jihad étant un instrument pour atteindre ce but. Ainsi, à Gabrielli, l'emissaire de Lyautey, Muhammad b. ʿAbd al-Karim déclarait: «Je ne suis pas fanatique, car, tout en étant fier d'être musulman, la religion que professent les autres ne m'intéresse pas. Il est exact aussi que je n'aime pas la guerre, mais par contre, nationaliste, je le suis»[60]. Si Muhammad b. ʿAbd al-Karim faisait, cependant, des appels à la guerre sainte, c'était pour se rallier les masses. Le lien religieux était utilisé, vraisemblablement, pour son rôle rassembleur et mobilisateur. Dans ses Mémoires, il reproche à l'Espagne de mener une guerre sainte contre les Rifains: «Pourquoi l'Espagne est-elle si méchante, si cruelle, si barbare, si fanatique? Pourquoi n'obéit-elle qu'à ses prêtres, pourquoi veut-elle encore des guerres de religion?»[61].

Nombre d'auteurs prétendent que Muhammad b. ʿAbd al-Karim était inspiré par le mouvement réformateur du Salafisme au début du XXe siècle. A l'appui de cette thèse, on avance l'imposition de la loi religieuse (*shariʿa*) et la lutte contre les confréries religieuses dans le Rif[62].

[56] Appel à tous les Musulmans du Maroc, septembre 1925 (9 Safar 1344). 507/250-52 (= App. Nr. 3).
[57] 518/320.
[58] Skirj (1927),82-83.
[59] Hart (1976a), 374-75; Buʿayyashi (1975), 2/51.
[60] Gabrielli (1953), 88.
[61] Roger-Mathieu (1927), 85.
[62] V. par exemple Hammu (1986), 41.

Ceci est vrai. Bien plus, c'est dans l'islam que le mouvement rifain trouva sa raison d'être. Les contractants du serment d'Imzuran, en 1920, ont surtout mis l'accent sur l'application de la loi islamique. Les principes normatifs des réformes dans la société rifaine étaient ceux de l'islam. L'élection de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme *émir des mujahidin* avait pour but de répandre la loi religieuse et d'assurer l'ordre public: «Nous t'avons proclamé et nous t'avons revêtu de l'autorité pour présider à nos destinées avec justice et charité, prouver de la foi et juger entre nous avec équité suivant les paroles de Dieu»[63]. Ainsi, l'application de la loi religieuse au détriment de droit coutumier (*qaʿida*), surtout dans le domaine du droit pénal, réservé auparavant aux Conseils des notables (*jamaʿa*), mobilise la plupart des efforts déployés par Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Comme le phénomène de la vendetta constituait un écueil sur la voie de l'unification des tribus, Muhammad b. ʿAbd al-Karim commença tout d'abord par mettre un terme aux guerres intérieures qui déchiraient le Rif. Il déclara coupable tout agent de vengeance familiale, et introduisit les normes islamiques[64]. Pour servir d'exemple, il refusa de se venger de ʿAbd Salam al-Tafarsiti, qui aurait empoisonné son père[65]. Mais, sans nier l'aspect religieux de la *shariʿa*, Muhammad b. ʿAbd al-Karim était en plus attiré par son aspect politique. Car dès le début, l'unification de la loi entraînait avec elle l'intégration des tribus dans un organisme supérieur à la tribu. Si l'application de la loi religieuse était pour lui un moyen d'arriver au pouvoir et d'acquérir la légitimité, elle était pour les populations rifaines une fin en elle-même. L'aspect religieux et l'aspect politique de l'imposition de la *shariʿa* sont ainsi indissociables dans le mouvement rifain[66].

IV.4. La «République du Rif» projet de gouvernement moderne.

Nous avons vu, dans le second chapitre, comment Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi commençait à prendre progressivement ses distances par rapport aux autorités espagnoles pour se retirer définitivement, au début de 1920, à Ajdir. C'est là qu'il allait jeter, dès 1921, les premières bases, politiques, militaires et administratives de ce qui prendra par la suite le nom de «la République du Rif». Nous avons vu, dans le cha-

[63] 517/180.
[64] Cor. 2/178-9 et 5/45.
[650] Hart (1976a), 381; Amzyan (1971), 86-7; Roger-Mathieu (1927), 83.
[66] Pennell (1981), 27.

pitre trois, que cette république ne fut pas proclamée dans l'intention d'attirer les milieux occidentaux, contrairement à ce que certains ont dit. Elle n'était pas non plus une légende, comme d'autres se sont plu à le dire. La République du Rif fut proclamée par Muhammad b. ʿAbd al-Karim et son entourage immédiat, à une époque (le premier quart du XXe siècle) où le gouvernement républicain était à la mode. Mais, parce que la République rifaine n'existait que dans la pensée d'une élite cultivée autour de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, elle fut l'utopie de cette élite pendant les cinq années de guerre: «Nous avons, mon frère et moi, appelé notre pays «La République du Rif», depuis 1923, (date officielle?) et nous avons fait imprimer, à Fès, à cet effet, des imprimés officiels sur lesquels était inscrite cette dénomination, pour exprimer le fait que nous étions un Etat composé de tribus indépendantes fédérées, et non pas un Etat représentatif ayant un Parlement élu. Le mot République ne devait, dans notre esprit, prendre sa signification véritable qu'après un certain temps, parce que tous les peuples, lorsqu'ils viennent à se constituer, ont besoin d'un gouvernement décidé, d'une autorité forte et d'une organisation nationale vigoureuse»[67]. Pourtant, il est frappant de constater que les dirigeants rifains n'employaient pas le terme de «République rifaine» dans les pièces officielles. Même sous la plume de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, nous ne trouvons que rarement cette expression[68]. Le mot utilisé de préférence était celui de «Gouvernement du Rif» ou de Makhzen tout simplement[69].

Pourquoi proclamer la République du Rif? Quelles étaient les arrières-plans politiques de cette proclamation? En réalité, en plus des aspirations nationalistes et démocratiques qui caractérisaient le début du XXe siècle, l'échec de la politique pan-islamiste et du califat ainsi que les difficultés à aller de pair avec la civilisation moderne, encouragèrent certains leaders du monde arabe et musulman, comme Muhammad b. ʿAbd al-Karim, et Mustapha Kamal, en Turquie, à opter pour le gouvernement républicain. La République du Rif répondait, en quelque sorte, aux aspirations modernistes de Muhammad b. ʿAbd al-Karim: «Je voulais faire du Rif un pays indépendant à l'instar de la France et de l'Espagne, pour pouvoir y fonder un Etat libre ayant une souveraineté, non un émirat soumis aux règles d'un protectorat ou d'un mandat...c'est-à-dire je voulais que mes concitoyens ressentent qu'ils ont une patrie (*watan*).

[67] *Manar* (1926-7), 631

[68] Par exemple dans sa déclaration de *Manar* (1926-7) et son appel adressé aux Musulmans algériens et tunisiens le 15 août 1925 (= 507/304-309).

[69] Voir supra, 120.

comme ils ont une religion (*din*)». Dans un autre rapport, nous lisons: «Je voulais faire du Rif un pays libre pour qu'il devienne une puissance indépendante comme la victorieuse Turquie (la broyeuse), non un pays soumis à un protectorat étranger. J'employais tous mes efforts à faire comprendre à mes concitoyens qu'ils n'avaient aucun intérêt à rester divisés en tribus, que l'intérêt consistait à être unis et à organiser le gouvernement suivant le mode moderne. J'aurais voulu qu'ils comprissent qu'ils ont une patrie et un lien patriotique, non une religion et un groupement religieux seulement. Nous voulions une indépendance véritable et un gouvernement en possession de ses droits, de son mouvement économique, de ses alliances. Mais les membres des confréries religieuses, en si grand nombre dans le Rif, sont ceux qui ont été la cause de l'échec de notre noble action»[70].

Pour entretenir des relations commerciales internationales sur un pied d'égalité, la proclamation de la République rifaine comme mode de gouvernement familier aux Européens semblait indispensable. Tous les contrats passés avec les concessionnaires européens étaient signés au nom de la République du Rif. Le fameux contrat fait à Ajdir et signé plus tard à Paris, le 30 avril 1923, entre M'hammad, en sa qualité de Ministre des Affaires étrangères et vice-président, et le capitaine Gardiner, prévoyait, entre autres, la construction des chemins de fer, de magasins, d'établissements, de docks, d'écoles, de collèges techniques et d'autres établissements d'éducation... de théâtres, de cinémas, d'opéras ou de tout autre lieu de distraction comme les casinos»[71]. La République du Rif comme société étatique devrait donner aux tribus le sentiment d'appartenir à une entité supérieure à la tribu. Il semble que Muhammad b. ʿAbd al-Karim considérant la vieille notion de communauté musulmane (*al-umma al-islamiyya*), incompatible avec le monde moderne, essaya d'introduire en lieu et place les notions «de Nation» et «d'Etat» dans leur acception occidentale.

Nombre d'auteurs ont supposé l'influence sur le mouvement rifain, de l'expérience de Kamal Atatürk et du mouvement des Jeunes Turcs. Ceci n'est pas impossible. Muhammad b. ʿAbd al-Karim faisait à maintes reprises le panégyrique du leader de la République Turque. Il avait exprimé, dès 1915, son admiration pour le Parti des Jeunes Turcs, lors de son interrogatoire par le capitaine Sist[72]. Après sa capitulation, il gardait

[70] *Manar* (1926-7), 631. Cf. Afrique: 1918-40 Affaires musulmanes, vol. 22, 172-175. *Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères de France.*
[71] 517/19-24
[72] Voir supra, 99.

encore le même souvenir d'Atatürk: «J'ai très admiré la méthode de la Turquie, parce que je sais que les pays musulmans ne peuvent pas devenir indépendants sans se libérer au préalable du fanatisme religieux et suivre les traces des peuples européens. Mais les Rifains, malheureusement, ne m'ont pas compris. Les *Shaykh* se sont opposés à moi parce qu'ils m'ont vu une fois porter un costume d'un officier»[73]. Sans qu'il soit question d'influence, il faut dire que Muhammad b. ʿAbd al-Karim et Atatürk, en tant que contemporains, partageaient les mêmes idées et avaient presque les mêmes soucis qui étaient ceux de leur époque. Bien plus, la République du Rif fut proclamée, comme nous l'avons vu, avant la République Turque d'Atatürk[74]. Or, le paradoxe de la République rifaine c'est qu'elle existait dans la pensée de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et de son Etat-major, alors que pour l'écrasante majorité de la population, le terme de *Jumhuriyya* (République) ne devait suggérer aucun modèle de gouvernement représentatif ou démocratique. Les tribus n'avaient connu jusque là qu'une seule sorte de gouvernement, celui du Makhzan incarné par le sultan. La République rifaine a été assimilée, dès le début, avec le Makhzan marocain, et Muhammad b. ʿAbd al-Karim était considéré par certains, comme étant sultan, bien que les différences entre les deux modes de gouvernement aient été très grandes. C'est peut-être la raison pour laquelle les dirigeants rifains agissaient souvent à l'insu des masses populaires quand il s'agissait de faire reconnaître leur République sur le plan international. L'historien marocain al-Buʿayyashi rapporte à ce sujet une nouvelle significative. Il écrit que le voyage à Paris que M'hammad et son compagnon Hitmi devait effectuer pour une mission diplomatique avait été réglé clandestinement pour ne pas soulever la protestation des gens. Pourtant, lorsque les grands chefs s'en rendirent compte, ils désapprouvèrent l'envoi des représentants rifains (= musulmans) dans les capitales européennes (= chrétiennes)[75]. Le divorce entre Muhammad b. ʿAbd al-Karim et le commun de peuple était à ce point profond qu'un compromis entre les deux parties paraissait presque impossible. Plus tard, en 1926, dans sa déclaration reproduite par la revue égyptienne *al-Manar*, Muhammad b. ʿAbd al-Karim dira: «Mais malheureusement, peu de gens, qu'on peut compter sur les doigts de la main, m'ont compris. Même mes compagnons les plus sincères, les plus instruits et les plus intelligents ont cru qu'après la victoire je rendrai à chaque tribu sa totale liberté, sachant que ceci signifiait le retour à

[73] *Manar* (1926-7), 632.
[74] La République turque daterait d'octobre 1923.
[75] Buʿayyashi (1975), 2/192.

l'anarchie et à la barbarie»[76]. Dans quelle mesure Muhammad b. ʿAbd al-Karim était-il disposé à faire des concessions pour faire réussir sa République? L'examen de l'acte de la proclamation (*bayʿa),* comme produit d'un essai de collaboration et d'une solution intermédiaire entre les deux parties, nous révélera dans les paragraphes suivants, quelques éléments de réponse.

IV.5. La voix des grands chefs religieux et des *ʿUlama.* (*Bayʿa*)

La transformation de la société rifaine en une confédération de tribus, appelée par les dirigeants rifains, la «République du Rif», et par les populations rifaines, le «Makhzen rifain» ou le Makhzen tout court, ne s'est pas passée aisément. Le sentiment traditionnel et l'attachement aux coutumes séculières détournaient les populations rifaines du nouveau régime dû aux circonstances de la guerre. Dans cette situation, Muhammad b. ʿAbd al-Karim se trouvait déchiré entre ses convictions d'ouverture sur le monde étranger, et l'esprit conservateur de la société rifaine. Si lui et ses auxiliaires directs étaient partisans, comme nous l'avons vu, d'un système de gouvernement républicain moderne, les populations rifaines ne s'identifiaient que par l'appartenance à telle ou telle tribu. A un niveau supérieur, la communauté musulmane (*umma islamiyya*) était le seul système politico-religieux envisageable à leurs yeux. L'Etat par excellence était le Makhzen marocain. Les concepts «de Nation» et «d'Etat» faisaient encore partie d'un vocabulaire occidental étranger aux pays musulmans.

Néanmoins, de plus en plus, Muhammad b. ʿAbd al-Karim se rendit compte à quel point il était dépendant des populations rifaines. Le poids de la réalité était lourd. Ainsi, il se trouva obligé de se soumettre à la volonté des populations. Le texte de sa proclamation (*bayʿa*) comme Commandeur des Combattants pour la cause de Dieu (*Amir al-mujahidin*) en février 1923 (= 14 Jumada II 1342) constitua le couronnement de ce processus. Si la République du Rif avait été proclamée à l'insu de l'ensemble des populations, la proclamation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme émir émanait, au contraire, des masses rifaines et jbaliennes, par l'intermédiaire des grands chefs influents des tribus[77]. A en croire Azarqan, Muhammad b. ʿAbd al-Karim était absent lors de la cérémonie de sa promotion comme émir des combattants. Lorsqu'il ap-

[76] *Manar* (1926-7), 631
[77] 517/180 (= App. Nr. 14).

prit la nouvelle, «son âme se serra et ne se réjouit pas par ce dont on venait de l'investir»[78]. On voit comment Muhammad b. ʿAbd al-Karim n'avait pas d'autre choix, car il était dépendant des gens des tribus et des grands chefs, comme il le dit lui-même: «Je dois préciser ici que je n'ai trouvé au Rif aucun appui pour réaliser mes projets de réformes. Seuls, quelques groupuscules, à Fès et en Algérie, m'ont compris et m'ont soutenu, et ont été d'accord avec moi, parce qu'ils étaient en contact avec les étrangers et savaient où résidait la véritable cause de notre pays»[79].

Ce qui est frappant dans le texte de la *bayʿa,* c'est que les références sont faites au califat et à l'imamat, alors que Muhammad b. ʿAbd al-Karim n'est pas élu calife ou Prince des Croyants (*amir al-Mu'minin*), mais tout simplement Prince des combattants pour la foi (*amir al-mujahidin*). Cela donne à cette titulature un caractère ambivalent. Il s'agit de savoir si ce dernier titre signifie aussi «Commandeur des croyants» (*amir al-Mu'minin*). Traditionnellement, l'institution de la *bayʿa* est faite pour confirmer au chef suprême de la communauté musulmane, le titre politico-religieux de Commandeur des Croyants. Pourquoi, dans le cas de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, a-t-on opté précisément pour le titre de Commandeur des combattants pour la foi (*amir al-mujahidin*)? Dans quelle mesure Muhammad b. ʿAbd al-Karim avait-il la possibilité d'influer sur ce choix? Pourquoi est-ce ce titre qui a prévalu? Théoriquement, Muhammad b. ʿAbd al-Karim était en droit d'agir à la place du sultan, qui n'accomplissait pas son devoir qui était de repousser les étrangers. Les populations rifaines le considéraient comme membre de la famille de Prophète (*ahl al-bayt*). Pourquoi alors ne pas l'investir du titre de Prince des Croyants? En fait, il se peut que ce soit Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même qui ait choisi de se faire nommer «Commandeur des combattants pour la cause de Dieu» (*Amir al-mujahidin*), et ce, peut-être dans le but d'éviter, le contraste entre le titre de Prince des Croyants et celui de Président de la République du Rif, dont il se revêtait déjà. Il est fort possible aussi qu'il voulait laisser un témoignage qu'il pourrait opposer au reproche qu'on lui faisait de vouloir prendre la place du Sultan du Maroc. Certains auteurs français prétendaient que le titre d'émir aurait été soufflé à Muhammad b. ʿAbd al-Karim par la Résidence française, afin que le Sultan puisse reconnaître Muhammad b. ʿAbd al-Karim[80]. Azarqan rapporte qu'après avoir accepté sa proclamation comme émir des combattants, Muhammad b.

[78] Skirj (1927), 81.
[79] *Manar* (1926-7), 633.
[80] Fontaine (1958), 56.

ʿAbd al-Karim avertit les gens de ne pas le considérer comme un souverain. On ne devait pas voir dans son émirat une institution monarchique, mais simplement un moyen d'unifier les populations pour les mener au combat[81]. Par son caractère ambivalent, la *bayʿa* reflète, encore une fois, le contraste entre les deux mentalités qui avaient prévalu dans la conception du texte: il y avait d'une part la mentalité qui était celle de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, et d'autre part, la mentalité des chefs influents du Rif et de Jbala. En ce sens, la proclamation fut le fait des notables du Rif, mais en tant que chef écouté, Muhammad b. ʿAbd al-Karim y apporta sa nuance personnelle, laquelle se reconnaît dans le titre qu'il s'est fait donner. L'on comprend évidemment pourquoi Muhammad b. ʿAbd al-Karim approuva la *bayʿa*. En plus de la confirmation et de la légitimité qu'elle donnait à son pouvoir, elle lui conférait la sacralité, car, le pouvoir donné en vertu de la *bayʿa* est tenu de Dieu: «Celui qui m'obéit, obéit à Dieu, celui qui me désobéit, désobéit à Dieu. Celui qui obéit à mon prince m'obéit et celui qui désobéit à mon prince me désobéit»[82]. En ce sens, la *bayʿa* favorisait également la politique d'unification des tribus, en stimulant le sentiment d'appartenance à une entité supérieure, celle de la communauté religieuse (*umma*). Muhammad b. ʿAbd al-Karim était ainsi placé devant un dilemme. Il était entraîné par les tribus à se soumettre à la *bayʿa*, mais il s'en servait pour faire réussir sa politique et gagner du pouvoir.

IV.6. Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi entre la tradition et la modernité.

Dans quelle ligne ou dans quelle tendance doit-on placer le mouvement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim? Les réponses sont divergentes. Voyons tout d'abord ce qu'il faut entendre par tradition (= salafisme). Le salafisme, dérivé du mot *salaf,* veut dire Anciens. En ce sens, les salafites sont les partisans du retour à l'islam des Anciens, c'est-à-dire à l'islam du Prophète et des quatres premiers califes. Les principaux représentants de ce mouvement, vers la fin du XIXe siècle et le début du XXe, sont Jamal ad-din al-Afghani (m. 1898), Muhammad ʿAbdu (m. 1905) et Rashid Rida (m. 1935). Ceux-ci défendaient l'idée selon laquelle, tout en préservant sa pureté, l'islam est apte à intégrer les apports techniques du monde moderne. Cet objectif était pour ces réformistes

[81] Skirj (1927), 81.
[82] 517/180 (= App. Nr. 14). Cf. Conc. 1/103; 4/59.

musulmans de la renaissance, une fin en elle-même. Quel était le rapport de Muhammad b. ʿAbd al-Karim avec la doctrine salafite?

L'orientation idéologique de Muhammad b. ʿAbd al-Karim a été différemment interprétée. Quelques-uns voient en lui un salafite nationaliste[83]. D'autres estiment qu'il suivait la même orientation que Mustapha Kamal: c'était un nationaliste progressiste anti-colonial, et même sécularistе[84]. Alors que certains voyaient en lui un réformiste puritain: «Il (Muhammad b. ʿAbd al-Karim) combattait les coutumes contraires à la loi, instaurait partout une sorte de puritanisme conforme aux tendances réformistes du temps, montrant par là qu'il saurait capter les forces de l'islam moderne pour consolider sa puisance»[85]. L'auteur français Charnay écrit aussi que Muhammad b. ʿAbd al-Karim «se réfère au mouvement de décantation, de purification des croyances et des comportements, que préconisaient dans le monde musulman les tenants du réformisme religieux salafi, postulant la possibilité d'un Etat démocratique, scientifique et islamique»[86]. Le chercheur israélien Shinar, quant à lui, écrit: «He (Muhammad b. ʿAbd al-Karim) set up a government which however rudimentary, represented a mixture of both traditional and modern features. (...) No less significant was the developement of his political thinking along modern nationalist lines»[87]. David Hart à son tour écrit que «Abdelkrim occupe une place bien à lui dans les annales du nationalisme marocain. Cette place n'est ni traditionnaliste ni moderniste; elle est à mi-chemin entre les deux tendances»[88].

Dans les circonstances historiques du début de XX^e^ siècle, les peuples arabes partageaient des soucis similaires. Les idées qui préoccupaient les gens étaient à quelques nuances près, les mêmes. Muhammad b. ʿAbd al-Karim partageait les idées des réformistes musulmans d'Occident et d'Orient. D'après quelques témoignages, il apparaît comme un réformiste tendant à la purification de la foi coranique. Il dit par exemple: «...Certes, l'islam est contre le fanatisme religieux et les superstitions, et moi j'en sais assez de ses règles pour me permettre de déclarer ouvertement que l'islam que l'on pratique au Maroc et en Algérie est très loin de l'islam rapporté par le Prophète magnifique... Mais les seigneurs des *Turuq* et les chefs religieux ont bafoué (*ʿabathu*) le livre de Dieu et la tradition de son prophète pour satisfaire leurs plaisirs et leurs ambitions.

[83] Surtout d'entre les auteurs marocains, Fasi (1948), 137; Zniber (1983), 33.
[84] Brown (1976), 349; Laroui (1976), 486.
[85] Montagne (1953), 157-8.
[86] Charnay 1984, 25 cité par Kharchich (1989), 119.
[87] Shinar (1965), 164.
[88] Hart (1976b), 45.

Ils n'ont pas participé à la lutte, parce qu'ils disaient que le combat pour la patrie ne les intéressait pas, leur rôle se limitant à la défense de la foi. J'ai tout fait pour débarrasser ma patrie du joug des chefs des confréries, qui constituent un grand obstacle sur la voie de la liberté et de l'indépendance»[89].

Certains auteurs ont voulu voir dans ce passage un rapport avec le salafisme[90]. Pourtant, il s'agit de savoir s'il est utile de parler d'une influence salafite dans le cas de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il y a différentes raisons pour poser cette question. Non seulement on ne sait pas qui auraient été les inspirateurs salafites de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Mais, il faut dire que le mouvement rifain se distingue du salafisme à plusieurs égards. Si le mouvement rifain s'est basé sur les masses populaires, la *salafiyya*, était, elle, l'idéologie d'une élite limitée à l'intelligentsia citadine du monde arabe. L'usage de la force, mis hors la loi par le salafisme, fut justement le moyen utilisé par les Rifains dans la lutte contre le colonialisme. Il faut signaler que parmi les réformistes salafites, il s'en trouve quelques-uns qui préconisaient la force pour obtenir l'indépendance et pour retrouver la gloire d'antan. L'auteur de la *Nasihat ahl al-islam* (Conseil aux gens de l'islam), Muhammad b. Jaʿfar al-Kattani, considérait que la décadence musulmane était due, entre autres, à l'abandon du jihad[91]. L'on sait que Muhammad éprouvait une admiration profonde pour cet auteur et ses aïeux[92]. La méthode qui consiste à allier les armes au verbe, méthode pratiquée par Muhammad b. ʿAbd al-Karim, le rapproche du Wahhabisme qui a utilisé aussi cette stratégie dans la péninsule arabe. Dans ses mémoires, il fait le panégyrisme aussi bien du Wahhabisme que de Kémalisme: «A la bonne heure! dit-il, celui-là (Atatürk), c'est un homme!... Nous autres musulmans, dit-il, nous sommes des idiots (sic). La pratique de notre religion nous mène droit à notre perte. Et les Wahhabites ont bien raison de rejeter le culte des saints. Je ne reproche qu'une seule erreur à Ibn Saoud: c'est d'être à la remorque de l'Angleterre, parfaitement, à la re-

[89] *Manar* (1926-7), 632; Laroui (1976), 484.

[90] Fasi (1948), 137; Hart (1976a), 368.

[91] Kattani (1989), 117ss et 129ss.

[92] Consterné par la mort du chef du réformisme clérical, Si Muhammad al-Kattani, Muhammad b. ʿAbd al-Karim le couvre d'éloges: «Nous Marocains, écrit-il, nous gardons tous, présent à nos mémoires, le souvenir des démêlés qu'eut avec ce journal (c'est-à-dire la *Saʿada* porte-parole du protectorat français au Maroc) un grand docteur plein de noblesse, Si Mohammed el Kettani, quand, au temps de renversement du pouvoir, il entreprit de réfuter ses facéties et ses sophismes. Ce héros merveilleux l'a payé de sa vie. La nation marocaine perdit en lui un de ses grands soutiens, et, entre ses enfants, le meilleur patriote.» *Telegrama* du 11 juillet 1911. Cité par Ayache (1981), 183.

morque de sa politique»[93]. Le fameux commentaire d'*al-Manar* à l'adresse de Muhammad b. ʿAbd al-Karim vient confirmer encore une fois que la pensée de cet homme ne peut être associée à celle d'un réformiste salafite comme Rashid Rida, disciple de Muhammad ʿAbdu.

L'on voit comment le mouvement rifain était la victime de ses propres contradictions qui n'ont pu se trouver conciliées en raison du décalage qui séparait les masses populaires du cadre dirigeant. L'auteur marocain Youssoufi écrit, à juste titre, que le mouvement rifain avait un contenu socio-politique nouveau et même révolutionnaire auquel l'élite citadine et les confréries n'étaient pas encore préparées[94]. Blachère, signalant également l'aspect prématuré de l'action de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, écrivait que «Abd el-Krim a eu un malheur: il avait raison, mais vingt-cinq ans trop tôt. Je pense que si les événements de 1925 s'étaient déroulés en 1952, la dimension et la signification du personnage auraient été fort différentes de ce qu'elles ont été. Mais, en 1925, étant donné la disproportion des forces, il était à peu près certain que cela se solderait par un échec, voire par une reddition pure et simple»[95]. Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même était clairvoyant lorsqu'il dit juste après sa reddition: «Je suis venu trop tôt»[96].

[93] Roger-Mathieu (1927), 153.
[94] Youssoufi (1976), 99.
[95] Blachère (1976), 163.
[96] *Manar* (1926-7), 633; Madariaga (1987), 250.

CONCLUSION

Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, communément connu sous le nom d'Abdelkrim, mourrut au Caire le 6 février 1963. Dans l'image transmise de lui la réalité et la légende s'entremêlent. Depuis le déclenchement de la guerre du Rif dans les années vingt, Muhammad b. ʿAbd al-Karim est considéré comme un double symbole. D'une part, il est un héros de résistance marocaine contre le colonialisme européen et d'autre part il est vu par certains comme un séparatiste qui tentait de créer un Etat à lui dans le Rif, indépendamment de l'autorité centrale du Makhzen Marocain. D'un côté il jouit de l'admiration aux yeux de certains tandis que son nom ne cesse de susciter encore de la gêne pour d'autres.

Depuis qu'il s'est soulevé dans le Rif en 1920, Muhammad b. ʿAbd al-Karim ne cesse d'attirer l'attention de différents chercheurs et hommes politiques. Pourtant malgré le nombre croissant des publications qui lui ont été consacré, sa personne demeura, certes, enigmatique et obscure.

La problématique de ce travail concerne l'historicité de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, démuni des mythes et légendes accumulées au fil des ans autour de sa personne. Il s'agit donc de démolir tous ces mythes et ces préjugés ancrés dans les mentalités des gens. Dans ce but il était nécessaire de mener une étude critique de l'image de Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans les publications contemporaines et postérieures. Mon étude étant essentiellement fondée sur l'analyse de documents.

Pour des raisons historiques et politiques les auteurs européens de l'époque coloniale étaient les premiers à s'intéresser à Muhammad b. ʿAbd al-Karim et son mouvement de résistance. Ce mouvement est vu par ces auteurs comme une rébellion contre les objectifs expansionnistes des autorités coloniales, et partant, comme un danger sur la voie de la domination projetée par les grandes puissances européennes, notamment par l'Espagne et la France. Ainsi Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut dépeint par les porte-paroles des autorités espagnoles et françaises comme un rebel qui luttait pour l'acquisition du pouvoir. Bien plus, il était considéré comme le grand ennemi qui fait peur et qui suscite l'admiration à la fois. La majorité de ces écrits revêtent toutefois un caractère polémique. Ils ont tissé autour de Muhammad b. ʿAbd al-Karim une toile de

mystères, en essayant en outre de créer une inimitié entre lui et le Sultan du Maroc le présentant comme aspirant à détrôner le Sultan pour prendre sa place. Cette attitude se proposait en effet de légitimer le combat contre le mouvement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim aux yeux du Sultan. Cela dit, à l'extérieur, les auteurs européens tentaient de présenter Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme un combattant sanguinaire de la guerre sainte islamique (*Jihad*) contre le christianisme.

Les auteurs arabo-musulmans de l'époque coloniale étaient, au contraire, épris d'enthousiasme pour le mouvement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Or l'intérêt que portaient ces auteurs au mouvement rifain doit être vu dans le cadre de la croissance du nationalisme arabe et le panislamisme comme réaction à l'imperialisme international, deux faits caractéristiques pour le premier quart de ce siècle. Dans l'état où les auteurs arabes se sentaient humiliés et inférieurs face à l'Occident, ils applaudissaient Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme le champion de l'islam. Celui-ci est loué comme le leader qui combattait pour recouvrer l'honneur de l'islam. L'accent est mis donc sur Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme combattant musulman qui voulait libérer les musulmans de la domination des chrétiens. Ces opinions n'avaient, en effet, que peu de chose à voir avec la réalité des choses dans le Rif. Ce sont plutôt les rêves et les idéaux de ces auteurs qui sont reflètés dans ces écrits. A cela s'ajoute encore le fait que les informations de ces auteurs sont dans la majorité des cas puisées dans les sources secondaires, voire tertiaires.

Après son exil à l'île de la Réunion dans l'Océan Indien en 1926, Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut presque oublié durant vingt années à peu près. Ce long silence trouve son origine dans la politique coloniale menée par la France et l'Esapgne. Après sa libération en 1947 et son installation en Egypte, les nationalistes marocains du Caire, ont essayé d'incorporer Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans leur combat nationaliste. ʿAllal al-Fasi, le fameux nationaliste marocain, et le leader du Parti de l'Indépendance tenta de s'approcher de Muhammad b. ʿAbd al-Karim pour exploiter son prestige au profit de la cause nationaliste. Pourtant, après une courte collaboration au sein du «Bureau du Maghreb Arabe» au Caire la tentative se solda par un échec. Muhammad b. ʿAbd al-Karim aurait refusé de travailler avec des gens qui ne servaient que les intérêts de leurs partis politiques.

La deuxième tentative d'exploiter encore une fois le prestige de Muhammad b. ʿAbd al-Karim pour des fins politiques date des années soixantes-dix. Les chefs de différents partis politiques marocains tentèrent — anachroniquement — de faire revivre le nom de Muhammad b.

ʿAbd al-Karim comme symbole dans leurs programmes politiques. Or, ces écrits tendent dans leur majorité vers la falsification de l'histoire. Ainsi, par exemple, la question de la loyauté de Muhammad b. ʿAbd al-Karim au Sultan, en elle-même anachronique, déclencha de vives polémiques. La thèse principale de ces publications est que Muhammad b. ʿAbd al-Karim ne s'est pas soulevé contre le Sultan du Maroc, mais il combattait pour la libération du tout le Maroc. Aussi faudrait-il le considérer comme le patriarche du nationalisme marocain ou bien comme le protonationaliste. Le mythe de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme Sultan du Rif, crée et propagé par les auteurs coloniaux, absorba toute l'attention des auteurs marocains, à tel point que le mythe devint mystification. Dans cette approche anachronique et fictive de la question, l'historicité de Muhammad b. ʿAbd al-Karim devint plus ambigüe encore et par là incompréhensible.

A l'encontre de ces écrits politiquement coloré, certains historiens modernes, depuis la deuxième moitié des années soixante ont essayé d'être le plus objectif et le plus critique possible vis-à-vis de ce problème, et ce, en essayant de se confier aux documents authentiques disponibles. La majorité de ces écrits sont des thèses soutenues à différentes universités, surtout en Europe. La plus importante de ces thèses est sans doute celle de l'historien marocain Germain Ayache sous le titre: les origines de la guerre du Rif. Le chercheur anglais Richard Pennell publia une étude qui peut-être considérée comme le deuxième volet de la thèse d'Ayache. Or, malgré le caractère objectif de ces études et leurs contributions à mieux comprendre la politique et l'action de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, de nombreuses questions demeurèrent dans l'obscurité.

En vue de combler cette lacune nous nous sommes confiés aux sources primaires provenants du Rif même à l'époque qui nous intéresse. Muhammad b. ʿAbd al-Karim ne nous a pas laissé d'écrits de sa propre main. Ses propres mémoires sont encore entourés d'obscurité. Ceux qui nous sont connus sont rédigés par des journalistes français. Ils ne peuvent être considérés comme fiables cent pour cent. Nous avons démontré le caractère tendancieux de ces mémoires. Ce qu'on pourrait appeler les vrais mémoires de Muhammad b. ʿAbd al-Karim (mémoires du Caire) ne sont pas disponible au public: leur contenu, et leur signification sont demeurés jusqu'à présent inéclaircis.

Des archives authentiques provenant de Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même, — la seule source d'information fiable — seuls sont disponibles les documents intitulés les «papiers d'Abdelkrim» qui sont conser-

vés dans les Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères français à Paris. La collection de ces documents fut mise à la disposition des chercheurs vers le début des années soixantes-dix. Se fondant sur ces documents nous avons essayé de reconstruire la réalité des choses et d'interpréter la politique de Muhammad b. ʿAbd al-Karim tel qu'il était. Une selection de ces documents est édité ici pour la première fois.

Un aperçu historique de la période précédant la guerre du Rif: 1920-1926 nous a paru nécessaire pour comprendre mieux les motivations et le rôle politique des Khattabi dans le Rif des années vingt. L'historien marocain Ayache a consacré l'ensemble de son livre précité à cette période dans la vie des Khattabi. En se basant sur les données et les résultats des recherches d'Ayache et les documents qui nous sont disponibles et qui ont échappé à l'attention de nos prédécesseurs nous avons essayé de reconstruire l'histoire de cette période complexe. La conclusion à tirer est que les Khattabi travaillaient par esprit pragmatique aussi bien avec le Makhzen marocain, les autorités espagnoles qu'avec les tribus du Rif. Bien plus, les documents authentiques nous révèlent que la collaboration des Khattabi avec les Espagnols était motivé par leur rêve de faire tirer le Rif de son retard, fait signalé d'ailleurs par des chercheurs avant nous. Lorsque l'Espagne se dévoila incapable de faire moderniser le Rif pour rattrapper son retard, les Khattabi rompèrent avec les dirigeants espagnols et rejoignèrent le Rif aux environs de 1920 pour essayer de réaliser leur rêve eux-mêmes.

Juste après la victoire des Rifains sur les Espagnols à Anwal en juillet 1921, la République du Rif fut fondé sous l'égide de Muhammad b. ʿAbd al-Karim et une période nouvelle dans la vie politique de celui-ci comme chef d'Etat allait commencer. Ayant établi la rigourosité historique de la République du Rif, nous traitons dans la mesure du possible de quelques institutions de cette république, tels le gouvernement rifain, le conseil de la nation, le système judiciaire et l'appareil administratif. De même nous prêttons attention aux activités diplomatiques de la République du Rif, pour conclure ce chapitre avec un examen de la titulature de Muhammad b. ʿAbd al-Karim vu de l'intérieur. Pour le large de la population rifaine les termes République du Rif et Président étaient non seulement tout à fait nouveaux, mais aussi inconnus et étrangers à l'islam. Les Rifains en rejettant cette terminologie parlaient plutôt d'une communauté (umma) islamique qu'ils désignaient souvent par le terme «Makhzen». Plus tard Muhammad b. ʿAbd al-Karim dira que les Rifains ne l'avaient pas compris, même parmi certains de ses proches collaborateurs. Ceux-ci préféraient un chef traditionnel, conformément à la tradi-

tion islamique qui investit le chef de la communauté par l'intermédiaire d'un acte d'allégeance (*bay'a*). En février 1923 Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut proclamé, conformément à cette tradition, Prince des Combattants pour la Foi (*Amir al-mujahidin*). Cet événement constitua un tournant décisive dans sa politique religieuse. Les contradictions internes et les malentendus internes des populations rifaines ont fait alors jour.

La pensée de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, d'ailleurs indispensable pour comprendre ce personnage, a souvent été négligée par les chercheurs. A prime abord, il est difficile de placer Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans un courant de pensée précis à cause de sa position oscillante et sa politique pragmatique. En tout cas, il faut signaler que la période de sa collaboration avec les Espagnols à Melilla, durant plus de 14 ans, l'a profondément influencé. C'est à Melilla qu'il fut mis en contact avec la culture occidentale et la pensée moderniste. Des articles qu'il rédigeait pour le journal *El Telegramma Del Rif* il se révèle un partisan véhément du progrès et de la modernité. De retour dans le Rif en 1920 il se trouva en face d'une société archaïque qui fut proie à la domination étrangère. Pour réaliser ses projets et ses idéaux modernistes Muhammad b. ʿAbd al-Karim devrait combattre sur deux front: premièrement contre l'occupation croissante de l'Espagne et deuxièmement contre les obstacles inhérents à la société rifaine, tels le système tribal de la société rifaine et autres coutumes séculières qui n'ont rien à voir avec l'islam, lesquelles entravaient le progrès. Ainsi Muhammad b. ʿAbd al-Karim était déchiré entre deux mondes ou plutôt trois mondes: sa pensée moderniste, l'islam traditionnel et les structures tribales de la société rifaine qui étaient soutenues par les savants et les conseils de chefs des tribus. Le soutien de ces derniers était d'ailleurs pour Muhammad b. ʿAbd al-Karim d'une nécessité indéniable pour pouvoir continuer d'exercer le pouvoir dans le Rif. Tout d'abord, il se basa sur les normes de l'islam afin de réaliser l'unité des différentes tribus. D'autre part, il devait incorporer les coutumes culturelles et religieuses de la société rifaine dans son système de gouvernement. En effet, la modernité et la tradition étaient représentés toutes deux dans la pensée de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, alors qu'il tendait parfois même à sacrifier, pour des raisons pragmatiques, la première pour la deuxième. Le réformisme, le modernisme et le pragmatisme sont ainsi indissouciablement liés dans la pensée de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Aussi sa politique est-elle interprétée de façons divergentes, voire contradictoires. Ces interprétations sont erronées lorsqu'elles réduisent la pensée de cet homme à telle ou telle doctrine. Ayant vécu l'échec du mouvement panislamiste du début de ce siècle, Muham-

mad b. ʿAbd al-Karim aspirait à l'instauration d'une nation homogène et compacte après la chute du califat islamique et l'ascension du colonialisme international dès le début du vingtième siècle. Il admirait Mustapha Kamal et sa République turque. La seule différence entre les deux c'est que Kamal Atatürk rejetta l'islam comme formant la base de l'identité des Turcs. Muhammad b. ʿAbd al-Karim au contraire utilisa l'islam tout en s'orientant vers l'Occident, surtout vers les avantages pratiques de la civilisation occidentale. Les penseurs musulmans de son temps attachaient d'après lui trop d'importance à la religion au détriment du progrès. Il était convaincu que le réformisme islamique du mouvement Salafite était trop idéaliste et en plus démuni du sens de la réalité, parce que les moyens nécessaires pour le progrès sociale n'étaient pas, à son avis, présents dans l'idéologie Salafite. Nous avons démontré, documents à l'appui, comment la tradition et la modernité, malgrè leurs contradictions, vivaient côte à côte dans le régime institué entre 1920 et 1926 par Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il est à savoir si ce n'est pas au juste ces contradictions internes qui étaient responsables en fin de compte de l'échec du mouvement rifain des années vingt. Cette position à visage double servait à Muhammad b. ʿAbd al-Karim de fil conducteur dans son action et sa politique pragmatiques. Plus tard il s'avéra, néanmoins, qu'il était difficile de maintenir ensemble pour une longue période ces deux méthodes politiques. L'échec du mouvement de résistance rifain en 1926, serait peut-être derrière l'initiative des nationalistes marocains d'essayer d'autres moyens de combat, en particulier, la lutte par la voie politique en vue de l'acquisition de l'indépendance.

APPENDICE

DOCUMENTS INÉDITS

1. DOCUMENTS EN LANGUES EUROPÉENNES

Doc. 1. 518/9. [Le commandant militaire d'Alhucemas Riquelme sollicite l'entrevue de ʿAbd al-Karim en vue de renouer les affaires]. (1916)

EL COMANDANTE MILITAR
de
ALHUCEMAS y Abril 23-1916.
Al amigo al-Fakih Si Abd el Krim el Jatabi.
Estimado amigo: acabo de llegar a esta isla para encargarme de los asuntos de ese campo, y desde aqui te envio mi saludo cariñoso, asi como a tu hijo y hermano Si Abd es-Selam.

Es preciso que pronto tengamos una entrevista, aunque sea de noche y reservadamente para ponernos de acuerdo en asuntos que a todos interesan y en particular a vosotros. Esta carta hace el papel de salvoconducto de seguridad para tu persona y las de tu familia y adictos, todos los cuales pueden venir a esta plaza sin temor a nada y comunicarme lo que deseen. Es preciso que cese esta situación y que vengais de nuevo, a frecuentar la plaza donde yo me ocuparé de que nadie os moleste.

Tu hijo Si Mohand esta bien de salud, aunque aburrido de su detención, y debes pensar su liberdad está en tus manos, tan pronto abandones ese labor y esa actitud, colocándate de nuevo al lado del gobierno.

Te reitera el saludo tu amigo.
José Riquelme.

Doc. 2. 518/42. [Avertissement de la suppression des avantages de Muhammad b. ʿAbd al-Karim auprès des autorités espagnoles] (1919).

OFICINA INDIGENA
de
ALHUCEMAS.
2 de Márzo de 1919.
Sidi Mohand Abd el Krim. Aydir.
Apreciádo amígo: como yá sábes á primeros de més se hacen en esta Oficína los justíficántes de Revásta de tu cárgo, como Kádi de Melilla y

de tu Crúz y de la de tú Pádre, y este més viendo que no venias se há consultádo á Melilla sí se te hacía el Justificánte.

Hoy hán contestádo, que sí hacias tú presentación en esta plazá, que se te hiciéra. Ahora, yó te avíso con la presénte de esto, como cosa mía, pues yá tenía los justificántes héchos, pensándo que vendrías y los tendré que retirár del correo. Te agradeceré me dígas si vás á venir hoy ó mañána, pues sí viene el vapór mañna tendré que remitir la documentación sin acréditár tus págas.

Aprovécho esta ocasion para predírte me envíes esta tarde mismo, sí nó tienes in conveniénte un tráje complete de móro, lo mejór que tengas para ponermelo yó esta nóche, para ír de reunión á casa el Tte Cor. y cáda uno irá con un traje diferénte pues és hóy carnaval y sabes tú la costumbre que háy de disfrazárse y aun que yó no tengo humor este no para estar de broma, no quiéro diferenciarme de los demas.

Y la Páz y las Gracias de tú amigo que té aprecia y e. t. m.

Juan Soler.

Doc. 3. 507/250-52. [Appel de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à tous les Musulmans du Maroc][1]. (1925)

TRADUCTION

Au nom de Dieu, le Clément et le Miséricordieux. Que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur notre Seigneur Muhammad, sur sa famille et sur ses compagnons.

APPEL A TOUS LES MUSULMANS DU MAROC.

Nous adressons ce manifeste aux sages parmi vous, et en particulier à vos Savants et aux Notables, pour démentir les récits inexacts de l'ennemi, ses mensonges et les nouvelles imaginaires qu'il vous fait parvenir afin d'arriver à son indigne but, alors que cela ne trompe que les naïfs dont la religion est faible et l'esprit puéril.

En effet, la voie de la vérité est claire et le chemin de la sincérité [est] lumineux, sauf pour celui qui les dédaigne, préfère la vie de ce bas-monde, échange l'honneur contre l'humiliation. S'il en était autrement, comment ceux qui prétendent être croyants et musulmans se laisseraient-

[1] L'original arabe de ce document n'est pas conservé dans les *Papiers d'Abdelkrim*. La traduction faite par la Résidence Générale au Maroc fut adressée au Ministre des Affaires étrangères à Paris le 30-09-1925.

ils duper par les dires de l'ennemi? Par ses conseils perfides que ne saurait écouter celui dont le jugement est sain et auquel ne peut se fier que celui dont l'esprit est dépravé et qui s'écarte du droit chemin [...].

Les bruits répandus étant équivoques et mensongers, et des savants perfides et oublieux de leur dignité et de leur religion, les ayant appuyés par des sophismes et des arguments spécieux, nous avons craint leur influence sur les esprits faibles et la confusion de la vérité avec le mensonge. C'est pourquoi nous avons cru devoir vous avertir d'abord et dissiper cette équivoque, pour la cause de la vérité et pour vous faire connaître nos intentions et le but de nos actions, afin que vous soyez édifiés. Nous agissons ainsi par devoir religieux et en considération de notre fraternité dans l'islam, pour que vous ne soyez pas les dupes des dires de l'ennemi et que vous ne vous fiiez pas aux oppresseurs: «L'enfer vous brûlera et Dieu n'opprime pas ses créatures».

Frères! tout ce que nous attribue l'ennemi qui prétend que les Rifains sont des dissidents, aimant le vol et le pillage et agissant contre l'honnêteté, n'est que mensonge et hypocrisie. Nous n'avons d'ailleurs pas besoin de justifier notre cause et de réfuter ces mensonges. La chose est en effet claire devant le monde entier. D'autre part, il n'échappera pas à celui qui sait — et même à celui qui ne sait pas — quelles sont les intentions cachées de l'ennemi et celles qu'il manifeste à l'égard de l'islam et des Musulmans qu'il a vaincus par eux-mêmes en les divisant. Il ne cesse d'ailleurs de suivre ce procédé car il y a trouvé le moyen le plus facile d'atteindre son but, sachant que l'union est une grande chose et que si les musulmans arrivaient à s'unir, il serait difficile de les soumettre, surtout en ce moment où l'adversaire est sur le point de tomber. Il n'a pas suffi à la France et à l'Espagne de s'unir et de s'entraider contre un petit peuple pour le combattre de toutes leurs forces, ils ont encore répandu des bruits calomnieux et des mensonges susceptibles de porter atteinte à l'honneur du Riff aux yeux du monde. Cependant ce peuple n'a commis d'autre crime que celui de lutter pour un devoir et de lutter pour un droit méconnu, dont les ennemis voudraient le frustrer comme ils ont fait dans d'autres pays musulmans. N'est-ce pas manquer entièrement de sentiment et de bon sens, que de se laisser tromper par l'ennemi et par ses mensonges, après qu'on a vu de quelle manière il opprimait les peuples faibles et les privait de leurs droits par contrainte et humiliation! Ne devrait-on pas y réfléchir et s'en souvenir? Réveillez-vous Marocains, réveillez-vous de votre long sommeil, réfléchissez aux conséquences et prêtez votre concours à vos frères les musulmans qui se sacrifient pour vous donner l'honneur et la gloire, si vous êtes croyants!

Venez frères, — Puisse Dieu vous mettre dans le droit chemin — venez nous prêter votre aide, afin que nous soyons comme un seul bras en face de l'ennemi commun, pour le chasser facilement de cette terre, sur laquelle il a mis la main, uniquement pour son intérêt. Vous n'ignorez pas quelle est aujourd'hui la position de la France en face de nous et des Musulmans s'ils veulent, surtout en ce moment où nous l'avons vaincue comme vous le savez, s'unir et s'entraider.

Nous disposons d'une quantité importante de matériel qui nous permet de riposter à l'ennemi et au-delà. Nous ne cesserons de progresser jusquà ce que Dieu consacre la vérité et confonde le mensonge.

Marocains! nous ne voulons point, en tout cela, vous dominer et enfreindre vos coutumes, comme l'ennemi vous le donne à entendre! ou comme vous pourriez le penser! Notre but n'est pas de chercher le pouvoir et de nous asseoir sur le trône du Maroc. Non! Notre but unique, la fin que nous recherchons est de chasser l'ennemi de la terre des Musulmans et d'arriver à accomplir des réformes, tant matérielles que morales, afin de réédifier les ruines du passé et de faire revivre la gloire de nos ancêtres. Ce qui ne serait pas impossible pour les hommes du Maroc et ses penseurs s'ils se levaient comme un seul homme et agissaient par la parole et par les actes dans le sens qui réaliserait ces espoirs.

Quant à S. M. le Sultan du Maroc, s'il tend vers l'objet de nos efforts, s'il fait son devoir, envers le peuple musulman, pour secouer le joug de la protection et de l'esclavage, nous serons les premiers à l'appuyer, à l'aider dans le Gouvernement de son pays. Que tous nos frères marocains, et en particulier les soutiens et les Gouverneurs du Maroc, le sachent jusqu'à la conviction, s'ils croient en Dieu et au jour du jugement dernier. Qu'ils ne tiennent nul compte des récits imaginaires avec lesquels l'ennemi a pris l'habitude d'influencer l'opinion et de semer la division parmi les Musulmans. Soyez convaincus que nous ne combattons que pour votre bonheur et pour celui de votre Sultan, s'il veut le vrai bonheur et la véritable gloire. En effet, nous ne voulons pas que le Sultan des Musulmans soit protégé par des infidèles, et s'il l'accepte, lui, nous ne saurions l'accepter pour lui comme nous ne l'acceptons pas pour nous-mêmes tant que nous demeurerons des frères qui s'entraident pour le bien, dans la crainte de Dieu.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous, afin que par tous vos moyens, vous vous associiez à nous, dans cette grande guerre sainte. Quant au Sultan du Maroc, s'il refuse, s'abstient et préfère aider les ennemis, le Parti de Dieu sera sans doute le vainqueur, et la parole de Dieu est la plus haute. A ce moment, alors que tous les Musulmans se réjoui-

ront de la victoire de Dieu, le jugement appartiendra à Dieu, à son Prophète et aux saints croyants. Et c'est au peuple seul qu'il appartiendra d'élire celui qui devra le gouverner. Quant à nous nous n'avons pas besoin du pouvoir, car ce n'est pas notre but et bientôt, vous verrez clairement tout ce que nous venons de vous certifier et de vous déclarer, bien que nos déclarations soient tardives. Et le bénéfice de tout cela sera pour ceux qui craignent Dieu. Salut.

Fait au Quartier Général le 9 Safar 1344.

Signé: MOHAMMED BEN ABDELKRIM EL KHETTABI.

Doc. 4. 538/164-7[2]. [Appel de solidarité avec le mouvement rifain lancé à tous les Marocains par Hasan al-Tazi]. (1925)

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

A l'œuvre!

Le temps est propice et l'heure nous est favorable. Nous devons donc saisir cette occasion qui se présente à nous, et nous mettre à l'œuvre. Nous devons faire fi des on-dit, car notre Patrie a besoin d'hommes dévoués à sa cause, qui sachent agir en temps utile et non pas d'une bande de bavards, bons seulement à dire de belles paroles.

Mettez-vous à l'œuvre, sinon vous vivrez sans caresser aucun espoir et vous mourrez bien avant le terme que la Providence vous a fixé [...][3]. Nous ne devons pas reculer devant le devoir et cela est d'autant plus vrai que nous avons avec nous un groupe de lions[4] prêts à nous donner la victoire en utilisant à cette fin toutes les armes et ce, dans le but de délivrer notre pays de l'ennemi irréductible.

Nos fortunes n'ont-elles pas été spoliées? Nos biens, ne nous ont-ils pas été arrachés et nos terres n'ont-elles pas été prises malgré nous? Quelle humiliation n'avons-nous pas encore subie? On a porté atteinte à notre honneur; on a violé nos demeures sacrées. On est allé jusqu'à faire divorcer nos femmes légitimes par la violence. [......].

Je fais appel à vous, mes compatriotes et mes coreligionnaires. Unissez-vous afin que vous soyiez un véritable rempart devant l'ennemi. Massacrez l'ennemi là où vous le rencontrerez, harcelez-le à tout moment. Coupez ses voies de communication et ne lui adressez plus la parole.

[2] La traduction ici présentée est une adaptation du texte arabe réalisée par la Résidence Générale au Maroc le 23 -01-'26. Dumas considère que cette lettre est écrite au début janvier 1925. Dumas (1927), 71.

[3] Entre parenthèses, on lit: «Suivent des versets du Coran».

[4] C'est-à-dire les combattants rifains.

L'occasion qui se présente à nous est unique, il faut savoir en profiter. Faites la Guerre Sainte pour défendre notre Religion et sauver notre Patrie. Hâtez-vous vers le chemin qui mène à l'indépendance et à la liberté. Bravez la mort pour l'amour de Dieu: c'est en bravant la mort que vous aurez la bénédiction de Dieu. N'oubliez pas surtout que si l'ennemi venait à vous prendre en flagrant délit, il vous ferait subir des supplices; vous connaissez d'ailleurs sa méchanceté.

Un peu de patience, ô frères! L'étoile de la victoire brille sur vos têtes et l'indice de la félicité vous tend les mains. Sachez que l'aide de Dieu vous est acquise. Il faut donc montrer à Dieu les preuves de votre foi et à la Patrie les preuves de votre dévouement. Prouvez au monde qui suit avec attention tous vos mouvements et qui est prêt à appuyer vos revendications que vous êtes sincères. Il faut montrer au monde entier que vous vivez et que vous ne demandez que ce qu'un être humain peut, raisonnablement, demander ici-bas. Prouvez à tous que le Maroc vous appartient et que nul ne pourra jamais le partager avec vous. Les colons sont des gens néfastes qui ne cherchent qu'à vous spolier. Ne leur laissez pas cette autorité dont ils disposent et qui pèse sur vous.

Faites couler le sang et criez: Révolution! Révolution! Ne craignez pas de mourir sur le champ d'honneur sous les coups de sabre. Votre sang servira à faire vos ablutions et vos vêtements vous serviront de linceul. Quant à la prière se sont les anges du ciel qui la diront sur votre tombe. La mort n'est pas amère pour les fidèles. Il faut donc entourer l'ennemi de tous les côtés et détruire ses forts. La mort est bien douce pour celui qui combat contre les hommes injustes. Venez en aide à vos frères qui se battent pour la cause de la Guerre Sainte. Aidez-les en leur envoyant des hommes et des armes et en leur adressant des subsides.

O frères de Fez et du Maroc! Mon amour pour la Patrie m'a poussé à aller dans le Rif afin de trouver l'indépendance qui vous sera accordée sous l'égide de S. M. le Sultan, notre maître Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Conduisez-vous en hommes et n'attachez aucune importance à l'ennemi qui ne va d'ailleurs pas tarder à évacuer notre pays. Certes, vous rougirez de honte quand vous apprendrez que, parmi les Français, un parti ami de l'humanité, défend notre cause, alors que vous, vous êtes encore plongés dans votre torpeur. Leurs soldats désertent pour venir nous aider [......][5].

Le membre de la délégation du Maroc opprimé auprès de S. M. le Sultan Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, que Dieu lui accorde

[5] Le traducteur ajoute: «Suivent des versets du Coran».

la victoire[6]. L'infirmier volontaire à l'hôpital des blessés pour la guerre sainte du Rif.

Signé: Hassan Tazi[7].

Ait Qamra du Rif le 2 Rabia II 1344 [= 20-10-'25].

Doc. 5. 540/49-53. [Déclarations politiques de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à Gordon Canning].

Official views of the Riff Government as given to me at Targuist November 23, 1925.

1. Mohamed ben Abdel [Karim] and his brother Sidi M'hamet with the remaining members of the Riff Makhzen evinced a keen and real desire for peace but at the same time they were anxious that when peace arrived it should bring with it for the Riff complete freedom from external interference in their internal administration.

2. Both France and Spain appear to be haunted by the fear that the Riff, autonomous or independant, will become a refuge where their enemies will flock; the Riff hold the belief that under the cloak of peace and autonomy both France and Spain will insinuate themselves into the Riff by means of pacific penetration. In order that peace may be possible and lasting it is absolutely necessary that the three countries should have their suspicions done away with.

3. Autonomy. I explained the difference between this word and that of independance as:

(I) Recognition of the Sultan Moulai Youssef as a nominal religious head.

(II) Not holding the right to be represented in foreign capitals.

(III) The present existing tariff for commerce in Morocco would hold good for the Rif.

(I) The Riff Government will be prepared to accept the Sultan of Morocco as religious head. But the Riff Makhzen are afraid that under this recognition France and Spain will seize the opportunity to make propagande and thus to push their commercial interests and temporal power into Riff territory. The Riff Government would like to receive formal assurances that neither France nor Spain will accept this recogni-

[6] Ailleurs, le même personnage dit: «Nous ne prétendons pas aller saluer Abdelkrim comme le sultan du Maroc tout entier…». Cf. 536/9.

[7] Comme le laisse savoir la clôture de cet appel, Hasan at-Tazi était le représentant de «L'organisation du Maroc opprimé» dans le Rif. Cf. Dumas (1927), 70.

tion as a means of furthering their interests in the Riff. This recognition of the Sultan will not carry with it any right whatsoever for this ruler to direct in the smallest degree the political and economical administration of the Rif.

(II) The Riff Governement is prepared to accept the limitation of not being represented abroad, but it does not wish to be represented by France or Spain either.

(III) The Rif Governement will accept the present tariff of custom duty, but retains to itself the right of diminishing or abolishing the existing export duty on a Riffian product which finds itself inconvenienced by the present price.

4. Military and Armaments. The Riff Government must possess, as all other governments of this world, a force, army or gendarmerie, with which to keep order and to see that its laws are respected and carried out.

The number of this force shall be laid down at the Conference, the armaments, artillery, machine guns and stores of amunition shall be established on the basis of the same proportion as that laid down on the French army.

The right of purchasing arms and amunition for these last by accident or out of date shall be accorded on the same principle as those laid down of the French army.

The rifles, stores of amunition, guns, etc..., above the established number shal be either destroyed at once or sold for the benefic of the Riff Government's finances.

5. Commerce.

(I) The Riff Government will have the right to buy or to build a mercantile marine and to possess commercial aeroplanes; they will also fly their own flag.

(II) The Riff Government will follow the policy of the «open door».

(III) The Riff Government will not recognize any concessions granted in the Rif territory formerly or otherwise by the Sultan of Morocco.

6. Boundaries.

(I) Spain.

Melilla, Ceuta, Larache with districts of from 15 to 25 kilometres. Tetuan to become the Capital of the Rif State.

(II) France.

West: Near Fez-Tangier railway line. Due South: From Ouezzan to Ouergha, Kiffan being given to the Riff Government and Babmoroudj to the French Government.

East: Beni Bou yahi to the Riff Government, but negotiable for Ouezzan which would be given to the Riff Government if Beni Bou yahi are given to the French.

7. The head of the Riff State will be given the title of Emir.

8. The Riff Government takes the opportunity to deny once again all the stories which have been disseminated on the subject of foreign aid which has come from Germany an Russia.

The above Government has received no support either on technical knoweldge nor finacial ways from either of the above mentioned countries. Foreigners have arrived for a few days and deserters from the foreign Legion have stayed for a while with us.

The Riff Government has no relations nor has held any with a single Islamic State.

The Riff Government desires above all else to stand on the most friendly relations with both France and Spain, realising that the future development of the Riff is intimately wound up with a close cooperation of France her powerful neighbour in Morocco.

With this view the Riff Government is prepared to do everything in his power to protect the interestes of the two European nations, giving all assurance and taking all precautions that the Riff shall not become a country where the enemies of France and Spain find refuge or where hostile propaganda shall steal out. In return the Riff Government would like to be equally well assured that all propaganda amongst the tribes bordering the Riff State, which will have for its end the disaffection of tribes in the Riff State, shall be firmly prevented. It has too often been the case that such disturbances in a small state have been made the excuse for European intervention.

9. The Riff Government which is to make known to the whole world its ardent desire for peace and that it is prepared to do all in its power towards this end. If the French and Spanish Governments will bind themselves by the most honourable and strongest assurances, and incorporate them into the peace treaty, declaring that they have no intention of violating the integrity of the autonomy granted and that they entertain no desire to interfere with the political and economical administration, a great advance will have been made towards peace.

The Riff Government is extremely anxious, that having yielded the point of integral independance, it shall be completely guaranteed for ever of a deep and real autonomy, and autonomy as wide and as liberal as that held by Canada and Australia.

If the two European governments are prepared to offer such an autonomy to the Riff, a lasting peace will be soon assured.

10. Any treaty made by France for Morocco will not be applicable to the Riff except by direct consent.

In case of war France and Spain will have no right to call upon the Rif for either men or money.

Cap. Gordon Cunning.

Pour copie conforme à l'original remis au Consulat général de France, le 12 décembre 1925, par l'intéressé.

Tanger, le 12 décembre 1925. Le Consul général de France à Tanger M. Feit (?)

Cachet: Consulat général de France à Tanger (Maroc).

2. DOCUMENTS ARABES: ÉDITION ET TRADUCTION

Doc. 1. 520/24. [Décret d'affectation de ʿAbd al-Karim al-Khattabi, *cadi* des Banu Waryaghil, par Moulay al-Hasan]. (1879)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله وسلم

الحسن بن محمد الله وليه ومولاه

اقررنا بحول الله وقوته وشامل يمنه ومنته الفقيه القاضي السيد عبد الكريم بن محمد الورياغلي على خطة القضاء في قبيلته، لما ثبت عندنا من اهليته لذلك. فنأمره ان يجري في ذلك مجرى العلماء والعاملين من تحري المشهور او الراجح او ما جرى به العمل من اقوال ائمة الدين رضوان الله عليهم، وان يسوي في حكمه بين الشريف والمشروف والقوي والضعيف، وان لا يتعرض لنقض احكام من قبله من القضاة الا بموجب قوي واضح لا يختلف فيه اثنان، وعليه في ذلك بتقوى الله ومراقبته في سره ونجواه. وفقنا الله واياه لما يحبه ويرضاه. والسلام

في متم جمادى ٢ عام ١٢٩٧.

Louange à Dieu Seul. La prière et le salut de Dieu soient sur notre maître et seigneur Muhammad et sur sa famille.

[Empreinte du sceau de Moulay al-Hasan b. Muhammad]

Nous confirmons par la volonté de Dieu, Sa puissance, Sa bonté, et Sa générosité le cadi Monsieur ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Waryaghli au poste de juge dans sa tribu, grâce à sa compétence évidente. Nous lui recommandons de suivre dans ce poste la voie des savants et des [juristes] pratiquants en faisant prévaloir les règles bien connues, les règles

préférables ou bien les opinions des docteurs de la religion, Dieu ait satisfaction d'eux, consacrées par la pratique. [Il est tenu] de juger avec équité entre le noble et le plébéien, le puissant et l'humble et de ne point contredire les sentences des juges qui l'ont précédé, sauf dans le cas d'une obligation forte et évidente faisant unanimité. En tout cela, il doit craindre Dieu et l'observer dans son secret et sa confidence. Que Dieu nous guide tous vers ce qu'Il aime et approuve. Salut.

Fin Jumada II 1297 [=10-06-1879].

Doc. 2. 520/25. [Décret de nomination de ʿAbd al-Karim al-Khattabi comme *cadi* dans les Banu Waryaghil, par Moulay ʿAbd al-ʿAziz]. (1906)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله وصحبه

عبد العزيز بن الحسن بن محمد

يعلم من كتابنا هذا اشرق الله قدره واعز امره اننا بحول الله وقوته وشامل يمنه ومنته ولينا ماسكه الفقيه السيد عبد الكريم بن محمد الخطابي خطة القضاء بقبيلته بني ورياغل، واذنّا له في تصفيح الرسوم وفصل الخصوم والحكم بمشهور مذهب الامام مالك رضي الله عنه او ما جرى به العمل. فعليه بتقوى الله ومراقبته في سره وعلانيته. ونأمر الواقف عليه من عمالنا وولاة امرنا ان يشد عضده فيما يرجع لامور خطته. والسلام

صدر به امرنا المعتز بالله تعالى في ٢٩ شوال الابرك عام ١٣٢٤

Louange à Dieu Seul. La prière de Dieu soit sur notre maître et seigneur Muhammad, sur sa famille et ses compagnons.

[Empreinte du sceau de Moulay ʿAbd al-ʿAziz b. al-Hasan b. Muhammad]

Qu'on sache par notre présente lettre, que Dieu en rehausse la teneur et renforce son affaire, que nous désignons, par la volonté de Dieu, Sa puissance, Sa bonté et Sa générosité, le receveur [de cette lettre] Monsieur le *faqih* ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Khattabi pour la fonction de cadi dans la tribu des Banu Waryaghil. Nous l'autorisons à établir les papiers officiels, de concilier les adversaires et de juger [entre eux] selon les règles connues de la doctrine de l'imam Malik — Dieu soit satisfait de lui — ou conformément à ce qui a été consacré par la pratique. Il doit craindre Dieu en secret et en public. Nous ordonnons à [tous] ceux qui en prendraient connaissance parmi nos gouverneurs et nos employés de le soutenir en ce qui touche aux affaires de sa charge. Salut.

Notre ordre [à cet effet], qui tient son appui du Dieu Très-Haut, a été donné à la date du 29 [du mois] béni de Shawwal de l'année 1324 [= 15-12-1906].

Doc. 3. 520/26. [Décret de Moulay ʿAbd al-ʿAziz nommant ʿAbd al-Karim al-Khattabi comme *amin* dans la tribu des Banu Waryaghil]. (1907)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله وسلم

عبد العزيز بن الحسن بن محمد الله وليه

يعلم من كتابنا هذا اعزه الله وايد مجده وفخره وجعل فيما يرضيه الله طيبه ونشره اننا بحول الله وقوته وشامل يمنه ومنته جعلنا ماسكه الطالب عبد الكريم الخطابي امينا على اخوانه قبيلة بني ورياغل وواسطة خير بينهم وبين جانب المخزن اعزه في مباشرة امورهم وتآلفهم والسعي في صلاحهم وارشادهم واطمئنانهم والدؤوب على الصلاح والاستقامة وحضهم على الركون لجانب المخزن اعزه الله، وتمسكهم بحبل الطاعة والدخول في زمرة الجماعة ليبقوا ملحوظين بعين الرعاية عند جنابنا العالي بالله. فنأمر الواقف عليه من خدامنا وولاة امرنا ان يعامله ويعمل بمقتضاه. والسلام

صدر به امرنا الشريف في ٢٠ حجة الحرام عام ١٣٢٤

Louange à Dieu Seul. La prière et le salut de Dieu soient sur notre maître Muhammad et sur sa famille.

[Empreinte du sceau de Moulay ʿAbd al-ʿAziz b. al-Hasan b. Muhammad]

Qu'on sache par notre présent écrit — que Dieu le consolide, fasse triompher son honneur et sa prospérité et le fasse [parmi] les choses qui plaisent à Dieu par son parfum et par sa diffusion — que nous désignons, par la volonté de Dieu et Sa puissance, Sa bonté et Sa générosité, le récepteur [de cette lettre] le lettré ʿAbd al-Karim al-Khattabi comme administrateur[8] sur ses frères de la tribu des Banu Waryaghil et comme intermédiaire, pour le bien, entre eux et le Makhzen. Que Dieu le réconforte dans la direction de leurs affaires, de leur union, et dans la recherche de leur profit. [Il doit] les guider, les rassurer de persister sur la voie de la bonté et la droiture. Qu'il les stimule à se ranger du côté du

[8] *Amin* pl. *Umanaʾ*: Litt. homme de confiance; veut dire aussi, secrétaire, employé des finances, surintendant (trésorier).

Makhzen et de s'attacher à la corde de l'obéissance et à la rentrée dans la horde de la Communauté pour pouvoir continuer à jouir de la protection de notre haute excellence. Nous ordonnons à nos serviteurs et à nos représentants, qui en seront mis au courant, d'agir en conséquence. Salut.

Emané de notre noble ordre à la date du 20 du saint [mois dhul] hijja de l'année 1324. [=06-02-1907]

Doc. 4. 520/98. [Au sujet de la proclamation de Moulay ʿAbd al-Hafiz dans le Rif par ʿAbd al-Karim]. (1908)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله وصحبه

خاتم السلطان مولاي عبد الحفيظ

خديمنا الارضى الانجد القاضي السيد عبد الكريم بن محمد الخطابي وفقك الله وسلام عليك ورحمة الله.

وبعد، وصل كتابك بانك قد قرأت كتابنا الشريف على جمع من قبيلتك بني ورياغل من قبائل الريف بمرسى النكور وفرحوا غاية الفرح. وبعده بيومين نادوا بالالتزام بالطاعة والدخول في الجماعة وارسلوا لسائر من والاهم من القبائل يحضونهم على بيعتنا الشريفة والدخول تحت ظلالنا الوريفة، وبانهم قد طلبوا من جنابنا الشريف ارسال المدد لهم لينزل بمرسى النكور وبقصبة بادس مع خديم ناصح، وصار بالبال. فقد قمتم بالواجب فيما فعلتم، اصلحك الله واصلحهم ورضي عنك وعنهم وزادكم توفيقا. واما المدد فسيرد عليكم عن قريب بحول الله. والسلام

في ٢٢ شعبان الابرك عام ١٣٢٦

Louange à Dieu Seul. La prière de Dieu soit sur notre maître, sur sa famille et ses compagnons.

[Empreinte du sceau de Moulay ʿAbd al-Hafiz b. al-Hasan b. Muhammad]

Notre fidèle et loyal serviteur Monsieur le cadi ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Khattabi, Dieu t'accorde succès. Le salut et la clémence de Dieu soient sur toi.

Ta lettre nous est bien parvenue. [Nous avons appris] que tu avais lu notre lettre chérifienne au port de Nukur devant un groupe de gens de ta tribu les Banu Waryaghil du Rif. [Tu nous as écrit aussi] qu'ils se sont

beaucoup réjouis et qu'ils ont donné, deux jours après, la parole de s'engager dans [notre] obéissance et d'entrer dans la voie de la Communauté[9]. Ils ont [ainsi] écrit à toutes les tribus limitrophes de nous prêter serment de fidélité et d'entrer sous nos larges ombres. Quant à leur sollicitation auprès de notre éminence chérifienne de leur envoyer des renforts avec un serviteur avisé au port de Nukur et à la citadelle de Badis, nous en avons pris note. Vous avez fait votre devoir en ce que vous avez fait. Que Dieu vous guide tous sur la bonne voie. Qu'Il soit satisfait de vous et vous donne du succès davantage. Les renforts vous parviendront bientôt par la puissance de Dieu. Salut.

Fait le 22 du béni Shaʿban 1326 [=20-09-1908][10].

Doc. 5. 519/123. [Muhammad annonce à son père la mort de Muhammad Amzyan et les mesures à prendre]. (1912)

الحمد لله وحده صلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم تسليما

مليلية يوم الجمعة ٣٠ جمادى الاولى. ١٧ مايو ١٩١٢

سعادة سيدي انساب العين. السلام التام. وبعد: قد وصلنا لمليلية على خير وعافية، لله الحمد.

مات سيدي محمد امزيان

وصلنا يوم الاربعاء على الساعة الخامسة مساء لمرسى مليلية وعند نزولنا سمعنا ان مزيان قتل في ذلك اليوم. وفي الحين تواتر الخبر وذاع ان القبطان الخنيرال امر بحمله الى مليلية ليشافهه جميع الناس. ولم تكن الساعة الثامنة من مساء ذلك اليوم حتى وصل القطار الحديدي حاملا جثة ذلك المرحوم المأسوف عليه، وقد انهال الجمهور الى محل قرار (الشمندفير) القطار الحديدي ومن هناك نقل الى الاسبيطال المستشفى وذهبت لرؤيته في جملة الناس، ودخلنا الاسبيطال عند الساعة التاسعة ليلا فوجدنا المزيان ملقى على ظهره وفيه ضربة رصاصة في قلبه والاسيفييون يرقصون فرحا. وعند اول نظرة عرفته وطفت به وعلامات الشجاعة والحماس تلوح على وجهه رحمه الله رحمة واسعة. وبات ذلك الليل على لوحة من الرخام الى الصباح. واذذاك اذن المخ باباحة رؤية جميع المسلمين له لمن اراد

[9] Ar. *al-jamaʿa*.

[10] Une lettre dans les mêmes termes fut adressée à Muhammad Akhamlish le 3 Shaʿban 1326. Ayache, (1981), 135. Pour le texte arabe, Maldonado (1949), 418-19.

ذاك، فذهب البشير بن سناح مع الفظ ورآه. واقام بعد ذلك المخ شهادة لدى قاضي البلد بمصادقة السفير المذكور بان الجثة جثة مزيان. وظلت هناك الجثة نهار الامس الى الساعة الاولى والثلاثين دقيقة مساء، حينئذ امر المخ بنقلها الى ازغنغان محل سكنى القتيل ومدفن اجداده ودفعها لاخوانه لاجراء اوازم الدفن فتم ادراجه لحده مساء مع اسلافه بزاويتهم. وقد افادت المكاتب الواردة اليوم ان الحركة الريفية عينت في محل مزيان ولد عمه السيد (البركة).

قد كتبت بالامس لصاحبنا سيدي عبد الكريم بن جاون واعلمته باني ارسل له على طريق البوسطة ٢٠٠ دور. وسافعل اليوم بحول الله. وكذلك اكتب يومه لعمي احمد واخي مَحمد. وكتبت لاصحابنا ضون فليس وخوان في جميع ما يتعلق بشؤوننا التجارية. هنا كنت اوقفت الكتابة اليوم.

السبت ١ جمادى الثانية

اكتب ولا خبر يجدر بالذكر غير ان القبطان الريكلمي سألني هل انك قبضت اجارة الشهر الماضي ٥٠ دور، فاجبته اثباتا. ولا زلت لم اتكلم في شئ مع الخينرال لاني رأيتهم مشغولي البال قلقي الفكر مضطربي القلب لما اعتراهم من الفرح المدهش وما اعقب ذلك من الخوف المفرط.

نعم، من الادب الظاهري ان تكتب كتابا للمخ تهنئه على انتصاره في المعركة الاخيرة وعثوره على زعيم الحزب الريفي مزيان. ويكون بهذا اللفظ:

جناب القبطان خنيرال السنيور ألدابي

بعد تقديم فائق التحية والاحترام، عرفنا بمزيد المسرة خبر انتصاركم على الريفيين ومن كمال السعد عثوركم على زعيم الحركة مزيان. بهاته المناسبة نهنئ سعادتكم بهذا الفوز الباهر ونتمنى لكم دوام الترقي والنجاح وتمام السلامة والعافية لكم ولعائلتكم. والسلام

الوسيماس تاريخ كذا

محبكم القاضي الامين: عبد الكريم بن محمد الخطابي

وتكتبه في كاغط جيد وترسله في البوسطة بعنوان قبطان خنيرال مليلية على يد حاكم الجزيرة. ويكون عاجلا والسلام.

Louange à Dieu Seul.
Que la prière de Dieu soit sur notre maître, sur sa famille et ses compagnons. Que Dieu le protège.

Melilla, vendredi 30 Jumada I [1330] 17 mai 1912.
Son Excellence *Sidi ansab al-ʿayn*[11]. Salutations.
Nous sommes arrivés à Melilla en bonne santé grâce à Dieu.

Sidi Muhammad Amzyan est mort[12].

Nous sommes arrivés mercredi à cinq heures du soir au port de Melilla. En débarquant nous avons entendu dire qu'Amzyan avait été tué ce jour même. La nouvelle se propagea tout de suite et [le bruit] se répandit que le Capitaine général avait ordonné de le faire transporter à Melilla pour que tous les gens le voient. Déjà à huit heures du soir de ce même jour arriva le train qui transportait la dépouille mortelle de ce décédé regretté. Les gens se précipitèrent vers le lieu d'arrêt du train («chemin de fer»). De là il fut transféré vers l'hôpital où j'allais le voir avec la foule. Nous entrâmes à l'hôpital à neuf heures du soir et nous trouvâmes Amzyan couché sur le dos portant une blessure dans son cœur [faite par une] balle. Les civils[13] dansaient de joie. Je le reconnus au premier regard et [lorsque] je me suis tourné autour de lui, j'ai constaté les signes du courage et de la bravoure qui se dessinaient sur son visage. Que Dieu lui fasse une large miséricorde. Il demeura la nuit sur une plaque de marbre. Le lendemain le Mokh[14] donna l'autorisation à tous les Musulmans [de venir] le voir pour ceux qui le désiraient. Al-Bashir b. Sanah[15] y alla avec al-Fed[16] et le vît. Ensuite le Mokh fit établir chez le Cadi de la ville une attestation confirmée par l'ambassadeur précité que le cadavre était bien celui d'Amzyan. La dépouille mortelle demeura à l'hôpital hier jusqu'à une heure et demie de l'après-midi, lorsque le Mokh ordonna de la transporter à Azghanghan, lieu de résidence du défunt et le tombeau de ses aïeux, et de la remettre à ses frères pour accomplir les devoirs de sépulture. [Ainsi] il fut enterré le soir auprès de ses ancêtres dans leur *zawiya*[17]. Les nouvelles parvenues aujourd'hui indiquent que le mouvement mili-

[11] Descendants/Parents de la source/l'œil = d'origine pure. Expression du respect profond de la part du fils à l'égard de son père.

[12] Muhammad Amzyan al-Qalʿi (m. 15 mai 1912) sharif et chef du mouvement de résistance anti-coloniale dans le Rif oriental entre 1909 et 1912. Cf. Waryashi (1976); Luh (1982), 201ss, Wazzani (1982), 9; Qadi (1979), 43s; Buʿayyashi (1974), 1/415-16; Ayache (1981), 137-157; Skirj (1927), 26.

[13] *al-Asifyiyyun* dans le texte.

[14] Ainsi dans le texte.

[15] al-Bashir b. Sanah (m. 1922) fut chargé d'une expédition par le Makhzen marocain pour restaurer l'ordre et la paix dans la tribu des Qalʿiyya. Skirj (1927), 11ss.

[16] Ainsi dans le texte.

[17] *Zawiya* Oulad Moulay Ahmad ʿAbd as-Salam à Azghanghan des Banu Buyafrur. Skirj (1927), 31; Buʿayyashi (1974), 1/416; Luh (1982), 206s.

taire[18] rifain a désigné pour remplacer Amzyan le cousin de ce dernier, Monsieur al-Baraka.

J'ai écrit hier à notre ami Sidi ʿAbd al-Karim b. Jallun[19] pour l'informer que je lui enverrai 200 *douros* par la poste; je compte le faire aujourd'hui, par la puissance de Dieu. J'écrirai aujourd'hui également à mon oncle Ahmad et à mon frère M'hammad. J'ai écrit à nos amis Don Felix et Juan[20] pour tout ce qui touche à nos affaires commerciales. C'est ici que j'ai arrêté l'écriture aujourd'hui.

Samedi 1er Jumada II [1330].

Je reprends l'écriture alors que rien de nouveau ne mérite d'être signalé. Pourtant le Capitaine Riquelme m'a demandé si tu avais touché le traitement du mois dernier — 50 *douros* — je lui ai répondu affirmativement. Je n'ai encore parlé de rien avec le Général, car je les ai vus [tous] préoccupés, agités et bouleversés à la suite de la joie immense qu'ils ont ressentie et l'angoisse excessive qui lui succéda.

Oui, [il serait bon] par politesse apparente que tu écrives au Mokh pour le féliciter de son succès [obtenu] dans la dernière bataille et de sa capture du chef du parti rifain, Amzyan. Une lettre dans les termes suivants:

Son Excellence le Capitaine général Señor Garcia Aldave.

Recevez l'expression de [nos] hautes salutations et estimations. Nous avons appris avec une joie immense la nouvelle de votre victoire remportée sur les Rifains. Mais ce qui comble le bonheur c'est votre capture du chef du mouvement de résistance [rifain], Amzyan. A cette occasion nous félicitons votre excellence de ce succès éclatant et nous vous souhaitons le progrès et le succès permanents. Et [nos vœux] de santé et de paix entières pour vous et votre famille.

Alhucemas le...

votre ami, le cadi [et] *amin*[21]: ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Khattabi.

Ecrivez cette lettre sur du bon papier et envoyez-la par la poste à l'adresse du Capitaine général de Melilla, en passant par le Commandant de l'île[22]. D'urgence. Salut.

[18] Ar. *al-haraka*. Veut dire aussi campagne militaire ou mobilisation.

[19] Notable et nationaliste marocain résidant à Tétouan. Muhammad b. ʿAbd al-Karim l'informait sur la situation à Melilla.

[20] Il s'agit de Felix Ortiz de Zarate et Juan Olavarriaga, tous deux financiers basques représentants la Compagnie minière Setolazar. Cf. Madariaga (1987), 144; 518/262-63.

[21] Cf. supra, 183. Doc. 2 et 3.

[22] L'îlot de Nukur(=Alhucemas).

Doc. 6. 519/17. [Rappel des récompenses accordées à ʿAbd al-Karim pour son service pour l'Espagne et encouragement à se maintenir]. (1912)

La Oficina General de la Comandancia General de Melilla.

الحمد لله وحده

من طرف السيد الخنرال خردانا الى محبنا واعز الناس لدينا السيد الارضى الفقيه البركة السيد عبد الكريم بن محمد الخطابي. السلام عليكم مع رحمة الله وبركته.

وبعد، فقد وصاني سعادة السيد القبطان خنرال نعلمك بخبر الخير وهو ان المخزن رسل الفين دورو الذين ندفعهم لك، كيف يوصلونا. وهذا يكون قريب. هكذا نغرموك ضرر الذي ضيعوك في نكور في اموالك واموال اخوانك. وهذا الفعل من المخزن جاء على خدمة السيد القبطان خنرال. وهي بينة ما نسينا خدمتك عند صبانية. وعلى ذالك جعلناك خمسون دورو كل شهر الى حتى واحد ما يقبض من غيرك وايضا في وضيف ولدك محمد وفي ولدك الآخر الذي ان اراد يقدر يزيد القراءة على يد المخزن. صبانية اعرف يكافئ صديقها كما فعل اروك، وهكذا يزيد لان ظنينا يفعله من اجل تزيد تخدم على خير الجاميع. وهذا ما نعلمك. ودمت ودامت ايامك بالسرور. وعلى المحبة الدائمة. والسلام

في ٢٨ ذو القعدة عام ١٣٣٠

توقيع : Jordana

Louange à Dieu Seul.
De la part de M. le Général Jordana à notre ami et le plus cher homme pour nous M. le *faqih* honnête et béni M. ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Khattabi. Le salut, la clémence et la bénédiction du Dieu soient sur vous.

Son éminence Monsieur le capitaine général m'a avisé de vous annoncer une bonne nouvelle: le Makhzen [espagnol] a envoyé deux mille *douros* pour vous. Nous vous les donnerons aussitôt qu'ils nous parviendront. Ceci ne va pas tarder. Nous espérons par là vous dédomager des dégâts que vous avez subis à Nukur dans vos biens et ceux de vos frères. Cette décision de la part de Makhzen est l'œuvre de M. le capitaine général. [D'ailleurs] c'est là une preuve que nous n'avons pas oublié le service que vous aviez rendu à l'Espagne. C'est pour cela [aussi] que nous vous avons accordé un salaire de 50 *douros* par mois que personne

ne touche à part vous. Nous avons également octroyé un emploi à votre fils Muhammad et à votre autre fils, qui, s'il le désire pourrait continuer ses études aux frais du Makhzen. L'Espagne sait comment récompenser ses amis, comme elle l'a fait pour le Ruk (=?) et encore davantage. Nous avons cru agir ainsi pour que vous travailliez en plus dans le profit de tous. C'est ce que nous voulons vous annoncer.

Persistiez dans le bonheur. Soyons amis pour toujours. Salut.

Le 28 Dhul qiʿda 1330 [= 08-12-1912].

Signé: Jordana.

Doc. 7. 519/37. [Plainte de l'abandon de ʿAbd al-Karim du service de l'Espagne et nouvelle invitation à poursuivre la collaboration]. (1915)

El Alto Comisario de España en Marruecos.

الحمد لله

جناب السيد عبد الكريم بن محمد الخطابي حفظكم المولى.

وبعد، وصلنا كتابكم وفهمنا مضمونه، فلا يخفى عنا حسن خدمتكم من جهة دولتنا الفخيمة التي لم تقصر في مكافأتكم ليس فقط في شخصكم ولكنه في شخص اولادكم الذين قد اعتبرناهم كانهم خلقوا في ارضنا. ولكن سيرتكم قد تغيرت في الاوقات الحاضرة، وقد استدعيناكم في مليلية وبكل لطف ومحبة كما كانت عادتنا معكم. ابذلنا جهدنا للحصول على تبديل سيرتكم دون ان نحصل الى نتيجة حسنة لانكم قصدتم دائما ان تكونوا الحاكم الوحيد في بني ورياغل. ومع هذا كله فلم تزالوا تكونوا موضع ثقتنا الى ان ابتعدتم من الطريق الحسن واتبعتم سياسة كادت تضر على حياد اصبانيا.

وولدكم السي محان باح بأشياء كانت عقابتها مضر جدا له ولكم كذلك. ومن جملة ما افاد به هو انه سيجمع حسب لالزامنا على رجوعنا من الكرت. وكذلك على انكم سوف تعارضونا على نزولنا في الحسيمات وانكم تألفون في الريف مخزنا مستقلا وغيرها من الافادات كانت تضرنا غاية. وهذا كله لم ينكره ولدكم عندما تكلم في هذا الشأن مع الكابيطان سيس امام الكمندان خنرال حاكم مليلية، وان كان يدعي انه قال ذلك في وقت كان عقله يطير. ولنا الحجات الوطيدة على ان السيد محان يسايس ضدنا وعلى انه كان مقصوده اشعال نار الفتنة في المنطقة التي نحن فيها وانه جذب الى حسبه عددا من اعيانها.

ففي هذه الهيئة لا يمكن لسيد محان ان يعمر وظيفته في ادارة الامور الوطنية في مليلية وكذلك ان يكون مدرسا في المدرسة العربية. ولا يمكن كذلك لولدكم الصغير ان يقبض المساعدة المالية التي كانت تعطي له حكومتنا لاتباع سلكه. ولقد تأسفنا على ما وقع تأسف الوالد الذي اضطرته الظروف لعقابة ولده العزيز. ولكن في اثناء الظروف الحاضرة ريثما انتم ثابتون في سيرتكم لا يمكن لنا تبديل سيرتنا. ولكن لنا الامل الوطيد انكم ان شاء الله سبحانه وتعالى تندمون وترجعون الى الطريق الذي تركتموه لكي نضرب صفحا على الماضي ونعطيكم – واصبانيا كذلك – الامان والسماح. ولا شك انه لو ابتعدتم عنا ورميتم نفسكم في يد الغير سوف نتأسف تأسفا حقيقيا اذ ان الغير لا يقبلكم بالمحبة والاولاء التي كنا دائما نبرهن لكم. وهذا ما وجب علينا اعلامكم به. ودمتم بخير. والسلام

حرر بتطوان في ٣ اكتوبر سنة ١٩١٨

المقيم العام: M. Jordana

Louange à Dieu.
Son éminence M. Abd al-Karim b. Muhammad al-Khattabi. Le Seigneur vous garde.
Votre lettre nous est [bien] parvenue et nous avons pris connaissance de son contenu. Votre bon service pour notre grand Etat ne nous est pas caché. [Notre Etat] n'a pas manqué [d'ailleurs] de vous en récompenser non seulement dans votre personne, mais [aussi] dans celles de vos fils que nous avons considérés comme s'ils étaient nés sur notre sol. Or, votre conduite a changé ces derniers temps. Nous vous avons invité à venir à Melilla avec tendresse et amitié, comme nous avions l'habitude de faire avec vous. Nous nous sommes efforcés pour vous faire revenir à votre conduite, mais en vain; parce que vous avez voulu être toujours le seul chef des Banu Waryaghil. Malgré tout cela vous avez toujours été l'objet de notre confiance jusqu'au moment où vous vous êtes écarté de la bonne voie en suivant une politique qui a failli nuire à la neutralité de l'Espagne.

Votre fils M. Muhan[23] a dit des choses dont les conséquences étaient très néfastes pour lui et pour vous également. Il avait déclaré, entre autres choses, qu'il réunirait un parti pour nous contraindre à nous retirer du [wad] Kart. [Il avait avoué] également que vous vous opposeriez à

[23] Ar. *Muhan*. Nom commun aux responsables espagnols pour Muhammad b. ʿAbd al-Karim, comme ceci revient fréquemment dans leur correspondance.

notre débarquement à Alhucemas et que vous êtes en train de former un gouvernement indépendant dans le Rif, ainsi que d'autres bruits qui nous portent préjudice. Tout cela, votre fils ne l'a pas nié lorsque le capitaine Sist l'interrogea à ce sujet en présence du commandant général le gouverneur de Melilla[24], tout en prétendant qu'il avait dit ceci à un moment de manque de retenue. Nous avons des preuves solides que M. Muhan fait de la politique contre nous et que son objectif consistait à allumer le feu de l'insurrection dans la zone sous notre contrôle. Il a attiré vers son parti un certain nombre de notables [de la dite zone].

En l'état actuel, M. Muhan ne peut plus remplir sa fonction dans la «Direction des affaires indigènes» à Melilla et il ne peut pas non plus travailler comme instituteur à l'école arabe. De même votre fils cadet ne peut plus bénéficier de l'aide financière qui lui a été accordée par notre gouvernement pour faire sa carrière. Nous avons été très affligé par ce qui s'est passé, comme ce qu'éprouve un père qui a été astreint par les circonstances à punir son fils chéri. Mais dans l'état actuel des choses, tant que vous persistiez dans votre conduite, nous ne pourrions changer la nôtre. Pourtant nous avons le ferme espoir que — s'il plaît à Dieu, Très-Haut et exalté — vous regretterez [ceci] et vous reviendrez à [la bonne] voie que vous aviez abandonnée. Nous pourrions alors faire table rase du passé et nous vous accorderons — ainsi que l'Espagne — le pardon et la grâce. Mais nous le regretterions beaucoup si vous vous éloigniez de nous et si vous vous jetiez dans les bras des autres. Car ceux-ci ne pourront vous traiter avec l'amitié et la loyauté que nous avons toujours témoignées à votre égard.

C'est tout ce que nous avons à vous communiquer.
Demeurez dans le bien. Salut!
Fait à Tétouan le 3 octobre 1915.

Le Résident général.

Signé: M. Jordana.

Doc. 8. 519/217. [ʿAbd al-Karim invite ʿAbd al-Malik à coordonner la résistance]. (30 octobre 1915)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم

من عبيد ربه فخامة عبد الكريم بن محمد الخطابي الورياغلي قاضي قبيلته الى الامير المحقق العدل المصدق الشريف، سيدي عبد المالك بن المقدس المرحوم سيدي الحاج عبد القدر محي الدين الحسني. عليكم اتم السلام وازكاه.

[24] Il s'agit du Général Aizpuru.

اما بعد، فينهى الى علمكم الشريف ان هذه القبائل الريفية لا غرض لها في الاسلام وفي الدين المحمدي وطريقته، واختاروا عوضه الدنانير والدراهم، نعوذ بالله من انطماس البصيرة. وعليه ياسيدي فبالفضل منك والجود ان تراعي وتلاحظ حق الاسلام ومحبته وتعمل كل السياسة مع هؤلاء الجهلة من اعطاء بعض الدراهم لبعض اشياخ قبيلتنا مشاهرة لا معجلة ليمتحنوا في خدمتهم ما بين الشهر والشهر حتى يستقيم الامر ان شاء الله ويكمل الغرض.

نعم ياسيدي، قد لقيت امسه بعض رجال تمسمان جيراننا واختاروا نزولكم وضعنكم بجيشكم الموقر على وادي النكور بيننا وبينهم وبني توزن. فما احسن ذلك لوجود الماء والتقرب للمرسى. لكن نظركم ورأيكم السليم اوسع. وحامله ذو فائدة. وهو مسكين وعلى العهد والمحبة في الله والخدمة. والسلام

٢٥ ذي القعدة عام ١٣٣٣

توقيع

Louange à Dieu. La prière et le salut de Dieu soient sur notre maître Muhammad, sur sa famille et sur ses compagnons.
Du serviteur de Dieu, son éminence ʿAbd al-Karim b. Muhammad al-Khattabi al-Waryaghli cadi de sa tribu au Prince juste et sincère, le chérif Sidi ʿAbd al-Malik fils du feu saint Sidi al-Hajj ʿAbd al-Qadir Muhyi ad-Din al-Hasani le parfait et le vertueux. Que le salut le plus parfait et le plus pur soit sur vous.

Nous portons à votre noble connaissance que ces tribus rifaines n'ont aucune envie de l'islam ni de la pratique religieuse mahométane. Elles leur préfèrent les dinars et les dirhams. Que Dieu nous protège de l'aveuglement de [notre] vue. Ainsi, Sidi, il faut que vous gardiez le droit et l'amour de l'islam, par votre faveur et votre générosité. Faites preuve de sens politique avec ces ignorants en assignant un peu d'argent à certains *shaykh* de notre tribu, après la fin de chaque mois et non pas d'avance. Ainsi vous pourriez mettre à l'épreuve leurs services chaque mois jusqu'à ce que l'affaire sera redressée et notre objectif achevé, s'il plaît à Dieu.

Eh bien, Sidi, j'ai rencontré hier certains hommes de Timsaman nos voisins. Ils approuvent votre venue et l'installation de votre armée respectée dans le wad Nukur entre nous, eux [Timsaman] et les Banu Tuzin. Cet endroit est favorable pour vous à cause de l'abondance de l'eau et de la proximité du port. Or, votre décision et votre opinion saines sont plus larges.

Le porteur [de cette lettre] a une nouvelle. Il est pauvre, loyal et sincère devant Dieu et est à son service. Salut.

25 Dhul qiʿda 1333 [=30-10-1915].

Doc. 9. 517/243. [Protestation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim contre les rumeurs diffusées par les Espagnols après la bataille d'Anwal]. (1921)

الحمد لله وحده وصلى الله على من لا نبي بعده

الى حضرة اخينا السيد حد بن حم البقيوي (في) بورساي. عليكم السلام.

وبعد، قد بلغنا كتابك وفهمنا جميع ما ذكرت لنا. وعليه ايها الاخ فانه بلغنا، مذكور في الجرنال، بان صبنيول قال بان اناس الارياف قطعوا رأس جنرال سلبستر المقتول ولاجوا في وسط الامحال. وذكر ايضا بان لبست كسوته. فحاشا لله ان يصير مني ذلك. وكيف وانا عالم بالعربية وباسبنيولية ونفعل ذلك. ونحن نفعل مع اسبنيول فعلا جيدا. وفي اليوم الذي ذهبنا فيه ندفن المقتولين من اسبنيول قد عرفت حبيبي الكرنيل موراليس الذي كنت نعلمه هو والكورنيل الركارمي بمليلية بالعربية والشلحة. فحينما امرت الناس حملوا فريسته وكذلك فريسة جنرال المذكور الى الاخزانة. وقد تأسفت عليه غاية وكتبت بطاقة للكرونيل المذكور في مليلية وطلبت منه يبعث الفرياطة. فلما وصلت الى سيدي ادريس عينا الدواب ومائة رجلا من بقيوة ومائة من بني ورياغل وامرناهم يستديون (؟) في حمولهما ويبايعون (؟) بالسلاح. وانا وعلوش ننتظرون بالمرأى في الناس هل ممتثلين لامرنا ام لا؟ فامتثلوا لجميع ما امرناهم. وقد رجعناهما بكسوتهما وسكاكنهم وكوابسهما. فلما وصلت بهما، كتب لنا ذلك الكرونيل بطاقة على اسم جنرال برينق وشكرنا.

وعليه ايها الاخ فان جميع النساء والصبيان المقبوضين عندنا قد سرحناهم كما كنتم طلبتم منا. واما احد المرأ التي كانت مع ثلاثون من حكام السبنيول المقبوضين عندنا في اجدير، فكانوا لم ارادوا ذلك الحكام على ذهابها. فقال لهم علوش بان الدولة الفرنصاوية طلبت منا نرد جميع النساء والصبيان، فليس نخالف عليها. وترانا بعثناها الى حجرة النكور. واما ذلك الحكام فاننا نعاملهم وتركنا لهم خدامهم ويحوسون، سوى في االيل نجعل عليهم العسة. واني مريض نصيب؟.

وفي الاحد الآتي سنقدم الى الناظور انا وعلوش. وان اقتضى نظر السادات حكام الدولة الفرنصاوية نقدم عنده بقصد الكلام اما بكبدانة ملوية، اما نقدم ابركان. فترد لنا الجواب على ذلك مع حامل كتابنا هذا زهو بن عياد. وايضا اذا السادات الحكام لفرنصاوية ارادوا نبعثوا لهم جنرال نبارو، انه لا بأس عليه من سبب الجرح، ومعه ستة حكام اسبنيول المقبوضين عندنا. فيخبرونا ونحن نخبرهم بالشروط الذين نطلبوها من السبنيول. وترانا جعلناهم عند القائد بن شلال مكرومين وموقرين.

وهااني اذكر الك نسخة من بطاقة جنرال برينق قائلا لنا: اولا اني نكتب؟ اراكم تخاصمني وهل كائن معكم صفحا. فجاوبناه، اولا قلنا له بالباطل الذي يجعلونه فسيانتك وعسكرك يأخذون نساء المسلمين ويفسدون فيهن رغما. ثانيا، لم توقرون الاولياء كمثل الدولة الفرنصاوية. ثالثا، قد كان ابي وضع في البانكة متاعكم ٦٣٠٠ دور وليس اردت تعطيها لي. وحين طلبتها منك جعلتني في السجن حتى تكسرت من رجلي. رابعا، امرت علوش يشتري الك شطي؟ البحر متاع بقيوة وقاونته؟ تخاصه في جميع ما يفسده، ولما سمعوا به القبائل جعلوا له ولاخوته ستة ألاف دور ذعيرة. ولما قدم عندك عطيت له سوى ثلاثة مائة دور. خامسا، فان اردت تجلس في لحدادة التي جعلها لك سلطاننا فالك ذلك، والا ان يأمرنا سلطاننا بالنهي عليكم فكذلك.

وعلى المحبة الدائمة. والسلام

وفي تاريخ ٣١ من ذو الحجة عام ١٣٣٩

عن اذن سي محمد بن عبد الكريم وعلوش بن حدو بن علي البقيوي.

Louange à Dieu Seul. Le salut du Dieu soit sur le dernier des prophètes. A Monsieur notre frère Haddu b. Hammu des Baqqiwa à Port-Say[25]. Salut. Votre lettre nous est bien parvenue et nous avons compris tout ce que tu nous as communiqué. Par conséquent, ô frère! nous avons appris, par l'intermédiaire du «journal»[26], que les Espagnols prétendaient que les gens du Rif ont coupé la tête du Général Silvestre[27] tué et ont couru

[25] Haddu b. Hammu résidait alors à Port-Say (ʿAjrud) et travaillait chez le commerçant français, Daniel Bourmancé. Sur ses activités dans le gouvernement rifain, entre 1921 et 1922, voir sa correspondance et ses rapports: 517/150; 517/154; 517/176; 518/332; 517/147; 519/166; Gabrielli (1953), 5.

[26] Ar. *jurnal*. A entendre ici dans le sens de la presse écrite en général.

[27] Manuel Fernandez Silvestre (Sylvestre), commandant général de Melilla.

avec au milieu des villages. On a dit également que j'ai mis son uniforme[28]. A Dieu ne plaise si ce genre de choses peut émaner de moi. Comment moi qui connaît l'arabe et l'espagnol ferais-je ceci! [Au contraire] nous agissons avec les Espagnols par du bien. [Par exemple] le jour où nous sommes allés enterrer les tués [des soldats] espagnols, j'ai reconnu [parmi les morts] mon ami le colonel Morales[29] auquel j'enseignais, lui et le colonel Riquelme, l'arabe et le berbère à Melilla[30]. Après avoir donné l'ordre, les gens ont emporté sa dépouille mortelle ainsi que celle du Général Silvestre au réservoir[31]. J'ai été très affligé par sa mort. J'ai écrit ensuite au colonel Riquelme à Melilla une lettre où je lui demandais d'envoyer une frégate pour transporter les deux à Melilla[32].

Ils ont envoyé la frégate après avoir montré cette lettre à leur commandant général. Et lorsque celle-ci arriva à Sidi Idris[33], nous avons désigné des chevaux, cent hommes de Baqqiwa et cent autres des Banu Waryaghil auxquels nous avons donné l'ordre de les emporter en étant parés d'armes(?). ʿAllush et moi nous observions si les gens obéissaient à nos ordres ou non. [Ces gens] ont exécuté tout ce que nous leur avions commandé. Ainsi, nous les avons renvoyés avec leurs uniformes, leurs couteaux et leurs pistolets[34]. Lorsque la frégate fut arrivée [à Melilla], ce colonel[35] nous a écrit une lettre au nom du Général Berenguer, nous remerciant[36].

Par ailleurs, frère, nous avons libéré toutes les femmes et les enfants qui ont été pris prisonniers chez nous, comme vous nous l'aviez demandé[37]. Quant à cette femme qui est restée avec les trente chefs espagnols incarcérés chez nous à Ajdir, ceux-ci ne voulaient pas qu'elle parte. ʿAllush leur a dit alors que l'Etat français nous a demandé de remettre toutes les femmes et les enfants; et à cet [ordre] nous ne voudrions pas manquer. C'est pourquoi nous avons envoyé [cette femme] à l'île de Nukur. Quant à ces chefs [emprisonnés chez nous] nous les traitons bien et nous leur avons laissé leurs propres serviteurs. Ils se promènent librement, sauf pendant la nuit nous les mettons sous [notre] sur-

[28] Cf. *Afrique Française*, (1921), 246.

[29] Gabriel Morales, officier espagnol. Mathieu (1927), 101s; Ayache (1981), 325ss.

[30] José Riquelme. Officier espagnol et ami du père de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il fut désigné au commandement militaire d'Alhucemas, en avril 1916. 518/10; Ayache, (1981), 212-17.

[31] Mot peu clair dans le texte.

[32] Skirj (1927), 38.

[33] Plage en pays Timsaman près d'Anwal entre Afraw et le cap Quilatès.

[34] Les deux Généraux Sylvestre et Morales.

[35] C'est-à-dire Riquelme.

[36] Cf. *Afrique Française*, (1921), 270.

[37] Cf. Skirj (1927), 42.

veillance[38]. Je suis [actuellement] un peu malade[39]. Dimanche prochain nous viendrons, ʿAllush et moi, à Nador. Et si les seigneurs chefs de l'Etat français le jugent convenable, nous viendrons chez eux pour causer, soit dans les Kabdana[40] de Moulouyya, soit nous viendrons à Barkan. Répondez-nous là-dessus avec le porteur de notre lettre Zahhu b. ʿAyyad. Si les maîtres responsables français veulent que nous leur envoyions le Général Navarro — celui-ci ne se porte pas mal, malgré sa blessure — et les six autres commandants espagnols prisonniers chez nous; qu'ils nous le fassent savoir. Nous leur dicterons [alors] nos conditions que nous exigeons des Espagnols. [Ces détenus] nous les avons confiés au caïd b. Shallal[41] bien hospitalisés et respectés.

Par ceci je te communique une copie d'une carte du Général Berenguer nous disant: Premièrement [...] je vois que vous nous combattez, y a-t-il une hostilité entre nous? Nous lui avons répondu comme suit: Premièrement, nous lui avons parlé des fausses nouvelles que ses officiers et ses soldats [qui ont prétendu] avoir capturé des femmes musulmanes et usurpé contre leur gré[42]. Deuxièmement, vous n'avez pas respecté [les sanctuaires] de nos saints[43] comme le gouvernement français. Troisièmement, mon père avait déposé dans votre banque 6300 mille *douros* que tu as refusé de me remettre. [En plus] lorsque je te les ai demandés tu m'as jeté en prison où je me suis cassé la jambe. Quatrièmement, j'avais chargé ʿAllush de t'acheter un [....][44] de la mer des Baqqiwa [...][45] [à condition que] tu lui rembourserais tout ce qu'il aurait dépensé. Or, lorsque les tribus se sont rendues compte de cela, elles lui ont imposé ainsi qu'à ses frères une amende de six mille *douros*. Et lorsqu'il est venu chez toi, tu ne lui as donné que trois cent *douros*. Cinquièmement, si tu as l'intention de te tenir à l'intérieur de la frontière que t'a désigné notre Sultan, tu en as le droit[46]. Sinon que notre Sultan nous ordonne de nous détourner de vous, nous nous soumettrons alors à ses ordres.

Vos amis pour toujours. Salutations.

Fait le 13 Dhul-hijja 1339 [=18 août 1921]

Par ordre de Si Muhammad b. ʿAbd al-Karim et ʿAllush b. Haddu b. ʿAli des Baqqiwa[47].

[38] Idem.
[39] Texte peu clair. Lecture incertaine.
[40] Mot difficile à lire.
[41] Skirj (1927), 44s; Qadi (1979), 19.
[42] Passage peu clair.
[43] Litt. Sujets/habitants. Veut dire aussi les saints /amis de Dieu et leurs sanctuaires.
[44] Mot difficile à lire.
[45] Mot difficile à lire.
[46] Ceuta et Melilla.
[47] Notable des Baqqiwa. Oncle de Haddu b. Hammu. Cf. Qadi (1979), 24s.

Doc. 10. 517/250. [Plainte de ʿAbd al-Malik contre la conduite des résistants rifains et sa disposition à collaborer avec Muhammad b. ʿAbd al-Karim]. (1921)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم تسليما

احباءنا في الله والمجاهدين في سبيله الفقيه السيد محمد بن السيد عبد الكريم امنكم الله ورعاكم وسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

وبعد، كتبنا لكم قبل هذا ولم يظهر الجواب ولا المخزني الذي ذهب بالكتاب. وكنا في انتظار جوابكم واذا به ارسل الينا بعض اعيان ورغة الكتاب التي تصلكم نسخة منه طيه. فان كان الكتاب حقيقة هو كتابكم – ولا نظن ذلك فيكم – فما كان هذا جزاءنا منكم بعد وقوفنا هذه المدة الطويلة في باب الجهاد. وان كان ليس من عندكم بل هو مزور اعلمونا بذلك لنعامكم بالذي ارسله لنا لينال العقوبة اللازمة له لاجل تزويره على لسان المجاهدين مثل هذا الكتاب.

واعلموا انه لم يصل كتاب منكم لنا ابدا لاجل حركة او غيرها من ورغة. وكنا نظن اننا نحن واقفون امام العدو ساعون في جمع القبائل والتأليف بينهم لتكون منهم الفائدة اذا هاجم العدو هذه البلاد في يوم من الايام، وان عملنا هذا يعجب كل مسلم عاقل. والآن تبين لنا ان الامر على خلاف ذلك. وقد تمكن اصحاب الفرنسيس من نشر دسائسهم وتشويق القبائل للعصيان وتفريق هذه العصابة الاسلامية كما يفعله ولد الدرقاوي وغيره. انا لله وانا اليه راجعون. وقد عييت عن معانات امور القبائل الذين لا يفرقون بين الضر والنفع والحسن والقبيح، ولو وجدت ان اكون منعزلا عن هذه الامور كلها لما كرهت ذلك وتكون الراحة لي ولمن هو مشتغل بي سواء من جبالة او من الريف ويظهر لي حينئذ ان ارابط في الريف او في جبالة او غير ذلك. نسأل الله ان يفرج عنا وعن جميع المسلمين كل كرب. والسلام

في ١٤ حجة الحرام عام ١٣٣٩

عبد الماالك بن الامير عبد القادر محي الدين امنه الله

Louange à Dieu Seul. Que la prière et le salut de Dieu soient sur notre seigneur Muhammad, sur sa famille et ses compagnons.

A notre cher ami devant Dieu et ceux qui combattent pour la cause de [Dieu], le *faqih* Monsieur Muhammad fils de Monsieur ʿAbd al-Karim. Que Dieu vous assure et vous protège. Le salut, la clémence et les bénédictions de Dieu soient sur vous!

Nous vous avons écrit auparavant, mais [aucune] réponse ne nous est parvenue ni non plus le soldat[48] qui était parti avec la lettre. Alors que nous attendions votre lettre, certains notables de Wargha nous ont envoyé une lettre dont vous trouverez ci-joint une copie. Si la lettre est vraiment la vôtre — or nous ne croyons pas ceci de votre part — [Nous nous demandons] si c'est de cette façon que vous nous récompensez, alors que nous nous sommes maintenus, durant cette longue période, sur la voie du combat. Si par ailleurs [la lettre], n'émane pas de vous et qu'elle est falsifiée, faites-le nous savoir, pour que nous vous informions sur celui qui nous l'a envoyée, afin qu'il reçoive la peine qu'il mérite à cause de la falsification [des écrits] au nom des mujahidin, comme c'est le cas de cette lettre.

Sachez que nous n'avons jamais reçu de lettre de votre part de Wargha au sujet de la mobilisation[49] ou d'autres choses. Nous croyions que nous nous étions dressés devant l'ennemi et que nous nous étions efforcés pour réunir les tribus et les unir les unes aux autres pour pouvoir les utiliser si un jour l'ennemi attaquerait ce pays. Notre action-ci plaît à tout Musulman sensé. Or, aujourd'hui il nous est apparu que les choses sont tout à fait à l'envers. Les amis des Français ont réussi à répandre leurs menées et à exciter les tribus pour l'insurrection et la division de cette bande islamique, comme le fait le fils du Darqawi et les autres. Nous appartenons à Dieu et nous retournons chez Lui! Je suis bien las à cause de mes préoccupations des affaires des tribus qui ne savent pas [distinguer] entre le bien et le mal, le beau et le mauvais. Si je trouve [l'occasion] de me retirer de toutes ces affaires je le ferai [avec plaisir]. Ainsi je retrouverai la tranquilité, moi et les gens de Jbala ou du Rif qui se trouvent sous mes ordres. Je pourrai alors m'engager [dans l'armée] au Rif ou à Jbala ...etc. Nous exhortons Dieu de nous libérer ainsi que tous les Musulmans, de tous nos malheurs. Salut.

Le 14 du saint [mois Dhul] hijja 1339 [=19-08-'21].

ʿAbd al-Malik, fils de l'émir ʿAbd al-Qadir Muhyi ad-Din. Que Dieu lui donne la sécurité.

Doc. 11. 518/320. [Plan de travail établi pour pousser la conquête dans le pays Jbala]. (Automne 1921)

اعتبارات حربية وسياسية

اولا: استصحاب ٥٠٠ من قلعية وعددا مفروضا من بقية القبائل الموجودة حولها وداخل واد كرط.

[48] Ar. =*Makhazni*.
[49] Ar. =*harka* ou *haraka*.

ثانيا: المرور ببقيوة وبني يطفت والعمل على تغيير الرأي العام ضد اعمال عبد المالك في سبيل مصلحة اصبانيا المراد منها احداث قلاقل بالريف. (الامر الذي يحتم تهييئ حزب قوي هناك)

ملاحظة: لا عبرة بالمظاهرة الولائية التي يبديها في هذه الآونة الاخيرة لآل عبد الكريم.

ثالثا: التسلق الى قبيلتي بني خالد وبني سجل ومنهما للاخماس.

رابعا: المرابطة في زاوية سيدي يوسف التليدي.

خامسا: توجيه حملة تنزل بقلعة بني سجل وتشد الخناق بقطع المياه على الشاون.

سادسا: توجيه حملة اخرى صغرى لمطاردة الشواطئ واخضاع بني حسان من شواهق الجبال الغمارية المشرفة عليهم.

سابعا: توجيه حملة كبرى لنواحي بني زكار تحت قيادة ابن الجيلاني او آخر حازم ضابط عراف بالبلاد والعباد.

ثامنا: القاء القبض على رسل الشقاق بالاتفاق مع جماعات القبائل.

تاسعا: اعدام المستحق منهم.

عاشرا: توجيه حملة اخرى بعد اخضاع بني حسان لودراس وانجرة والحوز التطواني. ولكن قبل توجيهها لا بد من سلوك مبدأ التهييج حتى يستحكم العدوان بينهم وبين المحتلين.

حادي عشرة: الاستحواذ على الجبال المشرفة على تطوان ووضع قواة بصدينة وبني معدان وجبل درسة.

ثاني عشرة: تأليف مجالس شورى من كبراء كل القبائل والعمل باتفاق تام.

ثالث عشرة: جعل الهجوم في الغالب ليليا وقطع المواصلات بوضع متارس ليلا في مخانق المرور الوحيدة ليقع التعرض منها نهارا وكذلك بقطع المياه.

رابع عشرة: اعداد اربعة من خيرة الفقهاء للوعظ والتهييج في سبيل الجهاد وحب الوطن ونشر الفظائع التي ارتكبها المحتلون.

خامس عشرة: اعداد المؤن القوتية وعدم اقتراحها بعنف على قبائل الجبل ما عدا في الاخماس ونواحي اصيلا والقصر الكبير والعرائش.

سادس عشرة: لدى امكان افتداء الاسارى وشبه ذلك يتعين احيانا افتداءهم باقوات كالطحين وما شاء الله.

ملاحظة: لابد من امتحان الاقوات قبل اكلها هربا من التسميم.
سابع عشرة: ضبط اموال الاحباس بشفشاون وصرفها في سبيل الجهاد.
ثامن عشرة: التساهل مع المجاهدين في مسألة الخمس من المغنم لمقصد سياسي ما عدا في المعدات الحربية. ولكل واحد الحق في اخذ قنبلة واحدة وان اغتنم عشرة.

Considérations stratégiques et politiques.

Premièrement.
Emmener 500 [hommes] des Qalʿiyya[50] et un nombre donné du reste des tribus qui se trouvent aux environs [des Qalʿiyya] et à l'intérieur du Wad Kart.

Deuxièmement.
Passer par les Baqqiwa et les Banu Yattaft[51] pour faire changer l'opinion publique contre les actions de ʿAbd al-Malik[52] qui tend à provoquer des troubles dans le Rif au profit de l'Espagne. (Ce qui nécessite la mise en place d'un parti puissant).

Observation: La loyauté apparente [de ʿAbd al-Malik] ces derniers temps, envers la famille de ʿAbd al-Karim ne devrait pas être prise au sérieux[53].

Troisièmement.
Monter jusqu'aux tribus des Banu Khalid et des Banu Sajjal, et de là à al-Akhmas[54].

Quatrièmement.
S'installer à la zawiya Sidi Yusuf at-Talidi[55].

Cinquièmement.
Envoyer une expédition [militaire] pour s'installer dans la citadelle des Banu Sajjal et étrangler Chechaouen en le privant d'eau.

[50] Tribu du Rif oriental.
[51] Deux tribus à l'ouest d'Ajdir.
[52] ʿAbd al-Malik fils de l'émir ʿAbd al-Qadir al-Jazaʾiri, le fameux chef de la résistance algérienne au XIXe siècle.
[53] ʿAbd al-Malik adressa deux lettres en l'été 1921, où il se montrait disposé à rallier le front des résistants rifains. Cf. 517/250; 517/241.
[54] Tribu des Jbala et lieu de résidence du sharif Ahmad ar-Raysuni. Cf. 517/166; 517/239.
[55] Dans al-Akhmas. Connue aussi: la *zawiya* du shaykh at-Talidi. Raysuni (1975), 212.

Sixièmement.

Envoyer une autre campagne militaire de moins d'envergure pour chasser [l'ennemi] des côtes et assujettir les Banu Hassan du haut des montagnes des Ghomara qui donnent sur eux.

Septièmement.

Envoyer une expédition plus grande dans les régions des Banu Zakkar sous le commandement d'Ibn al-Jilani ou de tout autre [chef] énergique connaissant le pays et ses habitants.

Huitièmement.

Capturer les gens qui sèment le trouble[56], d'un commun accord avec les conseils des tribus.

Neuvièmement.

Exécution de ceux qui le méritent d'entre eux[57].

Dixièmement.

Expédier une autre campagne militaire, après la soumission des Banu Hassan, vers Wadras, Anjara et al-Hawz de Tétouan. Mais avant cette expédition, il faut procéder au principe de la provocation [des populations] afin que l'hostilité s'enracine entre elles et les occupants.

Onzièmement.

S'emparer des montagnes qui donnent sur Tétouan et mettre en place des forces à Sadina, Banu Maʿdan et Jabal Darsa.

Douzièmement.

La constitution d'un conseil consultatif composé des notables des tribus pour travailler d'un commun accord complet[58].

Treizièmement.

Agir en sorte que l'offensive s'achève le plus souvent pendant la nuit et intercepter les communications en dressant des barricades pendant la nuit dans les passages étroits et isolés d'où l'on entreprendra l'attaque dans la journée. Il faut couper l'eau également.

Quatorzièmement.

Equiper quatre des meilleurs *faqih*[59] pour prêcher le jihad et l'amour de la patrie et pour divulguer les atrocités commises par les occupants.

[56] Ar. *Rusul ash-shiqaq*. Litt. les apôtres de la désunion/division.

[57] Buʿayyashi (1975), 2/62; Qadi (1979) 97ss.

[58] Hart (1975), 130ss.

[59] *Fuqaha'* sg. *faqih*. Litt. connaisseur du droit musulman conformément aux sources canoniques musulmanes.

Quinzièmement.

Préparer les approvisionnements alimentaires. Eviter de ne pas les suggérer[60] par force aux tribus du Jabal, à l'exception des Akhmas et les environs d'Asila, d'al-Qasr al-Kabir et Larache.

Seizièmement.

En cas du rachat des prisonniers … etc, il faut de temps à autre les libérer en échange d'aliments, telle la farine et autres choses que Dieu désire.

Remarque: Avant de consommer ces aliments, il est indispensable de les examiner pour éviter tout empoisonnement.

Dix-septième.

Enregistrement des biens des fondations pieuses à Chechaouen pour les employer au profit du jihad[61].

Dix-huitième.

Les mujahidin pourront avoir droit au cinquième du butin[62] pour une raison politique, à l'exception des outils de guerre. A chacun le droit [également] de prélever une seule bombe même s'il en a capturé dix.

Doc. 12. 517/142. [Négociation d'achat de marchandises pour le Rif et compte rendu de la question rifaine dans la presse étrangère]. (1922)

الحمد لله وحده وصلى الله على من لا نبي بعده

الى حضرة محبنا الفقيه العلامة سيدي محمد بن السيد عبد الكريم

عليك السلام التام مع الرحمة والبراكة على الدوام.

بعده، اخبرك بان الرباوي مسي دكارلي الذي كان عندنا هناك فترانا قدمنا لرباط وقد تلاقى معه صاحبه المسي بارتلي وانه فرح غاية حين اخبره صاحبه بالامر والشروط الذي جعلها مع سي محمد. ثم بعد ذلك فقد قدمنا من هناك الى بورساي وقد تشاورنا مع مسي برمانصي وقد اخبرني بان كي ينظر احد الكبانية يتعاقد معها فيلزمه الامهال لذلك اقله مدة اربعة شهور. واخبرني بانه بلغه الخبر من افرانصة بان الكاز فتراه في اقراب مدة سيوصل لمليلية ويسيبوه علينا. ولما

60 Lire: *iqtirahuha*.

61 Ar. *Amwal al-Ahbas*. Cf. *Manar* (1926), 632; Ladreit de la Charrière (1925), 120; Dumas (1926), 66.

62 Cor. 8/42.

تجتمع الكبانية المذكورة سيبعثوا لنا عدد ٢٠٠٠ من الحجابات لذلك وعدد ٢٠٠٠ من الحوائج الآخرين الذين هم على بالك.

واذا اقتضى نظرك فاقبل ذلك يكونوا عندك قبل ما يجعلون الكبانية، فتبعث رجلا وثيقا معهم كي لما تسافر البابور من مرسليه يخلص ذلك. واذا تريد تبعث سي محمد فانه يقدر يسافر اين يريد. فاني قد استخبرت على ذلك في الرباط وكما تشافهت مع خليفة الشيباني فاخبرني قد نقدر نحوسوا غربا وشارقا وفي افرانصه ولا يتكلم معنا شيئا سوى ذلك لم نظهروا اسماءنا غاية كي لا يكون تشويش. واذا اقتضى نظرك في ابعاث سي محمد فتخبرني كي نقدم نأتي به.

ومن شأن المسي بارتولي ومسي دكارلي فاني قد استخبرت عليهما فوجدتهما اخيار الناس وفيهما الامان التام ومعروفان غاية ونقدر نتصارفوا معهما. واما مسي بارتولي فانه قد يسافر لباريز في ٢٤ من شهر الجاري الفرانصاوي. والفرانصيص فتراه لم قبل بقدوم ذلك لقلينزي، ومن الريف، وقدومه فانه قد عسر لنا في كثير من الامور، وقالوا: ياعجب حيث القلينز في عانة صبنيول وتقبلوه عندكم. وقد عندي بعض الكلام الذي لم نقدر نخبرك به في البطاقة حتى تبعث لي رجلا وثيقا. وتراني قد اشتكيت على سبب السلعة التي كانوا منعوها بدخولها الريف، وتراهم ساعدوني في ذلك، وقد امروا جميع المدون كي يتصارفوا مع الريف ويشتروا السلعة التي يريدون. وليس تقطع علي الرقاقيس وجميع ما يصير بالريف تخبرني به كي نخرجوا ذلك في الجرنال. وجميع الناس الاكبار الذين يحبون يقولوا لنا: ياعجب كيف صار بالفقيه الذي لم جعل في كل بلاد الناس الذين يخدموه السياسة اذا تريد الحرية وتكون مشهورين. واما قوة الجنوس هي الكلام في الجرنال والسياسة.

ونخبرك على الجنس المداول فتراه قام عليه خلاط كثيرا في الصبانية وقد قالوا له فلو كان هذا البارود مع جنس آخر فنضرب على بلادنا، واما الريف فلا مصلحة لنا به. فانك تفني اولادنا عليه من غير حاجة على ثلاثة معادن متاع اكبار صبانية بالريف ونفرغوا صندوق المال. ولا زال يهدن فيهم فابوا، فرد عدد ثلاثون الفا من العسكر من مليلية الى اصبانية كي تسكن تلك الهدنة. وجميع الجنوس تراهم يضحكون عليه. واما في جبالة فتراهم جعلوا فيه احد الغزية اكثر من غزية انوال. وتراني نظرت في سوق فاس يبتاعون فيه خيول صبنيول اجبالة.

اترى بعدد ١١٨ فرصا. وتراني قد تلاقيت في تاوريرت مع صبنيولي الباذري الربي الذي كان يخرج دائما في الصفات متاع صبنيول كي يزعم الرجل العسكر علينا. وقد طلب مني صاحبه بان نبعثه لك لاجل ملاقته معك. وتراه ادريس هو امره بالقدوم عندك. وتراني قلت له لم نساعدك من غير امر الفقيه. وتراه مكن لي ثلاثة بطائق، فها اني وجهتهم لك صحبة هذا. واذا اقتضى نظرك نبعثه لك فخبرني كي نبعثه لك. وتراني قد جعلت في الجرنال بان الناس الاورباويين الافرانصويين او غيرهم لم يقدروا يذهبون للريف قبل ما يخبروك، ثم تقبلهم ام لا. واذا قبلتهم نخبرهم بالطريق التي يقدموا عليها عندك. وتكون المخزن عسة عليهم حتى يبلغوا عندك.

وفي المستقبل تبعث لي سوى الناس الذين فيهم الصدق كي نبعث لك صحبتهم الاخبار. وتراني نخبرك فااني لا زلت قاعد هنا ننظر مصالحي. وبعد العيد الفطر نقدم ان شاء الله.

وعلى المحبة الدائمة. وتعود سلامنا على سي عبد السلام وسي محمد. والسلام

في تاريخ ٢٠ رمضان ١٣٤٠

عن اذن اخيكم حدو بن حم امنه الله

والمرغوب منك ان تأمر ازرقان كي يخلص الكراء متاع االطو بعجرود. واني نريد نتركوا موضعنا جيدا. وهذا وجهي عندك. والسلام

Louange à Dieu Seul. La prière de Dieu soit sur le dernier des prophètes. A son excellence notre ami le *faqih* érudit[63] Sidi Muhammad fils de M. ʿAbd al-Karim. Le salut parfait, la clémence et la bénédiction soient sur vous pour toujours.

Je porte à votre connaissance que [moi] et l'Européen M. Ducarlier qui était chez nous là-bas[64], nous nous sommes rendus [ensemble] à Rabat, où il s'est rencontré avec son ami M. Berthelot[65]. Il a éprouvé une grande joie lorsque son ami lui a appris [la nouvelle] de l'affaire et les conditions qu'il avait passées avec Si M'hammad. Après, nous nous sommes rendus à Port-Say où nous avons délibéré avec M. Bourmancé[66]. Celui-ci m'a fait savoir que pour trouver une compagnie avec

[63] Cf. 517/152; 517/154; 517/221; 517/178; 518/332; 518/370.

[64] Roger-Mathieu (1927), 225.

[65] Commerçant et financier français. Gabrielli (1953), 8.

[66] Daniel Boumancé-Say, sujet français résidant à Port-Say, commerçant et ami personnel du caïd Haddu b. Hammu. 518/124. V. aussi 518/141; 518/154; 518/357; 518/370.

laquelle il pourrait passer un contrat, il lui faudrait du temps pour cela, au moins quatre mois. Il m'a également dit qu'il avait appris d'après une nouvelle parvenue de la France que le gaz[67] arrivera prochainement à Melilla et qu'ils vont le jeter sur nous. Lorsque la compagnie, ci-mentionnée, sera formée, on nous enverra le nombre de 2000 masques à gaz ainsi que 2000 autres objets que tu connais déjà. Si tu es d'avis favorable à accepter ceci, [les marchandises] seront chez toi avant même de former cette compagnie. A cet effet tu enverras donc un homme de confiance qui les accompagnera pour payer [les marchandises] lorsque le bateau partira de Marseille. Si tu décides d'envoyer Si M'hammad, il pourra voyager partout où il voudra. Je me suis renseigné là-dessus à Rabat. J'ai parlé de même avec l'adjoint du «vieux»[68]. Celui-ci m'a dit que nous pourrions circuler [librement] à l'est, à l'ouest et en France sans être aucunement inquiétés; à condition, cependant, de ne point dévoiler nos noms afin d'éviter toute sorte d'agitation[69]. Si tu décides d'envoyer Si M'hammad, fais le moi savoir pour que nous [puissions] venir le prendre.

Quant à M. Berthelot et M. Ducarlier, je me suis renseigné à leur sujet et je les ai trouvés des hommes bons [qui méritent notre] confiance entière. Ils sont très connus et nous pouvons entretenir [des transactions] avec eux. Quant à M. Berthelot, il se rendra à Paris, le 24 du mois français courant. Les Français n'ont pas accepté la venue de cet Anglais dans le Rif. A cause de cela, [les dirigeants français] nous ont dressé beaucoup de difficultés. Ils nous ont exprimé leur étonnement du fait que nous acceptons les Anglais chez nous alors que ceux-ci soutiennent les Espagnols. J'ai encore certaines choses [à te dire], mais je n'ose pas te les communiquer dans cette lettre, en attendant que tu m'envoies un homme de confiance.

J'ai présenté une plainte [aux Français] au sujet des marchandises qu'ils avaient empêché d'entrer au Rif. Ils m'ont aidé à ce sujet et ont donné l'ordre à toutes les villes de faire le commerce avec le Rif, pour que [celui-ci] puisse s'acheter toutes les marchandises qu'il voudrait.

Ne manque pas de m'envoyer tes messagers[70]. Fais-moi savoir aussi tout ce qui advient dans le Rif pour que nous puissions le publier dans le journal[71]. Tous les grands hommes qui nous aiment nous di-

[67] Le gaz asphyxiant. Cf. 517/213 et 517/110.
[68] *Shaybani* dans le texte. Cf. 517/196; 517/194.
[69] 518/326.
[70] *Raqaqis*. sg. *raqqas*: Porteur et distributeur du courrier notamment de messages confidentiels.
[71] Allusion est faite peut-être au journal de M. Daniel Bourmancé, *Moulouyya*, qui paraissait à Port-Say. Gabrielli (1953), 8ss.

sent: comment se fait-il que le *faqih*[72] n'a pas encore désigné dans tous les pays [des représentants] pour lui servir dans sa politique. [Ceci est nécessaire] si vous désiriez vraiment la liberté et la célébrité, car ce qui fait la force des nations c'est la publicité dans les journaux et la politique.

Nous vous faisons savoir [également] que la race méprisable[73] est en butte à une grande agitation en Espagne. [Le peuple] lui dit[74]: Si cette guerre était contre un autre peuple, nous défendrions notre pays. Quant au Rif, nous n'y avons aucun profit. Tu fais tuer nos fils pour un Rif sans intérêt, excepté ces trois mines qui sont dans les mains des grands [capitalistes] de l'Espagne. Est-ce pour cela que nous devons épuiser notre caisse monétaire? [Le gouvernement] ne cessait de les faire calmer. Mais en vain. Alors on a fait rapatrier trente milles soldats de Melilla à l'Espagne, en vue de faire apaiser cette agitation. Toutes les nations se moquent d'eux[75]. Quant aux Jbala[76], ils ont remporté sur lui une grande victoire, plus grande encore que celle d'Anwal. J'ai vu [moi-même] les Jbala vendre dans un marché de Fès non moins de 118 chevaux espagnols. Je me suis entrevu [également] avec l'Espagnol le Père Rabbin qui sortait souvent dans les rangs des soldats espagnols pour les encourager [à lutter] contre nous. Son ami m'a demandé de vous le faire envoyer pour vous rencontrer. C'est Idris[77] qui l'a invité à venir chez vous. Je lui ai dit qu'on ne pourrait l'aider sans l'ordre du *faqih*. Il m'a remis trois lettres que tu trouveras ci-joint. Si tu [le] veux, fais le moi savoir pour que je te l'envoie.

J'ai fait publier dans le journal[78] que les gens européens français et autres ne pourraient aller dans le Rif, qu'après avoir demandé ton autorisation préalable. Quand tu les auras acceptés, je leur désignerai le chemin à suivre pour te rejoindre. [Notre] gouvernement[79] [s'engagera] alors à les protéger jusqu'à ce qu'ils arrivent chez toi.

Dorénavant, j'aimerais que tu m'envoies exclusivement les gens de confiance, pour que je puisse te communiquer les nouvelles avec eux. Je te fais savoir [aussi] que je resterai encore ici pour régler mes

[72] Muhammad b. ʿAbd al-Karim fut investi émir le 1er fév. 1923. Cf. 517/180.
[73] C'est-à-dire les Espagnols.
[74] C'est-à-dire au gouvernement espagnol.
[75] 517/110.
[76] C'est-à-dire les habitants des tribus de Jbala à l'ouest du Rif.
[77] Il s'agit d'Idris b. Saʿid de Salé. Ami de classe de Muhammad b. ʿAbd al-Karim au Qarawiyyin à Fès. 517/158; 517/188; 517/215 et 518/307.
[78] Il s'agit du journal de Bourmancé-Say: *Moulouyya*.
[79] Ar. *al-Makhzan*: à entendre dans le sens de gouvernement.

affaires. Après la fête de la rupture du jeûne je viendrais [au Rif] s'il plaît à Dieu.

Demeurons amis pour toujours.

Faites passer nos salutations à Si ʿAbd as-Salam et Si M'hammad[80]. Salut!

Fait le 20 Ramadan 1340 [=16 mai 1922]

Par ordre de votre frère: Haddu b. Hammu que Dieu lui accorde la sécurité.

[Nota]: Je vous prie [également] de dire à Azarqan de payer le prix de location de la voiture à ʿAjrud[81]. Car j'aimerais laisser ma place propre. C'est à vous que je m'adresse [pour cette affaire]. Salut.

Doc. 13. 520/34. [Débat au Conseil de la Nation à propos du choix du Ministre de la Justice]. (1923).

الحمد لله وحده

لما وقعت المناظرة والمشاورة في مجلس الامة ونشر مقالة السيد محمد بن علي الذي هو رائس الثاني قائلا: ان الذي يتولى مناظرة العدلية هو الفقيه العلامة سيدي محماد الشمس فاجابوا كلهم بعدم قبوله، وحتموا على الواضع شكله بالاشهاد على عدم قبوله لتنتشر شهادتنا امام الامير الاعظم ادام الله عزه ونصره.

وفي ٢٧ من جمادى الاولى عام واحد واربعين وثلاثمائة والف

عبد ربه سبحانه شعيب بن احمد اليحطاطي لطف الله به، آمين.

Louange à Dieu Seul.

Après délibération et concertation au Conseil de la Nation et après diffusion du propos de M. Muhammad b. ʿAli — le deuxième chef — promulgant que celui qui sera chargé du Ministère de la Justice est le *faqih* érudit Sidi Muhammad ash-Shams, tous [les membres] ont voté non et ont astreint le sous-signataire de témoigner [en leur noms] qu'ils ne l'ont pas accepté, pour que notre témoignage se fasse connaître devant [notre] grand émir, Dieu prolonge son estime et sa gloire.

Fait le 27 Jumada I 1341 [= 15-01-'23].

Par le serviteur de Dieu, gloire à Lui: Shuʿayb b. Ahmad al-Yahtati. Dieu ait pitié de lui. Amen.

[80] Resp. l'oncle et le frère de Muhammad b. ʿAbd al-Karim.

[81] Autrement dit, Port-Say.

Doc. 14. 517/180[82]. [Proclamation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme Prince des combattants pour la foi par les tribus du Rif et Jbala]. (1923)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه

الحمد لله الذي نظم بالخلافة شمل الدين والدنيا، واعلى قدرها على كل قدر، فكانت لها الدرجة العليا، واشرق شمسها في المعالم، واصلح بها امر المعاش والمعاد، وألف فيها بين قلوب العباد من الحاضر والباد وجعلها صونا للدماء والاموال والاعراض، وغل بها ايدي الجبابرة فلم تصل الى مفاسد الاغراض، ونصب منارها علما هاديا وأقامه الى الحق داعيا، فآوى لظلها الوريف القوي والضعيف والمشروف والشريف، فسبحان من قدر فهدى ولم يترك الانسان سدى، بل امره ونهاه وحذره عن اتباع هواه وطوقه القيام بالنفل والفرض، وهو احكم الحاكمين. «ولولا دفع (الله) الناس بعضهم ببعض لفسدت الارض ولكن الله ذو فضل على العالمين».

فمن رحمته نصب الملوك ومهد الطريق السير والسلوك، ولو ترك الانسان فوضى لاكل بعضهم بعضا، وآل الامر الى الخراب وأفضى. اولا الخلافة لم تؤمن لنا سبل، وكان أضعفنا نهبا لقوانا.

والصلاة والسلام على المبعوث رحمة للانام، اصل الوجود ومبناه، وغاية الكمال ومنتهاه، سيد الاولياء وقائد الاصفياء، وعلى آله أولي المجد العميم والقدر العظيم واصحابه الخلفاء الراشدين والهداة المهتدين الذين شيدوا اركان الدين ومهدوا قواعده للمشيدين. واخبروا عنه واسندوا اليه صلعم انه قال: «ان الله اختص بهذا الامر قريشا». وانزل الله عليه: «والله يؤتي ملكه من يشاء». القائل: «من مات وليس في عنقه بيعة مات ميتة جاهلية».

وفي صحيح مسلم عنه صلعم، قال: «من اراد ان يفرق امر هذه الامة وهو جميع، فاضربوا عنقه بالسيف، كائنا من كان». وفي صحيح مسلم عنه صلعم، قال: «من أتاكم وامركم جميع على رجل واحد واراد ان يفرق جماعتكم فاقتلوه».

وفي صحيح البخاري عن ابن عباس رضه، قال: قال رسول الله صلعم: «من كره من اميره شيئا فليصبر، فان من خرج عن السلطان شبرا مات ميتة

[82] Traduction française in extenso 517/181-187. La présente traduction est une version corrigée et complétée sur la base du texte arabe.

جاهلية». وفيه ايضا عن ابي هريرة رضه، قال: قال رسول الله صلعم: «من اطاعني فقد اطاع الله، ومن عصاني فقد عصى الله، ومن اطاع اميري فقد اطاعني ومن عصى اميري فقد عصاني».

وقال امير المؤمنين عمر بن الخطاب رضه لابن عقبة: «لعلك لا تلقاني بعد اليوم، فعليك بتقوى الله تعالى والسمع والطاعة للامير وان عبدا حبشيا».

واتفق ائمة الدين على ان نصب الامام واجب على المسلمين وان كان من فروض الكفاية، كما ان القيام بذلك من الواجبات، كما دلت عليه نصوص الاحاديث والآيات.

وقال الشاعر:

لا يصلح الناس فوضى لا سراة لهم ولا سراة اذا جهالهم سادوا

ولما كان قبائل الريف وقبائل الجبال قبل هذا بعامين في غاية من العتو والفساد وكثرة الجهل والطغيان والعناد، وعن الشريعة في غاية الانحراف والابعاد وعظم الظلم بين العباد حتى تعذرت المقاصة ممن كان ذا شوكة في البلاد واستمروا على التعصب والقتل والسلب للاموال مع ما مسهم من عدوهم من عظيم الفتنة والاهوال، حتى لا ملجأ ولا مفر لهم الا ما يأتيهم من قبل الكبير المتعال. فلما اعياهم هذا ولا يعلمون دواءه طلبوا من يقوم بامورهم على سبيل الاستنابة، فاجمعوا رأيهم واسندوا امرهم بالهام اله السماء والارض، الى من احمد في فعاله في البسيطة طولها والعرض. فاجابهم لمرغوبهم وقام بشؤونهم واحالهم اولا على متابعة شريعة الرسول، التي يدرك بها كل مأمول، بعدما اخذ عليهم في المصحف العقود والوفاء بالمواثيق والعهود، فأسس بنيانهم عليها والمؤاخذة بمقتضاها، ثم نظمهم وعلمهم كيفية الحروب والدفاع عن الوطن وكيفية الهجوم على عباد الصليب والوثن.

فانتهزوا الفرصة في عدوهم في الحين فاصبحوا في وقتهم عليه ظاهرين، ولم يعبأوا بما جلبه واتاهم به من المستنبط العجيب ولا منعهم ما تحصن به من الشكل الغريب. بل ذهب ذلك كله وصار من جملة قول كان. فسبحان من بارك ذلك وهو في ملكه كل يوم في شأن. فبمتابعة اميرهم هذا، ايده الله، عثروا على السعادة وبامتثال اوامره السديدة اخذوا في الانتصار المرات وفي تمهيدات بلادهم

حصلوا على الغاية مما علم ذلك عند القاصي والداني، ولم يجحدها واحد من جنس الانسان، فمستنكفه مستنكف لنور النهار.

وكيف يصح في الاذهان شيء   اذا احتاج النهار الى دليل

ثم لما حصل لهم الامان في النفوس والاموال وكانوا في غاية النمو والازدياد وكثرة الصلاح والنجاح والهناء على احسن المراد، واضمحل وتلاشى ما كان معتاد بينهم في غابر الازمان من الفساد، من القتل والسلب وضروب المحن واخمدت في اقطارهم جميع نيران الفتن ونفس الله عنهم الكربات ونشر رحمته وازاح نقمته، وصارت القلوب ناعمة بعد بئوسها والوجوه ضاحكة بعد عبوسها، والشرور والفتن بينهم قد ادبرت واعلام الامن والعافية قد اقبلت، فوفق الله جيش المسلمين للاعمال المرضية والهمهم لما فيه صلاح الدنيا والدين والراع والرعية.

فاقتضى النظر وانعقد الاجماع ببيعة من في افق السعادة قد طلع، وظهر في سماء المعارف بدره وارتفع، الذي القت اليه الامامة زمامها وقدمته الافاضل بفضله امامها، من جاءت له الخلافة تجر اذيالها، واخذها دون ابناء زمانه، ولم تك تصلح الا له ولم يكن يصلح الا لها، ومن جبلت قلوب الخلائق على محبته والقي له القبول في الاسلام لمجده وعلو همته، امير المجاهدين الواثق بربه المعين سيدي محمد بن العالم الفاضل سيدي عبد الكريم الخطابي الورياغلي، فبايعوه اعزه الله ونصره على كتاب الله وسنة الرسول، واقامة العدل الذي هو غاية المأمول، ببيعة التزمتها القلوب والالسنة وسعت اليها الاقدام والرؤوس خاضعة مذعنة لا يخرجون له من طاعة ولا ينحرفون عن مهيع الجماعة على ما بويع به مولانا رسول الله صلعم والخلفاء الراشدون من بعده والائمة المهتدون الموفون بعهده، وعلى السمع والطاعة قرت بها نواظرهم وشهدت بذلك على صفاء بواطنهم ظواهرهم واعطوا بها صفقة ايديهم وامضوها امضاءا يدينون بها في السر والجهر والمنشط والمكره واليسر والعسر. اشهدوا على انفسهم عالم الطويات المطلع على جميع الخفيات، قائلين: اننا بايعناك وقلدناك لتسير بنا بالعدل والرفق والوفاء بالصدق، وتحكم بيننا بالحق كما قال تعالى لنبيه في محكم وحيه: «يا داوود انا جعلناك خليفة في الارض فاحكم بين الناس بالحق». وقال تعالى وقوله الحق: «ومن اوفى بما عاهد عليه الله فسيؤتيه اجرا عظيما». وقال تعالى: «ولا تكن للخائنين خصيما». اجمع عليه اولوا العقد والحل واصحاب الكلام فيما قل وجل

ومن يوصف بعلم وقضاء ومن يرجع اليه في رد وامضاء، ولم يخالف فيها امام مسجد ولا خطيب ولا ذو فتوى يسئل فيجيب، ولا من يجتهد في رأي فيخطئ ويصيب، ولا معروف بدين وصلاح ولا فرسان حرب وكفاح ولا ولاة الامر والحكام ولا اعيان السادات الاشراف ولا اكابر الفقهاء، ومن انخفض قدره ومن اناف.

شهد بذلك الحاضرون على انفسهم طوعا وادوا اليه تعالى ما وجب عليهم شرعا، جعلها الله رحمة على الخلق، واقام بها في البسيطة العدل والحق، وأيد بعونه وتدبيره وتوفيقه وتسديده من تلقاها بالقبول، واحيا به سنة سيدنا ومولانا الرسول صلعم وشرف وكرم. فهنيئا لارضنا اذ القت مقاليدها الى من يحمي حماها ويحقن دماءها ويكبت عداها ويدفع رداها وينصر الشريعة ويشيد مبناها، نصره الله ونصر به، وامات البدع والضلالة بسببه ودمر به شيعة الجور والكفر والفساد، وابقى الخلافة في بيته الى يوم التناد. انك يا مولانا بذلك قدير وانت نعم المولى ونعم النصير وبالاجابة جدير ولا حول ولا قوة الا بالله العلي الكبير وصلى الله على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم تسليما. وآخر دعوانا ان الحمد لله رب العالمين. كتبها في كمال بدر ١٤ جمادى الثانية عام ١٣٤١ عبد ربه محمد بن علي الغماري الريفي وفقه الله وعبد ربه علي بن الحاج محمد الحزيمي وفقه الله.

وعبد ربه سبحانه بلقاسم بن عبد القادر الفجيجي الحسني الله وليه ومولاه وعبد ربه شعيب بن الحاج عبد الرحمن اليعقوبي لطف الله به وعبد ربه سبحانه الحاج طاهر اليعقوبي وعبد ربه محمد بن الحاج الصالح وفقه الله واحمد بن المقدم التمسماني ومحمد بن عمار التباس وعبد ربه المذنب شعيب بن ميمون بن علال الوليشكي بمنه وفضله آمين وعبد ربه سبحانه محمد بن الحاج محمادي التمسماني لطف الله به آمين. وبما قبله يصرح عبد ربه... عمر... التعباني؟

Louange à Dieu seul[83], que la prière soit sur notre Seigneur Muhammad, sur sa famille et sur ses compagnons. Louange à Dieu qui a organisé par le Califat l'union [de la vie] spirituelle et temporelle et qui a élevé sa dignité sur toute dignité, au plus haut degré [d'éminence]. Il a

[83] D'ici à « Dieu accorde ses pouvoirs à qui bon lui semble», le texte est, à quelques variantes près, identique à celui de la *bay*ʿ*a* de Moulay Sulayman (1792-1822). Cf. Nasiri (1954-56), 8/87-89.

fait briller son soleil dans [toutes] les régions, et a illuminé par sa lumière tous les endroits. Il a réformé [par le Califat] les affaires matérielles et spirituelles, et a réuni par elle les cœurs de [ses] serviteurs [sans distinction] entre les sédentaires et les nomades. Il en a fait une protection des sangs, des fortunes et des honneurs. Grâce au [Califat] Il a lié les mains des oppresseurs pour [les empêcher] d'atteindre leurs vils buts. Grâce au Califat [aussi] l'affaire des gens s'organisa et se redressa; les lois, les peines et les jugements ont été appliqués. Son minaret a été élevé comme signe de guide et [comme] appel à la vérité. Il a fait abriter sous son large ombre le puissant, l'humble, le plébéien et le noble.

Gloire [alors] à Celui qui mesura [les choses] pour guider l'homme [dans la bonne voie], et pour ne pas l'abandonner en vain; bien plus, il lui a ordonné [de faire le bien] et lui a interdit [le mal]. De même, Il l'a mis en garde de suivre [ses] passions. Il lui a intimer l'ordre, d'observer [toutes les œuvres religieuses] facultatives et obligatoires. Car, Dieu est le plus juste des juges[84]: «Et si Dieu ne repoussait pas les gens les uns par des autres, certes la terre serait corrompue. Mais, Dieu est plein de grâce pour les mondes»[85].

Par [mesure de] sa clémence [Dieu] a nommé des Rois et a facilité [pour l'homme] la voie de ses démarches et conduites; car si les gens[86] avaient été laissés [vivre] dans l'anarchie, les uns auraient dévoré les autres; [leur] affaire aurait abouti [enfin] à la destruction et aurait débouché [par conséquent] [dans la ruine]. Sans le Califat [nos] routes ne seraient plus en sécurité et nos humbles auraient été pillés par nos puissants.

Le salut et la prière [de Dieu] soient sur celui qui a été envoyé comme une clémence pour les gens, celui qui est l'origine et la base de l'existence; qui est l'apogée et le terme de la perfection, le maître des saints, le chef des gens purs. [Le salut et la prière soient également] sur [sa] famille, les tenants d'une dignité générale et d'une grandeur majestueuse, sur ses compagnons les califes «bien dirigés»[87], guidés sur la bonne voie, qui ont élaboré les piliers de la religion et ont facilité ses fondements à [leurs nouveaux] successeurs, qui ont rapporté par chaîne de transmission que [le Prophète] — le salut et la prière soient sur lui — a dit: «Dieu a destiné cette mission à *Quraysh.* »[88]. Or, Dieu lui a révélé

[84] Cf. Cor. 11/45 et 8/95.
[85] Cor. 2/251. Cf. aussi 40/22.
[86] Dans le texte *al-insan*: homme.
[87] *al-Khulafa' ar-rashidun.*
[88] C'est-à-dire le califat.

[également]: «Dieu confère ses pouvoirs à qui bon Lui semble.»[89]. Il a été dit [également]: «Celui qui meurt sans avoir pris part à une proclamation [en faveur d'un Calife], ne meurt pas en Musulman.»[90].

Dans le Sahih de Muslim [le Prophète], que le salut et la prière soient sur lui, a dit: «Quiconque tentera de disperser l'ordre de cette communauté [musulmane], alors qu'il est unifié, coupez-lui le cou avec une épée quelqu'il soit.»[91]. Dans le Sahih de Muslim [également], [le Prophète] que le salut et la prière soient sur lui, a dit: «Celui qui vient à vous alors que vous vous êtes mis d'accord sur un homme et essaye de disloquer votre assemblée, tuez-le.»[92].

Dans le Sahih d'al-Bukhari, d'après Ibn ʿAbbas — que Dieu soit satisfait de lui — le Prophète de Dieu, que la prière et le salut soient sur lui, a dit: «Quiconque remarquera quelque chose d'incorrect de son prince, est tenu de patienter, car quiconque s'écarte d'un empan des ordres du Sultan meurt comme un païen»[93]. Dans [le Sahih al-Bukhari] également d'après Abu Hurayra — Dieu soit satisfait de lui — le Prophète, la prière et le salut soient sur lui, dit: «Celui qui m'obéit, obéit à Dieu, celui qui me désobéit, désobéit à Dieu. Celui qui obéit à mon prince, m'obéit et celui qui désobéit à mon prince me désobéit»[94].

Le prince des croyants ʿUmar b. al-Khattab, Dieu soit satisfait de lui, a dit à Ibn ʿUqba: «Peut-être ne me reverras-tu plus après aujourd'hui: Tâche de craindre Dieu le plus Haut, obéis et écoute les ordres du [ton] prince, même si [celui-ci] est un esclave abyssinien»[95].

Les guides de la religion sont unanimes [à dire] que la nomination de l'Imam est obligatoire pour les Musulmans, bien que celle-ci soit un devoir communautaire[96]. De même, l'observation de ce [devoir] est obligatoire, comme le montrent plusieurs textes de la Tradition et du Coran[97]. [D'autre part] le poète a dit: L'anarchie des peuples ne peut être redres-

[89] Cor. 2/247.

[90] Ahmad b. Hanbal le rapporte dans les termes suivants: Celui qui meurt alors qu'il n'a pas obéi à une proclamation, sa mort est une mort sur [la voie] d'égarement» 2/11. Cf. ég. Conc. 1/255-56. D'ici à «... ceux-ci font défaut lorsque les ignorants d'entre eux gouvernent» le texte reprend les formules de la proclamation des gens de Fès prêtée à Moulay ʿAbd Allah b. Ismaʿil (1728-1757). Cf. Nasiri (1954-56), 7/126-28.

[91] Rapporté dans différentes expressions. Cf. Conc. 1/94 et 5/128.

[92] Ne figure pas dans le Sahih de Muslim dans les mêmes termes. Conc. 1/94 et 5/128.

[93] Conc. 1/103, 2/ 503, 4/252.

[94] Conc. 1/103 et Cor. 4/59.

[95] Conc. 1/88-92.

[96] Devoir collectif (*Fard kifaya*) qui incombe à la communauté musulmane dans son ensemble comme le choix d'un chef par la communauté, alors que les obligations individuelles (*furud ʿayn*) sont la prière, le jeûne.. etc.

[97] Cor. 25/74, 17/71, 21/73, 28/41 et 32/24.

sée que par les personnes illustres; or, ceux-ci font défaut quand les ignorants [d'entre eux] gouvernent[98].

C'est ainsi que les tribus du Rif et les tribus de Jibala [vivaient] avant deux ans[99] au sommet de l'orgueil et de la corruption, dans la grande ignorance, la tyrannie et l'implacabilité. [Ils étaient] complètement écartés et déviés de la loi religieuse [de telle sorte que] l'injustice s'est répandue entre les hommes. Il était [alors] devenu impossible dans le pays [d'obtenir] la justice de la part de ceux qui avaient le pouvoir.

[Les gens des tribus] persistaient [à vivre] dans le tribalisme[100], le massacre et le pillage des biens [des autres], malgré les grands troubles et calamités qui les touchèrent [de la part] de leur ennemi, à tel point qu'ils n'avaient aucun refuge ni abri sauf ce qui pourrait leur venir de la part de [Dieu], le Grand, le plus Haut. Après avoir été accablés [par cette situation], alors qu'ils ne savaient [aucun] remède; ils demandèrent quelqu'un qui s'acquitterait, à titre représentatif, de leurs affaires. Ils se sont [alors] mis d'accord, par inspiration du Dieu du Ciel et de la Terre, et ont confié leur affaire à un homme [de valeur] dont les actes sont approuvés [partout] dans le long et dans le large du monde. [Cet homme] a bien voulu répondre à leurs désirs en s'assumant [la responsabilité de gérer] leurs affaires. [Ensuite], il les a tout d'abord renvoyé vers la poursuite de la voie du Prophète[101] avec laquelle on aboutit à tous les espoirs. [Ceci], après leur avoir fait prêter serment sur le Coran pour rester fidèle aux contrats et aux paroles. Il a [ensuite] établi leur édifice sur la base de [la loi religieuse] et les jugea selon ses préceptes. [Il] les a ensuite organisés et leur a enseigné les méthodes de la guerre, la défense de la patrie et la manière d'attaque contre les adorateurs de la croix et des idoles[102].

[Ainsi], ils saisirent immédiatement l'occasion pour [prendre] l'offensive de leur ennemi, sur lequel ils ont remporté un succès immédiat[103], ne tenant [nullement] compte des inventions formidables que [celui-ci] avait introduit et apporté avec lui. [De même] les engins étranges dont il s'était muni ne les empêchèrent pas [de réaliser leur buts][104]. Tout ceci

[98] al-Afwah al-Awdi. m. 570. Cf. Fischer/Bräunlich (1982), 57.

[99] L'auteur renvoie ici à la période d'avant 1921 désignée aussi par *Rifublik*. Cf. Hart (1976b), 33ss; Ayache (1979), 206ss.

[100] En général, la notion arabe *ta'assub* sert à rendre le fanatisme religieux. Ici au sens du fanatisme tribal (=Tribalisme).

[101] *Shari'at ar-rasul*: la loi religieuse musulmane.

[102] C'est-à-dire les chrétiens.

[103] Allusion est faite aux succès consécutifs que les Rifains remportaient sur les Espagnols, notamment en juillet 1921, lors de la bataille d'Anwal.

[104] On signale ici les armes sophistiquées des Espagnols face aux moyens de défense primitifs des Rifains.

était [bien passé] et [ensuite oublié] pour faire ainsi partie de l'histoire. Gloire à Celui qui a glorifié cela, alors que son autorité s'élève chaque jour plus haut[105].

Par obéissance à leur Prince — Dieu lui accorde succès! — ils ont pu retrouver le bonheur et par l'application de ses bonnes instructions, ils sont arrivés à l'apogée de la gloire; et par l'aplanissement de leur pays, ils ont atteint leur but, ce qui est [notoirement] connu par le voisin et le lointain [de telle manière] que personne parmi les êtres humains ne sauraient le nier, car celui qui le nierait, nierait la clarté du jour: [En effet], «comment serait-il [encore] possible qu'une chose soit logique si [l'existence du] jour aurait besoin d'être prouvée»![106].

Puis, lorsqu'ils sont parvenus à la sécurité de leurs âmes et leurs biens, le développement et la croissance démographique atteignirent leur sommet, la bonne conduite, le succès et la propspérité se multiplièrent de la façon la plus meilleure. [De même] la corruption, le massacre et le pillage, ainsi que toutes sortes d'épreuves, où ils vivaient habituellement aux temps passés, ont cessé et ont disparu. Tous les feux des discordes[107] ont été éteints dans leurs contrées. Dieu les a consolés de [leurs] calamités et a [ensuite] répandu Sa clémence et a écarté d'eux Sa punition. Les cœurs se sont épanouis, après leurs misères, les visages se sont réjouis après avoir été crispées. Tout mal et toute intrigue furent dissipés et les signes de la sécurité et de la santé surgirent. [C'est ainsi que] Dieu dirigea l'armée des Musulmans vers les bonnes œuvres et leur inspira le bien-être matériel et spirituel [aussi bien pour] le chef que [ses] ressortissants.

C'est ainsi que la réflexion s'imposa et le consensus s'établit pour proclamer, celui dont la félicité apparaît à l'horizon et celui dont le croissant s'élève très haut, apparaissant ainsi dans le ciel des connaissances. Celui à qui l'Imamat[108] a remis les rênes du pouvoir et que les hommes illustres ont choisi grâce à son mérite devant eux. Celui vers qui le Califat est venu traînant les queues [de sa robe]. Il s'en est approprié sans que personne de ses contemporains ne le lui conteste. [En effet, le Califat] était fait pour lui comme lui était fait pour [le califat]. C'est [un homme] qui jouit de l'estime [naturel] des cœurs de tous les êtres hu-

[105] Passage peu clair dans le texte. Lecture incertaine.

[106] Cf. Nasiri (1954-6), 8/190.

[107] D'ici à «... au ciel des connaissances», le texte est identique, à quelques variantes près, au texte de la proclamation de Moulay ʿAbd Allah b. Ismaʿil. Cf. Nasiri (1954-6), 7/128.

[108] D'ici à «... en abondance et en pénurie», le texte reproduit la *bayʿa* prêtée à Moulay Yazid b. Muhammad (1790-1792). Cf. Nasiri (1954-6), 8/125-26.

mains et qui est accueilli dans tout [le monde] de l'islam, grâce à sa noblesse et son haut courage: *l'émir des Combattants pour la Foi* [109] — assuré de l'aide de son Seigneur puissant — notre Monsieur Muhammad fils du savant, de l'illustre Sidi ʿAbd al-Karim al-Khattabi al-Waryaghli du Rif. Ils lui ont juré la fidélité — que Dieu l'assiste et le glorifie — suivant le Livre du Dieu et la Sunna du Prophète et pour établir la justice qui est le but de toutes les volontés. Cette proclamation engage [tous] les cœurs et les langues, [tous] les pieds et les têtes affluèrent vers elle obéissants et dociles. [Tous déclarèrent] ne [jamais] résister [en aucun cas] aux ordres du prince et ne [jamais] déroger à la voie de la communauté, tel qu'a été proclamé notre Seigneur le Prophète - que la prière et le salut de Dieu soient sur lui — et après lui les califes «bien dirigés» et les imam bien guidés, [restés] fidèles à son pacte. Leurs visages font preuve de leur obéissance et soumission, leurs extérieurs attestent de la lucidité [de leurs profonds] recoins. Ils ont [ainsi] conclu leur marché en topant et ont revêtu de leurs signatures [cette proclamation] qu'ils admettent en privé et en public, en bonheur et en malheur, en abondance et en pénurie.

Ils en témoignent le Connaisseur[110] [de tous] les replis [des âmes] et le Découvreur de tous les recoins [des cœurs]. Ils dirent [tous]: Nous t'avons proclamé et nous t'avons revêtu de [l'autorité] pour présider [à nos destinées] avec justice et charité, prouver de la foi et juger entre nous avec équité[111] suivant les paroles de Dieu, qu'Il soit exalté, adressées à son Prophète, dans sa révélation fixée: « O! David! Oui, Nous t'avons désigné lieutenant sur la terre. Juge donc en droit parmi les gens»[112].

Il a dit aussi, et sa parole est la vérité: «... Et quiconque remplit ce en quoi il s'est engagé à Dieu, alors Il lui apportera bientôt un énorme salaire»[113]. Il a dit également: «... Et ne te fais pas l'avocat des traîtres»[114]. Il a été proclamé à l'unanimité par les hommes d'autorité[115], les gens qui décident dans les petites et les grandes [choses], les savants, les juges et les fonctionnaires. Aucun imam de mosquée, aucun prédicateur, aucun *mufti* qu'on consulte et qui répond, ne s'y opposa, personne non

[109] *Amir al-mujahidin*. Litt. le commandant des combattants pour la cause de Dieu.

[110] D'ici à «... et ne te fais pas l'avocat des traîtres», le texte reproduit un passage de la proclamation de ʿAbd Allah b. Ismaʿil. Cf. Nasiri (1954-6), 7/128.

[111] *Bi-'l haqq*. Mot à mot: avec droit. Cf. Cor. 38/26.

[112] Cor. 38/26.

[113] Cor. 48/10.

[114] Cor. 4/105

[115] Litt. les gens qui lient et délient. Cf. EI², 1/263. D'ici à « ...de niveau bas ou élevé», voir la proclamation de Moulay Yazid b. Muhammad. Cf. Nasiri (1954-6), 8/126.

plus de ceux qui font un effort d'opinion[116] et qui ont une fois raison et une autre tort, ni les gens de piété et de religion, les combattants, les dirigeants, les commandants, les illustres notables seigneurs, les grands docteurs de la loi musulmane ainsi que toutes les personnes de quelque niveau qu'elles soient.

Les assistants[117] ont [bien voulu] témoigner sur eux-mêmes bon gré, remplissant ainsi un des devoirs religieux qu'ils doivent à Dieu. Que Dieu fasse [de cette proclamation] pitié pour les hommes, qu'il en établisse la justice et le droit sur Terre, qu'Il accorde son appui, sa sagesse et son pouvoir de faire triompher et réussir à celui qui a bien voulu l'accepter. Qu'Il en fasse ressusciter la Sunna de notre seigneur et maître le Prophète, que le salut et la prière de Dieu soient sur lui, qu'il soit exalté et grâcié.

Que notre pays se félicite puisqu'il confia les clefs de son gouvernement à celui qui est [capable] de défendre son terrain, d'épargner ses sangs, de refouler ses ennemis et de repousser de lui [toute] malfaisance. Celui qui fera triompher la loi religieuse et élaborera ses bases. Que Dieu le glorifie et fasse glorifier par lui. Qu'Il détruise par lui toutes les hérésies et les égarements. Qu'Il fasse périr par lui [également] tous les partisans de l'injustice, de l'infidélité et de la corruption. Qu'Il conserve le Califat dans sa famille jusqu'au Mutuel appel. Tu es, ô notre Maître, apte de réaliser cela[118]. Toi, qui es le meilleur patron et le meilleur secoureur! Comme Tu es apte de répondre à [nos volontés]; il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, le Très Haut, le Très Grand. Que la prière et le salut de Dieu soient sur notre Seigneur Muhammad, sur sa famille et ses compagnons.

Notre dernière prière est la louange à Dieu, le Maître de tout le monde.

[Cette proclamation] a été écrite à [la date] de la pleine lune, 14 Jumada II 1341[119] par les serviteurs de Dieu: Muhammad b. ʿAli al-Ghumari du Rif[120], que Dieu le glorifie et ʿAli b. al-Hajj Muhammad al-Hazimi, que Dieu le glorifie.

[116] Dans le sens dérivé du terme *ijtihad*: notion auxiliaire et moyen de pratiquer les quatre sources principales de la loi musulmane: Le Coran, la tradition, le consensus et l'analogie, et les sources secondaires: *ra'y* (opinion) et *ʿurf* (loi coutumière).

[117] D'ici à « au mutuel appel», l'auteur reproduit litt. le texte de la proclamation de Moulay Sulayman. Nasiri (1954-6), 8/89.

[118] D'ici à « le Maître de tout le monde», voir la proclamation de Moulay Yazid b. Muhammad. Cf. Nasiri (1954-6), 7/126.

[119] Correspondant au jeudi 1er février 1923.

[120] A ne pas confondre avec Muhammad b. ʿAli al-Wakili at-Tuzani, surnommé *Bullihya* et souvent cité par les auteurs comme Ministre de la Justice dans le gouvernement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Cf. Skirj (1927), 90; Buʿayyashi (1975), 2/174.

Balqasim b. ʿAbd al-Qadir al-Fighighi al-Hasani, que Dieu soit son protecteur et son Maître.

Shuʿayb b. al-Hajj ʿAbd ar-Rahman al-Yaʿqubi, que Dieu ait pitié de lui[121].

Al-Hajj Tahir al-Yaʿqubi.

Muhammad. b. al-Hajj as-Salih, que Dieu le glorifie[122].

Muhammad. b. al- Hasan al-Hasani.

Ahmad b. al-Muqaddam al-Haskushi.

Muhammad b. ʿAmmar at-Tabbas.

Shuʿayb b. Maymun b. ʿAllal al-Ulishki. Que Dieu [l'entoure] de sa grâce et de son bienfait. Amen.

Muhammad b. al-Hajj Muhammadi at-Tamsamani[123], que Dieu ait pitié de lui. Amen.

Le serviteur de Dieu ʿUmar[…] at-Taʿbani[124] déclare s'accorder à ce qui vient d'être confirmé.

Doc. 15. 520/180. [Poème panégyrique en faveur de Muhammad b. ʿAbd al-Karim]. (1923)

الحمد لله وحده   اللهم صلي على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم

١. كيف تسمو سموك العقلاء   يااميرا من جنده الفضلاء

٢. انما الناس لم يزالوا على ما   هم عليه وانت انت سماء

٣. لم تزل تامل المعالي حتى   كان منك العلا لها وارتقاء

٤. فبدا منك للانام امان   وحوتنا مسرة وهناء

٥. وسناك السامي به الارض ضاءت   وترامت عن اهلها الاسواء

٦. ولقد حلت رحمة في العباد   مذ حللت من بينهم ووقاء

٧. ته دلالا عما مضى من زمان   يازمانا ابناءه سعداء

٨. جادك الغيث ان هما يا زمانا   فيه ولى عنا العناء والشقاء

٩. جدت بالطالع المنير الذي قد   بايعته لمجده الاولياء

١٠. حبذا طالع الهدى قد تراءى   مذ تراءى بادت به الاعداء

[121] Ancien premier secrétaire du ministre de la guerre. Timsamani d'origine, commandait tout le front oriental opposé aux Espagnols. Cf. Gabrielli (1953), 46; Gharbaoui (1975), 28.

[122] Ministre de la Justice, connu Si Salih tout court. Cf. 520/139 (document du février 1924).

[123] Figure dans les documents comme Muhammad b. al-Hajj al-Hitmi. Cf. 517/45.

[124] Peu clair dans le texte.

١١. ولقد طالما المت بنا منهم | خطوب وشدة وبلاء
١٢. فرحمنا بطلعة انقذتنا | طلعة نورها به يستضاء
١٣. قد ترقى لذروة المجد لما | ان وفاه من الالاه النداء
١٤. وبها قد غنى على رغم انف | العاذل الناعق القليل الحياء
١٥. مت حليف الجوى اذا لم تتوب | ياعذولا وقل لنا ما تشاء
١٦. سوف تصلى وحزبك طرا | عن قريب وليس فيه مراء
١٧. امة المصطفى هنيئا مريئا | بامام لنا اليه التجاء
١٨. معنا لطف الله لما اقاما | بيننا واستبان فيه الشفاء
١٩. اننا الآن في عظيم سرور | ومن الضيم اننا براء
٢٠. كيف لا والامام مولى زكي الـ | قول والفعل ما له اكفاء
٢١. سيد فاضل كريم عظيم | بأسه ان عدت عليه الاعداء
٢٢. أسدا فيهم يرى حيثما مال | ومن خصلة الجبان براء
٢٣. يحسب الرائي انهم غنم بين | يديه وما له اغبياء
٢٤. فغدت مثله اناس بذا المعنى | فحق لهم بذاك الثناء
٢٥. لهم الفخر كله بالمزايا | حيث في الغرب ما لهم نظراء
٢٦. كيف لا والورى سواهم تخلو | عن جهاد وكان منهم اباء
٢٧. وهمو حاربوا العدا رغبة ان | في جنان لهم يكون الثواء
٢٨. سادة قاتلوا العدا حيثما حلوا | فكان العلا لهم واستواء
٢٩. ليت شعري هل يجمع الله شملي | بالذي حلا به الانشاء
٣٠. سيد اجمعت على فضله الامة | طرا وما به اخفاء
٣١. صيته قد اعم شرقا وغربا | فاستقامت لمدحه الشعراء
٣٢. فهو اهل لذاك من حيث حاز | قصب السبق والورى شهداء
٣٣. ذاك مولى الموالي بدر الكمال | من اقرت بمجده الفضلاء
٣٤. سر مدحي الامام حقا محمد | نجل مولى عبد الكريم الرضاء
٣٥. ربنا ايدنه في كل حال | وانصرنه لان يتم الرجاء
٣٦. وقه ربنا عواقب سوء | واقمه بحالة حسناء
٣٧. ياامام انا محبك في الدين | وانا في حكمه سواء
٣٨. لم أزل مادحا عزيز الجناب | فاقبلنه فليس فيه وفاء

٣٩. انني حبكم محمد مشبال ونظمي ما القصد فيه الرياء
٤٠. لست ابغي به الحطام وان كنت فقيرا وفي الدعاء الجزاء
٤١. وعليك السلام ما دام يتلى كيف تسمو سموك العقلاء

Louange à Dieu Seul. Que la prière et le salut soient sur notre Seigneur Muhammad, sur sa famille et sur ses compagnons.

1- Les hommes ne sauraient s'élever à ta grandeur, ô prince! dont les soldats sont des nobles.

2- Les gens n'ont pas encore changé, alors que toi tu [as atteint] le ciel.

3- Tu étais à peine en quête de la grandeur quand tu avais fait preuve de noblesse et d'ascension.

4- La sécurité pour les gens s'est établi grâce à toi; la joie et le calme nous embrassèrent.

5- La Terre s'est tout d'un coup éclairée par ta grandeur éclatante. Les malheurs se sont écartés des gens.

6- La miséricorde et la protection se sont établies entre les gens dès que tu es venu t'installer entre eux.

7- Soyez fier du temps passé. Quel bon temps! lorsque les gens étaient heureux.

8- Que Dieu répande sur vous la pluie, ô temps! où s'écartèrent de nous le labeur et la misère.

9- Tu [temps] nous as offert cette étoile éclairante, proclamée par les notables, grâce à son honneur[125].

10- Que c'est beau que cette étoile de l'islam[126] apparaisse. Depuis qu'elle est apparue les ennemis ont disparu.

11- Combien de malheurs, de difficultés et d'épreuves, [ces ennemis] nous ont-ils affligé!

12- Dieu nous a envoyé un visage qui nous a sauvé. Un visage dont on se sert pour s'éclairer.

13- Il s'est élevé à l'apogée de l'honneur, lorsque lui parvint l'appel de Dieu.

14- Il y est resté, malgré [les dires] du jaloux agitateur impudent.

15- Que tu meures ô jaloux! dans la forte chaleur, si tu ne te repentis pas. Après tu pourrais nous dire tout ce que tu voudrais.

[125] Ar: *Awliya'*, dans le sens des grands chefs et responsables des tribus, entre autres les chefs des confréries religieuses.

[126] Ar. *Taliʿa al-Huda*. Litt. la voie droite. Ici veut dire: l'islam orthodoxe.

16- Toi et ton parti tous ensemble vous serez, incontestablement, brûlé à bref délai.

17- O nation musulmane![127] grand bien vous fasse de notre imam lequel est notre refuge.

18- La bonté de Dieu est avec nous du moment où il s'est installé chez nous. La guérison se manifesta depuis.

19- Nous [vivons] maintenant dans une grande joie. Nous sommes libérés de l'injustice.

20- Ceci n'est aucunement étrange lorsque l'imam est un maître fidèle dans sa parole et son action. Il est sans homologues.

21- Un seigneur vertueux, généreux et de grand courage quand il est agressé par l'ennemi.

22- Il est comme un lion entre eux et se remarque n'importe où il se dirige. Du caractère du lâche il est exempt.

23- On les croirait [un troupeau] de moutons entre ses mains, alors qu'ils ne sont pas comme des bêtes.

24- Les gens l'ont imité dans ce sens. Ils ont le droit de faire cet hommage.

25- Ils méritent[128] tous les éloges grâce à leurs vertus, dont ils n'ont pas d'homologues dans l'Occident[129].

26- Les gens manqueraient, sans eux, à la guerre sainte et refuseraient de s'y engager.

27- Ils ont combattu l'ennemi en vue d'acquérir une demeure au paradis.

28- Des maîtres qui ont lutté contre l'ennemi partout où ils s'installèrent. Ainsi ils ont acquis la grandeur et la stabilité.

29- Si j'avais su que Dieu me réunirait avec celui grâce auquel la rédaction est devenue douce.

30- Un maître dont la nation toute entière est unanime, sans aucune dissimulation, sur son bienfait.

31- Sa réputation s'est étendue à l'Est comme à l'Ouest; les poètes se sont mis à faire son éloge.

32- Il est digne de ceci parce qu'il a remporté la palme; les gens en sont les témoins.

[127] Ar. *al-Mustafa*. Litt. l'élu. Terme désignant aussi le prophète Muhammad, d'où la nation de Muhammad=Communauté musulmane.

[128] Au pluriel. C'est-à-dire les gens qui sont comme Muhammad b. ʿAbd al-Karim.

[129] Ar. *al-gharb*=l'Ouest. Il se peut que le poète veuille dire que ces vertus n'ont pas d'équivalents dans l'Ouest du Maroc, l'Ouest du Maroc désignant dans la terminologie rifaine la partie centrale du Maroc.

33- C'est le seigneur des seigneurs, la lune de la perfection. Celui dont l'acharnement a été établi par des gens pieux.

34- La raison de mon éloge, c'est le véritable l'imam Muhammad, le fils du seigneur honnête ʿAbd al-Karim.

35- O Seigneur! soutenez-le toujours et accordez-lui la victoire pour que l'objectif s'accomplisse bien.

36- Que notre Seigneur le protège des conséquences du mal et lui réserve une place meilleure.

37- O imam! je suis ton adorateur dans la religion; comme je le suis dans son jugement également.

38- Je ne cesse de faire l'éloge de sa chère eminence. Acceptez-le car il ne contient pas d'acquittement.

39- Je suis votre amateur Muhammad Mishbal[130]: le but de mon poème n'est pas l'hypocrisie.

40- Je n'en veux pas [par-là] les vanités [de ce monde], malgré ma pauvreté. [Votre] prière [me suffit] comme récompense.

41- Que le salut soit sur vous tant qu'il est exprimé [par les gens]. Les gens sensés ne sauraient s'élever à votre grandeur[131].

Doc. 16. 518/294-6[132]. [Propositions de paix faites par les autorités espagnoles aux dirigeants rifains]. (1923)

Alta Comissaria de España en Marruecos

Secretaria General.

الحمد لله وحده

من الكاتب العام ضون ديكو سابدرا الى السيد محمد بن محمد ازركان.

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته. وبعد، فنعلمكم انا عند وصولنا لهذه المدينة وصلني كتابكم المؤرخ ٢٨ قعدة موافق ١٢ يليه. وجوابا عنه نخبركم اني بصفة

[130] Muhammad Mishbal l'auteur de ce panégyrique, est un savant des Ghumara. Nommé par Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme directeur d'une école à Ajdir, puis cadi dans le Rif. Buʿayyashi (1975), 2/185; Ibn ʿAbd al-Wahhab (1964-65), 169.

[131] Suivent des notes et des remarques de poète d'ordre grammaticale et linguistique que nous avons omis délibéremment de traduire parce qu'elles ne touchent pas à la compréhension du poème.

[132] Ce document est reproduit par plusieurs auteurs espagnols et arabes. Nous trouvons également des citations chez certains auteurs français. Malhas (1925), 53-4. Saʿid (1936-38), 393-95; Ladreit de Lacharrière (1925), 147. Traduction française in extenso parmi les *Papiers d'Abdelkrim*. Nous y avons apporté les corrections nécessaires et complémentaires sur la base de l'original arabe. Cf. Madariaga (1987), 196-98 d'après 518/297-99.

كوني رئيسا للجنة التي توجهت للمفاوضة معكم في شأن الصلح لم يتبدل منهاج معاملتي. فان كتبت بعض المكاتب الخصوصية للسيد محمد بن عبد الكريم الخطابي ولكم فانما ذلك رغبة في مواصلة المخابرات على كيفية ممكنة، يعني اعتمادا على الاعتراف الناشئ (عن) تنفيذ العهود الدولية على وجه تام، التي نعتقد انه مرادكم ومراد رئيسكم. ولكن القائد علي بودرة وكافة المرسلين من جنابكم رفضوا ذلك على وجه قطعي.

في الملاقات الثانية الواقعة بين اللجنتين حيث امتنعتم من تسهيل التفاهم معنا رأسا على كيفية مقبولة، واعلمتم الكمندانطي ملطار في جزيرة النكور بانكم في شاطئ البحر وامامنا قد عزمتم على محاربة العسكر، التي هي لنا معرة واهانة. فتعلق بضميرنا ان الواجب علينا هو ايابنا ولكن قبل ايابنا يجب ان نعلمكم كتابة انه ان كان مرادكم المفاوضة في الصلح بالنية والصدق فنحن مستعدون دائما لذلك.

وعليه فنظرا لكتابكم المؤرخ ١٢ من (الشهر) الجاري يجب علي ان نقرر لكم ان لا بأس برجوعنا بقصد مواصلة المخابرات. ولكنه من الواجب كما هي العادة ان يقع قبل الاتفاق في بيان المقصود. وبناء على ذلك فمن اللازم ان تكونوا (على علم) في المسائل الآتية:

اولا، ان تكون المخابرات اما في الجزيرة واما في المركب كما وقعت المخابرة الاخيرة.

ثانيا، لا يمكن المفاوضة ولا المجادلة فيما يتعلق باستقلال المملكة الريفية ولا في شيء يغير ما هو معقود دوليا في عقدة ١٩١٢.

ثالثا، يمكن المباشرة في منح نوع من الاستبداد اداريا واقتصاديا في القبائل الريفية وفي الوظيفة والرتبة التي يتمتع بها السيد محمد بن عبد الكريم الخطابي وحكام القبائل التي يحكمون تحت نظر جناب المخزن وحماية الدولة الاسبانية.

رابعا، تقع المفاوضة بنوع خاص في شأن توسيع دائرة التجارة والصناعة والفلاحة في القبائل الريفية والاعانات المعنوية والمادية من جانب المخزن وجانب الدولة الحامية.

خامسا، تقع المخابرة ايضا في شأن ضمانات تملك الارض الواجب منحها ضمنيا لابقاء كل متعاقد ومتعاهد عليه.

فان كنتم توافقتم على هذه الشروط، فالمرجو من جنابكم ان تردوا لي نسخة منها موقعا عليها من جانب رئيسكم وحينئذ ترجع اللجنة لاتمام ذلك نهائيا.

واخيرا فارجوكم ان لا تراعوا من جنابنا الا رغبة في الصلح النهائي المستدام وان تتركوا كل ريب واضطراب من خدعنا اياكم لاننا نتمشوا معكم بالصدق حفظا على سفك الدماء باطلا ورغبة ان الريف يكونوا كما يستحق مركزا للنجاح والعمارة والثروة والادب لا لاسبانيا بل للوطنيين الذين يستحقون ذلك غاية الاستحقاق. وزيادة يجب ان نعلمكم على حسب الامر الصادر من الحكومة الاسبانية ان جوابكم عن كل ما عرضناه عليكم يجب ان يكون في يدنا ضمن اجل ٤٨ ساعة من ساعة استلام هذا الكتاب.

ونتأسف غاية الاسف ان لم تعيروا سمعا للحق مما يعود لمنفعتكم وتنحوا من انظاركم مما هو منفعة حقيقية الآن وتتخذوا طريقا تهديكم لضرركم والفضيحة العامة. فان تماديتم على هذا الغلط فان اسبانيا تتخذ جميع الوسائل الواجبة لاخماد نار هذه الفتنة ولاجراء الاقتضاءات بوسائل لا تختارها ابدا ان تعلق بنظرها فقط توسيع ما عهد اليها من جانب الدول المتمدنة. فان كنتم صادقين في كلامكم في الصلح فالمؤمل ان تكونوا مستعدين لاختيار الطريق النافذ للخير والنجاح دون تردد. وبعد امعان النظر في جميع ما ذكر وترك كل تهمة، اجيبونا عما نعرضه عليكم. مسلما على الجميع. والسلام

تطوان في ١٤ يليه سنة ١٩٢٣ موافق ٣٠ قعدة.

الكاتب العام: Diego Saavedra

Louange à Dieu Seul.

Du secrétaire général Don Diego Saavedra[133] à M. Muhammad b. Muhammad Azarqan[134]. Que le salut, la clémence et les bénédictions de Dieu soient sur vous.

Nous vous faisons savoir que votre lettre en date du 28 [Dhul] qiʿda [1341] correspondant au 12 juillet [1923] m'est parvenue[135] dès mon arrivée dans cette ville[136]. En réponse à ceci, nous vous faisons savoir

[133] Secrétaire général du Haut commissariat à Tétouan. Il était également président de la commission espagnole chargée des pourparlers rifano-espagnols, entrepris en juin 1923.

[134] Muhammad Azarqan était lors Ministre des Affaires étrangères du gouvernement rifain.

[135] Nous n'avons pas trouvé ce document parmi les *Papiers d'Abdelkrim*.

[136] C'est-à-dire à Tétouan.

qu'en ma qualité de président de la commission partie pour les négociations avec vous au sujet de la paix, le procédé de ma conduite n'a pas changé. Si j'ai écrit certaines lettres privées à M. Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi et à vous, c'était uniquement en vue de poursuivre les négociations d'une manière possible, c'est-à-dire en prenant pour base la reconnaissance résultant de l'exécution complète des traités internationaux[137], ce qui, nous croyons, correspond à vos désirs et à ceux de votre chef[138]. Or, le caïd ʿAli Budra ainsi que tous les envoyés de votre part ont absolument refusé ceci[139].

Au cours de la deuxième rencontre qui a eu lieu entre les deux commissions vous avez directement refusé de favoriser l'entente avec nous sur une méthode acceptable. Vous avez fait savoir au commandant militaire de l'île de Nukur[140] que vous vous êtes proposé d'entreprendre des opérations militaires sur le rivage et devant nous. Ce qui est pour nous une honte et une humiliation. Nous avons pensé alors qu'il faudrait nous retirer, mais avant de nous retirer nous devons vous informer, par écrit, que si vous désirez traiter de la paix de bonne volonté et avec sincérité, nous y sommes toujours disposés.

Par conséquent, considérant votre lettre du 12 [du mois] courant, je dois vous dire que nous ne voyons aucun inconvénient à revenir pour poursuivre les négociations. Mais, selon l'habitude, il convient tout d'abord de nous entendre sur l'indication de l'objectif.

En conséquence, il est nécessaire de vous [mettre au courant] des questions suivantes:

Premièrement: Les négociations devront avoir lieu soit dans l'île[141] soit à bord d'un bateau comme ont eu lieu les dernières négociations.

Deuxièmement: On ne peut négocier ni discuter de l'indépendance du Royaume du Rif, ni non plus de ce qui pourrait modifier ce qui a été traité par les Etats dans l'accord de 1912[142].

Troisièmement: On pourra discuter de l'octroi aux tribus rifaines d'une sorte d'indépendance[143] administrative et économique et de la

[137] Allusion est faite au traité d'Algésiras de 1906 et l'accord franco-espagnol du 27 novembre 1912. Cf. Brignon (1967), 345.

[138] Ar. *Ra'is*. C'est-à-dire Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Dans le sens du leader ou chef et non de Président.

[139] Les membres de la délégation rifaine étaient ʿAli Budra, Hajj ʿAli al-Mʿallam et Muhammad Bujibar. Cf. Hernandez Mir (1926-27), 2/150; Madariaga (1987), 195.

[140] Le commandant militaire de l'île de Nukur (Alhucemas) était A. Monasterio comme nous l'apprennent les documents 517/72; 517/79; 518/67.

[141] *al-Jazira*, c'est-à-dire l'île de Nukur (=Alhucemas).

[142] Il s'agit du traité franco-espagnol du 27 novembre 1912. Cf. Brignon (1967), 345.

[143] Ar. *al-Istibdad* qui signifie: dictature, despotisme et tyrannie.

fonction et du rang dont jouiront M. Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi et les chefs des tribus qui commanderont sous la direction de l'autorité du Makhzen[144] et la protection de l'Etat espagnol[145].

Quatrièmement: Les pourparlers porteront en particulier sur le sujet de l'extension du domaine de commerce, de l'industrie et de l'agriculture dans les tribus rifaines et [de l'augmentation] des assistances morales et matérielles du côté du Makhzen et de l'Etat protecteur.

Cinquièmement: Les entretiens porteront également sur les garanties implicites à donner pour l'acquisition en vue de conserver tout objet du contrat et de l'accord.

Si vous êtes d'accord sur ses conditions, je prie votre excellence de me renvoyer une copie de ce texte, signée par votre chef. La commission reviendra alors pour mettre ceci définitivement au point.

Enfin, je vous prie de n'attendre de notre part que le désir d'une paix définitive et durable et d'écarter [de vos esprits] tout doute et toute agitation quant à notre déloyauté envers vous. Nous agissons avec vous sincèrement pour éviter l'effusion du sang en vain, et par envie de notre part que le Rif soit, comme il le mérite, un centre de succès, d'urbanisation, de richesse et d'éducation, non pour l'Espagne mais pour les habitants [rifains] qui le méritent au plus haut point. En outre, nous devons vous prévenir, selon l'ordre venu du gouvernement espagnol, que votre réponse à tout ce que nous vous avons exposé, devra être en ma possession dans un délai de 48 heures à partir de l'heure de la réception de la présente lettre.

Je regretterais infiniment si vous ne prêtez pas l'oreille à la vérité — ce qui est dans votre intérêt — et si vous écartez de vos regards ce qui est un véritable avantage présent, pour choisir une voie qui vous conduira vers votre ravage et le scandale général. Si vous persistez dans cette erreur, l'Espagne prendra toutes les mesures nécessaires pour éteindre le feu de cette agitation et exécuter les exigences par des moyens qu'elle n'aurait jamais choisi, si l'extension de ce qui lui a été confié par les Etats civilisés ne dépendait que de son propre jugement.

Donc, si vous êtes sincères dans vos paroles de paix, nous espérons que vous êtes prêts à choisir le chemin qui mène au bien et au succès, sans hésitation.

[144] C'est-à-dire le Makhzen marocain par l'intermédiaire de son représentant (= *Khalifa*) à Tétouan Moulay al-Mahdi, premier khalifa dans la zone septentrionale dès avril 1913. Cf. Luh (1982), 137s.

[145] Par le pouvoir de la Résidence générale espagnole (= Haut Commissariat) de Tétouan.

Après examen attentif de tout ce qui a été dit et après abandon de tout équivoque, répondez-nous sur ce que nous vous avons proposé.

Salutations à tous.

Salut.

Tétouan le 14 juillet 1923 correspondant au 30 [Dhul] qiʿda [1341].

Le secrétaire général.

Signé: Diego Saavedra.

Doc. 17. 518/299-300[146]. [Réponse d'Azarqan aux propositions de paix espagnoles] (1923).

الحمد لله وحده   وله الحول والدوام

من السيد محمد ازرقان الى السنيور سابدرا. تحية واحترام

وبعد، استلمنا كتابكم المؤرخ ٣٠ قعدة على الساعة الثانية نهارا من سابع ذي الحجة الحالي، والذي يشبه الاخطار النهائي لنا، الامر الذي استغربناه الى النهاية من كل الفصول ومن جميع الوجوه.

وذلك انه رغما عن ان القاعدة تقضي بوجوب متابعة المخابرة بواسطة الوفد الذي عيناه والذي يمثل افكار الشعب الريفي الذي هو عبارة عن اكثر من مليون نفس ويربو عدد المقاتلين منه عن مائتي الف، نراكم تواصلون المذاكرة على طريقة غير رسمية. اما اذا كان ذلك لاجل انكم ترغبون في الصلح كما هو مضمن احدى مواد كتابكم فاننا نجد في انفسنا من الرغبة اكثر من ذلك، ولكنه لا يمكن لنا الخروج عن القاعدة المعلومة في مثل هاته الشؤون المهمة.

نعم، بهاته المناسبة ارى من واجبي وشواعري الانسانية وبصفة كوني مكلفا من النظارة الخارجية لدولة الريف ان اصرح لكم بما يأتي:

ان الحكومة الريفية التي اسست على قواعد عصرية وقوانين مدنية تعتبر نفسها مستقلة سياسيا واقتصاديا آملة ان تعيش حرة كما عاشت قرونا وكما تعيش جميع الشعوب وترى لنفسها احقية امتلاك ترابها قبل كل دولة وتعد القسم الاستعماري

[146] Nous nous sommes basé sur la traduction de ce document, conservée parmi les *Papiers d'Abdelkrim,* corrigée et complétée sur la base de l'original arabe. Cf. Madariaga (1987), 259-161 d'après 518/301-303. Le document n'est pas daté; mais dans une lettre à M. Horacio Echevarrietta (financier espagnol), datée du 24 juillet 1923, Azarqan écrit: «Avec cette lettre que j'envoie à M. le commandant militaire d'Alhucemas pour qu'il vous la fasse parvenir, j'envoie une autre pour M. Saavedra (En réponse à la sienne du 14 juillet 1923) dans laquelle je lui fais connaître les propositions fermes et légales du Rif ...». Cf. 518/94. Cf. Malhas (1925), 55; Saʿid (1936-38), 395ss; Qadi (1979), 147; Martin (1988), 64-66.

الاسباني متعديا غاصبا لا حق له فيما يزعمه من نشر الحماية على حكومة الريف. والحالة ان الريف لم يعترف بها اصلا ولن يعترف بها ويرفضها رفضا ويلتزم ان يحكم نفسه بنفسه ويسعى في نوال حقوقه الشرعية التي لا نزاع فيها ويدافع عن استقلاله التام بكل الوسائل الطبيعية، ويحتج امام الامة الاسبانية وعقلائهم الذين يعتقد فيهم انهم يعترفون باحقية مطالبنا المعقولة الشرعية قبل ان يجازف الحزب الاستعماري الاصباني بدماء ابناء شعبه في سبيل مطامع شخصية وادعاء حقوق موهومة، طالما ان الحزب الاستعماري الاصباني يخدم مصالح الغير. ولو انه يحاسب نفسه وضميره لوجد نفسه غالطا وانه عما قريب يرى انه قد تسبب لامته في الخسارة بسبب تطاوله الى الاستعمار، والاستعمار لا يوافق مصلحته. فالواجب عليه ان يتلافى الامر قبل ان يعسر استدراكه. وكما تحتج الحكومة الريفية على كل عمل اعتدائي يصدر من الحزب الاستعماري الاصباني امام العالم المتمدن وامام الانسانية وتتبرأ من كل مسؤولية وعهدة فيما عساه ان يقع من اتلاف الارواح والاموال.

هذا فاننا نتعجب ايضا كيف انكم تجاهلتم انه من صالح اسبانيا نفسها مسالة الريف والاعتراف بحقوقه واستقلاله والمحافظة على علائق الجوار وتمتين عرى الاتحاد مع الشعب الريفي عوضا عن التعدي عليه واهانته وهضم حقوقه الانسانية والشرعية طبقا لناموس العمران ووفقا لمعاهدة فرساي الواقعة بعد الحرب العالمية، تلك الحرب التي تعلم الانسان منها نتائج التعدي والغصب والعجرفة، وعلم العالم انه لا سبيل الى اهانة الانسان وانه من الواجب العقلي الطبيعي ترك كل امة وشأنها لتدبر امرها بنفسها وان الجبروت والقوة يصيران كلاشيء امام الحق. تلك المعاهدة التي خطتها رؤساء دول عظيمة خاضت غمار الحرب وذاقت كأس الوبال بنفسها فلم يسعها في آخر الامر الا الاعتراف بالحق ومنح الشعوب حقوقها ولو مهما كانت صغيرة. ورغما عن ان الساسة يقولون ان المعاهدات حبر على ورق وان الحق للسيف، فالحق انه لا بد من التوفيق لانجاز هذا المشروع والا فلا يزال العالم في الارتباك والحيرة والاضطراب الذي يهدد السلم العام. اذ كل شعب يناضل عن حقه ويطالب حريته. اذا لا عار على اسبانيا اذا عاشت في وئام تام مع الريف بعد الاعتراف بحكومته واستقلاله ومبادلة المصالح المشتركة، بل يكون لها حينئذ الافتخار والشرف ويكون في تاريخها نقطة بيضاء. ومن جهتنا فان

حكومة الريف مستعدة لان تتلقى بكل مسرة تغيير خطة الحزب الاستعماري العدائية وترتجي بكل رغبة زوال سوء التفاهم الذي كان منشأه الخروج عن نقطة الاعتدال والتعصب المذموم وعدم التبصر والتأني والنظر في عواقب الامور في وقت كانت فيه الانفعالات النفسانية الخبيثة متحكمة. كما ان الحكومة الريفية تأسف كل الاسف اذا تمادى الحزب الاستعماري على التعدي والتعاظم والتحكم.

تصوروا انكم انتم المهاجمون في دياركم من اجنبي يريد السيطرة عليكم وامتلاك رقابكم، وهل تكونون من الخاضعين لذلك الفاتح ولو ادعى من الحقوق ما ادعى وزعم ما زعم. لا اخال الا انكم تدافعون حتى بنسائكم وكل قواتكم ولا ترضون بذل الاستعباد. والتاريخ يشهد لكم انفسكم بذلك.

تصوروا كذلك الريف وكل رجاله يعتقدون اعتقادا متينا انهم يموتون في سبيل الحق ويدافعون عن شرف ما فوقه من شرف، ولا يرجعون عن هذا الاعتقاد حتى يرجع الحزب الاستعماري الاصباني عن سوء نيته او حتى يموتوا عن آخرهم.

لا يسعني الا ان اصرح بصفة نهائية ان الريف لا يعدل ولا يغير خطته التي سار عليها الوفد وهو انه لا يفتح المخابرة في الصلح الا على اساس اعتراف اسبانيا باستقلال الريف.

اما التجريب العسكري الذي اجريناه في شواطئ النكور وقدمنا لكم الاعلام به فليس ذلك صادرا عن سوء قصد ولكنه كان وفاقيا واعلمناكم به قياما بواجب الهدنة التي كانت بين الطرفين.

Louange à Dieu Seul.   Lui [Seul] qui a la force et la perpétuité.

De M. Muhammad Azarqan[147] à Monsieur Saavedra[148]. Salutation et respect.

Nous avons reçu votre lettre du 30 [dhul] Qiʿda, le 7 dhul Hijja présent à deux heures de l'après-midi. Elle semble être la menace définitive à notre adresse. Ce qui nous a totalement étonné par tous ses articles et dans tous ses sens.

[147] M. 1969 à Tanger, Azarqan, beau-frère de Muhammad b. ʿAbd al-Karim, était Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement du Rif. Les Espagnols l'appelaient Pajarito. Il a dicté ses mémoires sur la guerre du Rif à Ahmad Skirj qui les a consignés dans son livre intitulé *az-zill al-warif fi muharabat ar-Rif*. Cf. Hart (1976a), 378; Skirj (1927), 35 et 87s.

[148] Diego Saavedra, secrétaire général du Haut Commissariat à Tétouan. V. sa lettre du 14 juillet 1923 adressée à Azarqan. 518/298-300 (= App. Nr. 16).

Or, en dépit du fait que l'usage exige que les pourparlers soient poursuivis par l'intermédiaire de la délégation que nous avons désignée et qui représente les opinions du peuple rifain, lequel comprend plus d'un million d'âmes[149] et dont le nombre des combattants dépasse 200.000[150], nous vous voyons continuer les entretiens par une voie non-officielle. S'il en est ainsi parce que vous désirez la paix comme le laisse sous-entendre un article de votre message, nous trouvons nous-même chez nous un désir plus accentué encore. Mais nous ne pouvons pas sortir de la procédure connue dans ce genre d'affaires importantes.

Ainsi, à cette occasion, je crois de mon devoir et de mes sentiments humanitaires en ma qualité de chargé du Ministère [des affaires] étrangères de l'Etat du Rif[151] de vous déclarer ce qui suit:

Le gouvernement rifain[152] fondé sur des bases modernes et des lois civiles[153], se considère indépendant politiquement et économiquement, espérant vivre libre comme il a vécu pendant des siècles et comme vivent tous les peuples. Il considère qu'il a le droit de propriété de son sol, avant tout autre Etat. Il tient le parti colonial espagnol[154] pour un oppresseur et un usurpateur qui n'a aucun droit dans sa prétention à étendre sa protection sur le gouvernement du Rif. En effet, le Rif n'a aucunement reconnu et ne reconnaîtra jamais cette protection qu'il rejette totalement. Il s'engage à se gouverner par lui-même et s'efforce d'obtenir ses droits légitimes et incontestables. Il défend son indépendance entière par tous les moyens naturels. [Dans ce but] il proteste devant la nation espagnole et ses hommes sensés, lesquels sont estimés reconnaître le droit de nos revendications raisonnables et légitimes, bien avant que le parti colonial espagnol n'engage le sang des gens de son peuple pour la cause des ambitions personnelles et la réclamation des droits imaginaires, aussi longtemps que le parti colonial espagnol continue à servir les intérêts d'autrui.

[149] Ailleurs 300.000 habitants, environ un million d'habitants. Skirj (1927), 5; 518/289.

[150] Muhammad b. ʿAbd al-Karim lui-même, parlait de 90.000: «Déclarations du héros rifain Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi à tous les Musulmans de Tunisie, d'Algérie et du Maroc», série *Afrique. 1918-40: Affaires musulmanes* vol. 22, 172-5, Archives du Min. Aff. étr. de France; Dumas (1927), 26-27.

[151] Skirj (1927), 35.

[152] A entendre dans le sens du Makhzen ou Etat, lequel garantit la justice, l'ordre et le droit pour les populations.

[153] Azarqan emploie ces termes à dessein pour laisser entendre que le gouvernement du Rif n'est pas une théocratie religieuse et tyrannique comme on le prétendait, mais un Etat aux institutions démocratiques et aux lois positives.

[154] Terme qu'utilisaient les dirigeants rifains expressément pour exclure la majorité des Espagnols opposants à la guerre du Rif. Skirj (1929), 77.

Si [ce parti] faisant l'examen de sa conscience, il se verrait lui-même dans l'erreur. Et à bref délai, il verra qu'il a causé la perte à sa nation à cause de son exaction à la colonisation, alors que celle-ci ne convient pas à son propre intérêt. Il lui faut éviter la chose avant qu'il devienne difficile de la réparer.

Le gouvernement rifain proteste également devant le monde civilisé et devant l'humanité contre tout acte hostile émanant du parti colonial espagnol et retire toute responsabilité et tout engagement en cas de pertes éventuelles d'hommes et de biens.

Par conséquent, nous nous étonnons également comment vous pourriez méconnaître qu'il est de l'intérêt de l'Espagne elle-même de vivre en paix avec le Rif, de reconnaître ses droits et son indépendance, de conserver les relations de voisinage et de consolider les liens d'union avec le peuple rifain, au lieu d'empiéter sur lui, de l'humilier et d'opprimer ses droits humains et légitimes, et cela conformément au code de la civilisation et en accord avec le traité de Versailles conclu après la guerre mondiale[155]. Cette guerre dont l'homme a retenu les conséquences de l'empiètement, de l'usurpation et de l'orgueil. Tout le monde avait compris alors qu'il n' y a pas de moyen de dédaigner l'homme et qu'il est nécessaire, du point de vue rationnel et naturel, de laisser le libre choix à chaque nation de diriger ses affaires par elle-même. La violence et la force ne sont pour rien en face du droit. Ce traité, rédigé par les chefs des grands Etats qui ont pris part à la guerre et ont éprouvé les tourments de ce fléau eux-mêmes; n'ont pu que reconnaître, en dernier lieu, la vérité et l'octroi aux peuples de leurs droits, mêmes les moindres.

En dépit de ce que les politiciens disent, que les traités ne sont que de l'encre sur du papier et que le droit appartient au sabre, il faut en réalité de la conciliation pour réaliser ce projet, sinon le monde ne cesserait de [vivre] dans le désarroi, la perplexité et l'agitation menaçant la paix générale. Aussi bien chaque peuple milite pour son droit et réclame sa liberté. Donc, il n' y aura pas de honte pour l'Espagne si elle [choisit] de vivre en parfaite harmonie avec le Rif, après avoir reconnu son gouvernement et son indépendance ainsi que l'échange des intérêts communs. Bien plus, dès lors, l'Espagne aura [au contraire] la fierté et l'honneur et marquera une page blanche dans son histoire.

De notre côté, le gouvernement rifain est prêt à accueillir, avec toute joie, la modification du plan hostile du parti colonial; il espère avec

[155] Le traité de Versailles stipulait notamment le droit des peuples à l'autodétemination. Cf. Ladreit de Lacharrière (1925), 239.

grand désir la disparition du malentendu originaire de la déviation de la voie de la sagesse, du fanatisme blâmable, de l'imprudence, de l'impatience et de l'irréflexion sur les conséquences des faits [commis] à un temps où dominait les impulsions émotionnelles mauvaises. De même, le gouvernement rifain regretterait infiniment si le parti colonial persiste dans l'empiètement, l'arrogance et le despotisme.

Imaginez que vous êtes vous les attaqués dans vos maisons par un étranger qui veuille vous dominer et s'approprier vos personnes: vous soumettriez-vous à ce conquérant quels que soient les droits et les prétentions qu'il avance? Je crois que vous vous défendriez, même avec vos femmes ainsi que toutes vos forces. Vous n'accepteriez certainement pas l'humiliation de l'esclavage. L'histoire atteste pour vous-même de ce fait.

Imaginez aussi le Rif et tous ses hommes, fermement convaincus qu'ils mourront pour la cause du droit et qu'ils défendront une dignité au-dessus de toute dignité et qu'ils ne reviendront pas sur cette foi jusqu'à ce que le parti colonial ait renoncé à sa malveillance ou qu'ils soient morts jusqu'au dernier. Je ne puis que déclarer d'une façon définitive que le Rif ne modifiera pas et ne changera pas son plan suivi par la délégation, c'est-à-dire qu'il n'ouvrira les pourparlers de paix que sur la base de la reconnaissance de l'indépendance du Rif par l'Espagne[156].

Quant à l'essai militaire[157] que nous avons exercé sur les côtes de Nukur et dont nous vous avions prévenu, il n'émanait pas d'une mauvaise intention, mais [au contraire] il a été conventionnel et nous vous en avons avisés nous tenant ainsi aux exigences de l'armistice qui existait entre les deux parties.

Doc. 18. 519/243. [Lettre de Muhammad Zamzami, informant les dirigeants rifains sur l'état du mouvement rifain en Orient arabe]. (1923)

بسم الله الرحمن الرحيم   وصلى الله على سيدنا محمد وآله
جناب الاخ السيد الحاج عمر سلام. سلام عليكم ورحمة الله.
وبعد، فكيف انتم وكيف احوالكم، جعلكم الله بخير، آمين.

[156] Un des articles de la Charte nationale du gouvernement rifain. Malhas (1925), 32; Sa'id (1958?), 179; Fasi (1948), 129.

[157] Saavedra, dans sa lettre précédente (= 517/294-97) se plaignait de la manifestation militaire entreprise par les forces rifaines sur les rivages de Nukur, qu'il considérait comme une provocation à l'adresse des autorités espagnoles.

هذا وقد وصلنا مكتوبكم وفهمنا ما تضمنه جزاكم الله خيرا ونهنئكم بالبناية الجديدة اسعدنا الله واياكم بها. واخبرنا مولاي الفاطمي اكرامكم له ومساعدتكم اياه، لا زال محلكم العامر ملجأ لجميع اهل الفضل ولا زلتم معاضدين للفضل وذويه.

كنتم سألتمونا عن مكاتبنا واخبارنا هل تطلعون عليها الغير ام لا؟ والجواب ان الكتمان اولى الا اذا تعلقت في الافضاء مصلحة فحينئذ يرى الحاضر ويعلم ما لا يراه ويعلمه الغائب، فكذلك انتم. وها يصلك عدد من الجرائد وفق مطلوبك، ارسلوهم حالا للامير واخبروه بان الشرق واهله وجرائده كلهم يلهجون بذكره ويعلقون الآمال على حركته المباركة ويحرضون الناس والسواد الاعظم على مساعدته بالمال والرجال، وفق الله المحسنين وقواهم واعانهم على ما فيه صلاح البلاد والعباد. وسلموا لنا على كل سائل ومحب وعلى سائر الانجال والاقارب ومنا مولانا الوالد والاخ وسائر الاحباب. وهذا ما تيسر الآن.

وقد كنا مشغولين مع ناس من اهل فاس جاءوا لزيارتنا ومكثوا عندنا نحوا من اربعين يوما ثم سافروا الا بعضهم عما قريب يسافروا.

والسلام عليكم ورحمة الله

٧ ربيع الثاني ١٣٤٢

عبد ربه محمد الزمزمي

Au nom du Dieu le Miséricordieux le Bienfaisant. Que la prière de Dieu soit sur notre seigneur Muhammad et sur sa famille.

Son éminence le frère Monsieur al-hajj ʿUmar, que le salut et la clémence de Dieu soient sur vous. Comment allez-vous et comment sont vos états? Que Dieu vous accorde du bien. Amen!

Nous avons reçu votre lettre dont nous avons [bien] compris le contenu. Que Dieu vous récompense par du bien. [D'autre part] nous vous félicitons du nouvel édifice. Que Dieu puisse nous accorder à tous le bonheur, grâce à elle.

Moulay al-Fatimi nous a fait savoir l'hospitalité et l'aide que vous lui aviez accordé. Puisse votre grande maison rester un refuge pour tous les gens nécessiteux. Puissiez-vous demeurer [toujours] de côté des gens qui ont besoin de l'aide.

Vous nous aviez demandé si nous partagions nos nouvelles de nos lettres avec autrui ou non? Eh bien! la réponse est que [pour nous] la dis-

crétion est préalable; sauf s'il y a dans la diffusion [des nouvelles] un intérêt [évident]. Dans ce cas-ci, le présent voit et sait ce que l'absent ne peut voir ni savoir. Il en est de même quant à vous.

Je vous adresse un certain nombre de journaux comme vous l'aviez demandé. Faites-les de suite parvenir à l'émir et dites lui que tous les gens de l'Orient et ses journaux font de lui les plus grands éloges. Ils attachent de [grands] vœux à son mouvement béni. Ils [ne tardent pas] à inciter les gens et les grandes masses du peuple pour qu'on l'aide aussi bien en argent qu'en hommes. Que Dieu fasse triompher, renforcer et aider les bienfaisants vers ce qui sert le bien du pays et des hommes.

Faites parvenir notre salut à tous ceux qui demandent de nos nouvelles et nous aiment et à tous les frères et à tous les proches, ainsi qu'à notre maître, le père, à notre frère et à toute la famille.

C'est tout ce que nous avons [à vous dire] pour le moment. Nous avons été [très] occupé avec des gens de Fès venus nous rendre visite et qui ont dû rester chez nous environ quarante jours. Après, ils sont parti, à part quelques-uns qui vont repartir prochainement.

Que le salut et la clémence de Dieu soient sur vous.

7 Rabiʿ II 1342.[=17-11-'23]

Le serviteur de Dieu Muhammad Zamzami.

Doc. 19. 520/182. [Quatre requêtes adressées par le caïd du canton des Murabitin à Muhammad b. ʿAbd al-Karim]. (1924)

الحمد لله وحده

مطلب الاول

بعد تقبيل بساط الامام واداء ما يجب في حقه من الاجلال والتعظيم والاحترام. والذي ينهى لعلمه الشريف اننا املنا من سيدنا اعزه الله ان يأمر باتصال سلك الهاتف الى محكمات سوق الحد ليسهل علينا ما صعب في خدمة المخزن.

مطلب الثاني

وكما يكون في علم سيدنا ايده الله ان يساعدنا في استخراج صهرنا شعيب بن عمر بن علي الذي هو ملازم بمحلة غمارة اذا ترى في غيبته لاجل الخدمة تسلط عليه بعض الفساد وهجموا على زوجته فنهبوا لها ثلاثون ريالا من صداقها فورد عليها بشار فذكر لي ان فلان هو الفاعل لذلك. واردت ان يأذن لي سيدي اعزه الله ان نرسل ابنتي دوارة هل تجد السرقة ثمة ام لا على الغفلة بداره.

مطلب الثالث

ونطلب من سيدنا اعزه الله ايضا ان يخلي على ابن عمنا حم بدوح على الخدمة هنا ويتولى (ويحول) الخدمة في محكمات دار المخزن في سوق الحد.

وقد كان امر المخزن باقامة الصلوات الخمس فطاف عليهم الامناء وقيدوا من يصلي ومن لا يصلي وامر من لا يريد تعليم ابنه في المكاتب وقيدوا من امتنع عن ذلك وكذلك النساء التي امتنعن عن الصلوات.

مطلب الرابع

وقد كان امر اعزه الله ايضا بتقييد السلاح وقيدوا من امتنع من شراء السلاح، والسلاح المذكور نريد من سيدنا اعزه الله ان يجتمع عندنا في محكمة دار المخزن بالحد ويعين امينا عليه يتداولونه بالنوبة، فجمعه اولى من تشتيته في الحركة وغيرها.

والمطلوب من سيدنا اعزه الله ان يستعمل مراقبا في قبض الذعائر ونكون انا في هناء من القيل والقال. ونظر سيدنا في ذلك واسع. والسلام

والجواب من سيدنا اعزه الله على مطلوبنا.

خديمك: القائد علال واعزيز

Louange à Dieu Seul.

Requête 1. Après avoir baisé le tapis [de la cour] de l'imam et après avoir accompli le devoir de révérence, d'admiration et de respect à son égard, il est porté à sa noble connaissance que nous désirons que notre maître, Dieu le glorifie, donne l'ordre pour que la liaison téléphonique soit étendue aux offices de marché du dimanche (Suq al-hadd) en vue de résoudre nos difficultés dans le service du Makhzen.

Requête 2. Nous faisons savoir à notre maître, Dieu l'assiste, [que nous lui demandons] de nous venir en aide pour faire libérer notre beau-frère, Shuʿayb b. ʿUmar b. ʿAli, engagé dans la campagne militaire de Ghumara. Ainsi, lors de son absence pour le service [du Makhzan], certaines [personnes] immorales se sont emparés de lui et ont attaqué sa femme et l'ont spolié de 30 Riyal de sa dot. Un messager est venu à moi et m'a dit qu'un tel est l'agent de cela. J'aimerais donc que mon maître, Dieu le glorifie, me permette d'envoyer subitement ma fille Dawwara [pour voir] si elle trouvera [ces choses] volées dans sa maison.

Requête 3. Nous demandons également à notre maître, Dieu le glorifie, de faire dispenser le fils de notre oncle, Hammu Buduh, de son ser-

vice ici et de le transférer au service des offices du Dar al-Makhzen au marché du dimanche (Suq al-hadd). Le Makhzen avait donné l'ordre [aux gens] d'observer les cinq prières. Les 'Umana' ont parcouru [les villages] et ont inscrit ceux qui font la prière et ceux qui ne la font pas. Ils ont enregistré également ceux qui s'abstenaient d'envoyer leurs enfants s'instruire dans les écoles coraniques, comme [le Makhzan] en avait donné l'ordre de faire. Ils ont inscrit également les femmes qui s'abstenaient de faire les prières.

Requête 4. Notre maître, Dieu le glorifie, avait ordonné également l'enregistrement des armes. On a enregistré ceux qui s'abstenaient d'acheter les armes. Nous voudrions que notre maître, Dieu le glorifie, ordonne que cet armement soit rassemblé chez nous ici, au poste de Dar al-Makhzen au [*Suq*] al-Hadd. Ensuite nous aimerions qu'il désigne un employé de confiance (amin) qui [s'occupera] de le distribuer [aux gens] à tour de rôle. Car il vaut mieux le rassembler [ici] que l'éparpiller dans la guerre et autres choses. Notre maître, que Dieu le glorifie, est sollicité de désigner un contrôleur qui touchera les amendes. Nous serons alors libres des on-dit. La décision de notre maître à ce propos est large. Salut.

[Dans l'attente] de la réponse de notre maître, Dieu le glorifie.

Votre serviteur: Le caïd ʿAllal Waʿziz.

Doc. 20. 519/163[158]. [Plainte de ʿAbd al-ʿAziz Lahlu contre la conduite de M'hammad al-Khattabi dans les tribus de Jbala]. (1924)

الحمد لله وحده   وصلى الله على سيدنا محمد وآله

فاس ٢٩ جمادى الاول ١٣٤٢

الامير الجليل صاحب السيف والقلم سيدي ومولاي محمد بن عبد الكريم الخطابي. بعد اهداء عاطر السلام وتقبيل يدكم الكريمة، مولاي الامير لا يخفى خدمتي لكم ولدولتكم من دوا عامين فازيد حتى اطلعت على ذلك الحكومة الفرنساوية. ولما تحقق عندها محبتي لكم ووداي معكم من غير كذب ولا طماع كلفتني لابلغكم اسرارا، البعض بالكتابة والبعض سيذكرها اليكم الرقاس حامل الكتاب.

اعلم يا سيدي ان الحكومة بلغها ان الاخ العزيز المجاهد سيدي مَحمد نزل على قبائل الجبل الذين من منطقة الحكومة الفرنساوية وعمل عليها ضرائب ولوازم

158 V. la réponse de Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Lettre du 4 mai 1924. Cf. 507/100.

حربيته، ذلك في نظر السياسة فلا بأس، غير ان، يا سيدي الامير، انهم مستائين جدا من ذلك وخصوصا لما تحقق عندهم ان الاخ كتب الى تلك القبائل يشتم ويسب الحكومة، ذلك ان صح قول القبائل. وعلى كل حال يطلبوا من سيادتكم الجواب عن ذلك شافيا بواسطتي، اما للمارشال ليوطي او للجنرال (دو اشرف) حاكم فاس او للكمندان سيستني صحبة الحامل عاجلا. ونحن مستعدون لجميع مصالحكم وخدمتكم.

الوصيف: عبد العزيز الحلو

Louange à Dieu Seul. La prière de Dieu soit sur notre seigneur Muhammad et sur sa famille.

Fès le 29 Jumada I 1342 [=07-01-'24].

A l'auguste émir, maître de l'épée et de la plume, mon seigneur et maître Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Après la présentation de mes salutations embaumées et après avoir baisé votre généreuse main, [je vous dis]: Seigneur le Prince, mon service en votre faveur et votre Etat, depuis voilà plus de deux années, ne vous est pas caché de telle sorte que le gouvernement français s'en est rendu compte et lorsqu'il s'est assuré que mon amitié et que ma sympathie envers vous est sans leurre ni convoitise, il m'a chargé de vous transmettre des secrets. Quelques-uns [suivront ici] en écrit et d'autres vous seront raconté par le messager (*Raqqas*). porteur de la [présente] lettre.

Sache, mon maître que le gouvernement [français] a appris que le cher frère, le combattant pour la foi, Monsieur M'hammad, est descendu dans les tribus des Jbala qui font partie du territoire du gouvernment français. Il leur a imposé des impôts et ses [propres] conditions de service militaire. Or, du point de vue politique, ceci n'est pas grave. Pourtant, mon maître l'émir, [le problème] c'est que [les Français] ont été tout à fait vexés à cause de cela, surtout lorsqu'ils se sont assurés que [votre] frère avait écrit aux tribus injuriant et insultant le gouvernement [français]; conformément aux dires des tribus, s'ils sont vrais.

En tout cas, [les Français] demandent à votre excellence de leur répondre à ce sujet d'une façon satisfaisante, par mon intermédiaire. [Adressez votre réponse] d'urgence avec le porteur, soit au Maréchal Lyautey, soit au Général Decheref, le gouverneur de [la ville] de Fès, soit au commandant Chastenet. Nous sommes [toujours] disposés à travailler en votre faveur.

Le serviteur: ʿAbd al-ʿAziz Lahlu.

Doc. 21. 517/266. [Chroniques de guerre]. (1924)

في اوائل جمادى الثانية من عام ١٣٤٢ ثار عمر بن حميدو المرنيسي على الحكومة الريفية واشهر السلاح في وجه الجيش الذي كان مرابطا هناك بقصد توطيد اركان الامن في نواحي ورغة. وقيام عمر المذكور كان بايعاز من الحكومة الفرنسوية التي كانت وما زالت العدو الالد لكل حركة اسلامية وارسلت الى الثائر المذكور مساعدة ادبية بواسطة خديمها المبيوع الذمة احمد المذبوح الجزنائي ووعدته بتقديم المساعدة المادية ان هو وقف في وجه الريفيين واجلاهم من تراب ورغة بدعوى ان القبائل الواقعة شمال واد ورغة هي من منطقتها طبق معاهدة الدول الموقعة على الحماية المغربية.

نعم، ان الحكومة الريفية لما شعرت بدسيسة فرنسا وتيقنت باعمالها السافلة جردت حملة من المقاتلين وعمرت الجبال المجاورة لحدود مراكز الفرنسويين بالمجاهدين وعسكرت جيوش القبائل تجاه العدو. وفي الوقت نفسه باشرت الهجوم على الثائر عمر بن حميدو. وفي مدة نحو ٧ ايام تمكنت قوة الحكومة الريفية من سحق ولد حميدو واجلائه الى ما وراء المراكز الفرنسوية وبهاته العملية الحربية انطفأت جذوة الثورة من واد ورغة واستتب الامن وامتد رواق السكينة على تلك الربوع.

وفي اليوم التاسع من رجب من العام نفسه وقع الحصار على مراكز الاصبنيول في مرسى متار الغمارية بثلاثة مدافع ونحو ٣٠٠ من المجاهدين وقذفوا مركبا حربيا كان راسيا بتلك المياه، فاصيب المركب.

وفي العاشر من الشهر المذكور سقطت طيارة للاسبنيول حذاء جزيرة الحوسماس بسبب تعطل وقع في بعض آلاتها. (ولما دنت من اسوار الجزيرة المذكورة) فخرج اليها زورق من الجزيرة يجرها. ولما دنت من اسوار الحوسماس اطلق عليها المجاهدون رصاصهم، وهرب النوتية وتركوها على سطح الماء وبعد بضع دقائق رمتها الامواج في اليابسة، واذذاك اطلق العدو قنابل المدافع عليها فحطم جزءا منها والجزء الآخر اخذه المجاهدون ووضعوه في مستودع الاسلحة المغنومة.

Au début de Jumada II de l'an 1342, ʿUmar b. Hamidu de Marnisa s'est insurgé contre le gouvernement rifain et a brandi les armes contre

l'armée qui campait là-bas en vue de consolider les bases de la sécurité dans les régions de Wargha. Le soulèvement de ʿUmar [b. Hamidu de Marnisa] mentionné a été sur l'instigation du gouvernement français qui était et qui est encore l'ennemi numéro un de tout mouvement islamique. Il a envoyé au révolté précité une aide morale par l'intermédiaire de son collaborateur, Ahmad al-Madbuh al-Gazna'i, qui a vendu son honneur [aux Français]. [Le gouvernement français] lui a promis [également] de l'aide matérielle s'il [continue] de se dresser contre les Rifains et s'il les repousse des territoires de Wargha, sous prétexte que les tribus se situant sur [le rivage] nord de fleuve Wargha font partie de son territoire, conformément au traité des Etats signataires du Protectorat au Maroc.

Cela dit, lorsque le gouvernement rifain eut connaissance des intrigues de la France, et après s'être convaincu de ses actions ignobles, il entreprit une campagne militaire et plaça les combattants de la foi dans les montagnes à proximité des frontières des postes français. Les armées des tribus ont campé [là-bas] en face de l'ennemi. En même temps elles ont entrepris d'attaquer le révolté ʿUmar b. Hamidu al-Marnisi. Durant à peu près sept jours les forces du gouvernement rifain ont réussi à écraser le fils de Hamidu et à le repousser derrière les postes français. Grâce à cette opération le brandon de l'agitation s'est apaisé dans le Wad Wargha, la sécurité fut assurée et les allées de la paix se sont étendues sur ces contrées.

Le 9 [du mois] Rajab de la même année, les postes espagnols au port Mtar des Ghumara furent assiégés à l'aide de trois canons et 300 combattants. Ceux-ci ont tiré sur un bateau de guerre accostant dans les eaux [de ce port]. Le bateau a été touché.

Le 10 du mois ci-mentionné, un avion espagnol tomba à proximité de l'île Alhucemas à cause d'un dégât survenu dans certains de ses accessoires. Quand il s'était rapproché des murs de l'île mentionnée, une barque partit de l'île pour le traîner. Lorsqu'il fut très proche des murs d'Alhucemas les soldats (mujahidin) ont aussitôt tiré des cartouches sur lui. Ayant été atteint, l'équipage [du navire] s'est alors enfui laissant derrière lui l'avion sur la surface de l'eau. Après quelques minutes, les vagues l'ont abattu sur le continent. Ensuite l'ennemi a jeté sur [l'avion] des bombes de canons détruisant ainsi une de ses parties. Les soldats [rifains] (mujahidin) ont pris l'autre partie [restante en butin] et l'ont emmagasinée à l'arsenal des armements capturés.

Doc. 22. 520/162. [Jugement du haut tribunal d'al-Mazimma dans une question de terrain qui divisait les gens de Truguth]. (1924)

الحمد لله، وبالمحكمة العليا بالمزمة جدد النظر ثانيا لمجلس الشورى الشرعي في الارض التي تنازع فيها اهل اتركوت بجبلهم المسماة بدهده، فبدا لهم من مقتضى النصوص الآتية انها احد قسمي الحريم المتوسط حسبما بين ذالك الشيخ المحقق سيدي احمد بن عبد العزيز السجلماسي في جواب له بعد كلامه على الموات. ونصه وبيانه ان الموات كما قسمه ابن رشد وصوبه ابن عرفة ثلاثة اقسام:

١) بعيد، وهو ما لا يلحق ويرجع منه في اليوم الواحد.

٢) وقريب ليس قريبا جدا، وهو ما كان دون البعيد المذكور وخرج عن نمو الافنية.

٣) وقريب جدا، وهو الافنية وشبهها من الرحاب القريبة للدور.

فالقسم الاول يجوز فيه الاحياء للمسلم والذمي ولا يحتاج لاذن الامام.

والقسم الثاني يجوز فيه الاحياء للمسلم فقط على المشهور بشرط اذن الامام على المشهور ايضا.

والقسم الثالث لا كلام فيه للامام ولا يجوز الاحياء فيه وان اذن، وهو خاص باهل المنزل ينتفعون به. وهل لهم قسم قولان: في وثائق ابن سلمون، واسم الحريم يطلق على القريب بقسميه. انتهى باختصار من النوازل الصغرى. وحيث كان حريما متوسطا فالنظر فيه للامام على المشهور كما تقدم في النص.

في الامضاء وعدمه، حرر في ٢١ جمادى الثانية عام ١٣٤٢. عبد ربه محمد [...] وفقه الله بمنه آمين.

الحمد لله وحده، وعلى مضمنه يوافق عبد ربه محمد بن علي التوزيني وفقه الله آمين واطف الله به.

الحمد لله وحده، وبالموافقة كتب عبد ربه واسير ذنبه محمد بن علي التوزيني وفقه الله آمين وعبد ربه محمد [...] التعباني لطفه الله.

وعبد ربه محمد سي عيسى الخمليشي لطف الله به.

الحمد لله وحده، ما انفصل عليه المجلس في النازلة هو الذي اعتمده ولا اقول بغيره، والله اعلم. وكتبه موافقا عبد ربه تعالى محمد بن علي التوزيني.

Louange à Dieu.

Au haut tribunal d'al-Mazimma[159] le Conseil d'Etat législatif[160] a examiné une deuxième fois [l'affaire] du terrain à propos duquel se querellaient les gens de Trugguth[161] dans leur montagne qui s'appelle Duhduh[162]. Il leur est apparu en vertu des textes suivants que ce [terrain] est une des deux catégories de la zone de protection moyenne, conformément à ce que le minutieux *Shaykh* Si Ahmad b. ʿAbd al-ʿAziz as-Sijilmasi[163], avait établi dans une de ses réponses après avoir parlé des terres mortes[164]. Le texte et son explication impliquent que les terres mortes, selon la classification d'Ibn Rushd[165] rectifiée par Ibn ʿArafa[166], sont de trois catégories:

1° Loin. C'est ce qu'on ne peut atteindre aller et retour dans une même journée.

2° Proche [mais] pas tout à fait proche. C'est ce qui est au-dessous du loin ci-mentionné, et sort du développement des cours [des maisons].

3° Très proche. Ce sont les patios des demeures, ainsi que toutes sortes de parvis auprès des maisons.

Dans la première catégorie, il est possible au musulman et au protégé d'y revivifier, sans l'autorisation du chef de [l'Etat][167]. Dans la deuxième catégorie, la revivification est exclusivement réservée au musulman, d'après l'opinion majoritaire, à condition que le chef [accorde son] autorisation d'après l'opinion de la majorité [des musulmans] également. Dans la troisième catégorie le chef [de l'Etat] n'a rien à dire, et il ne peut y être revivifié même si [celui-ci accorde] son autorisation. Celle-ci est la propriété des gens de la maison qui en tirent profit.

En ce qui concerne la question si les gens pourraient revendiquer leurs droits dans ces diverses catégories de terrains sur la base d'un serment,

[159] Cf. 520/169; Buʿayyashi (1975), 2/134; Qadi (1979), 5; Skirj (1927), 64.

[160] Mot à mot: conseil de délibération/consultation légale. C'est le département de concertation légale traitant des dissensions et des jugements en accord avec la loi religieuse.

[161] Fraction en pays Timsaman.

[162] Il s'agit de Muhammad b. ʿAli at-Tuzani, (*Bullihya*) mentionné comme Ministre de la Justice dans le gouvernement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim.

[163] Faqih érudit, ʿAli (Ah?) b. ʿAbd al-ʿAziz as-Sijilmasi est mort en 980/1572-73.

[164] La terre morte est celle qui est franche de toute appropriation particulière. Cf. *Mukhtasar Khalil*, 3/142.

[165] Muhammad b. Ahmad b. Rushd (450/1058-520/1128), notable malékite et cadi de la *Jamaʿa* de Cordoue. Il a écrit entre autres: *al-Bayan wat tahsil fi'l- fiqh*. éd. Muhammad Hajji et autres. Rabat 1987.

[166] Muhammad b. ʿArafa, Imam tunisien célèbre (m. 803/1400). Auteur de: *al-Mukhtasar al-Kabir* et *al-Mukhtasar ash-Shamil fil fiqh*.

[167] Ar. *imam*. litt. le guide.

[il existe] deux opinions à ce sujet. Dans les documents (*Watha'iq*) d'Ibn Salmun[168], le terme *Harim* est employé pour le proche dans ces deux catégories. Stop. Extrait brièvement des *Nawazil as-sughra* [169]. Et puisque [ce terrain] est la zone de protection moyenne, il fait [donc partie du domaine] d'examen du chef d'après [l'opinion] majoritaire, tel qu'il a été [dit] précédement.

[Ce jugement] signé a été fait le 21 Jumada II 1342 [=29 janvier 1924] par le serviteur de Dieu Muhammad b. Muhammad al-Ghumari que Dieu lui accorde le succès par sa grâce. Amen.

Louange à Dieu seul, sur le contenu de ce [jugement], le serviteur de Dieu Muhammad b. ʿAli al-Tuzini — que Dieu l'assiste et ait pitié de lui — accorde son consentement.

Louange à Dieu seul, par consentement, le serviteur de Dieu et le prisonier de son péché Muhammad b. ʿAli al-Tuzini, le serviteur de Dieu Muhammad al-Taʿbani que Dieu ait pitié de lui et le serviteur de Dieu Si ʿIssa al-Khamlishi que Dieu ait pitié de lui [posent leurs signatures].

Louange à Dieu seul, la décision prise par le Conseil dans cette affaire est seule valable et il n'y a pas autre chose à dire que celui-ci a dit. Dieu en sait plus. Fait par l'accord du serviteur de Dieu Très-Haut Muhammad b. al-Hajj al-Sharji al-Tuzini[170].

Doc. 23. 517/275. [Au nom de leurs contribules les grands de la tribu des Banu Warrayn demandent l'assistance de Muhammad b. ʿAbd al-Karim contre les Français]. (1924)

الحمد لله وحده   وصلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه.

يصل كتابنا هذا ان شاء الله بحوله وقوته لنجل خليفة الرسول صلعم على التحقيق القائم بامر الله تعالى للجهاد في سبيل الله لاعلاء كلمته تعالى ومن معه من قبائل المسلمين المخصوصون بالعناية الربانية والمصطفون لمحاربة الطوائف الطاغية. من جعل الله الفتح والنصر على يدهم وجعلهم رحمة المؤمنين ونقمة

[168] Abu al-Qasim b. Salmun al-Kinani de Grenade (m. 1365). Auteur de: *al-ʿiqd al-Munazzam li-'l hukkam fima yajri bayna aydihim mina'l-ʿuqud wa 'l-ahkam*. (=*Watha'iq ibn Salmun*).

[169] Ouvrage d'al-Mahdi al-Wazzani. Savant marocain et auteur d'une œuvre imposante rédigée à la fin du XIXe siècle et intitulée *an-nawazil al-kubra fi ajwibat ahl Fas wa ghayrihim min al-badw wa 'l-qura al-musammat bi 'l-miʿyar al-jadid*. 11 vol., lith., Fès 1900. Il a écrit aussi un abrégé intitulé *an-nawazil as-sughra*, dont il est question ici.

[170] Juge de Haut tribunal d'al-Mazimma. 519/274.

وكيدا الكافرين والمرتدين. فجزاكم الله عنا خيرا ووقاكم شرا واعانكم على اعدائنا واعدائكم، خصوصا منهم ذو النسبة الطاهرة وابن خليفته صلعم سيدنا عمر بن الخطاب رضه وارضاه، ابو عبد الله سيدي محمد بن عبد الكريم الريفي الولي لله تعالى. سلام الله على علا علاكم ورحمة الله وبركاته تغشاكم على مر الليالي وتعاقب الايام.

من المسلمين عليك وعلى كافة المجاهدين هنالك قبيلة بني ورياين المهاجرين في سبيل الله المشتاقين في احكامك وفي ملاقاتك الفازعين من عدو الله لفرانصيص اليك ولاحكامك الشرعية الطاهرة المتبركين بنصرك على الاعداء الكفرة، هم الساكنين جبال بويبلان المعلومين بالثلج وحرارة البرد، خصوصا منهم من رأيه في صلاح انفسهم وشد عضدهم الشريف البركة الاعظم الشريف الاصيل سيدي علي بن سعيد علي بن عبد الكريم رب زاويته بقبيلته بني وراين وبني زكوث وقبيلة غزوان كلهم سكان الجبال وهم كلهم على المقاتلة مع عدو الله مع شدة فاقتهم وحال ضعفهم وقلة معاشهم في تلك الجبال.

وعليه سيدي، فليكن في كريم علمك له على والله ورسوله قد ضيقتما علينا في هذه الجبال واشتد علينا الغرام وضاقت بنا المسافة وضارت بنا الفتاني من كل جهة ومكان وانقطع علينا الذهاب والاياب في معاشنا ومعاش اولادنا فما لنا قوة بان ندافع عن انفسنا واولادنا وانما قوتنا بالله سبحانه الواحد القهار.

والآن سيدنا شكوتنا على الله تعالى وعليك وعلى كل من انتمى وانتسب اليك من المؤمنين والمجاهدين في دولتك، هو ان تغيثنا لوجه الله تعالى اغاثة اللهفان، فاننا كجزيرة في وسط بحر. لعل الله تعالى ان ينقذنا ويفك اسرنا ويقل عثرتنا وعسرنا على يدك بحوله وقدرته.

وايضا فان الصبيان والنساء ومن بقي بيده شيء من المواشي جملة يومهم هاربين وفازعين من الطيارات الى ان يجمع بيننا وبينهم الليل.

وعليه سيدنا فان الله تعالى جعل كلمة الاسلام على يدك والنصر والتمكين والفتح المبين، فاشفق من حالنا وحال ضعفنا لوجه الله تعالى ولرسوله صلعم، اما بالتقويم لهذه النواحي من عندك بجيوشك او بما ظهر لك، وانت تعرف ما يصلح بما حل بنا. فنحن ننتظر ما ينتظره المجاورون وكن لنا اعانة على هذا الظالم لقوله صلعم: «الله سبحانه في عون المؤمن ما دام في عون اخيه المؤمن».

وقد وجهنا الك سيدنا هذا الكتاب مع الشريف البركة سيدي محمد بن التهامي بن عبد الله بن الطيب الحمومي الحسني لطف الله به ومعه الرقاص، فكن منهم على بال ووجهه الينا بجواب من كريم علمكم يسرنا وبسر جميع المؤمنين الخارجين من احكام النصارى عن عزم وبلا تراخ ولا امهال. فان عدو الله عزم على الحركة الى الجبال في هذا الابان. فالله سبحانه يشتت شمله ويعسر رأيه على يدكم، انه على ما يشاء قدير. و (هو) حسبنا ونعم الوكيل ولا حول ولا قوة الا بالله العلي العظيم.

وهذا ما به الاعلام الى حضرتكم السعيدة ودمتم بسلامة وعافية وامان. والسلام

في ٦ رمضان المعظم عام ١٣٤٢. وكتب عبد حضرتكم ومقبل التراب تحت اقدامكم عبد ربه محمد... بن محمد لعليوي الوراييني التجاني.

رؤساء بني وراين المجاهدين طريقة لطف الله بهم: الشريف سيدي رحو، الفقيه سيدي علي، الشيخ سعيد بن محمد، المقدم احمد تماست.

Louange à Dieu Seul. Que la prière de Dieu soit sur notre Prophète, sur sa famille et ses compagnons.

Que notre lettre-ci parvienne, s'il plaît à Dieu, grâce à sa force et à sa puissance, à celui qui est sans doute le fils du successeur du Prophète[171] — la prière et le salut de Dieu soient sur lui — qui s'applique suivant l'ordre de Dieu Très-Haut à faire le jihad pour la cause de Dieu, en vue d'élever la parole [du Dieu] Très-Haut, et des tribus des Musulmans qui sont avec lui, lesquelles bénéficient de la providence divine et sont selectionnées pour combattre les milices mécréantes[172]; ceux par l'intermédiaire de qui Dieu donne le succès et la victoire, et qu'Il a désigné comme clémence pour les croyants, malheur et combat pour les mécréants et les apostats. Que Dieu vous récompense par du bien de notre part, vous protège de [tout] mal et vous aide contre nos ennemis et les vôtres. [Nous tenons à nommer] en particulier celui dont la filiation est excellente et pure, le fils du successeur du Prophète — la prière et le salut soient sur lui — notre seigneur ʿUmar b. al-Khattab, Dieu soit satisfait de lui et le satisfasse — Abu ʿAbd Allah Sidi Muhammad b. ʿAbd al-Karim du Rif, saint du Dieu Très-Haut. Que le salut de Dieu soit sur

[171] Allusion à la descendance de Muhammad b. ʿAbd al-Karim de ʿUmar b. al-Khattab.

[172] Litt. Les groupes oppresseurs.

votre haute éminence et que la clémence et les bénédictions de Dieu vous couvrent au cours des nuits et la succession des jours. Nous vous saluons ainsi que tous les combattants pour la foi de là-bas, [en notre nom] la tribu des Banu Warrayn, émigrés pour la cause de Dieu[173], aspirant à vos jugements et à votre rencontre, et cherchant refuge contre l'ennemi de Dieu français auprès de vous et de vos jugements [basés] sur la loi religieuse purifiée[174] et faisant des vœux [pour que vous obteniez] la victoire sur les ennemis infidèles. Ils habitent[175] dans les montagnes de Buyablan connues par la neige et le froid intense, parmi eux notamment celui qui pense à leur bonheur et les garde unis, le grand chérif béni, le chérif authentique Sidi ʿAli b. Saʿid ʿAli b. ʿAbd al-Karim, maître de sa confrérie dans la tribu de Banu Warrayn, Ayth Zaggut et la tribu Abu Ghizran. Ce sont tous des habitants de la montagne et sont tous décidés à combattre [à votre côté] contre l'ennemi de Dieu, en dépit de leur grande pénurie, leur état de faiblesse et la rareté de leurs ressources dans ces montagnes.

Par conséquent, seigneur qu'il soit porté à votre connaissance généreuse [....] que, par Dieu et son Prophète, [la misère] nous étouffe dans ces montagnes, les taxes sont insupportables, [la situation] est devenue difficile, les agitations nous encerclent de tous les côtés et endroits[176], [de telle façon que] nous ne pouvons [plus] nous déplacer pour gagner notre vie et celle de nos enfants. Nous n'avons [plus] de force pour nous défendre et défendre notre progéniture. Par ailleurs notre [seule] puissance est en Dieu Très-Haut, le Seul et l'Affligeant.

Ainsi, notre seigneur, nous adressons notre plainte à Dieu et à vous, ainsi qu'à tous ceux qui appartiennent et se rallient [à votre famille] parmi les croyants et les combattants de la foi dans votre Etat, pour que vous veniez d'urgence nous sauver pour la cause de Dieu. Car nous sommes comme une île en pleine mer. Puisse Dieu par sa force et sa puissance nous sauver, nous libérer de notre emprisonnement et apaiser notre débauche et notre difficulté, par votre intermédiaire, grâce à la volonté et la force de Dieu. Ensuite les enfants et les femmes et ceux qui possédaient [encore] quelque bétail se sont tous enfuis aujourd'hui effrayés par [les avions][177] attendant que la nuit nous rassemble avec eux[178].

[173] *al-muhajirin fi sabil allah*: ceux qui ont évacué les lieux conquis par les «infidèles» pour chercher refuge dans le monde de l'islam en vue de poursuivre le combat.

[174] *ash-shariʿa al-mutahhara*, c'est-à-dire la loi basée sur le Coran et la Tradition du prophète.

[175] C'est-à-dire ceux qui vous écrivent.

[176] Passage peu clair. Trad. incertaine.

[177] Illisible dans le texte.

[178] Phrase peu claire. Trad. hasardeuse.

Par conséquent, Dieu a [ainsi] mis dans vos mains le message de l'islam, la victoire, la stabilisation et le triomphe étonnant. Ayez donc pitié de notre situation et de notre état de faiblesse pour la cause de Dieu Très-Haut et celle de son Prophète — le salut et la prière soient sur lui — soit en venant [soumettre] ces régions par vos troupes, soit par ce que vous jugerez [nécessaire], vous qui savez bien le remède de ce qui nous a touchés. Nous attendons ce que nos voisins[179] attendent aussi. Soyez pour nous un support contre cet oppresseur[180] conformément à la parole du Prophète, que la prière et le salut soient sur lui: «Dieu Très-Haut vient en aide au croyant qui vient en aide à son frère croyant»[181].

Notre maître, nous vous adressons cette lettre avec le chérif béni Monsieur Muhammad b. al-Tuhami b. ʿAbd Allah b. al-Tayyib al-Hammumi al-Hasani[182], que Dieu ait pitié de lui, accompagné d'un messager[183]. Ayez soin d'eux et renvoyez-nous [le deuxième] muni d'une réponse [à cette lettre] de vos joyeuses nouvelles qui nous plaira ainsi qu'à tous les croyants qui se sont révoltés avec fermeté, sans paresse et sans attente contre les lois [imposées] par les chrétiens. [En effet] l'ennemi de Dieu a décidé [de mener] une campagne vers les montagnes dans ces jours-ci. Que Dieu disperse son ensemble et contrarie sa décision grâce à vous. Dieu est capable de ce qu'Il veut. Dieu nous suffit, quel meilleur soutien! Il n'y a de force ni de puissance qu'en Dieu, le plus Haut, le plus Grand.

C'est [tout] ce que nous avons à dire à votre heureuse excellence. Demeurez toujours en paix, santé et sécurité. Salut.

[Fait] le 6 Ramadan l'excellent 1342 [= 11 avril 1924]. Ecrit par le serviteur de votre excellence, celui qui baise la terre sous vos pieds, le serviteur de Dieu Muhammad [...] b. Muhammad Laʿliwi al-Warrayni [al]-Tijani.

Les chefs des Banu Warrayn qui combattent pour la cause de Dieu[...] que Dieu ait pitié d'eux.

Chérif Sidi Rahhu.

Faqih Sidi ʿAli.

Shaykh Shuʿayb b. Muhammad.

Muqaddam Ahmad Tammast.

[179] Illisible dans le texte.
[180] C'est-à-dire les Français.
[181] Rapporté par Muslim en des termes différents. Cf. Conc. 4/112.
[182] Fassi el Fehri (1962), 31 et 53.
[183] Lire: *Raqqas*.

Doc. 24. 520/185. [Au sujet de la nomination d'un chroniqueur de guerre] (1924).

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله

بعد تقبيل حاشية الامام وأداء ما يجب في حقه من الاجلال والتعظيم والاحترام. والذي ينهى لعلمه الشريف كنا قد كلفنا من جانب المخزن بتواريخ وامتثلنا الامر، وانعم علينا سيدنا اعزه الله بمؤونة ١٥ ريالا حسبما في الظهير المولاوي بين ايدينا، فاذا به صار المتصرف بالتسويف. فالمؤمل من سيدنا ان يأمر بتنفيذ ذلك، والتواريخ بين ايدينا ولا الفينا من يقبلهم منا لغيبة سيدنا اعزه الله حيث لا اذن لهم في امرنا ولا علم لهم بالواقع. ونظر سيدنا في ذلك واسع. والسلام

في ٨ رمضان المعظم عام ١٣٤٢

الخديم محمد بن عبد الهادي امنه الله

Louange à Dieu Seul. Que la prière de Dieu soit sur notre Maître et Seigneur Muhammad et sur sa famille.

Après avoir baisé le tapis de la cour de l'imam et après avoir accompli le devoir de révérence, de glorification et de respect à son égard, il est porté à sa noble connaissance que nous avions été chargé de la part du Makhzen [de consigner] des annales de guerre. Nous avons alors obéi à l'ordre. Notre maître, Dieu le glorifie, nous avait accordé un salaire [mensuel] de 15 Riyal, tel qu'il est [stipulé] dans le décret seigneurial entre nos mains. Or, le trésorier commençait à ajourner [l'affaire]. Ainsi, nous aimerions que notre maître ordonne l'exécution de ceci. Les annales sont prêtes, mais nous n'avons pas [encore] trouvé celui qui les acceptera de nous, à cause de l'absence de notre maître, Dieu le glorifie. [Les gens] n'ont pas d'autorisation quant à notre tâche et ne savent rien à ce sujet.

Or, la compétence de notre maître en cette [affaire] est large. Salut.

Le 8 du Ramadan vénéré de l'an 1342 [=13-04-'24].

Le serviteur: Muhammad b. ʿAbd al-Hadi que Dieu le protège[184].

Doc. 25. 519/189. [Les négociations de paix entre Rifains et Espagnols par l'intermédiaire de Général Sanjurje]. (1925)

القائد بومغيث

ان يسأل عبد الكريم بنفسه وان لم يكن ممكن ذلك فليسأل خليفته:

اولا، هل استلم التلغراف المرسل اليه من جانب ضون هوراسيو اشبريطة اليوم ١٦ من الشهر الجاري وهل أجاب عليه ام لا؟

[184] Cf. 519/155 et 519/297.

ثانيا، هل هو مستعد ان يقبل من فرانسا واسبانيا الاقتراحات التي هاتين الدولتين عرضتها عليه من المسامحة والاستقلال الاداري لكافة الارض الريفية تحت حكومته وغير ذلك من المكافآت. وعوضا عن ذلك لا يجب عليه سوى الاعتراف بسلطة السلطان وان يأمر كافة الذين يطيعونه ويتبعونه الاعلام المسكينة والراحة. وهو عليه ايضا ان يضمن ذلك كما انه يجب ان يعطي لاسبانية الحق باشغال ثلاثة نقط في خليج الحسيمة (حجرة النكور).

وان قبل ذلك ورضي بهذه الشروط، فاولا يصير تعيين اشخاص مكلفين بمباشرة الامور، وهؤلاء يقوموا بتقرير التفاصيل المتعلقة بذلك سواء كان في حجرة النكور او في اجدير او بنقطة اخرى من الخليج. وان لم يرض فلا يجب تعيين احد والامور ستسير بطريق مختلفة.

Caïd Bumghayth[185] [est chargé] de demander à ʿAbd al-Karim lui-même — et si cela n'est pas possible — à son représentant [ce qui suit]:

Premièrement: S'il a reçu le télégraphe qui lui a été envoyé de la part de Don Horacio Etchevarrietta le 16 du mois courant, et [ensuite] s'il y a répondu ou non?

Deuxièmement: S'il est disposé à accepter les propositions qui lui ont été exposées par la France et l'Espagne, consistant à tolérer une indépendance administrative pour tous les territoires rifains sous son gouvernement, en plus des autres récompenses. En échange, il n'aura qu'à reconnaître l'autorité du Sultan et à donner l'ordre à tous ceux qui lui obéissent et le suivent de revenir à la paix intérieure et au calme. En outre, il doit assurer ceci lui-même. De même, il doit accorder à l'Espagne le droit d'exploiter trois points dans la baie d'Alhucemas (Rocher de Nukur).

S'il accepte ceci et approuve ces conditions, on désignerait premièrement des personnes qui seraient chargées de régler les affaires. Ceux-ci s'aquitteront d'établir [les points] du détail se rapportant [aux négociations de paix] que ce soit au rocher de Nukur, à Ajdir ou dans un autre lieu dans la baie [d'Alhucemas].

[Pourtant] s'il refuse [ces conditions], on ne devrait désigner personne et les affaires prendront alors un autre cours. [premier août 1925][186].

185 Emissaire envoyé par le Général Sanjurje. Il était alors Commandant Général de Melilla. Gabrielli (1953), 134.

186 Ce document sans date serait écrit au début d'août 1925. Cf. Ibn ʿAzzuz (1986), 224-25; Gabrielli (1953), 134.

Doc. 26. 517/111. [Renseignements divers fournis par un sympathisant de Fès au profit des dirigeants rifains]. (1925)

الحمد لله،

ذكر البرج حاكم طنجة العام بان الفرنسيين سيهجمون بغتة بقوة هائلة في جميع المراكز على الريفيين، وانهم والاسبانيين سيحوطون بالريف في جميع النواحي حتى يبقى مطوقا مقطوعا، ثم تقتحم قوة عنيفة قلبه حتى يصير اثرا بعد عين، ثم ختم بقوله: قد خسر الثائر حتى ما كنا نمنيه به قبل من الاستقلال الداخلي تحت سلطان المغرب اسما، بل في الحقيقة لم يبق موضوع حتى لابقاء المغرب بسلطان وهيئة دولة، انّا عندما ندرس الريف نقضي على كل من نشم منه رائحة الحياة او المعارضة بالمغرب، فنسقط اذذاك هيئته المخزنية ونلحقه بفرنسا – التي جرت دماء ابنائها به انهارا – كالجزائر وتونس. هـ

ان الفاسيين ينتظرون – وخصوصا شبيبتهم – بفارغ صبر احاطة الجيش الاسلامي بهم، وبذلك يتحقق ايضا ثوران جميع القبائل قريبة كانت او بعيدة. انهم جميعا يعتبرون فاس المغرب كله.

قبل بشهر قد هرب المغربيون من فاس كل نفيس امتعتهم واودعوا ذلك ابناك فرنسا.

ولا زال محمد المقري الصدر الاعظم ليوسف السلطان الفرنسي يسعى لدى حكومة باريس في التعجيل بالجيوش للقضاء على زعيم الريف الذي لا يعتبر عند اهل الحل والعقد من كبراء المغرب الا محض ثائر مؤكدا ان سلطانه العزيز لا يمكنه ان يسمح بتجزيء مملكته باي وجه كان. هـ

يذهب قريبا التهامي الكلاوي لفرنسا للعلة ايضا وليعضد بقاء ليوطي بالمغرب وليدخل ابنيه لمدرسة ثمة. هـ. ان خارت قوة الفرنسيس هاته المرة ولم يأت بنتيجة يستحيل لتنوع الظروف ان يثابر. العالم كله ينتظر المعركة الآتية بصبر فارغ وتلهف عجيب. هـ

ان الفرنسيس يدس الآن بكثير لتعتبر الحرب الريفية في اعين الدول الاروبية حربا دينية حتى يتآلبوا عليه جميعا. هـ

الغيور الفاسي

Louange à Dieu.

Le gouverneur général de Tanger M. Alberge a rapporté que les Français attaqueront soudainement les Rifains dans tous leurs postes par une force immense. Avec les Espagnols, ils encercleront le Rif de tous les côtés, pour le laisser enveloppé et séparé. Ensuite une force violente se lancera dans son cœur pour le détruire complètement[187].

Il conclut [son rapport] en disant: Le révolté[188] a perdu même l'indépendance intérieure[189] sous [l'autorité] nominale du Sultan du Maroc, que nous lui avions fait espérer auparavant. Bien plus, il n'est plus question de conserver le Maroc avec un Sultan et en forme d'Etat. Lorsque nous aurons écrasé le Rif nous supprimerons tous ceux que nous soupçonnerons d'avoir des sympathies pour l'opposition au Maroc. Nous abolirons alors l'appareil Makhzenien que nous joindrons à la France — le sang de ses fils a coulé ici en abondance — comme l'Algérie et la Tunisie. Stop.

Les Fassi, et surtout leur jeunesse attendent avec impatience leur encerclement par l'armée islamique[190]. [Car] ainsi, se réalisera également le soulèvement de toutes les tribus proches ou lointaines.

Ils considèrent tous que Fès est tout le Maroc.

Il y a un mois que les Marocains ont fait fuir leurs précieux objets pour les déposer dans les banques de la France.

Muhammad al-Muqri[191], le premier ministre du Sultan français Youssef, s'efforce encore [d'intervenir] auprès du gouvernement de Paris pour l'intervention rapide des armées afin d'écraser le leader du Rif qui n'est selon les gens du pouvoir[192], parmi les notables du Maroc, qu'un révolté, confirmant que son cher Sultan[193] ne pourrait permettre le partage de son Royaume en aucun cas. Stop.

Al-Tuhami al-Glawi se rendra prochainement en France pour la même raison[194], ainsi que pour soutenir le maintien du [Maréchal] Lyautey au Maroc et pour faire inscrire ses deux fils dans une école là-bas. Stop.

[187] Dans une lettre datée du 18/8/'25 adressée à Muhammad Azarqan, ʿAli Khamlishi fournit des renseignements propagés par les journaux et concernant des plans d'attaques des forces françaises et espagnoles sur trois fronts. 517/116. Le présent document est écrit le mois d'août 1925.

[188] C'est-à-dire Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi.

[189] Les autorités françaises et espagnoles s'étaient mis d'accord pour reconnaître une certaine indépendance administrative et économique au Rif à condition que Muhammad b. ʿAbd al-Karim reconnaisse la haute autorité du Sultan. 519/189.

[190] C'est-à-dire l'armée de Muhammad b. ʿAbd al-Karim.

[191] Il a été également le premier ministre de Moulay ʿAbd al-Hafiz.

[192] *Ahl al-hall wal ʿaqd.* Litt. les gens qui lient et délient. Savants musulmans pourvus de l'autorité de trancher dans les affaires sur base de la loi religieuse.

[193] C'est-à-dire Moulay Youssef.

[194] C'est-à-dire la demande d'envoi de renforts logistiques au Maroc.

Si la force de la France s'affaiblit cette fois sans aboutir à de résultats, elle ne pourrait persévérer après à cause du changement des circonstances.

Tout le monde attend avec impatience et avec un grand désir la bataille prochaine. Stop.

Les Français emploient aujourd'hui tous les moyens d'intrigues pour que la guerre rifaine soit considérée par les pays européens comme une guerre religieuse, ceci afin de les exciter tous contre nous. Stop.

Le jaloux de Fès.

Doc. 27. 517/116. [Khamlishi avertit Azarqan des plans d'attaque de la France et l'Espagne contre les Rifains]. (1925)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا محمد وآله

تاريخ: في ٢٨ محرم

اسعد الله سعادة الوزير الافضل الفقيه سيدي محمد ازرقان. سلام على سيادتكم ورحمة الله تعالى وبركاته.

وبعد موجوبة تجديد العهد بكم والسؤال عن كافة احوالكم المرضية ابقاها المولى بخير وعافية.

هذا، واعلم سيادتكم تكون على بال باننا عندنا خبر بنو اسفر اراد ان يضربوا ويخرج على ثلاثة مواضع: من جبهة تزا، من جبهة ورغ ومن جبهة سرسر في يوم واحد. والاسبان كذلك يقول يخرج من جبهة تفرسيت ومن جبهة اجدير ومن جبهة تطوان. واما بنو اسفر عنده مائتين الف. واما الاسبان يقول عندهم مائة الف، خيب الله ضنونهم. والخروج عندهم من يوم الثاني من شتنبير. هذا هو الكلام الذي عندهم.

ها نحن وجهنا لك كبيرين الجرائد متاع فرنص هو يفدك بكل شيء. هو كان في خط الحرب، كل شيء رآه بعينه. واقرأ السلام من عندي لسيدنا اعزه الله وادع لنا بدعاء الخير.

ها نحن وجهنا لك الجرائد كثيرا ويصلك في طي الكتاب بطاقة من عند صاحبنا يطلب من سيدنا يقدم لعنده هو واخيه لانه مسجونين عند ابيهم ولا يخرج من داره لانه انفوه فرنصيص من فاس وها هو في هم وغم على مسبة الوطان، ويطلب من سيدنا هو يفيدكم على مسبة الجمعية الذي عندهم. واما اهل طنجة لا تسأل عنهم كأنهم جسد بلا رأس. واما الاسبان عمل العسة على

احواز طنجة في الفحص، وارادوا ان يمنعوا الدخول لطنجة. واما المتسوقين كل يوم يموت النساء والرجال والبهائم، ولا حول ولا قوة الا بالله. وما النصر الا من عند الله يؤتيه من يشاء. الله تعالى وتبارك يكون معكم.

واما صاحبنا حموش ها هو عندي هو واليزيدي ويباشر الامور التي ارسلتموه عليها. ولا نعرف. وهذا ما وجب به الاعلام، اعانكم الله على ما انتم عليه. ودمتم في عين رعايته. والسلام

تاريخ: عام ١٣٤٤ خادمكم: علي الخمليشي

Louange à Dieu Seul. Que la prière de Dieu soit sur notre Maître Muhammad et sur sa famille.

Que Dieu comble de bonheur son éminence le ministre supérieur le *faqih* Sidi Muhammad Azarqan. Le salut, la clémence et les bénédictions de Dieu Très-Haut soient sur votre excellence. [Je saisis cette occasion] pour renouveler notre serment et m'interroger sur tous vos états [de vie] satisfaisants que le Seigneur [les] garde en santé et en paix.

Je porte à la connaissance de votre excellence que nous avons appris que les chrétiens[195] comptent attaquer et sortir sur trois [fronts]: sur le front de Taza, sur le front de Wargha et sur celui de Sras, dans un même jour. Les Espagnols disent également qu'ils attaqueront [de trois fronts]: le front de Tafarsit, le front d'Ajdir et celui de Tétouan. Quant aux chrétiens[196], ils ont deux cent mille [soldats]. Quant aux Espagnols, ils disent qu'ils ont cent mille [soldats]. Que Dieu [les] déçoive dans leurs espérances. Leur sortie aura lieu le deux septembre. C'est ce qu'eux disent.

Nous t'envoyons [...] des journaux français [avec...] qui te renseignera sur tout. Lui, il était sur le champ de bataille, il a vu tout avec [ses propres] yeux. Faites parvenir mon salut à notre maître que Dieu le glorifie et priez pour nous pour du bien.

Nous vous envoyons beaucoup de journaux. Il te parviendra ci-joint une lettre de la part de notre ami, sollicitant de notre maître d'intervenir pour lui et pour son frère, car ils sont emprisonnés chez leur père. Il ne sort pas de sa maison [parce que] les Français l'ont banni de Fès. Il est soucieux et attristé au sujet de la Patrie. Il demande à notre maître [de venir] vous renseigner lui-même à propos de leur association.

Quant aux gens de Tanger, n'en parle pas. Ils sont comme un corps sans tête. Les Espagnols ont opéré la surveillance sur les environs de

195 Dans le texte *Banu as-Safar*? Cf. Dozy (1981), 1/836.
196 Cf. note précédente.

Tanger à al-Fahs; ils veulent [par-là] défendre [aux gens] d'entrer à Tanger. Quant aux gens qui y viennent faire les commissions, ils en meurent chaque jour [parmi eux] des femmes, des hommes et des bestiaux. Il n'y a de puissance ni de force qu'en Dieu. Et il n' y a pas de victoire que par Dieu. Il la donne à qui bon lui semble. Que Dieu exalté et béni soit avec vous.

Quant à notre ami Hammush, il est chez moi lui et al-Yazidi. Il est en train d'entreprendre les affaires pour lesquelles vous l'aviez envoyé. [Mais] nous n'en savons rien. C'est tout ce que nous avons à vous dire. Que Dieu vous aide sur le chemin que vous êtes en train de suivre. Que la protection de [Dieu] soit avec vous pour toujours. Salut.

Date: 28 Muharram 1344 [=18-08-'25].

Votre serviteur: ʿAli al-Khamlishi.

Doc. 28. 541/218-20[197]. [Lettre de Muhammad b. ʿAbd al-Karim au correspondant du Times Walter Harris]. (1926)

حمدا وصلاة

جناب الاكتب القدير والسياسي الخبير سيادة السنيور هريس. تحية وسلاما.

وبعد، فبناء على ما نعهده فيكم من حب الحق ونصرة الضعيف خدمة للانسانية، يسرنا كثيرا ان نكاتب حضرتكم بهذا المرقوم لاجل استطلاعكم على حقائق بلادنا واعرابا لكم عن افكارنا لتزيدوا ذلك في صحيفتكم الراقية، افادة للعالم حتى يكون على بصيرة من امرنا وخدمة للحقيقة وخصوصا في الحالة الراهنة التي شاع فيها ما شاع بترويجات اعداء الانسانية واضداد السلام من محبي الحرب لحاجة في النفس، بمناسبة ظهور الكبتان غوردون كننغ في قضيتنا وقيامه عنا بصورة وكيل توسطا في الصلح. واليك الحقيقة:

ورد علينا حضرة الكبتان كننغ في اواخر شهر نوفمبر الفارط على طريق فرنسا موفودا من لدى حكومتها السابقة فوصل الينا من جهة تازة فتلاقينا معه على نية انه موجه من لدى حكومة مسيو بنلفي ومسيو ستيغ رسول الصلح ورائد السلام، فاجتمعنا به على تلك النية. ولما تحققنا منه الصدق وانه منزه عن الاغراض الشخصية لا نفع له ما دام في الريف وخصوصا انه من دولة ملازمة للحياد فوضنا له في تلك المأمورية ليتقبل نيابة عنا مقترحات الدولتين اتماما لما جاء من

[197] V. Traduction de la lettre dans 538/152-157. Nous l'adaptons ici sur la base d'une copie de l'original arabe conservée aux archives du Ministère des Affaires étrangères français.

اجله. وكل ذلك رغبة منا في السلم وايثارا لحقن الدماء على هدرها ولو في سبيل الحق حسب مبادئنا الاساسية وما ينطوي عليه الضمير من ابتغاء السلام وارادة الوفاق من اول يوم.

بهذا انفصل عنا قاصدا الرباط لمقابلة مسيو ستيغ ثم باريس. ولدى وصوله صادف المقيم قد سافر الى باريس ولم يتمكن اذذاك من مقابلة احد فتوجه الى طنجة ثم الى باريس فالفى الحكومة قد تبدلت ورئيسها مسيو ابريان قد انقلب ضده حسبما رأيناه في صحف باريس وعلمنا مما فاه به بريان وغيره من رمي الكبتان كننغ بالاغراض الشخصية وانه له يدا مع بعض الاجانب، الخ. وكل ذلك ليس منه جهلا بمقاصده بل انهم مقتنعون بان الانتفاع له ذاتيا وانهم على بصيرة من حاله ذهابا وايابا. وانما مقصودهم الحط من قدره حتى لا يعيننا بمأموريته لاغراض سياسية وذلك بايعاز من اسبانيا ومحبي الحرب.

وكيفما كان الحال فانا قد ازحنا بذلك عن عواتقنا كل تبعة وعلم العالم انا مستعدون للصلح وكل مفاهمة مع خصمائنا، وما نحن الا طلاب حق ورواد سكينة فحسب ولا علينا في اعدائنا ان يفسروا ذلك بما يلائم مبادئهم واغراضهم السياسية.

على اننا من قبل هذا ومن اول يوم قمنا فيه بالدفاع عن واجباتنا وحقوقنا المهضومة ونحن نتطلبها دائما وما اذخرنا وسعا في مكاتبة الرؤساء واولي الامر من اسبانيولين وفرنساويين المرة بعد المرة وفي كل لا يقابلوننا الا بالعجرفة والكبرياء بل يترجمون ذلك ويفهمون المقصود بالعكس مستدلين بذلك على ضعفنا وعدم قدرتنا على الحرب ورد مقاومتهم.

وهكذا يرموننا بالعجز تارة والفشل اخرى مهما رأوا منا كتابة او جنوحا الى السلام. وهذا مما نتعجب منه كثيرا. فان دمنا على الحرب واستمررنا على القتال بدون ما يرون منا ركونا او ميلا الى الطرق السلمية من تطلب حقوقنا بالعدل والانصاف رمونا بالتوحش والشغف بالحرب وسفك الدماء. وان كاتبناهم والتمسنا واجباتنا بطرق عادلة فسروا ذلك بالضعف والعجز، الخ.

وهذا مما يحير الاذهان ويتعجب منه الانسان، حتى اذا لم ندر اي الطريقين احسن مسلكا عملنا بقول ذلك الاعرابي: «السيف اصدق انباء من الكتب». على ان نوايانا خالصة لا نتكلم دائما مع خصمائنا ولا نراسلهم الا بما تنطوي

عليه ضمائرنا بصدق وصراحة. فما تنطق به الالسن هو ما تعتقده القلوب، بسطاء في كل ذلك لا نعرف طرق السياسية ولا اساليب المخاتلة والمراوغة. اما خصمائنا فهم على جانب عظيم من ذلك. لا يتكلمون ولا يفهمون شيئا الا على مقتضى تلك القواعد الثعلبية. وهذا مما يجعلنا نحن واياهم في سوء تفاهم دواما واستمرارا.

وعلى اية حال فالرجاء ان تصرحوا للعالم عنا باننا لا نتطلب الا حقوقنا ولا ندفع الا عن واجباتنا، والغاية الوحيدة من كل اعمالنا الوصول الى السلم المتوقع من ورائه تهذيب شعبنا واصلاح بلادنا. وانا مستعدون دائما للصلح والوفاق مع خصمائنا مهما رأينا منهم انصافا واعترافا بحقوقنا العادلة التي لا يمكن لنا ان نعيش بدونها.

فالريف له حياة جامعة وكفاءة محسوسة تخوله ان يحكم نفسه بنفسه ويحيا كالامم حرية واستقلالا، وله ما للامم مهما حصل على حقوقه والتصديق على مطالبه الطبيعية ان يعيش بالمسالمة والوئام مع كل مجاوريه وفتح ابوابه للخارج حسب الوجه المرضي في ذلك من السعادة ما فيه. هذه آمالنا وتلك امنيتنا والحق لا يعدم انصارا في كل عصر وجيل ما دام في العالم امثالكم.

اما من جهة ما ترمينا به الاعادي من وجود علاقة بيننا وبين السوفييت او الالمانيين او للاجانب يد في بلادنا فكل ذلك محض اوهام ومن نتائج ترويجات الاعداء حتى يكون لهم الحق في القضاء على من يتطلب حقوقه من الامم الضعيفة كما لا يخفى. وقد حققنا للعالم غير مرة عدم صحة ذلك ولا نزال نحقق لكم، والحال اعدل شاهد.

هذا وانا لعلى يقين تام من معاضدة انصار الانسانية امثالكم واعانتكم لنا في نشر افكارنا واذاعة رغائبنا، فعسى ان تكون ثمرة ذلك الحصول على صلح شرفي تحقن به الدماء وترتفع به هاته المظالم الدهماء الواقعة بمرأى ومسمع من العالم والتي سودت وجه الانسانية واذاقت ابناء البشر من العذاب الوانا.

وفي الختام نحقق لكم ان العدو وان احتل طرفا من بلادنا او يزيد تقدما او احتلال مكان آخر على تقدير فذلك لا يضرنا ولا يزحزح من عقيدتنا شيئا، بل نبقى راسخين ثابتين على مبدئنا ولو بقي لنا جبل واحد نقيم فيه ونكيد اعدائنا الخسائر الفادحة. مع ان العدو ولو حصل الآن على امتلاك نصيب من ترابنا

فذلك لا يهمنا وقد ربحنا نحن اضعاف ذلك اثر المعارك السابقة، ولا نرى له في ذلك كبير مزية فضلا عن ان يحدث في عزيمتنا الفشل بل غاية ما عمل ان احدث واجهة اخرى للحرب يتكبد منها الخسائر الجسيمة كل يوم.

وهكذا نبقى مستعدين للدفاع عن حقوقنا والاستماتة في سبيلها الى النهاية والصبر على هاته الحال السنين الطوال الى ان يأتي يوم يعلو فيه الحق على الباطل ولو بعد حين.

وهذا ما نكاتبكم به الآن وادين منكم نشر ذلك ولكم الشكر سلفا. ودمتم في عز واحترام. والسلام

تحريرا في ١٣ رجب ١٣٤٤ الموافق ٢٧ يناير ١٩٢٦

محمد بن عبد الكريم الخطابي كان الله له

Louange et prière.

A son excellence l'écrivain[198] puissant et le politicien expérimenté, Señor Harris[199]. Salut et paix.

En raison de la confiance que nous avons en vous, grâce à votre amour de la vérité et votre soutien du faible au service de l'humanité, nous sommes très heureux d'écrire à votre excellence cette lettre manuscrite pour vous informer [de la véritable] situation de notre pays et pour vous exposer nos pensées pour publier ceci dans votre journal progressiste[200], informant ainsi tout le monde pour qu'il soit éclairé sur notre cas et pour que la vérité soit servie; surtout en l'état actuel des choses où les ennemis de l'humanité et les adversaires de la paix d'entre les amateurs de la guerre pour leurs interêts personnels, ont fait répandre de fausses nouvelles à l'occasion de l'apparition du capitaine Gordon Canning[201] dans notre affaire s'acquittant en notre nom des pourparlers de paix[202]. Or, voici la vérité:

[198] *al-aktab* dans le texte.

[199] Walter Burton Harris, journaliste anglais et correspondant du *Times* au Maroc. Il sympathisait avec le Rif et correspondait régulièrement avec Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Cf. 506/62; 507/118 et 507/25. Il a publié sur le Rif un livre intitulé *France, Spain and the Rif.* London 1927.

[200] Il s'agit du *Times*. Cette lettre parut à peu près sept semaines plus tard dans le numéro du 17 mars 1926.

[201] Sujet anglais sympathisant avec les Rifains. Il a visité plusieurs fois le Rif. Il fonda à Londres le *Riff Committee* qui se proposait, entre autres, la défense de l'indépendance du Rif. Cf. 541/223; 541/224; 511/157; Cf. ég. Roger-Mathieu (1927), 173; Dumas (1927), 52.

[202] V. 540/39; Roger-Mathieu (1927), 175.

Son excellence le capitaine [Gordon] Canning nous est venu vers la fin de novembre dernier[203], par la voie de France, envoyé en mission de la part du précédent gouvernement français. Il nous est arrivé par Taza. Nous l'avons rencontré dans l'intention qu'il était envoyé par le gouvernement de M. Painlevé[204] et M. Steeg[205] comme envoyé de la conciliation et pionnier[206] de la paix. Nous l'avons rencontré dans cette intention. Lorsque nous avons eu la certitude qu'il était sincère et exempt de tout intérêt personnel, et qu'il n'avait aucun but derrière son séjour dans le Rif et que surtout il appartenait à un pays qui se tient à l'écart [dans les conflits actuels], nous l'avons chargé de cette mission pour recevoir en notre place les propositions des deux gouvernements[207] en vue de mener à bien la tâche pour laquelle il est venu ici[208].

Tout cela par envie de notre part [d'atteindre] la paix et notre préférence de mettre un terme à l'effusion du sang et épargner les vies humaines, et cela pour la cause de la vérité, conformément à nos principes fondamentaux et à notre volonté profonde d'obtenir la paix et de vivre en accord [avec tout le monde] depuis le premier jour.

Sur cet [accord] il s'est séparé de nous se dirigeant vers Rabat pour y rencontrer M. Steeg et de là à Paris. Dès son arrivée [à Rabat] il se trouva que le Résident [général] était allé à Paris. Il n'a pu rencontrer personne à ce moment-là. Il était allé [ensuite] à Tanger et de là à Paris où il trouva le gouvernement changé et le président du gouvernement, M. Briand[209], renversé, d'après ce que nous avons lu [d'ailleurs] dans les journaux de Paris et appris par les déclarations verbales de M. Briand et d'autres, accusant le capitaine Canning d'avoir des intérêts personnels et d'exercer avec certains étrangers une influence [dans le Rif]...etc.

Or, toutes ces assertions provenaient de ce qu'on ignorait [les véritables] desseins [de Gordon Canning]. Bien plus on était convaincu qu'il cherchait ses propres avantages et on était complètement renseigné sur ses agissements aller et retour. Certes, on cherchait à le discréditer pour

[203] C'est-à-dire novembre de l'année 1925. Cf. 517/84-86; 540/49-53: «Officials Vieuws of the Riff Government as given to me at Targuist November 1925» daté du 23 novembre 1925, saisi par le consul général de France à Tanger le mois de décembre 1925. Cf. Roger-Mathieu (1927), 173pp.

[204] Paul Painlevé, Premier ministre du gouvernement français.

[205] Théodore Steeg, Résident général au Maroc qui succéda à Hubert Lyautey en 1925.

[206] *Za'id* dans le texte, lire: *Ra'id*

[207] C'est-à-dire l'Espagne et la France.

[208] Cf. Roger-Mathieu (1927), 175.

[209] Ministre des Affaires étrangères français.

l'empêcher de nous aider par sa mission, pour des raisons politiques, et tout cela par l'incitation de l'Espagne et des amateurs de la guerre.

En tout cas, nous avons ainsi décliné de nous toute responsabilité. Tout le monde a su que nous étions prêts à faire la paix et à nous entendre avec nos adversaires. Nous ne demandons que notre droit et nous ne cherchons que la tranquilité. Nous ne sommes pas responsables lorsque nos adversaires interprètent [nos dires] conformément à leurs principes et à leurs buts politiques.

Par conséquent, avant ceci et dès le premier jour où nous avons décidé de défendre nos devoirs et nos droits opprimés, nous n'avons jamais cessé de les réclamer sans rien ménager pour écrire aux chefs et aux dirigeants espagnols et français à plusieurs reprises. Mais à chaque fois, ils nous ne montrent que la grossièreté et l'orgueil. Ils expliquent [nos vœux] selon leur choix et comprennent nos desseins à l'envers, prenant comme prétexte notre faiblesse et notre impuissance à faire la guerre et à repousser leur offensives.

Ainsi, tantôt ils nous reprochent l'impuissance, tantôt le désespoir, à chaque fois qu'une lettre leur parvient de notre part ou lorsqu'ils se rendent compte que nous sommes enclins à faire la paix. Ceci nous étonne considérablement: car si nous persistons à faire la guerre et nous continuons à combattre sans manifester aucun penchant aux méthodes politiques — parce que nous réclamons nos droits d'une façon équitable et juste — ils nous accusent de barbarie, d'amour de la guerre et d'effusion du sang. Mais si [au contraire] nous leur écrivons pour leur réclamer nos droits d'une manière juste, ils expliquent ceci par la faiblesse, l'impuissance... etc.

Voilà ce qui confond les intelligences et l'homme en reste surpris. Mais, lorsque nous ne savons plus lequel des deux chemins est préférable à suivre, nous agissons selon la sentence arabe suivante: «Le sabre se fait mieux comprendre que les écrits»[210].

Cependant nos intentions sont pures, nous ne parlons et nous ne correspondons avec nos adversaires que par ce que nous pensons intimement, avec sincérité et franchise. Les langues ne disent que ce que renferment nos cœurs en toute simplicité. Nous ne connaissons ni les chemins détournés de la politique, ni les formes de la ruse et de la tromperie. Par contre, nos adversaires connaissent beaucoup de ces méthodes. Ils ne disent ni ne comprennent quoi que ce soit que d'après ces règles

[210] C'est la première partie du premier vers d'un poème d'Abu Tammam at-Ta'i au sujet de la conquête de «ʿAmmuriyya» par le Calife Abbaside Muhammad al-Muʿtasim. Cf. *Diwan Abu Tammam*, Qasidat ʿAmmuriyya; fischer/Bräunlich (1982), 22.

du renard. Voilà ce qui nous place perpétuellement, les uns et les autres, sur un terrain de mésentente continue.

En tout cas nous espérons que vous expliquerez au monde, à notre place, que nous ne réclamons que nos droits et que nous ne défendons que nos devoirs. Le seul but de tous nos actes n'est que de parvenir à la paix dont le résultat attendu sera l'amélioration de notre peuple et la réforme de notre pays. Nous sommes toujours prêts à faire la paix et à nous entendre avec nos adversaires, dès que nous aurons remarqué chez eux un sentiment de justice et la reconnaissance de nos droits équitables, sans lesquels nous ne saurions vivre.

Le Rif mène une vie intégrale et possède une disposition visible à se gouverner par lui-même. Il vit comme toutes les nations libres et indépendantes. Il aura tout ce que les autres nations possèdent dès qu'il aura obtenu ses droits et que ses revendications légitimes auront été confirmées. Il vivra en paix et en amitié avec tous ses voisins. Il ouvrira ses portes pour l'étranger selon la façon la plus convenable pour acquérir le bonheur.

Tels sont nos espoirs et tel est notre vœu. Le droit ne manquera en aucun temps et en aucun siècle de défenseurs tant qu'il y aura au monde des hommes comme vous[211]. Quant à ce que nos ennemis nous reprochent de l'existence des relations entre nous, les Soviets, les Allemands et des étrangers nous soutenant dans notre pays, [nous déclarons] que tout cela n'est que pure imagination et le résultat des bruits mis en circulation par nos ennemis afin d'avoir le droit de supprimer aux peuples faibles leurs droits, comme cela n'échappe à personne[212]. Nous avons plusieurs fois démontré au monde la fausseté de cela et nous persisterons sur [ce chemin] pour vous le prouver: la situation actuelle en est le plus juste témoin.

Cependant, je suis tout à fait convaincu de l'assistance des défenseurs de l'humanité comme vous et de l'aide que vous nous apportez en divulguant nos pensées et en faisant connaître nos désirs[213]. Que ceci ait comme résultat l'obtention d'une paix honorable qui mettrait fin à l'effusion de sang et supprimerait ces atrocités énormes qui se produisent au su et au vu de tout le monde et qui ont noirci la face de l'humanité et ont infligé au genre humain toutes sortes de souffrances.

Pour terminer nous vous confirmons que si l'ennemi occupe une partie de notre pays et continue d'avancer ou a l'intention d'occuper

[211] C'est-à-dire comme Walter Harris.
[212] Cf. Roger-Mathieu (1927), 171pp et Dumas (1927), 33 et 73.
[213] Harris s'interéssait de bonne heure à la question du Rif. Il publiait ses rapports dans le *Times*.

d'autres lieux, ceci ne nous désavantagera guère et n'ébranlera en rien notre foi. Au contraire, nous tiendrons fermement à nos principes même s'il ne nous resterait qu'une seule montagne où nous nous retrancherions infligeant à nos ennemis de lourdes pertes. Or même si l'ennemi a réussi à occuper une partie de nos territoires, cela nous ne préoccupe guère, car nous avons gagné le double de tout cela lors des batailles précédentes et nous ne voyons pas qu'il ait là un grand avantage pour lui d'autant plus qu'il ne peut provoquer des dommages dans notre volonté. Bien au contraire, il n'a fait qu'ouvrir un autre front de guerre d'où il subira des pertes énormes chaque jour.

Ainsi nous demeurerons prêts à défendre nos droits pour lesquels nous nous consacrerons jusqu'à la fin. Nous nous maintiendrons sur cette position de longues années [encore] jusqu'à ce qu'arrive le jour où le droit l'emportera sur l'injustice, ne fût-ce qu'après un [certain] temps.

Voilà ce que nous avons à vous communiquer pour le moment espérant que vous le publierez[214]. Nous vous en remercions d'avance.

Soyez toujours honoré et respecté. Salut.

Ecrit le 13 Rajab 1344 correspondant au 27 Janvier 1926.

Signé: Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi. Dieu l'aide.

Doc. 29. 517/191. [Témoignage de solidarité et invitation de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à envoyer une délégation rifaine au congrès islamique du califat au Caire]. (1926)

حسين والي العلوي الحسيني الكاظمي رئيس المؤتمر

بسم الله الرحمن الرحيم

الكاتب العام للمؤتمر الاسلامي العام للخلافة بمصر وعضو هيئة كبار العلماء بالجامع الازهر الشريف.

حضرة صاحب الشوكة سيدي ومولاي الامير عبد الكريم الخطابي ادام الله نصره وعلاه. السلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

اما بعد، فاني احمد الله الذي امدكم بمعونته واحاطكم بعنايته ووهبكم النصر على الباغين، وجعلكم حصنا حصينا للمسلمين وشرف بزعامتكم الامة الريفية العظيمة، وانها عنصر من عناصر الاسلام القوية وركن ركين في الامم الاسلامية. واصلي واسلم على سيدنا محمد الذي دافعتم عن طائفة كبيرة من امته، ونلتم مجد ذلك في الدنيا والدين وعلى آله وصحبه حماة الاسلام.

214 Pour la version anglaise de cette lettre Cf. *Times* du 17/03/1926.

ولي الشرف ان اقول لشوكتكم ان نبوغكم في الشجاعة والذود عن حوض المسلمين قد أكسبنا فخرا لا ينساه التاريخ وبنى لنا سؤددا جديدا وعقد بيننا صلة وثيقة العرى ونسبا في الدين يشار اليه يوم الفخار، وشيد للمسلمين بنيانا رفيع العماد وطيد الدعائم، واننا وان لم ننل معكم مثوبة الجهاد في الصفوف فلن يفوتنا ما نستطيع من الضراعة الى الله الذي بيده الحول والقوة ومن عنده النصر والفتح ان يكتب لكم الفوز فيما تحاولون والظفر بما تريدون. ولن يفوتنا ما نقدر على تحصيله من المال، وان كان ما نقدر عليه قليلا، فان النبي صلعم يقول: «اذا امرتكم بامر فآتوا منه ما استطعتم، فالمؤمن للمؤمن كالبنيان يشد بعضه بعضا».

ان الحال عندنا تستدعي معونات مختلفة وفي بعضها صعوبة ولكن ذلك لا يمنع من النظر الى جهتكم بما ييسر الله اشارة الى الارتباط الذي لا ينفصم.

وقد حصلنا الى الآن لحساب المجاهدين ابطال الريف والاسلام ستة ألاف جنيه وضعناها في بنك مصر، وكنا نود ان نرسلها جميعا الى شوكتكم، لكن عندنا شك في امن الطريق وكيفية الوصول، فرأينا ان نجرب طريقة من الطرق فأوفدنا المستر بنث من لندن الى طنجة وهناك يقابل السيدة الانجليزية ليستعين بها حين وصول شيك بالفي جنيه لشوكتكم شخصيا، ولشوكتكم الرأي في الاذن بصرف هذا المقدار لمن تشاؤون. فاذا تشرفنا بوصول الرد من شوكتكم بانكم تسلمتم هذا الشيك، اعتبرنا ذلك اذنا بارسال بقية الاعانات التي عندنا.

هذا، وقد سبق ان تشرفت بان ارسلت الى شوكتكم خطابا في شأن ارسال وفد يمثل الامة الريفية النبيلة في المؤتمر الاسلامي العام للخلافة الذي سيعقد ان شاء الله تعالى بالقاهرة في اول ذي القعدة الحرام سنة ١٣٤٤ (١٢ مايو سنة ١٩٢٦) كما سبق الوعد من شوكتكم بذلك.

واني ابتهل الى الله سبحانه وتعالى ان يبقيكم عونا للاسلام والمسلمين وان يكتب لكم النصر المبين ويزيل الموانع حتى يصل وفدكم الكريم الى القاهرة في امان الله ويشارك بقية وفود الامم الاسلامية في مؤتمر الخلافة احتفاظا بحق الامة الريفية الكريمة في هذا المؤتمر العام الذي لم يتقدم له نظير في الاسلام، وتنويها بشرفها في الدين كشرفها في الجهاد وبانها دعامة من دعائم المسلمين ينبغي ان تظهر للعيان.

واذا كان هناك ما يقتضي تأخر الوفد فان يفوت شوكتكم ان الاحتفاظ
بحقكم يمكن بأن تتفضلوا بارسال كتاب الي تشرفونني به وتشرفونني بان تذكروا
فيه انني مع فضيلة الشيخ محمد فراج المنياوي نائبا في المؤتمر عن الامة الريفية
خلد الله ذكرها بين المسلمين بالخير والتمسك بالدين الحنيف. ونشكر الله
لشوكتكم فضلكم السابق واللاحق. وادام توفيقكم ونصركم.
والسلام على شوكتكم ورحمة الله وبركاته. من المخلص، حسين والي
التوقيع

١٩ شعبان سنة ١٣٤٤
٢٠ مارس سنة ١٩٢٦

Husayn Wali al- ʿAlawi al-Husayni al-Kazimi[215] président du congrès.
Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Le secrétaire général du congrès islamique général du califat en Egypte[216] et membre du comité des grands savants de la noble mosquée al-Azhar, à Son Excellence, Maître et Seigneur le prince ʿAbd al-Karim al-Khattabi[217], Dieu prolonge sa victoire et sa noblesse. La paix, la clémence et les bénédictions de Dieu soient sur vous.

Je loue Dieu qui vous a porté son aide, vous a entouré de sa providence et vous a octroyé la victoire sur les oppresseurs. [Il] vous a placé comme une forte citadelle pour les Musulmans. Il a honoré par votre commandement la grande nation rifaine qui est un des forts éléments de l'islam et un pilier solide parmi les nations musulmanes. Je prie et je salue notre seigneur Muhammad pour lequel vous avez défendu un grand groupe de sa communauté en obtenant la grâce de cela dans ce monde et l'au-delà. [La prière et le salut] soient [aussi] sur sa famille et ses compagnons les défenseurs de l'islam.

J'ai l'honneur de dire à votre excellence que votre talent dans le courage et la défense du territoire des Musulmans nous a bénéficié une fierté que l'histoire n'oubliera [jamais] et nous a bâti une nouvelle gloire et a établi entre nous un lien étroit et solide et une parenté religieuse[218] qui sera très remarquée le jour de la gloire. [Ce qui] a construit pour les Musulmans un édifice de base élevée et de piliers inébranlables.

[215] Texte peu clair. al-Fatimi?

[216] Voir les rapports et les procès-verbaux du congrès du Califat tenu au Caire 13-19 mai 1926 dans la *Revue du Monde Musulman* Vol. 64, 1926.

[217] C'est-à-dire Muhammad b. ʿAbd al-Karim l'émir.

Cependant, quoique nous n'ayons pas pu profiter avec vous de la grâce de la guerre sainte dans les rangs [de vos troupes], il ne nous échappera pas de faire notre possible pour prier Dieu qui détient la force et la puissance et qui donne la victoire et le salut, pour qu'Il vous accorde la réussite dans ce que vous êtes en train d'entreprendre et l'acquisition de ce que vous souhaitez. Pourtant, nous ne manquerons pas de rassembler pour vous ce que nous pouvons d'argent, bien que ce que nous pouvons soit peu. Le prophète, la prière de Dieu soit sur lui, a dit:» Lorsque je vous ordonne de faire quelque chose, faites-en ce que vous pouvez, car le croyant est pour le croyant comme un édifice [dont les parties] se soutiennent entre elles»[219].

En fait, la situation requiert [normalement] différentes aides de chez nous, mais quelques-unes sont [quand même] difficiles à exécuter. Cependant, ceci n'empêche pas de regarder de votre côté en vous soutenant par tout ce que Dieu nous a facilité, comme expression de [notre] lien indissoluble. Nous avons encaissé jusqu'à présent au compte des mujahidin, les héros du Rif et de l'islam, six mille guinées que nous avons déposées dans la banque d'Egypte[220]. Nous avions pensé envoyer toute [cette somme] à votre excellence, mais nous soupçonnons la sûreté de la route et la manière d'envoi. Nous avons opté pour une autre méthode: nous avons envoyé Monsieur Peneth de Londres à Tanger où il rencontrera la dame anglaise qui l'aiderait[221]. Un chèque de deux mille guinées sera envoyé à votre excellence personnellement. C'est à votre excellence de décider à qui vous préféreriez donner l'autorisation de prendre cette somme[222]. Et lorsque vous nous aurez répondu que votre excellence a reçu le chèque, nous considérerons ceci comme étant une permission d'envoyer les autres aides que nous avons [pour vous].

Cela dit, j'ai déjà eu l'honneur d'avoir écrit à votre excellence une lettre au sujet de l'envoi d'une délégation pour représenter la noble nation rifaine dans le congrès islamique général du califat qui se tiendra, s'il plaît à Dieu, au Caire le premier du saint mois dhu al-Qiʿda de 1344 (12 mai 1926), comme votre excellence vous nous l'aviez promis auparavant[223].

[218] *Nasab fi ad-din*: C'est-à-dire que nous sommes liés par l'islam.

[219] Cf. Conc. I/99 et 113.

[220] Il s'agit d'une somme de 7000 guinées. Cf. 517/81 Renseignements donnés par el hadj Hitmi.

[221] 538/276.

[222] Cf. Fontaine (1958), 174.

[223] La première lettre fut reçue par Muhammad b. ʿAbd al-Karim en février 1926. Cf. 517/81 et 518/317.

Je prie Dieu — Glorieux et Exalté — de vous garder comme soutien de l'islam et des Musulmans, de vous réserver la victoire éclatante et de lever les obstacles pour que votre délégation honorable parvienne au Caire dans [la protection] de Dieu, pour participer avec les autres délégations des nations musulmanes au congrès du califat, et pour conserver le droit de la nation rifaine généreuse de prendre part à ce congrès général qui n'a jamais eu d'équivalent en islam. Ceci pour souligner son honneur religieux comme a été souligné son honneur dans la guerre sainte, parce qu'elle est un des piliers des Musulmans, qui doit apparaître à la vue[224]. Si en raison des circonstances [votre] délégation ne pouvait partir, votre excellence ne manquera pas de savoir que la conservation de votre droit de participation reste possible en ayant la générosité de m'adresser une procuration à moi-même et au vertueux *shaykh* Muhammad Faraj al-Manyawi, comme mandataires, dans le congrès, de la nation rifaine que Dieu perpétue sa réputation parmi les Musulmans et sa dévotion à la religion pure.

Nous remercions Dieu pour le bienfait précédent et prochain de votre excellence. [Dieu] prolonge votre réussite et votre victoire. Que le salut, la clémence et les bénédictions de Dieu soient sur votre excellence.

De [votre] fidèle: Husayn Wali. signature.

19 Shaʿban 1344/20 mars 1926.

Doc 30. 518/317 et 520/5[225]. [Renseignements politiques de l'agent de Tanger al-Luh au profit des dirigeants rifains]. (1926)

طنجة ٢٥ رمضان ١٣٤٤

جلالة الامير الاعز سيدي محمد بن سيدي عبد الكريم. سلام ورحمة بعده، انتظرنا رجوع الرسول عبد الله فلم يظهر وازعجنا هذا الاطلاع على الخبر. سي محمد ما ظنكم بنا؟ ارجو ان يكون الظن خيرا. فاذا كان كذلك فالوقت يقضي بارسال سي محمادي حالا لان سفره متهيأ من جميع الوجوه. وكذلك ارسلوا النيابة للرئيسين بمصر لانهم يؤكدون في الطلب كل يوم، والمؤتمر له صدى عظيم في العالم جدا. وكذلك مسألة الاعانات وكيفية وصولها اليكم.

واذا سئتم الظن تماما وربما اثرت فيكم الاوهام ولم يبق رجاء في العمل فاعلموني بذلك ولو بوصية لاجل ان ارجع لداري بمجرد الخبر ونكل الامور

[224] Cf. 517/81.

[225] De ce document deux exemplaires se trouvent parmi les *Papiers d'Abdelkrim*. Tous les deux sont la reconstitution d'un document chiffré.

الى الله سبحانه. واذا كان الظن حسنا فهاكذا اريد ولا تروا الا ما يسركم ويسرنا.

هذا ومولاي علي سيكاتبكم صحبة هذا على مسألة المساجين الاسبانيين، فاني اطلب من سموكم ان تجاوبوه على مطالبه جوابات حسنة، فان ذلك سيسهل الامور التي تسركم اعظم من التي تسوءكم. وكذلك السيد بن زنكوت.

اما اخبار الخارج فحسنة ومسألة الريف في غاية الصعود. وها كانينك في باريس يباشر امور الصلح، فتيقنوا بالنجاح وبالصلح النهائي. وقد وعدني بارسال مكاتب مهمة تسركم وبمجرد وصول ذلك ابعث بها في الحال. واعلمكم ان العربي بجانة قبضوه الفرنساويون في دار صاحبه السويدوا. وها مولاي علي مشغول بتسريحه. والظاهر انه يساعد.

سيدي محمد لي امل عظيم فيكم بانكم لا تعمل فيكم الاوهام ولا تزحزحكم الأكاذيب حسب ما اعهده فيكم من الاخلاص.

قدوم سي محمادي يكون على الشرط الاول. قبل هذا لا تنسى داري وانا من المصروف. وعلى محبتكم. والسلام

خديمكم ابن الحاج علي

سيدي تصلكم بعض الجرائد وتصلكم ايضا بطاقة احد المساجن ارجوكم ان تعلموني بصاحبه في قيد الحياة ام لا؟ وقد طلبت بذلك. واخبروني على احوال اهلي.

سيدي في امكاني الآن السفر للخارج سرا من حيث لا يطلع احد على ذلك لان المراقبة اتسعت علي جدا، لانهم واثقون وقبلوا بالحجج الخاوية. فلكم النظر لان المراكب تجتاز منا كثيرة لمختلف المراسي.

اذا شئتم ان نبعث لكم بتسريح سي محمادي فاطلبوه منا يصلكم لان لا يبقى وهم لك علي.

Tanger 25 Ramadan 1344 [=8 avril 1926]

Sa Majesté l'émir bien-aimé Sidi Muhammad, fils de Sidi ʿAbd al-Karim. Paix et miséricorde.

Nous avons attendu le retour du messager ʿAbd Allah[226]. Or celui-ci n'est pas apparu. La nouvelle nous a inquiétés.

[226] Il s'agit de ʿAbd Allah Khamlishi «agent d'affaires à Tanger». Dumas (1927), 59.

Si M'hammad[227]: Quelles sont vos intentions à notre égard? J'espère qu'elles sont bonnes. S'il en est ainsi, le temps exige que vous envoyiez d'urgence Si Muhammadi[228]; car son voyage est complétement arrangé. De même, [il faut que] vous envoyiez une délégation[229] aux deux présidents en Egypte[230]. Car ils insistent chaque jour sur la demande. [En plus] le congrès[231] aura un très grand retentissement dans le monde. [Ceci concerne] également la question des souscriptions[232] et la manière de vous les faire parvenir.

Si, au contraire, vous nous soupçonnez complètement, en raison vraisemblablement de l'effet des craintes et [de ce que vous pensez] qu'il n'y a plus d'espoir à [continuer] d'agir, faites-le moi savoir quoiqu'en recommandation orale, pour que je puisse regagner ma maison dès que vous me le feriez savoir. Nous confierons alors nos affaires à Dieu le Très-Haut. Par contre, si vos intentions sont bonnes — ce que j'estime — vous ne verrez que ce qui vous plaira à vous et à nous tous.

D'autre part, vous trouverez ci-joint une lettre de Moulay ʿAli[233] au sujet des prisonniers espagnols. Je prie votre excellence de donner satisfaction à ses demandes par des réponses favorables. Car ceci facilitera mieux les affaires qui vous plairont. [Vous êtes prié d'agir] de même avec Mr. Benzancot[234].

227 Il paraît qu'au début, l'auteur s'adressait à Muhammad. b. ʿAbd al-Karim l'émir. Mais par la suite, c'est de son frère cadet M'hammad qu'il s'agit.

228 C'est Muhammad Muhammadi al-Hitmi. Celui-ci fut désigné par Muhammad b. ʿAbd al-Karim comme représentant de la délégation rifaine au Caire dans le congrès islamique du Califat. Cf. 517/81.

229 *Niyaba* dans le texte. Il exprime aussi bien la délégation que la procuration ou mandat.

230 Il s'agit de Husayn wali al-ʿAlawi al-Husayni al-Kadhimi/al-Fatimi?, président du Congrès du Califat, et de Muhammad Faraj al-Manyawi, président d'une organisation panislamique égyptienne. Ils ont adressé deux lettres à Muhammad b. ʿAbd al-Karim l'invitant à envoyer sa délégation pour soutenir sa candidature pour le Califat. Cf. 517/81 et 517/191. L'auteur marocain Youssoufi rapporte que Muhammad b. ʿAbd al-Karim a bien envoyé cette délégation conduite par le chef des services d'informations al-Hitmi, lequel a été chargé de ne favoriser aucune candidature. Cf. Youssoufi (1976), 86.

231 C'est-à-dire le Congrès général islamique du califat programmé le premier Dhu al-qiʿda 1344 (12 mai 1926) au Caire. Cf. 517/191.

232 Il s'agit d'une somme d'argent de 6000 (9000?) livres promise à Muhammad b. ʿAbd al-Karim. 517/82 et 517/191. Cf. Fontaine (1958), 174.

233 Il s'agit de Moulay ʿAli Akhamlish qui entretenait de bonnes relations avec Muhammad b. ʿAbd al-Karim. Il était médiateur entre les autorités françaises et espagnoles d'une part, et le gouvernement rifain d'autre part, notamment en ce qui concerne l'affaire des prisonniers et les pourparlers de paix. Cf. 518/328-29.

234 Dans le texte en caractères latins: Benzakout. Il s'agit de Moises H. Azancot. Dans une lettre envoyée de Tanger le 16-08-1925 à Muhammad b. ʿAbd al-Karim, Azancot lui proposait de l'accréditer pour lui servir d'intermédiaire avec les autorités françaises. Cf 518/116.

Quant aux nouvelles provenant de l'étranger, elles sont bonnes. La question du Rif est en plein état de succès: Mr. Canning[235] est en train d'entreprendre à Paris les pourparlers de paix. Soyez sûr du succès et de la paix définitive. Il m'a promis d'envoyer des lettres[236] importantes qui vous plairont certainement. Quand je les aurai, je vous les enverrai immédiatement. Je porte à votre connaissance également qu'al-ʿArbi Bujana est capturé par les Français dans la maison de son ami suédois. Moulay ʿAli s'occupe actuellement de le faire libérer. A ce qu'il paraît il veut l'aider [pour la cause de Dieu].

Sidi M'hammad, j'ai un grand espoir en vous, car vous ne faites pas des rumeurs et les mensonges ne vous secouent pas, conformément à la confiance que j'ai en votre sincérité. La venue de Si Muhammadi doit être conformément à la première condition. Et surtout, n'oubliez pas les frais de vie de ma famille et moi. Je demeure sur votre amour.

Salutations.

Votre serviteur: ʿAbd al-Karim b. al-hajj ʿAli[237].

Seigneur, vous trouverez ci-joint quelques journaux ainsi qu'une lettre d'un de [vos] prisonniers. Je vous prie de me dire si son auteur est encore en vie ou non. On m'a chargé de ceci. Faites moi savoir des nouvelles de ma famille.

Sidi, je peux aller maintenant à l'étranger secrètement sans que personne le sache. La surveillance s'est très apaisée sur ma personne. Ils sont maintenant rassurés et ont accepté les fausses preuves. C'est à vous de décider, car il y a beaucoup de bateaux qui passent par ici à destination de différents ports [étrangers].

Si vous voulez [que je vous envoie] le passeport de Si Muhammadi, vous n'avez qu'à le demander pour qu'il vous parvienne. Ainsi vous ne nous soupçonneriez plus.

[235] Gordon Canning, sujet anglais, a joué un rôle important dans le Rif comme émissaire de Muhammad b. ʿAbd al-Karim dans les pourparlers de paix avec les responsables français. Il a fondé aussi en juillet 1925 le *Riff Commitee* à Londres en vue de défendre l'indépendance du Rif.

[236] *Makatib* dans le texte.

[237] ʿAbd al-Karim b. al-Hajj ʿAli al-Luh des Baqqiwa, agent politique de Muhammad b. ʿAbd al-Karim à Tanger. Il jouissait de la protection du consulat anglais à Tanger, grâce à son ami anglais John Arnall. Luh (1982), 237; Buʿayyashi (1975), 2/247-49.

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES CITÉES[1]

1. ARCHIVES ET MANUSCRITS

1° Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères. Paris. 56 dossiers sur *Le Rif* du vol. 489 au 544bis. *Les Papiers d'Abdelkrim* sont conservés dans les volumes numérotés de 517 à 520.

2° *El Telegrama del Rif,* journal espagnol qui paraissait à Melilla. Le supplément arabe contient une série d'articles de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi, de 1907 à 1915. Malheureusement, la collection complète du journal ne nous est accessible. Nous nous sommes basé sur les extraits transmis par Ayache et une partie de ces articles (de janvier 1909 à juillet 1909) recopié par M. Arbib. Qu'il trouve ici nos remerciements.

3° Skîrj, Abu al-ʿAbbâs Ahmad: *Al-Zill al-warîf fî muhârabat ar-Rîf.* Ms (1927). Différents exemplaires dactylographiés du manuscrit sont en circulation au Maroc. L'exemplaire dactylographié que nous utilisons, nous a été communiqué par M. Arbib. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude.

2. PUBLICATIONS IMPRIMÉES

Abd el-Krim et la République du Rif. Actes du Colloque international d'études historiques et sociologiques, 18-20 janvier 1973 sous la présidence de Ch. A. Julien. Paris 1976. Trad. arabe: *al-Khattâbî wa jumhûriyyat ar-Rîf.* Sâlih Bashîr. Bayrût 1980.

Abd el Krim: *Memoiren. Mein Krieg gegen Spanien und Frankreich.* Dresden 1927.

Abû an-Nasr, ʿUmar: *Batal ar-Rîf, al-Amîr ʿAbd al-Karîm.* 1e éd. Bayrût 1353/1934.

Abun-Nasr, J.: The Salafiyya movement in Morocco: the religious bases of the moroccan nationalist movement. *Middle Eastern Affairs.* 3 (1963), 90-105. éd. Albert Hourani. London 1963.

——, *A History of the Maghrib in the Islamic Period.* Cambridge 1987.

Adam, A.: *Bibliographie critique de sociologie, d'ethnologie et de géographie humaine du Maroc.* Alger 1972.

Ageron, Ch. R.: Les socialistes français et la guerre du Rif. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 273-291.

ʿAlamî, M. al-: *Zaʿîm ar-Rîf Muhammad ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî.* 2e éd. Casablanca. s. d. [Introduction de mai 1968. Avant-propos de ʿAllâl al-Fâsî, juillet 1968].

ʿAmrî, A. F. al-: *al-Harb ar-rîfiyya wa sirru intisâr al-Amîr ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî.* Baghdad 1925.

[1] La transcription des noms et des mots arabes suit l'Encyclopédie de l'islam, avec deux restrictions: pas de traits sous les lettres dh, gh, kh, sh, th; le qâf et le jîm sont rendus par un 'q' et un 'j'.

Amzyân, Muhammad Sallâm: *ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî wa harb ar-Rîf.* al-Qâhira 1971.

Anîs, M. A.: Abd el-Krim et l'Egypte. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 398-401.

Arsalân, Shakîb: al-Amîr Muhammad ibn ʿAbd al-Karîm Zaʿîm ar-Rîf. *in Hâzir al-ʿâlam al-islâmî.* al-Qâhira, vol. 3, 1352/1933, 184-207.

——, Batal al-ʿarab wa 'l-islâm 'l-ʿazîm, al-qâ'id 'l-kabîr Muhammad ʿAbd al-Karîm. *al-Manâr* 24 (1924), 684-91.

Ashqrâ, ʿUthmân: al-mawqif min thawrat Muhammad b. ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî. *Fî susyulûjyâ al-fikr al-maghribî al-hadîth.* ad-Dâr al-Baydâ'. 125-135, 1990.

ʿAssa, A.: *al-Muʿjiza al-maghribiyya.* Bayrût, 1975.

Ayache, G.: Société Rifaine et pouvoir central Marocain (1850-1920). *Etudes d'histoire marocaine.* (1979), 199-227.

——, Les implications internationales de la guerre du Rif (1921-1926). *Etudes d'histoire marocaine* (1979), 349-388.

——, *Etudes d'histoire marocaine.* Rabat 1979.

——, *Les origines de la guerre du Rif.* Paris-Rabat 1981. 2e éd. Rabat s. d. [1990].

Bâdisí, ʿAbd al-Haqq b. Ismâʿîl al-: *al-Maqsad ash-sharîf wa 'l-manzaʿ al-latîf fî 't-taʿrîf bi-sulahâ' ar-Rîf.* éd. Saʿîd Aʿrâb. Rabat 1402/1982.

Bakkârî, ʿAbd as-Salâm al-: *al-Ishâra wa 'l- bashâra fî târikh wa aʿlâm Banî Massâra.* Casablanca 1984.

Barrucand, V.: *La guerre du Rif.* Paris 1927.

Bazzâz M. al-Amîn, al-, et Abdelaziz Temsamani Khalouk: *Usûl harb ar-Rîf.* Rabat, s. d. (1993?).

Benaboud, M. A.: *Markaz al-ajânib fi 'l-Maghrib. Dirâsa qânûniyya li-wazʿiyyat al-ajânib fi 'l Maghrib qabla ʿahd al-himâya wa khilâlahu.* 3e éd. Rabat 1988 (1e éd. al-Qâhira 1950; 2e éd. Tétouan 1983).

Benaboud, M.: Reflexions on the origins of the war of the Rif. *Revue d'histoire maghrébine* 27-28 (1982), 371-380.

——, *Maktab al-Maghrib al-ʿarabî fi 'l-Qâhira. Dirâsât wa wathâ'iq.* ar-Ribât 1992.

Ben Jelloun, Abdelmajid: L'Espagne et le Rif. Pénétration coloniale et résistances locales (1909-1926) thèse de Marai-Rosa de Madariaga présentée par —. *Revue d'histoire maghrébine* 53-54 (1989), 145-160.

Benoist-Méchin: Lyautey et la guerre du Rif. *Miroir de l'histoire* 208 (1967), 82-91.

Berenguer y Fuste, D.: *Campañas en el Rif y Yebala. 1921-1922. Notas y documentos de mi diario de operaciones.* Madrid 1923.

Berques, J.: Poussée nationale et démocratie à la base dans la nation arabe. 1915-1925. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 46-50.

Blachère, R.: L'insurrection rifaine, préfiguration des émancipations maghrébines. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 159-164.

Boutbouqalt, T.: *La guerre du Rif et la réaction de l'opinion internationale 1921-1926.* Casablanca 1992.

Brignon, J. et autres: *Histoire du Maroc.* Paris-Casablanca 1967.

Brown, K.: Résistance et nationalisme. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 472-477.

Bûʿayyâshî, Ahmad ʿAbd as-Salâm al-: *Harb ar-Rîf at-tahrîriyya wa-marâhil an-nizâl*. 2 vols. Tanger 1974-75.

Bulletin du Comité de l'Afrique française (*BCAF*), bulletin mensuel du Comité de l'Afrique française avec le supplément *Renseignements coloniaux*, Paris, à partir de 1891.

Bulletin de Paris: Entretien avec Abd el-Krim et M. Jean Nozeroy. Novembre 1955.

Cerych, L.: *Fin d'un régime colonial*. Thèse. Université de Genève 1964.

Chandler, J. A.: Spain and the Moroccan Protectorate. 1898-1937. *Journal of contemporary History* 2 (1975), 301-322.

Charnay, J. P.: *Technique et géo-sociologie. La guerre du Rif. Le nucléaire en Orient*. Paris 1984.

Conc. = *Concordance et indices de la tradition musulmane*. Commencés par A.J. Wensinck. 8 vols. vol. 8 Indices par W. Raven/J.J. Witkam. Leiden 1936-1988.

Darîf. M.: *Mu'assasat as-sultân ash-sharîf bi 'l-maghrib. Muhâwala fi 't-tarkîb*. Casablanca 1988.

——, *Târîkh al-fikr as-siyyasî bi 'l-maghrib*. Casablanca 1986.

Davico, Rosalba: La guérilla libyenne. 1911-1932. Impérialisme et résistance anticoloniale en Afrique du Nord dans les années 1920. *Abde el-Krim et la République du Rif* (1976), 402-449.

Diaz de Villegas y Bustamante J.: *Lecciones de la expereinca. (Enseñazas de las campañas de Marruecos)*. Toledo 1930.

Dozy, R.: *Supplément aux dictionnaires arabes*. 2 vols. Bayrût 1981.

Drague, G.: *Esquisse d'Histoire religieuse du Maroc. Confréries et Zaouïas*. Paris. s. d. (1940?).

Dumaine J. (R. Montagne): Les éléments du problème du Rif. *Afrique française*. Suppléments 2bis (1926), 89-99.

Dumas, P.: *Abd-el-Krim*. Toulouse 1927.

EI² = *The Encyclopeadia of Islam*. New edition prepared by a number of leading orientalists. Leiden 1960...

Farîd, Mahmûd Kâmil: *al-Batal al-ʿazîm al-amîr Muhammad b. ʿAbd al-Karîm. az-zaʿîm ar-rîfî al-mashhûr fi 'l-Maghrib al-aqsâ*. al-Qâhira 1925.

Fâsî, ʿAllâl al-: *al-Harakât 'l-istiqlâliyya fi 'l Maghrib 'l-ʿarabî*. al-Qâhira 1368/1948. (Trad. par Hazem Zaki Nuseibeh: *The Independence Movements in Arab North Africa*. Washington 1954.)

Fassi el Fihri, el Bachir b. Abdallah, el: *Qabîlat Banî Zarwâl. Mazâhir hayâtiha ath-thaqâfiyya wa-'l ijtimâʿiyya wa-'l iqtisâdiyya*. (Les Banu Zeroual. De quelques aspects de la vie intellectuelle, sociale et économique de cette tribu.) Rabat 1962.

Fischer, A. /Bräunlich, E.: *Schawâhid-indices*. Neudruck, Osnabrück 1982.

Fleming, Shannon E.: *Primo de Rivera and Abdel-Krim. The struggle in Spanish Morocco 1923-1927*. Thèse inédite Univ. of Wisconsin 1974.

——, Primo de Rivera and ʿAbd al-Karim. The struggle in spanish Morocco 1923-1927. *Journal of Contemporary History* 12 (1977), 85-99.

Fontaine, P.: *L'étrange aventure riffaine. Pétrole-intelligence service*. Paris 1943.

——, Abd-el-Krim. Origine de la rébellion nord-africaine. Paris 1958.

Furneaux, R.: *Abd el Krim Emir of the Rif.* London 1967. (Trad. arabe: *Muhammad ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî Amîr ar-Rîf,* par Fu'âd Ayyûb. al-Qâhira s. d.)

Gabrielli, L. (m. 1950): *Abd el-Krim et les événements du Rif. (1924-1926) Notes et souvenirs.* Recueillis et présentés par Roger Coindreau. Préface de Maréchal Juin. Casablanca 1953. Trad. arabe partielle par ʿAbd al-Karîm al-ʿAmrânî. *Jarîdat al-ittihâd 'l-ishtirâkî.* 24 juillet 1985.

Gallisot, R.: Le parti communiste et la guerre du Rif. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 237-261.

——, Rapport de synthèse. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 520-528.

Gannûn, ʿAbd Allâh: *Ahâdith ʿan al-adab al-Maghribî al-hadîth.* 3e éd. Casablanca 1981.

Gharbaoui, A. el: *Enseignements de la guerre populaire anti-colonialiste du Rif.* Casablanca 1975.

Goded, M.: *Marruecos: las Etapas de la Pacificación.* Madrid, Barcelona et Buenos Aires 1932.

Hammû, al-Hasan: Muhammad b. ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî wa thawrat ar-Rîf. *Majallat al-Furqân* 12 (1408/1986), 40-44.

Harris, W. B.: *France, Spain and the Rif.* London 1927.

Hart, D. M.: An ethnographic survey of the Riffian Tribe of the Aith Wuryâghil. *Tamuda,* 2e Année, (1954), 51-86.

——, *Emilio Blanco Izaga: Colonel in the Rif. A selection of his material, published and unpublished, on the sociopolitical structure of the Rifians of Northern Morocco.* Translated and with an introduction by —. New Haven, 1975.

——, *The Aith Waryagher of the Moroccan Rif. An Ethnography and History.* Univ. of Arizona Press 1976a, 355-403.

——, De "Ripublik" à "République" les institutions socio-politiques rifaines et les réformes d'Abd el-Krim. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976b), 33-45.

——, Rejoinder to Henry Munson Jr. "On the irrelevance of the segmentary lineage model in the Moroccan Rif. *American Anthropologist* 91 (1989), 765-769.

Hernandez Mir, F.: *Del desastre a la victoria, 1921-1926.* 4 vols. Madrid 1926-27.

Hubert-Jacques: *L'aventure riffaine et ses dessous politiques.* Paris 1927.

Ibn ʿAbd al-Wahhâb, al-Hasan: Târîkh al-Qazâ' bi shamâl al-Maghrib ʿalâ ʿahd al-himâya. *Majallat al-bahth al-ʿilmî,* 4/5 (1964-65), 168-172.

Ibn ʿAzzûz, M. Hakîm: *Wamazât muzî'a ʿan al-harb ar-rîfiyya min khilâl mudhakkirât shâhid ʿayân.* Rabat 1986. (Trad. des mémoires du lieutenant José Casares Lucas: Diario de un testigo de la guerra del Rif).

Ibn Salâma, ʿA: *al-Maghrib qabla 'l-istiqlâl. ʿArz li-ahamm al-ahdâth as-siyâsiyya wa dusturiyya qabla 'l-himâya wa athnâ'ahâ.* Casablanca 1980.

Ibn Sûda, ʿAbd as-Salâm: *Dalîl Mu'arrikh al-Maghrib al-aqsâ.* 2 vols. Casablanca 1965.

Jalâl Yahyâ: *ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî.* al-Qâhira 1968.

Jirârî, ʿAbd Allâh, al-: *at-Ta'lîf wa nahzatuhu bi 'l-maghrib fî 'l-qarn al-ʿishrîn. 1900-1972.* 2 vols. Rabat 1985.

Kattânî, Muhammad Bâqir, al-: *Tarjamat ash-shaykh Muhammad al-Kattânî ash-shahîd.* Rabat 1962.

Kattânî, Muhammad Ibrâhîm, al-: al-Kitâb al-maghribî wa qîmatuhu. *Majallat al-Bahth al-ʿilmî.* 3/5 (1964-65), 19-37.

Kattânî, Muhammad b. Jaʿfar, al-: *Nasîhat ahl al-islâm.* ad-Dâr al-bayda'-ar-Ribât 1409/19892. (1e éd. lith. 1326/1908).

Kharchich, M.: *La France et la guerre du Rif. 1921-1926.* Thèse inédite pour le Doctorat d'histoire. (Nouveau régime). Univ. Lumière Lyon II 1989.

Khatîb, M. al-: Iqtizâbât min hayât al-batal ibn ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî. *Majallat at-Tãâmun* 2 (1974), 94-108.

Khattâbî, Muhammad b. ʿAbd al-Karîm, al-: Tasrîhât Muhammad b. ʿAbd al-Karîm ilâ ʿumûm al-Muslimîn. *Jarîdat al-istiqlâl* publiée par le Comité de la libération de l'Afrique du Nord. Archives diplomatiques françaises: Afrique 1918-40, affaires musulmanes, vol. 22, 273-4.

——, Tasrîh al-mujâhid Muhammad b. ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî. *Jarîdat at-tahrîr.* Décembre 1962.

——, Préface à *Tarjamat ash-shaykh Muhammad al-Kattânî ash-shahîd.* Voir Muhammad Bâqir al-Kattânî.

Krîdiyya, Ibrâhîm: *Maʿrakat Anwâl wa natâ'ijuhâ.* Casablanca 1986.

Kunz, Rudibert/Rolf-Dieter Müller: *Giftgas gegen Abd el Krim. Deutschland, Spanien und der Gaskrieg in Spanisch-Marokko 1922-1927.* Freiburg im Breisgau 1990.

Ladreit de la Charrière, J.: *Le rêve d'Abd el Krim. Esquisse d'histoire marocaine.* Paris 1925.

Lahbabi, M.: *Le Gouvernement marocain à l'aube du XXe siècle.* Rabat 1958.

Laroui, A.: *Histoire du Maghreb. Essai de synthèse.* 2 vols. Paris 1970.

——, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912).* Paris 1980.

——, Abdelkrim et le nationalisme marocain jusqu'en 1947. *Abd el Krim et la République du Rif* (1976), 478-488.

Laure, Auguste Marie-Emile: *La victoire franco-espagnole dans le Rif.* Paris 1927.

Lévy, S.: Un livre pour comprendre le Maroc et son histoire: "Les origines de la guerre du Rif" de Germain Ayache. *Hespéris-Tamuda* 23 (1984), 119-41.

Loutskaia (Lutskaya), N. S.: A propos de la structure intérieure de la République du Rif. *Recherches africaines.* 4 (1960), 14-21.

Lopez Rienda, R.: Marruecos. *Abd-el-Krim contra Francia. (Impresiones de una cronista de guerra). II Del Uarga a Alhucemas.* Madrid 1925.

Lûh, Amina, al-: Maʿlûmât ʿan al-ʿâ'ila 'l-khattâbiyya. *Majallat ath-thaqâfa al-maghribiyya.* 6 (1972), 73-81 et 7 (1972), 89-102.

Lûh, al-ʿArbî, al-: *al-Minhâl fi kifâh abtâl ash-shamâl.* Tétouan. 1982/1402.

Lyautey, P.: *Lyautey l'africain: Textes et lettres du Maréchal Lyautey.* 4 vols. Paris 1957.

Madariaga, M-R. de: Le Parti socialiste espagnol et le Parti communiste d'Espagne face à la révolte rifaine. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 308-366.

——, *L'Espagne et le Rif. Pénétration coloniale et Résistances locales (1909-1926).* Thèse inédite. 2 vols. Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne 1987.

Majallat Târîkh al-Maghrib: Hiwâr maʿa Germain Ayache hawla Muhammad b. ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî. *Majallat Târîkh al-Maghrib.* 3 (1983), 5-10.

Maldonado, E.: *El Rogui.* Tétouan 1949.

Malhas, Rushdî as-Sâlih: *Sîrat al-amîr Muhammad b. ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî batal ar-Rîf wa ra'îsu jumhûriyyatihâ.* al-Qâhira 1925/1343.

Manâr, al-: Jahl zuʿamâ' al-muslimîn wa mafâsid ahl at-turuq wa-'sh-shurafâ' wa kawnihim sababan li-fashal zaʿîm ar-Rîf al-maghribî. *al-Manâr* 26 (1926-27), 630-634.

——, Batal al-ʿarab wa 'l-islâm wa andalusihimâ ath-thâniyya. *al-Manâr* 25 (1925), 557-60.

——, Batal al-ʿarab wa 'l-islâm wa andalusihimâ al-jadîda. al-Amîr Muhammad ʿAbd al-Karîm wa qawlu Kâtibin isbânî fîhi. *al-Manâr* 26 (1926) 147-155.

——, Harb ar-Rîf aw 'l-Andalus al-jadîda: Musâʿadatu mankûbîhâ wa dhurûb mina al-ʿibar fîhâ. *al-Manâr* 26 (19260, 217-222.

Manouni, M. al-: *Mazâhir yaqazat al-maghrib al-hadîth.* (Les aspects du début de la renaissance du nouveau Maroc). 2 vols., Rabat 1973.

——, *al-Masâdir al-ʿarabiyya li-târikh al-maghrib mina 'l-fath al-islâmî ilâ nihâyat al-ʿasr al-hadîth.* Rabat, 1404/1983.

——, *al-Masâdir al-ʿarabiyya li-târikh al-maghrib mina 'l-fath al-islâmî ilâ nihâyat al-ʿasr al-hadîth.* Vol. 2 Rabat, 1989.

——, al-Masâdir al-ʿarabiyya li-târîkh al-Maghrib. *Majallat kulliyat al-âdâb.* Rabat 7, (1992), 123-65.

Michaux-Bellaire, E: A propos du Rif. *Archives Marocaines.* 27 (1927), 199-209/211-40.

Miège, Jean-Louis: L'arrière plan diplomatique de la guerre du Rif. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditérranée*, 15-16 (1973), 219-230.

Miguel Martin: *al-Istiʿmâr al-isbânî fi 'l-Maghrib (1860-1956).* Rabat 1988. (Trad. arabe par ʿA. al-ʿAzîz al-Wadiyy du: El Colonialismo Español en Marruecos (1860-1956) Paris 1973.

Montagne, R.: *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc. Essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe Chleuh).* Paris 1930.

——, *Révolution au Maroc.* Paris 1953.

Morales Lescano, V.: *El colonialismo hispano-frances en Marruecos. 1898-1927.* Madrid 1976.

Morsy, Magali: Actualité d'Abd el-Krim. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 381-397.

Mountjou, Guy de: La guerre du Rif. *Revue de Paris*, 1er août (1925), 574-601.

Mowrer, P. S.: *The house of Europe.* Chap. "Moroccan interlude", pp. 445-521. Boston 1945.

Muhâmî, M. ʿAbd al-Munʿim Ibrâhîm, al-/ Sûfî, M. ʿAbd al-Wârith al-: *al-Amîr ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî batal ash-Shamâl al-ifrîqî.* al-Qâhira 1958.

Munson Jr, H.: On the irrelevance of the segmentary lineage model in the Moroccan Rif. *American Anthropologist.* Vol. 91, 2 (1989), 386-400.

Nâsirî, Ahmad b. Khâlid, an-: *Kitâb al-istiqsâ' li akhbâr duwal al-Maghrib al-aqsâ.* 9 vols. Casablanca 1954-56.

Nehlil, M.: *Lettres chérifiennes.* Paris 1915.

Oved, G.: *La gauche française et le nationalisme marocain. 1905-1955.* 2 vols. Paris 1984.

Pennell, C. R.: “I wish to live peacefully in my House”. A Moroccan Caid and his Reaction to Colonialism. *Maghreb Review* 6 (1981), 49-54.

——, Law, Order and the Formation of an Islamic Resistance to European Colonialism: The Rif War 1921-1926. *Revue d’Histoire Maghrébine*. 21-22 (1981), 25-39.

——, The Responsibility for Anual: The Failure of Spanish Policy in the Moroccan Protectorate 1912-1921. *European Studies Review*, 12 (1982) 67-86.

——, Amir al-Muminin, a Title and a Political Reality. *Proceedings of the second AMESA conference*, 2-3 September 1983. Footscray 1984.

——, *A Country with a Government and Flag. The Rif war in Morocco 1921-1926*. Cambridge 1986.

Peretti et Montvallon: Abd el-Krim et le Maroc. *Témoignage chrétien*. 13 Juin (1947).

Peters, R.: *Islam and Colonialism: The doctrine of jihad in modern history*. Thèse. ’s-Gravenhage 1979.

Qâdî, M. ʿUmar, al-: *Asad ar-Rîf Muhammad ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî. Mudhakkirât ʿan harb ar-Rîf*. Tétouan 1979/1399.

Raysûnî, ʿA. ar-: *Abtâl sanaʿû at-târîkh*. Tétouan 1975.

——, *adh-Dhikrâ as-sittûniyya li-maʿârik ihtilâl ribât zâwiyat Tâzrût. 12 mây 1922-1982*. Tétouan 1982.

Rhazi, Sabhallah El: *Les institutions de la République des tribus confédérées du Rif Marocain*. Thèse inédite 3e cycle. Univ. de Toulouse 1980.

Rivet, D.: Le commandement français et ses réactions vis-à-vis du mouvement rifain. 1924-1926. *Abde el-Krim et la République du Rif* (1976), 101-136.

——, *Lyautey et l’institution du Protectorat français au Maroc. 1912-1925*. 3 vols. Paris 1988.

Roger-Mathieu, J.: *Mémoires d’Abd el-krim*. Recueillis par —. Paris 1927.

Ruiz Albéniz, V.: *Las responsabilidades del desastre. Ecce Homo, Abdel Krim el Yatebi. Prueba documental y apuntes ineditos sobre las causas del derrumbamiento y consecuencias de él*. Madrid, s. d. [Avant-propos de 20 juillet 1922]

——, *Tanger et la collaboration franco-espagnole au Maroc*. Paris 1927.

Saʿîd, A.: *ad-Dawla al-ʿarabiyya al-muttahida*. al-Qâhira 1936-38, 3 vols. (2e éd. 1959-1960).

——, *Thawarât al-ʿarab fi ’l qarn al-ʿishrîn*. al-Qâhira, s. d. [1958?]

Sánchez-Pérez, A.: *La acción decisiva contra Abd el-Krim*. Toledo 1930.

——, Abd al-Krim. Selección de Conferencias y trabajos realizades por la Acad. de Interventores durante Curso de 1949-50. Tétouan 1950.

Segonzac, M.: En zone espagnole. De Raïsouli à ʿAbd al-Karim. *Revue de Paris* 15 Juillet (1925), 253- 282.

——, L’énigme rifaine. *Revue de Paris* 15 février (1925), 873-882.

Semard, P.: *La guerre du Rif*. Paris 1926.

Shahhâta, Ibrâhîm Hasan.: *Nusûs wa wathâ’iq fî târîkh al-maghrib tahta hukm al-himâya*. al-Qâhira s. d. (1986?).

Shinar, P.: Abd el-Kader and Abd el-Krim. Religious influences of their thought and action. *Asian and African studies* 1 (1965) 139-174.

——, The historical approach of the reformist ʿUlama’ in the contemporary Maghreb. *Asian and African Studies* 7 (1972), 180-210.

——, *Essai de bibliographie selective et annotée sur l'islam maghrébin contemporain: Maroc, Algérie, Tunisie, Libye (1830-1978)*. Paris 1983.

Slavin D. H.: *Anticolonialism and the French Left Opposition to the Rif War, 1925-1926*. Unpublished dissertation. Univ. of Virginia 1982.

——, The French Left and the Rif War 1924-25. Racism and Limits of Internationalism. *Journal of contemporary History* 26 (1991), 5-32.

Tahiri, M.: Pour l'écriture de notre histoire, les archives coloniales auront-elles le dernier mot? *L'Opinion* 3/9/1982.

Temsamani, Abdelaziz Khalouk: Mudhakkirât Muhammad Azarqân ʿan harb ar-Rîf: "al-Zill 'l-warîf fi muhârabat ar-Rîf". *Majallat dâr an-niyâba* 9 (1986), 58-70.

——, La rencontre de deux chefs: Ahmed Raissouni et Muhammad b. Abd al-Karim. *Majallat dâr an-niyâba* 14 (1987), 3-11.

——, Hayât al-qâdî Ahmad Skîrj wa âthâruhu. (Vie et œuvre d'Ahmed Skirej: 1878-1944). *Majallat dâr an-niyâba* 9 (1986), 49-57.

——, "Faransâ fî 'l-maghrib" li 'l-mujâhid Muhammad b. ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî. *Majallat dâr an-niyâba* 23-24 (1989), 63-64.

——, Rasâ'il ghayr manshûra hawla harb ar-Rîf at-tahrîriyya. (Documents marocains relatifs à la guerre du Rif) *Majallat dâr an-niyâba* 23-24 (1989), 65-71.

——, Min murâsalât Jibâla maʿa Muhammad b. ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî. (Lettres inédites de Mohammed ben Abdelkrim). *Majallat dâr an-niyâba* 23-24 (1989), 72-78.

Thâbit, Karîm Khalîl: *ʿAbd al-Karîm al-Khattâbî wal harb ar-rîfiyya*. al-Qâhira 1925.

Waryâshî, al-ʿArbî al-: *al-Kashf wal bayân ʿan sîrat batal ar-Rîf al-awwal Sîdî Muhammad Amzyân*. Tétouan 1976.

Wazzânî, at-Tuhâmî al-: *Târîkh al-Maghrib*. vol. 3. Tétouan 1940/1359.

Wazzânî, Muhammad Hasan al-: *Mudhakkirât hayât wa Jihâd. at-Târîkh as-siyâsî li 'l haraka 'l-wataniyya at-tahrîriyya 'l-maghribiyya*. 6 vols. vol. 2: Harb ar-Rîf. Bayrût 1982.

Woolman, D. S.: *Rebels in the Rif, Abd el Krim and the Rif Rebellion*. London 1968. (Trad. espagnole: Abdel Krim y la guerra de Rif. Margarita Gratacos. Madrid 1971).

Youssoufi, A.: Les institutions de la République du Rif. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 81-100.

Zniber, M: Le rôle d'Abd el-Krim dans la lutte pour la libération nationale dans le Maghreb. *Abd el-Krim et la République du Rif* (1976), 489- 503.

——, La guerre du Rif: Mohamed Ben Abdelkrim. *Le Mémorial du Maroc*. vol. 5 (1978), 161-191.

——, Muhammad ibn ʿAbd al-Karîm wa-nushû' 'l-fikr 'l-watanî al-maghribî. *Majallat Târîkh al-Maghrib*. 3 (1983), 27-39.

GLOSSAIRE ARABE

ʿÂlim, pl. *ʿulamâʾ*: savant musulman, docteur de sciences religieuses.
ʿAllâf: intendant, payeur de fonctionnaires.
Amghâr, pl. *imghâran*: litt. le grand, chef de clan ou de la tribu.
ʿAmil, pl. *ʿummâl*: gouverneur, chargé spécialement de percevoir les impôts.
Amîn, pl. *umanâʾ*: homme de confiance d'où administrateur ou employé de finances.
Amîr (*émir*): prince, commandant suprême d'une communauté musulmane.
Amîr al-mujâhidîn: chef des combattants pour la foi.
Amîr al-muʾminîn: commandeur des croyants.
Aʿyân: notables.
Banû (=*aith, ayth*): les gens, les fils ou descendants de...
Bâshâ (Pacha): commandant d'une *Mahkama* (office administatif).
Baraka: bénédiction, signe de sainteté, pouvoir religieux de certains êtres et choses.
Bayʿa: acte d'investiture du chef de l'Etat, serment d'allégeance.
Bayt mâl al-muslimîn: trésor public des Musulmans.
Bin (*ben*) (= *ould*): fils de...
Binîqa (*Beniqa*): bureau administratif du Makhzen.
Bullihya: le Barbu, surnom de faqîh Muhammad b. ʿAli, Ministre de la Justice dans le gouvernement rifain.
Cadi (*qâdî*): juge
Cadi des cadi: juge des juges, juge suprême.
Caïd (*qâʾid*): commandant d'une armée.
Caïd ar-rahâ: commandant de deux bataillons.
Caïd al-mishwâr: ministre des protocoles.
Daʿwa: invocation, prédication sur le chemin de Dieu.
Dawla (*daoula*): Etat, gouvernement.
Dîn: religion.
Dûrû (*douro*): espèce monétaire espagnole. Un douro vaut cinq pesètes.
Dustûr: Constitution.
Faqîh (*fqîh*): maître de l'école coranique, lettré versé dans les sciences religieuses dont le droit musulman.
Fatwâ, pl. *fatâwâ*: conseil juridique donné par un jurisconsulte.
Habous (*hubus/ahbâs*): biens d'une fondation pieuse.
Hadd pl. *hudûd*: peines coraniques.
Haraka: expédition militaire, mobilisation des troupes armées.
Haqq: amende.
Hukûma: gouvernement, Etat.
Imâm: guide de la prière, titre désignant également le chef suprême de la communauté musulmane.
Jamâʿa pl. *jamâʿât/jmaʿth*: assemblée des chefs et des grands d'une fraction ou d'une tribu.
Jâmiʿ, (= *Msid*): école coranique.

Jamʿiyya al-wataniyya (*al-*): Assemblée nationale.
Jazîra: île.
Jihâd: effort armée ou non sur la voie de Dieu. Guerre sainte.
Jumhûriyya: République.
Kabîr al-mahalla: chef d'une expédition militaire.
Khadîm: serviteur du Makhzen.
Khalîfa: représentant du sultan, vice-président de l'émir, adjoint d'un gouverneur ou d'un caïd.
Khilâfa (*califat*): lieutenance, pouvoir suprême dans l'islam.
Liff: confédération tribale, alliance de tribus.
Mahalla: camp des soldats, expédition armée.
Mahdî: guide suprême attendu pour sauver la communauté musulmane.
Mahkama, pl. *mahâkim*: tribunal, centre administratif.
Majlis al-umma: Conseil de la Nation.
Makhzan (*makhzen*): Etat et administration civile garantissant l'ordre public.
Markaz: centre de commandement.
Mashwâr (*mishwâr*): cour du palais où se déroulent les réceptions officielles et les parades militaires.
Medersa (*madrasa*): école.
Moulay (=*Sidi*): seigneur, maître.
Msîd (*jâmiʿ*): école coranique.
Muftî: jurisconsulte.
Muhâjir, pl. *muhâjirûn*: émigrant des territoires conquis par "les infidèles" pour chercher refuge dans le monde de l'islam (le Rif) afin de se consacrer au combat pour la cause de Dieu.
Muhtasib: contrôleur des marchés, police des souks.
Mujâhid, pl. *mujâhidûn*: combattant pour la foi.
Muqaddam: litt. prioritaire. lieutenant-colonel, chef d'un quartier.
Murâbit: marabout, membre d'une confrérie religieuse et militaire.
Mutanassir, pl. *mutanassirûn*: collaborateur des Chrétiens.
Nâ'ib, pl. *nuwwâb*: délégué du sultan, député.
Nahza: réveil, renaissance.
Nasab: généalogie.
Nasîha: bon conseil.
Nâzir: ministre dans la terminologie makhzenienne.
Nisba: patronyme.
Ould, pl. *oulad*: fils de…
Qabîla, pl. *qabâ'il*: tribu.
Qâʿida/ʿâda: coutume, droit coutumier.
Qânûn: règle coutumière.
Qasba: forteresse, fortification d'ascètes
Raqqâs: courrier à pied, messager.
Râyis (*ra'îs*): chef, président d'une institution gouvernementale.
Ribât: campement des combattants pour la foi.
Rifûblîk: mot désignant dans le Rif l'anarchie tribale d'avant le gouvernement de Muhammad b. ʿAbd al-Karim al-Khattabi.
Rougi/Roughi: rebelle, prétendant.
Sadr al-aʿzam (*as-*): premier ministre.

Safîr: ambassadeur.
Salaf: Anciens, aïeux.
Salafiyya: doctrine réformiste revendiquant le retour à l'islam traditionnel.
Sidi/Sayyid: seigneur, saint, titre de noblesse.
*Shâri*ʿ: législateur selon la loi divine.
Sharîʿa/sharʿ: la loi religieuse islamique basée sur le Coran et la Tradition.
Sharîf, (*chérif*) pl. *shurafâ'*: personnage noble et saint.
Shaykh pl. *shuyûkh*: notable respecté et maître spirituel.
Shûra: consultation, concertation religieuse.
Siba: rébellion, dissidence, pays insoumis au pouvoir central.
Sîra: conduite, vie exemplaire.
Sultân (*sultan*): souverain.
Sûq (*Souk*): marché.
Taʿassub/ʿasabiyya: fanatisme tribal.
Tâlib: lettré, étudiant.
Tarîqa, pl. *Turuq*: voie, confrérie religieuse.
Tawqîr: respect, privilège.
Thawra: révolution.
Umma: communauté, nation.
ʿUrf: coutume, règlement coutumier.
Vizir (*wazîr*): ministre, chef de l'administration du Makhzen.
Wâd (*oued*): fleuve.
Walî, pl. *awliyâ'*: saint, ami de Dieu, chef d'une confrérie religieuse.
Waliyy al-ʿahd: prince héritier.
Wasîf: (litt. esclave) serviteur du sultan.
Watan: territoire, patrie
Zahîr: édit, décret ou ordre émanant du sultan.
Zaʿîm: dirigeant, leader.
Zâwiya (*Zaouia*): confrérie religieuse ou siège d'une confrérie.

INDEX GÉNÉRAL[1]

[1] N'y figurent ni Muhammad b. ʿAbd al-Karim, ni le Rif qui sont cités quasiment partout.

PEETERS

ISBN 90-429-0780-0

9 789042 907805